

VOLUME

1

2008
2009

COMPTES PUBLICS

États financiers consolidés du gouvernement du Québec
Année financière terminée le 31 mars 2009

Québec 

COMPTES PUBLICS 2008-2009

VOLUME 1

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Année financière terminée le 31 mars 2009

Publiés conformément aux dispositions de l'article 86
de la *Loi sur l'administration financière* (L.R.Q., c. A-6.001)

Finances
Québec 

Comptes publics 2008-2009 – Volume 1

**Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Octobre 2009**

ISBN 978-2-550-57099-8 (Imprimé)

ISBN 978-2-550-57100-1 (PDF)

ISSN 0706-2869

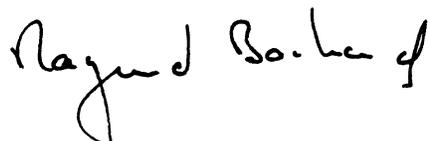
© Gouvernement du Québec, 2009

À son Excellence le lieutenant-gouverneur du Québec
L'Honorable Pierre Duchesne
Hôtel du gouvernement
Québec

Excellence,

Le soussigné a l'honneur de vous présenter les Comptes publics du gouvernement du Québec de l'année financière terminée le 31 mars 2009.

Le ministre des Finances,

A handwritten signature in black ink, reading "Raymond Bachand". The signature is written in a cursive style with a large initial 'R'.

Raymond Bachand

Québec, octobre 2009

Monsieur Raymond Bachand
Ministre des Finances
Hôtel du gouvernement
Québec

Monsieur le Ministre,

Conformément au mandat qui m'a été confié, j'ai l'honneur de vous présenter les Comptes publics du gouvernement du Québec de l'année financière terminée le 31 mars 2009, lesquels ont été préparés selon les dispositions de l'article 86 de la *Loi sur l'administration financière* (L.R.Q., c. A-6.001), en conformité avec les conventions comptables du gouvernement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le contrôleur des finances,



Carole Boisvert, FCA

Québec, octobre 2009

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DES COMPTES PUBLICS	9
GLOSSAIRE	11
ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS	
1. FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE 2008-2009	19
2. RETOUR SUR LE BUDGET 2008-2009	21
3. RISQUES ET INCERTITUDES.....	22
4. AFFECTATIONS DU SURPLUS ANNUEL	24
5. ANALYSE DES ÉCARTS.....	28
5.1 COMPARAISON DU RÉEL AVEC LE BUDGET.....	29
5.2 COMPARAISON DU RÉEL AVEC L'EXERCICE PRÉCÉDENT	34
6. ANALYSE DES PRINCIPALES TENDANCES	37
7. RÉSULTAT DE L'ANALYSE DES INDICATEURS.....	46
ANNEXE - STATISTIQUES FINANCIÈRES	58
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	
DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ.....	65
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL.....	67
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT	69
ÉTAT CONSOLIDÉ DES DÉFICITS CUMULÉS.....	70
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE.....	71
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE	72
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	73
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS.....	75

ANNEXES

1. ASSEMBLÉE NATIONALE, PERSONNES DÉSIGNÉES, MINISTÈRES ET ORGANISMES DU GOUVERNEMENT DONT LES OPÉRATIONS FINANCIÈRES ONT ÉTÉ EFFECTUÉES À MÊME LE FONDS CONSOLIDÉ DU REVENU	121
2. ORGANISMES, FONDS SPÉCIAUX, FONDS D'AMORTISSEMENT ET AUTRE FONDS DU GOUVERNEMENT.....	123
3. ORGANISMES DES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET DE L'ÉDUCATION DU GOUVERNEMENT.....	127
4. ENTREPRISES DU GOUVERNEMENT.....	137
5. MINISTÈRE, ORGANISMES ET FONDS DU GOUVERNEMENT EXERÇANT DES OPÉRATIONS FIDUCIAIRES EXCLUES DU PÉRIMÈTRE COMPTABLE DU GOUVERNEMENT	138
6. DÉTAIL DES REVENUS.....	139
7. DÉTAIL DES DÉPENSES.....	140
8. PLACEMENTS TEMPORAIRES	141
9. DÉBITEURS	142
10. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES DU GOUVERNEMENT	143
11. PLACEMENTS À LONG TERME	151
12. FONDS DES GÉNÉRATIONS	153
13. ENCAISSE (DÉCOUVERT BANCAIRE).....	155
14. CRÉDITEURS ET FRAIS À PAYER.....	156
15. REVENUS REPORTÉS	157
16. AUTRES PASSIFS	158
17. DÉTTES	159
18. INVESTISSEMENT NET DANS LES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET DE L'ÉDUCATION	162
19. IMMOBILISATIONS	166
20. DÉTAIL DES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES	168
21. ÉVENTUALITÉS	172
22. SOMMAIRE DES OPÉRATIONS FIDUCIAIRES EXERCÉES PAR UN MINISTÈRE, DES ORGANISMES ET DES FONDS DU GOUVERNEMENT	176
23. RÉSERVE DE STABILISATION	178
24. INFORMATIONS SECTORIELLES.....	179

Présentation des Comptes publics

Les *Comptes publics 2008-2009* présentent la situation financière du gouvernement du Québec et ses résultats de fonctionnement. Afin d'accroître l'utilité et la transparence, ils englobent une analyse financière et un glossaire pour en faciliter la compréhension. L'analyse présente maintenant l'évolution des principales tendances sur les postes importants des états financiers.

Le ministère des Finances est conscient que l'utilisation d'indicateurs est un outil extrêmement efficace pour être en mesure d'observer l'évolution de l'état des finances du gouvernement. C'est la raison pour laquelle onze indicateurs représentatifs sont présentés à la section « Analyse des états financiers ».

La production des comptes publics requiert la participation et la collaboration d'un nombre important d'employés des différents ministères, organismes, fonds, organismes des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation ainsi que des entreprises du gouvernement. Nous tenons à les remercier pour leur appui à la publication de ce document.

Préalablement à la publication de ces comptes publics, le ministère des Finances informe régulièrement la population de l'état des finances du gouvernement et des résultats de ses opérations financières, notamment par le biais du *Rapport mensuel des opérations financières*.

Les *Comptes publics 2008-2009* présentent l'information relative aux résultats réels de l'année financière 2008-2009. Les prévisions initiales avaient été présentées au Budget 2008-2009 du 13 mars 2008 et ont été révisées lors du *Point sur la situation économique et financière du Québec* du 4 novembre 2008. Les résultats préliminaires ont été présentés dans le Budget 2009-2010 du 19 mars 2009. Pour les fins des comptes publics, lorsqu'une comparaison est effectuée entre les résultats réels et les prévisions budgétaires, cet exercice se fait en se référant aux données budgétaires initiales présentées au budget 2008-2009 du 13 mars 2008, et ce, tel que le recommande l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA).

Les comptes publics de l'année financière terminée le 31 mars 2009 ont été préparés par le contrôleur des finances pour le ministre des Finances selon les dispositions de l'article 86 de la *Loi sur l'administration financière* (L.R.Q., c. A-6.001), en conformité avec les conventions comptables déterminées par le Conseil du trésor. Ils sont publiés en deux volumes.

Volume 1 – États financiers consolidés du gouvernement du Québec

Le volume 1 présente les états financiers consolidés du gouvernement du Québec ainsi qu'une analyse financière qui permet une meilleure compréhension des opérations survenues au cours de l'année financière 2008-2009.

Les états financiers consolidés se composent principalement des éléments suivants :

- L'état consolidé des résultats de fonctionnement rend compte du surplus ou du déficit annuel découlant des activités de l'exercice. Il expose les revenus du gouvernement, les coûts des services et des autres charges courantes.
- L'état consolidé des déficits cumulés présente l'évolution des déficits cumulés en tenant compte des résultats de l'exercice ainsi que de divers redressements, s'il y a lieu.
- L'état consolidé de la situation financière présente les ressources financières du gouvernement du Québec ainsi que ses obligations. Il montre la dette nette de laquelle il faut soustraire la valeur nette des actifs non financiers pour déterminer les déficits cumulés.
- L'état consolidé de la variation de la dette nette rend compte de l'incidence combinée sur la dette nette des résultats de l'exercice, des variations dues aux actifs non financiers, des éléments imputés directement aux déficits cumulés ainsi que de divers redressements, s'il y a lieu.
- L'état consolidé des flux de trésorerie fournit l'information sur les liquidités du gouvernement générées ou utilisées par les activités de fonctionnement, d'investissement, d'investissement en immobilisations et de financement.
- Les notes et les annexes fournissent des renseignements additionnels sur des rubriques composant les différents états consolidés et font partie intégrante des états financiers consolidés. Elles comprennent également un sommaire des principales conventions comptables qui sont retenues dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés et un état consolidé des résultats de fonctionnement par secteur de reddition de comptes.

Le rapport du Vérificateur général du Québec présente son opinion sur les états financiers consolidés.

Volume 2 – Revenus, crédits, dépenses et investissements du Fonds consolidé du revenu et informations financières sur les fonds spéciaux du gouvernement du Québec

Le volume 2 est publié en trois sections. Les deux premières sections rendent compte des opérations des entités dont les revenus appartiennent au Fonds consolidé du revenu ou au Fonds des services de santé ainsi que celles dont le fonctionnement est pourvu d'allocations du Parlement provenant de ces fonds. Ces entités sont les ministères, les organismes budgétaires, l'Assemblée nationale et les personnes qu'elle désigne ainsi que les autres portefeuilles. La troisième section présente de l'information financière sommaire sur les fonds spéciaux et les fonds d'amortissement.

Glossaire

Les termes suivants sont utilisés dans la section « Analyse des états financiers » et dans tous les états financiers contenus dans ce volume.

Actifs financiers

Actifs qui pourraient être consacrés à rembourser les dettes existantes ou à financer des activités futures et qui ne sont pas destinés à être consommés dans le cadre normal des activités du gouvernement.

Actifs non financiers

Actifs qui normalement ne génèrent pas de liquidités pouvant servir au remboursement des dettes existantes.

Besoins financiers nets

Total net des liquidités requises par les activités de fonctionnement, d'investissement et d'investissement en immobilisations.

Comptabilité d'exercice

Méthode de comptabilisation qui consiste à tenir compte, dans la détermination du résultat net d'une entité, des revenus et des dépenses découlant des opérations d'un exercice lorsque les revenus sont gagnés et les dépenses engagées, sans considération du moment où les opérations sont réglées par un encaissement ou un décaissement ou de toute autre façon.

Conventions comptables du gouvernement

Les conventions comptables du gouvernement définissent la façon d'inscrire les opérations financières à ses livres et d'en rendre compte adéquatement à la population. Celles-ci sont édictées par une décision du Conseil du trésor.

Cycle budgétaire

Le cycle budgétaire se définit par deux grands principes :

- la planification des revenus et des dépenses par la publication du *Discours sur le budget* et le dépôt du *Budget des dépenses*;
- le suivi de l'évolution des revenus et l'exécution du budget de dépenses.

Glossaire (suite)

Dette brute

La dette brute correspond à la somme des dettes avant gain (perte) de change reporté et du passif au titre des régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs. Le solde du Fonds des générations est soustrait de cette somme. Les avances du Fonds de financement aux entreprises du gouvernement et aux entités hors périmètre comptable sont également déduites de cette somme.

Dette nette

La dette nette correspond à la différence entre les actifs financiers et les passifs du gouvernement. Elle se compose des déficits cumulés et des actifs non financiers.

Dette représentant les déficits cumulés

La dette représentant les déficits cumulés correspond à la dette liée à l'accumulation des déficits au cours des exercices financiers écoulés.

Dette totale

Concept utilisé aux fins de la *Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations*, la dette totale du gouvernement comprend la dette contractée sur les marchés financiers, excluant les emprunts effectués par anticipation et les gains ou pertes de change reportés, et le passif net au titre des régimes de retraite, auxquels sont déduites les sommes accumulées au Fonds des générations.

- Le Fonds d'amortissement des régimes de retraite est soustrait du passif des régimes de retraite, puisque cet actif est constitué en vue de pourvoir au paiement des prestations de retraite des employés des secteurs public et parapublic.
- La dette pour financer les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation, la dette pour financer les travaux d'organismes municipaux et la dette provenant du changement de statut d'organismes résultant de la réforme comptable de décembre 2007 sont exclues de la dette totale.

Emprunts par anticipation

Emprunts effectués par le Fonds consolidé du revenu au cours d'un exercice financier qui serviront à combler ses besoins de financement de l'exercice suivant.

Fonds consolidé du revenu

Les sommes d'argent perçues ou reçues de diverses sources et sur lesquelles le Parlement a droit d'allocation. Le Fonds est constitué de l'Assemblée nationale, des personnes désignées par cette dernière, des ministères ainsi que des organismes budgétaires nommés à l'annexe 1 de la *Loi sur l'administration financière*.

Glossaire (suite)

Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR)

En vertu de la *Loi sur l'administration financière*, le ministre des Finances peut placer à long terme, par dépôt à la Caisse de dépôt et placement du Québec, toute partie du Fonds consolidé du revenu jusqu'à concurrence des sommes qui sont comptabilisées au passif au titre des régimes de retraite, pour former un fonds d'amortissement en vue de pourvoir au paiement d'une partie ou de l'ensemble des prestations de ces régimes de retraite.

Fonds des générations

Le Fonds des générations a été mis en opération le 1^{er} janvier 2007 en vertu de la *Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations*. Suivant cette loi, le ministre des Finances dépose à la Caisse de dépôt et placement du Québec les sommes constituant le Fonds. Le Fonds est affecté exclusivement au remboursement de la dette du gouvernement.

Indicateurs

Outils de mesure permettant de suivre et d'apprécier la réalisation d'un objectif, la mise en œuvre d'une stratégie ou l'accomplissement d'un travail ou d'une activité.

Instruments financiers

Liquidités, titre de participation dans une entité, ou contrat qui est à la fois la source d'un actif financier pour l'un des deux contractants et la source d'un passif financier ou d'un instrument de capitaux propres pour l'autre contractant.

Instruments financiers dérivés

Instruments dont la valeur fluctue en fonction d'un sous-jacent sans nécessiter la détention ou la livraison du sous-jacent lui-même.

Méthodes de consolidation

Méthode de consolidation ligne par ligne

Les comptes du Fonds consolidé du revenu et des autres entités comprises dans le périmètre comptable du gouvernement, exception faite des entreprises du gouvernement et des organismes des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation, sont harmonisés selon les conventions comptables du gouvernement et combinés ligne par ligne; les opérations et les soldes interorganismes sont éliminés.

Glossaire (suite)

Méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation

Les participations dans les entreprises du gouvernement et l'investissement net dans les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation sont comptabilisés sur la base de cette méthode.

Dans le cas des entreprises, les participations sont enregistrées au coût, lequel est ajusté annuellement des quotes-parts du gouvernement dans les résultats de ces entreprises, avec contrepartie aux revenus, et dans les autres éléments de leur résultat étendu, avec contrepartie aux déficits cumulés. Le coût de la participation est réduit des dividendes déclarés. Cette méthode ne requiert aucune harmonisation des conventions comptables des entreprises avec celles du gouvernement.

Dans le cas des organismes des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation, leur avoir net, représentant la somme de leurs actifs financiers et non financiers diminués de leurs passifs, est comptabilisé à titre de composante de l'investissement net dans les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation. Le surplus ou déficit annuel des organismes est comptabilisé aux dépenses de la mission concernée. Cette consolidation se fait sur la base des états financiers des organismes, après ajustements pour éliminer certains écarts importants entre leurs conventions comptables et celles du gouvernement.

Missions

Champs d'activité fondamentaux d'un gouvernement qui constituent sa raison d'être. Au Québec, il existe six missions, soit : santé et services sociaux, éducation et culture, économie et environnement, soutien aux personnes et aux familles, gouverne et justice et le service de la dette.

Périmètre comptable

Le périmètre comptable du gouvernement englobe les opérations financières de l'Assemblée nationale, des personnes désignées par cette dernière, des ministères ainsi que de tous les organismes, les fonds et les entreprises qui sont sous le contrôle du gouvernement. Le contrôle se définit comme le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives d'une entité de sorte que les activités de celles-ci procureront des avantages attendus au gouvernement ou l'exposeront à un risque de perte.

Produit intérieur brut (PIB)

Valeur de tous les biens et services produits à l'intérieur des limites géographiques d'un pays ou d'un territoire au cours d'une année civile donnée.

Glossaire (suite)

Revenus autonomes

Les revenus provenant de l'impôt sur le revenu et les biens, des taxes à la consommation, des droits et permis, des revenus divers, des entreprises du gouvernement ainsi que du Fonds des générations constituent le total des revenus autonomes.

Solde budgétaire

Le solde budgétaire est défini par la *Loi sur l'équilibre budgétaire* (L.R.Q., c. E-12.0001), telle que modifiée par la *Loi modifiant la Loi sur l'équilibre budgétaire et diverses dispositions législatives concernant la mise en œuvre de la réforme comptable* (2009, c. 38).

Le solde budgétaire pour une année financière est formé de l'écart entre les revenus et les dépenses établis conformément aux conventions comptables du gouvernement.

- Le solde budgétaire ne comprend pas les revenus et les dépenses comptabilisés au Fonds des générations et certains ajustements rétroactifs des revenus provenant des entreprises du gouvernement, tel que prévu à l'article 2 de la Loi.
- Le solde budgétaire est généralement établi en tenant compte des inscriptions comptables portées directement aux déficits cumulés, sauf pour les exceptions prévues à l'article 2.1 de la Loi.
- Le solde budgétaire est augmenté de tout montant nécessaire de la réserve de stabilisation pour assurer le maintien de l'équilibre budgétaire.

Transferts

Sommes transférées par un gouvernement à un particulier, à une organisation ou à un autre gouvernement, au titre desquelles le gouvernement qui effectue le transfert :

- i) ne reçoit directement aucun bien ou service en contrepartie, contrairement à une opération d'achat/vente;
- ii) ne prévoit pas toucher un produit financier, comme ce serait le cas s'il s'agissait d'un placement.

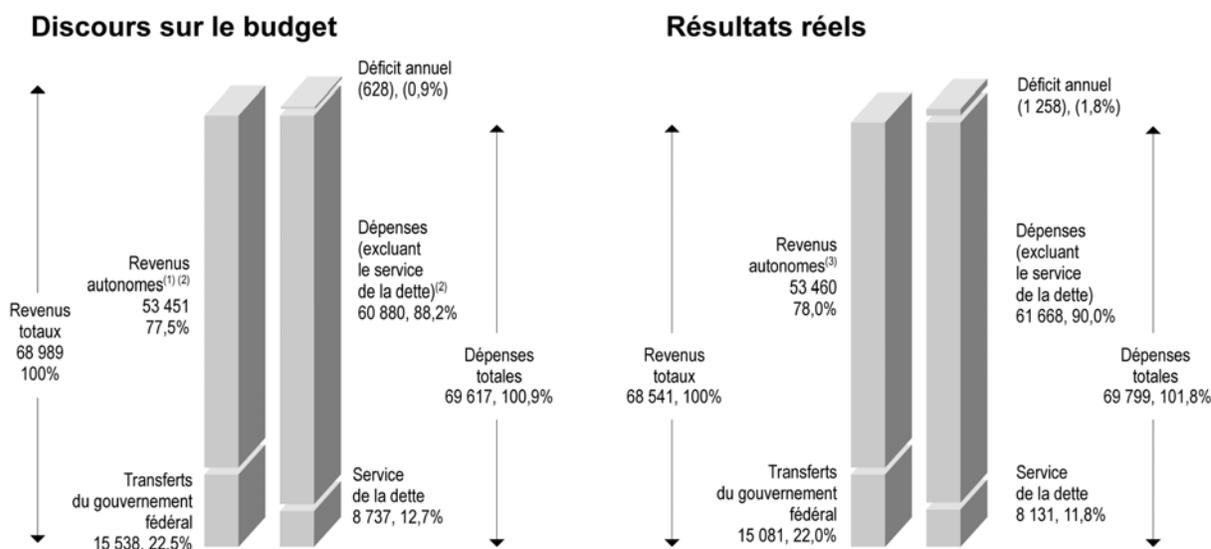
ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS

1. Faits saillants de l'exercice 2008-2009

Résultats de fonctionnement consolidés

ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 2009

(en millions de dollars)



Source : États financiers consolidés, p. 69

(1) Incluant les revenus de 742 millions de dollars du Fonds des générations.

(2) Les revenus de placement prévus de 735 millions de dollars pour Financement-Québec et la Corporation d'hébergement du Québec, présentés dans les revenus autonomes au budget, ont été reclassés en diminution des dépenses, pour rendre la présentation conforme à celle des résultats réels.

(3) Incluant les revenus de 587 millions de dollars du Fonds des générations.

- Lors du budget 2008-2009, le gouvernement s'était engagé à maintenir l'équilibre budgétaire.
 - Ainsi, le déficit annuel prévu de 628 millions de dollars devait tenir compte :
 - de l'affectation de 742 millions de dollars de revenus au Fonds des générations;
 - de l'utilisation d'une partie de la réserve budgétaire, devenue par la suite la réserve de stabilisation, pour un montant de 1 370 millions de dollars;
 - ce qui résultait en un solde budgétaire nul pour les fins de la *Loi sur l'équilibre budgétaire*.
- Les résultats réels montrent que l'équilibre budgétaire a été maintenu.
 - Toutefois, le déficit annuel est de 630 millions de dollars plus élevé que prévu, s'établissant à 1 258 millions de dollars :
 - une somme de 587 millions de dollars a été affectée au Fonds des générations;
 - ainsi, pour atteindre un solde budgétaire nul pour les fins de la *Loi sur l'équilibre budgétaire*, la réserve de stabilisation a été utilisée pour un montant de 1 845 millions de dollars, soit 475 millions de dollars de plus que le montant anticipé au budget.

1. Faits saillants de l'exercice 2008-2009 (suite)

- Par ailleurs, en tenant compte des autres transactions, plus particulièrement de l'affectation d'un résiduel de l'excédent de l'exercice 2006-2007 et d'un versement au Fonds des générations, le solde de la réserve de stabilisation, qui s'établissait à 2 301 millions de dollars au 31 mars 2008, s'élève à 433 millions de dollars au 31 mars 2009.
 - Lors du budget du 13 mars 2008, il était prévu que le solde de cette réserve serait de 447 millions de dollars au 31 mars 2009.
- Le total des revenus s'établit à 68 541 millions de dollars, en baisse de 448 millions de dollars par rapport au budget. Il a également diminué de 203 millions de dollars par rapport à l'exercice 2007-2008.
- Les dépenses consolidées, quant à elles, s'élèvent à 69 799 millions de dollars, soit une hausse de 182 millions de dollars par rapport à la prévision. Elles ont aussi augmenté de 2 705 millions de dollars en comparaison avec l'exercice précédent.
- Ces écarts entre les résultats réels et le budget 2008-2009 s'expliquent principalement par la dégradation rapide des conditions économiques à la fin de l'année 2008 et au début de l'année 2009, qui a détérioré de façon importante les équilibres financiers du gouvernement.
 - Pour l'année civile 2008, le produit intérieur brut (PIB) réel s'est accru de 1,0 % alors que la prévision du budget 2008-2009 faisait état d'une hausse de 1,5 %.
 - Une baisse de 13,3 % des revenus des impôts des sociétés a été constatée, ce qui a conduit à des rentrées fiscales plus faibles que celles prévues lors du budget de 415 millions de dollars.
- À cet effet, des actions additionnelles ont été annoncées dans l'Énoncé économique du 14 janvier 2009, dont :
 - Des nouvelles mesures pour soutenir l'économie et l'emploi. Il s'agit notamment de la mise en place d'un crédit d'impôt remboursable pour la rénovation et l'amélioration résidentielles et d'une contribution de 1 milliard de dollars à la Société générale de financement du Québec pour investir dans les entreprises québécoises.
 - La bonification du *Plan québécois des infrastructures 2008-2013*.

2. Retour sur le budget 2008-2009 ¹

Lors du budget 2008-2009, le gouvernement s'était engagé à maintenir l'équilibre budgétaire.

La croissance anticipée des revenus autonomes, excluant ceux provenant des entreprises du gouvernement et ceux du Fonds des générations, était de 0,1 %. Cette faible croissance, inférieure au rythme de l'économie, s'expliquait essentiellement par l'impact des mesures fiscales annoncées dans les budgets précédents, notamment la réduction de l'impôt des particuliers annoncée lors du budget 2007-2008.

En ce qui concerne les entreprises du gouvernement, les revenus devaient décroître de 8,5 %. Cette diminution, par rapport aux résultats atteints en 2007-2008, s'expliquait principalement par la non-récurrence d'une partie des bénéfices réalisés par Hydro-Québec l'année précédente. Ces bénéfices additionnels étaient le résultat d'une croissance des ventes d'électricité. Pour sa part, Loto-Québec présentait, pour 2008-2009, une baisse de ses bénéfices liée notamment à la diminution des revenus provenant des appareils de loterie vidéo à la suite de la mise en œuvre du plan de reconfiguration réduisant le nombre d'appareils en opération.

Les revenus de transferts du gouvernement fédéral devaient augmenter de 3,2 % en 2008-2009 en raison principalement d'une hausse des droits de péréquation du Québec.

Le budget 2008-2009 prévoyait une croissance des dépenses de programmes de 4,2 %. La prévision présentait un rythme de croissance supérieur à celui du PIB nominal estimé à 3,2 %.

De plus, le gouvernement maintenait la santé et l'éducation parmi ses principales priorités. Le discours sur le budget du 13 mars 2008 annonçait une hausse de plus de 1,3 milliard de dollars du budget de la santé ainsi qu'un ajout de 612 millions de dollars au budget de l'éducation. Pour l'exercice 2008-2009, les prévisions de dépenses du ministère de la Santé et des Services sociaux et du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport s'établissaient respectivement à 25,5 et à 14,0 milliards de dollars.

Le coût du service de la dette devait, pour sa part, baisser de 1,4 %. Cette évolution s'expliquait principalement par la diminution des taux d'intérêt.

Le budget 2008-2009 prévoyait que les revenus du Fonds des générations devaient atteindre 742 millions de dollars, sans compter le versement additionnel provenant de la réserve de stabilisation. Ces revenus, inscrits aux états financiers du gouvernement, ne sont toutefois pas inclus dans le calcul du solde budgétaire pour les fins de la *Loi sur l'équilibre budgétaire*.

¹ Les variations commentées dans cette section sont basées uniquement sur les revenus et les dépenses du Fonds consolidé du revenu. Les revenus et les dépenses des entités consolidées ligne par ligne ne sont pas inclus dans ces données car, dans le plan budgétaire, ils sont présentés au net sur une seule ligne.

3. Risques et incertitudes

Les facteurs suivants sont des éléments de risque et d'incertitude qui ne dépendent pas directement du gouvernement, mais qui peuvent amener des résultats réels différents de ceux prévus :

- Les prévisions économiques sur lesquelles le gouvernement s'appuie pour établir ses revenus budgétaires annuels, notamment toute variation observée au niveau de la croissance de l'économie, de l'emploi et de l'indice des prix à la consommation. Par exemple, une variation de 1 % du PIB nominal a un impact de l'ordre de 500 millions de dollars sur les revenus autonomes du gouvernement.
- Le niveau des dépenses de programmes dont le coût est lié à la situation économique. Par exemple, l'évolution du marché du travail influence le coût des programmes de mesures d'aide à l'emploi et de sécurité du revenu. De même pour la santé, le vieillissement de la population augmente le risque de dépassement des coûts au chapitre des médicaments et des services à la population.
- Les données économiques, fiscales ou démographiques sur lesquelles le gouvernement s'appuie pour établir les revenus de transferts du gouvernement fédéral, de même que les négociations avec celui-ci qui s'effectuent de façon régulière, peuvent modifier ces revenus.
- Des situations imprévues, tels des arrêts de travail, des catastrophes naturelles, etc.
- La variation des taux d'intérêt de même que de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres devises qui ont un impact sur le coût de financement.
- Le risque qu'un intermédiaire financier fasse défaut à ses obligations contractuelles (risque de crédit).
- Certaines réclamations et causes en instance dont le gouvernement fait l'objet qui sont présentées à la note 12 (p. 111) des états financiers.
- Les modifications des principes comptables au Canada et à l'échelle internationale.

Les états financiers consolidés font également état à la note 2 (p. 85) des incertitudes auxquelles sont sujettes les estimations que requiert leur préparation.

Afin de réduire son exposition au risque, le gouvernement élabore des stratégies de gestion à l'égard de certaines de ces variables. À l'aide des politiques économiques, fiscales et budgétaires, le gouvernement influe sur ses revenus et dépenses (autres que le service de la dette) par :

- L'utilisation de prévisions qui reflètent les consensus des prévisionnistes.
 - Le suivi et le rapport mensuel de ses revenus et dépenses budgétaires.
 - Et, plus globalement, la mise en œuvre de mesures de soutien à l'économie.
-

3. Risques et incertitudes (suite)

- Un gouvernement ne peut à lui seul empêcher une récession. Il dispose par contre des moyens nécessaires pour jouer un rôle de stabilisateur afin d'atténuer les impacts du ralentissement de l'activité économique et d'accélérer le processus de reprise.

De plus, les politiques de financement amènent le gouvernement à influencer également sur son service de la dette en ayant recours à différentes stratégies, telles qu'elles sont décrites en détails à la note 8 (pp. 104-105) des états financiers consolidés.

4. Affectations du surplus annuel

Solde budgétaire

Le gouvernement du Québec s'est doté de lois qui ont pour but de maintenir une rigueur budgétaire tout en gardant une certaine flexibilité afin de faire face à des événements importants qui pourraient avoir des incidences sur les équilibres financiers.

Bien que le déficit atteigne 1 258 millions de dollars et qu'une somme additionnelle de 587 millions de dollars ait été affectée au Fonds des générations, le solde budgétaire est à l'équilibre en ayant recours à la réserve de stabilisation pour une somme de 1 845 millions de dollars.

Solde budgétaire

ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 2009

(en millions de dollars)

	Discours sur le budget du 13 mars 2008 ⁽¹⁾	Résultats réels au 31 mars 2009 ⁽¹⁾	Résultats réels au 31 mars 2008 ⁽²⁾	Résultats réels au 31 mars 2007 ⁽²⁾
Surplus (déficit) annuel	(628)	(1 258)	1 650	1 993
Résultats du Fonds des générations	(742)	(587)	(449)	(584)
Versement au Fonds des générations provenant de la réserve budgétaire			(200)	
Utilisation de la réserve budgétaire			200	
Affectation à la réserve budgétaire			(1 201) ⁽³⁾	(1 300)
Utilisation de la réserve de stabilisation	1 370	1 845		
Solde budgétaire	—	—	—	109

(1) Le solde budgétaire est établi sur la base de la *Loi modifiant la Loi sur l'équilibre budgétaire et diverses dispositions législatives concernant la mise en œuvre de la réforme comptable*, adoptée en septembre 2009.

(2) Le solde budgétaire est établi sur la base de la *Loi sur l'équilibre budgétaire* en vigueur au 31 mars de l'année financière concernée.

(3) Ce montant inclut un excédent additionnel de 484 millions de dollars pour l'année financière 2007-2008, affecté à la réserve budgétaire à l'occasion du discours sur le budget 2009-2010.

4. Affectations du surplus annuel (suite)

Fonds des générations

Dans le budget du 13 mars 2008, le gouvernement estimait les revenus du Fonds des générations à 742 millions de dollars en 2008-2009. Les revenus se sont soldés à 587 millions de dollars, soit 155 millions de dollars de moins par rapport à ce qui était prévu, en raison principalement des pertes de valeur comptabilisées sur les dépôts à participation. Par ailleurs, un versement additionnel de 132 millions de dollars, provenant de la réserve de stabilisation et découlant des bénéfices réalisés sur une vente d'actifs de la Société immobilière du Québec en 2007-2008, a été affecté au Fonds. Les sommes accumulées dans le Fonds ont atteint 1 952 millions de dollars au 31 mars 2009.

Revenus

ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 2009
(en millions de dollars)

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	Discours sur le budget du 13 mars 2008	Résultats réels au 31 mars
		Résultats réels au 31 mars
Revenus		
Redevances hydrauliques	625	636
Biens non réclamés	15	1
Revenus de placement		
Revenus (pertes) sur dépôts à participation	102	(50)
Total des revenus	<u>742</u>	<u>587</u>

Source : États financiers consolidés, p. 153

Évolution du solde

ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 2009
(en millions de dollars)

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Solde au début	1 233	584
Plus		
Versement à même la réserve de stabilisation du Fonds consolidé du revenu	132	200
Revenus	587	449
Solde à la fin	<u>1 952</u>	<u>1 233</u>

Source : États financiers consolidés, p. 154

4. Affectations du surplus annuel (suite)

Réserve de stabilisation

En vertu de la *Loi modifiant la Loi sur l'équilibre budgétaire et diverses dispositions législatives concernant la mise en œuvre de la réforme comptable* (2009, c. 38) adoptée en septembre 2009, le gouvernement a institué une réserve de stabilisation afin de faciliter sa planification pluriannuelle et de permettre subsidiairement le versement de sommes au Fonds des générations. Les dispositions de la Loi relatives à cette réserve ont effet depuis le 1^{er} avril 2006.

Cette loi est venue notamment abroger la *Loi constituant une réserve budgétaire pour l'affectation d'excédents* (L.R.Q., c. R-25.1). Ainsi, les opérations de la réserve budgétaire effectuées entre le 1^{er} avril 2006 et l'adoption de la Loi sont devenues celles de la réserve de stabilisation. De plus, le solde de 109 millions de l'excédent constaté pour l'année financière 2006-2007 qui n'avait pas été affecté à la réserve budgétaire, l'a été à la réserve de stabilisation en vertu de la Loi.

La réserve de stabilisation est affectée au maintien de l'équilibre budgétaire; son solde est diminué du montant nécessaire à l'atteinte de cet équilibre. De plus, le gouvernement peut, aux conditions qu'il détermine, utiliser la réserve de stabilisation afin de verser des sommes au Fonds des générations. Le solde de la réserve est diminué du montant ainsi versé à ce fonds.

Les sommes affectées annuellement à la réserve de stabilisation correspondent au montant de l'excédent constaté pour cette année financière, soit un solde budgétaire supérieur à zéro, établi conformément aux dispositions de la *Loi sur l'équilibre budgétaire*.

La réserve de stabilisation s'établit à 433 millions de dollars au 31 mars 2009 et elle est prévue être utilisée en 2009-2010 pour atténuer le déficit de cette année financière.

4. Affectations du surplus annuel (suite)

Réserve de stabilisation (suite)

Réserve de stabilisation

AU 31 MARS 2009

(en millions de dollars)

	<u>2009</u>	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Solde au début	2 301	1 300	— ⁽²⁾
Affectation à la réserve	—	1 201 ⁽¹⁾	1 300
Versement au Fonds des générations	(132)	(200)	
Affectation du solde de l'excédent constaté de l'année financière 2006-2007	109 ⁽²⁾	—	—
Utilisation de la réserve pour le maintien de l'équilibre budgétaire	(1 845)	—	—
Solde à la fin	<u>433</u>	<u>2 301</u>	<u>1 300</u>

Source : États financiers consolidés, p. 178

(1) Ce montant inclut un excédent additionnel de 484 millions de dollars pour l'année financière 2007-2008, affecté à la réserve budgétaire à l'occasion du discours sur le budget 2009-2010.

(2) La *Loi modifiant la Loi sur l'équilibre budgétaire et diverses dispositions législatives concernant la mise en œuvre de la réforme comptable*, adoptée en septembre 2009, établit le solde de la réserve à zéro au 1^{er} avril 2006. De plus, le solde de 109 millions de dollars de l'excédent constaté pour l'année financière 2006-2007 qui n'avait pas été affecté à la réserve budgétaire, l'a été à la réserve de stabilisation en vertu de cette loi.

5. Analyse des écarts

Sommaire des résultats de fonctionnement consolidés

ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 2009

(en millions de dollars)

	Discours sur le budget du 13 mars 2008 ⁽¹⁾	Résultats réels au 31 mars 2009	Variation par rapport au budget		Résultats réels au 31 mars 2008 ⁽¹⁾	Variation par rapport à l'exercice précédent	
			Variation totale			Variation totale	
			\$	%		\$	%
Revenus autonomes							
Impôt sur le revenu et les biens	28 996	28 376	(620)	(2,1)	29 425	(1 049)	(3,6)
Taxes à la consommation	13 666	13 595	(71)	(0,5)	13 146	449	3,4
Droits et permis	1 476	1 714	238	16,1	1 652	62	3,8
Revenus divers	3 946 ⁽²⁾	4 175	229	5,8	4 314	(139)	(3,2)
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	4 625	5 013	388	8,4	5 025	(12)	(0,2)
Revenus du Fonds des générations	742	587	(155)	(20,9)	449	138	30,7
Revenus autonomes	53 451	53 460	9	0,0	54 011	(551)	(1,0)
Transferts du gouvernement fédéral	15 538	15 081	(457)	(2,9)	14 733	348	2,4
Total des revenus	68 989	68 541	(448)	(0,6)	68 744	(203)	(0,3)
Dépenses (excluant le service de la dette)							
Santé et services sociaux	26 221 ⁽²⁾	26 718	497	1,9	25 068	1 650	6,6
Éducation et culture	14 743 ⁽²⁾	14 686	(57)	(0,4)	14 105	581	4,1
Économie et environnement	8 947	8 525	(422)	(4,7)	8 138	387	4,8
Soutien aux personnes et aux familles	5 490	5 538	48	0,9	5 439	99	1,8
Gouvernement et justice	5 479 ⁽³⁾	6 201	722	13,2	5 592	609	10,9
	60 880	61 668	788	1,3	58 342	3 326	5,7
Service de la dette	8 737	8 131	(606)	(6,9)	8 752	(621)	(7,1)
Total des dépenses	69 617	69 799	182	0,3	67 094	2 705	4,0
SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL	(628)	(1 258)	(630)	s.o.	1 650	(2 908)	s.o.

Source : États financiers consolidés, p. 69

(1) Certains chiffres de 2008 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2009.

(2) Les revenus de placement prévus de 735 millions de dollars pour Financement-Québec et la Corporation d'hébergement du Québec, présentés à la rubrique « revenus divers » au budget, ont été reclassés en diminution des dépenses des missions « Santé et services sociaux » et « Éducation et culture » pour rendre la présentation conforme à celle des résultats réels.

(3) Inclut la provision pour éventualités de 200 millions de dollars.

5. Analyse des écarts (suite)

5.1 Comparaison du réel avec le budget

Le plan budgétaire présente les résultats prévisionnels sur une base différente de celle de l'état consolidé des résultats de fonctionnement. Dans les états financiers, les revenus et les dépenses des organismes, fonds spéciaux et comptes à fin déterminée sont ajoutés ligne par ligne à ceux du Fonds consolidé du revenu. Dans le plan budgétaire, les prévisions sont basées sur les revenus et dépenses du Fonds consolidé du revenu, auxquels le résultat net de l'ensemble des organismes, fonds spéciaux et comptes à fin déterminée est ajouté. Les tableaux de cette section présentent les résultats sur une base sectorielle et visent à faciliter la comparabilité des données des états financiers consolidés avec celles du budget.

Revenus consolidés

ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 2009

(en millions de dollars)

	Discours sur le budget du 13 mars 2008	Résultats réels au 31 mars 2009	Variation par rapport au budget		Résultats réels au 31 mars 2008	Croissance de l'exercice
			\$	%		%
Revenus autonomes						
Fonds consolidé du revenu	44 292	43 880	(412)	(0,9)	44 439	(1,3)
Organismes, fonds spéciaux et comptes à fin déterminée	3 792 ⁽¹⁾	3 980	188	5,0	4 098	(2,9)
	<u>48 084</u>	<u>47 860</u>	<u>(224)</u>	<u>(0,5)</u>	<u>48 537</u>	<u>(1,4)</u>
Entreprises du gouvernement						
Société des alcools du Québec	785	808	23	2,9	761	6,2
Loto-Québec	1 295	1 375	80	6,2	1 360	1,1
Hydro-Québec	2 500	3 098	598	23,9	2 926	5,9
Autres	45	(258)	(303)	s.o.	(22)	s.o.
Ajustements de consolidation	—	(10)	(10)	s.o.	—	s.o.
	<u>4 625</u>	<u>5 013</u>	<u>388</u>	<u>8,4</u>	<u>5 025</u>	<u>(0,2)</u>
Fonds des générations	<u>742</u>	<u>587</u>	<u>(155)</u>	<u>(20,9)</u>	<u>449</u>	<u>30,7</u>
Transferts du gouvernement fédéral						
Fonds consolidé du revenu	14 063	14 023	(40)	(0,3)	13 629	2,9
Organismes, fonds spéciaux et comptes à fin déterminée	1 475	1 058	(417)	(28,3)	1 104	(4,2)
	<u>15 538</u>	<u>15 081</u>	<u>(457)</u>	<u>(2,9)</u>	<u>14 733</u>	<u>2,4</u>
	<u>68 989</u>	<u>68 541</u>	<u>(448)</u>	<u>(0,6)</u>	<u>68 744</u>	<u>(0,3)</u>

(1) Les revenus de placement prévus de 735 millions de dollars pour Financement-Québec et la Corporation d'hébergement du Québec, présentés dans les revenus autonomes au budget, ont été reclassés en diminution des dépenses, pour rendre la présentation conforme à celle des résultats réels.

5. Analyse des écarts (suite)

5.1 Comparaison du réel avec le budget (suite)

Revenus consolidés (suite)

Revenus autonomes - Fonds consolidé du revenu

Au budget, la croissance anticipée des revenus autonomes du Fonds consolidé du revenu, excluant ceux provenant des entreprises du gouvernement et ceux du Fonds des générations, était de 0,1 %. Compte tenu que ces revenus ont été inférieurs de 412 millions de dollars à la prévision de mars 2008, la décroissance observée a plutôt été de 1,3 %, plus particulièrement à cause de la chute des revenus relatifs aux impôts des sociétés de près de 13,3 %.

Revenus autonomes consolidés

Le total des revenus autonomes est en baisse de 224 millions de dollars par rapport à la prévision présentée au budget 2008-2009 puisque les revenus autonomes des organismes, des fonds spéciaux et des comptes à fin déterminée sont, pour leur part, supérieurs de 188 millions de dollars à ceux budgétés. Cela s'explique notamment par les revenus de 195 millions de dollars de l'Immobilière SHQ, dont le statut a été révisé à la suite de la réforme comptable pour être incluse à la consolidation ligne par ligne, et ce, subséquemment à la préparation du budget en mars 2008.

Revenus provenant des entreprises du gouvernement

À cet égard, les revenus devaient décroître de 8,5 % en raison principalement de la non-récurrence d'une partie des bénéfices réalisés par Hydro-Québec l'année précédente. Finalement, une décroissance de 0,2 % a été observée puisque les bénéfices d'Hydro-Québec, de Loto-Québec et de la Société des alcools du Québec pour l'exercice 2008-2009 ont tous dépassé la prévision du budget. La hausse des bénéfices d'Hydro-Québec provient principalement d'une augmentation de ses ventes nettes d'électricité hors-Québec.

Revenus du Fonds des générations

Le budget 2008-2009 prévoyait que les revenus du Fonds des générations devaient atteindre 742 millions de dollars, sans versement additionnel provenant de la réserve de stabilisation. Ils ont atteint un niveau inférieur à celui anticipé, en raison des revenus de placement moins élevés de 152 millions de dollars. Toutefois, un versement additionnel provenant de la réserve de stabilisation de 132 millions de dollars a été effectué.

Transferts du gouvernement fédéral consolidés

Le total des transferts du gouvernement fédéral est en baisse de 457 millions de dollars par rapport à la prévision présentée au budget 2008-2009. Cette décroissance s'explique, entre autres, par un report dans la réalisation de certains travaux d'infrastructures municipales financés en partie par des transferts

5. Analyse des écarts (suite)

5.1 Comparaison du réel avec le budget (suite)

Revenus consolidés (suite)

Transferts du gouvernement fédéral consolidés (suite)

fédéraux, notamment par la Société de financement des infrastructures locales du Québec. Les transferts du gouvernement fédéral ainsi différés représentent environ 230 millions de dollars. Il en va de même pour les activités liées à la mise en œuvre du plan d'informatisation du réseau de la santé et des services sociaux, ce qui a eu pour conséquence de reporter les transferts prévus de 83 millions de dollars.

Dépenses consolidées (excluant le service de dette)

ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 2009

(en millions de dollars)

	Discours sur le budget du 13 mars 2008	Résultats réels au 31 mars 2009	Variation par rapport au budget		Résultats réels au 31 mars 2008 ⁽¹⁾	Croissance de l'exercice %
			\$	%		
Fonds consolidé du revenu						
Dépenses de programmes						
Ministère de la Santé et des Services sociaux	25 469	25 696	227	0,9	24 116	6,6
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	13 984	14 321	337	2,4	13 399	6,9
Autres ministères	17 695	18 533	838	4,7	17 311	7,1
	<u>57 148</u> ⁽²⁾	<u>58 550</u>	<u>1 402</u>	<u>2,5</u>	<u>54 826</u>	<u>6,8</u>
Dépenses des organismes, fonds spéciaux et comptes à fin déterminée	3 582 ⁽³⁾	3 149	(433)	(12,1)	3 074	2,4
Déficit annuel des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation	150	(31)	(181)	s.o.	442	s.o.
	<u>60 880</u>	<u>61 668</u>	<u>788</u>	<u>1,3</u>	<u>58 342</u>	<u>5,7</u>

(1) Certains chiffres de 2008 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2009.

(2) Les dépenses de programmes de 56 948 millions de dollars ont été augmentées de la provision pour éventualités de 200 millions de dollars.

(3) Les revenus de placement prévus de 735 millions de dollars pour Financement-Québec et la Corporation d'hébergement du Québec, présentés dans les revenus autonomes au budget, ont été reclassés en diminution des dépenses, afin de rendre la présentation conforme à celle des résultats réels.

5. Analyse des écarts (suite)

5.1 Comparaison du réel avec le budget (suite)

Dépenses consolidées (suite)

Dépenses de programmes – Fonds consolidé du revenu

Le budget 2008-2009 prévoyait une croissance des dépenses de programmes du Fonds consolidé du revenu de 4,2 %. La croissance réelle s'est soldée à 6,8 %, puisque les dépenses ont excédé la prévision présentée au budget 2008-2009 de 1 402 millions de dollars. Les raisons qui ont entraîné cette hausse sont, notamment :

- Le relèvement de 414 millions de dollars de la dépense à l'égard de la provision pour créances douteuses à Revenu Québec, en lien avec l'augmentation des débiteurs d'impôt et de taxes, due notamment à l'intensification des activités de récupération fiscale et aux conditions économiques plus difficiles.
- Le relèvement de 220 millions de dollars de la dépense relative à la provision pour pertes sur les interventions financières garanties d'Investissement Québec, notamment dû à la hausse des risques financiers reliés à certaines interventions en vigueur.
- Le transfert par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de 200 millions de dollars dans une fiducie pour respecter l'engagement du gouvernement de tenir l'Université du Québec à Montréal (UQAM) indemne de l'impact financier associé au projet de l'Îlot Voyageur.
 - Concernant cet engagement, une provision de 200 millions de dollars a été incorporée aux résultats des réseaux en 2007-2008. C'est ce qui explique principalement le surplus réalisé par les réseaux cette année. En effet, le réseau de l'éducation a comptabilisé dans ses revenus de 2008-2009 le versement du Ministère alors que la dépense avait été enregistrée l'année précédente par la provision.
- La majoration des dépenses des ministères de la Santé et des Services sociaux et de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour couvrir les dépenses additionnelles de 195 millions de dollars occasionnées par l'harmonisation des conventions comptables relatives aux immobilisations des établissements des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation.
- Conformément à ses engagements envers la Société de financement des infrastructures locales du Québec, le gouvernement a versé au cours de l'exercice sa contribution additionnelle au regard des années 2006-2007 à 2008-2009 pour un montant de 132 millions de dollars.
- Le relèvement de l'enveloppe du ministère de la Santé et des Services sociaux de 88 millions de dollars pour couvrir l'ensemble des coûts additionnels des programmes de santé.
- Les coûts de 63 millions de dollars résultant de la tenue d'élections générales en décembre 2008.

5. Analyse des écarts (suite)

5.1 Comparaison du réel avec le budget (suite)

Dépenses consolidées (suite)

Dépenses consolidées

Au total, les dépenses consolidées, excluant le service de dette, ont dépassé de 788 millions de dollars le niveau prévu au budget. En contrepartie des dépenses supplémentaires du Fonds consolidé du revenu dont il est fait mention précédemment, les facteurs suivants ont contribué à atténuer ces dépassements :

- Le report dans la réalisation de certains travaux d'infrastructures municipales faisant l'objet de programmes d'aide de la Société de financement des infrastructures locales du Québec, en contrepartie de la baisse au niveau des transferts du gouvernement fédéral expliquée précédemment.
- La révision de l'échéancier dans la mise en œuvre du Plan d'action sur les changements climatiques (PACC) du Fonds vert, ce qui a eu pour effet de différer à l'an prochain certaines dépenses prévues.

Service de la dette consolidé

ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 2009
(en millions de dollars)

	Discours sur le budget du 13 mars 2008	Résultats réels au 31 mars 2009	Variation par rapport au budget		Résultats réels au 31 mars 2008 ⁽¹⁾	Croissance de l'exercice %
			\$	%		
Fonds consolidé du revenu						
Intérêts sur la dette	4 736	4 372	(364)	(7,7)	4 548	(3,9)
Intérêts au titre des régimes de retraite et des autres avantages sociaux futurs	2 171	2 132	(39)	(1,8)	2 473	(13,8)
	6 907	6 504	(403)	(5,8)	7 021	(7,4)
Organismes et fonds spéciaux	1 830	1 627	(203)	(11,1)	1 731	(6,0)
	8 737	8 131	(606)	(6,9)	8 752	(7,1)

Source : États financiers consolidés, p. 140 et pp. 180-181

(1) Certains chiffres de 2008 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2009.

Service de la dette

Au budget de mars 2008, le coût du service de la dette du Fonds consolidé du revenu devait baisser de 1,4 %. Les résultats réels montrent plutôt une diminution de 7,4 %, puisque le service de la dette s'élève à 403 millions de dollars de moins qu'anticipé. Une autre baisse de 203 millions de dollars s'ajoute pour les organismes et fonds spéciaux. Dans l'ensemble, le service de la dette est révisé à la baisse dû au fait que les taux d'intérêt ont été moins élevés que prévu au budget 2008-2009.

5. Analyse des écarts (suite)

5.2 Comparaison du réel avec l'exercice précédent ¹

Revenus consolidés

Les revenus totaux du gouvernement pour l'exercice 2008-2009 ont diminué de 203 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, soit une diminution de 551 millions de dollars pour les revenus autonomes et une hausse de 348 millions de dollars pour les transferts du gouvernement fédéral.

La baisse des revenus autonomes de 551 millions de dollars ou de 1,0 % est notamment attribuable aux facteurs suivants :

- Une diminution de 1 049 millions de dollars des revenus provenant de l'impôt sur le revenu et les biens, causée plus particulièrement :
 - Pour les particuliers, par la hausse des seuils de revenus imposables et par l'indexation des crédits d'impôt non remboursables.
 - Pour les sociétés, par le ralentissement économique et les impacts des mesures fiscales annoncées lors des budgets de 2007-2008 et de 2008-2009.
- Une hausse de 449 millions de dollars des revenus provenant des taxes à la consommation, qui résulte notamment de la croissance de 4,7 % des dépenses personnelles des ménages durant l'année civile 2008.
- Une baisse des revenus des entreprises du gouvernement de 12 millions de dollars.
 - Cet écart s'explique principalement par l'augmentation des provisions pour pertes de la Société générale de financement dont le déficit, en 2008-2009, s'élève à 245 millions de dollars. Cette baisse de revenus est contrebalancée en partie par l'augmentation du bénéfice net de 172 millions de dollars d'Hydro-Québec, provenant notamment d'une augmentation des ventes nettes d'électricité hors-Québec.
- Une augmentation de 138 millions de dollars des revenus du Fonds des générations.
 - Les redevances hydrauliques perçues d'Hydro-Québec ont été entièrement versées au Fonds des générations pendant l'année 2008-2009. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice précédent, seulement la moitié des redevances étaient versées.

La hausse des transferts du gouvernement fédéral de 348 millions de dollars ou de 2,4 % découle d'une augmentation de 868 millions de dollars des droits de péréquation.

¹ Pour visualiser les écarts commentés, vous référer au tableau sommaire des résultats de fonctionnement consolidés (p. 28).

5. Analyse des écarts (suite)

5.2 Comparaison du réel avec l'exercice précédent (suite)

Revenus consolidés (suite)

- Cette augmentation est en partie compensée par la non-récurrence de revenus provenant des fiducies mises en place par le gouvernement fédéral pour, notamment, la réduction du temps d'attente, l'infrastructure en matière d'éducation postsecondaire et le logement abordable.

Dépenses consolidées

L'augmentation de 3 326 millions de dollars ou de 5,7 % des dépenses excluant le service de la dette est principalement attribuable aux variations suivantes :

- 1 650 millions de dollars ou de 6,6 % en plus à la mission « Santé et services sociaux ». Cette hausse résulte notamment :
 - De la croissance de 436 millions de dollars des coûts de la main-d'œuvre.
 - De la hausse de 434 millions de dollars du coût des services médicaux offerts, principalement par les hausses respectives du nombre d'actes pratiqués et de leur coût moyen.
 - De l'augmentation de 215 millions de dollars des coûts de fonctionnement des établissements publics et privés conventionnés, et ce, en incluant les dépenses liées aux nouvelles installations et aux nouveaux équipements.
 - D'une hausse de volume de plus de 10 % des ordonnances administrées aux personnes de 65 ans et plus représentant 169 millions de dollars.
 - De la croissance de 87 millions de dollars du coût des médicaments et des fournitures médicales.
 - De l'impact de 72 millions de dollars conséquent à l'harmonisation des conventions comptables des établissements publics de santé avec celles du gouvernement.
- 581 millions de dollars ou de 4,1 % à la mission « Éducation et culture ». Cette hausse découle notamment :
 - De l'augmentation de 248 millions de dollars des coûts de système, résultant principalement des indexations salariales et de certains autres facteurs de croissance.
 - D'une hausse de 93 millions de dollars des subventions conditionnelles versées aux universités.
 - De versements aux universités totalisant 84 millions de dollars, dans le cadre d'un réinvestissement total de 112 millions de dollars pour l'année scolaire 2008-2009, conformément à l'engagement du gouvernement d'attribuer la hausse des transferts fédéraux à l'enseignement postsecondaire.

5. Analyse des écarts (suite)

5.2 Comparaison du réel avec l'exercice précédent (suite)

Dépenses consolidées (suite)

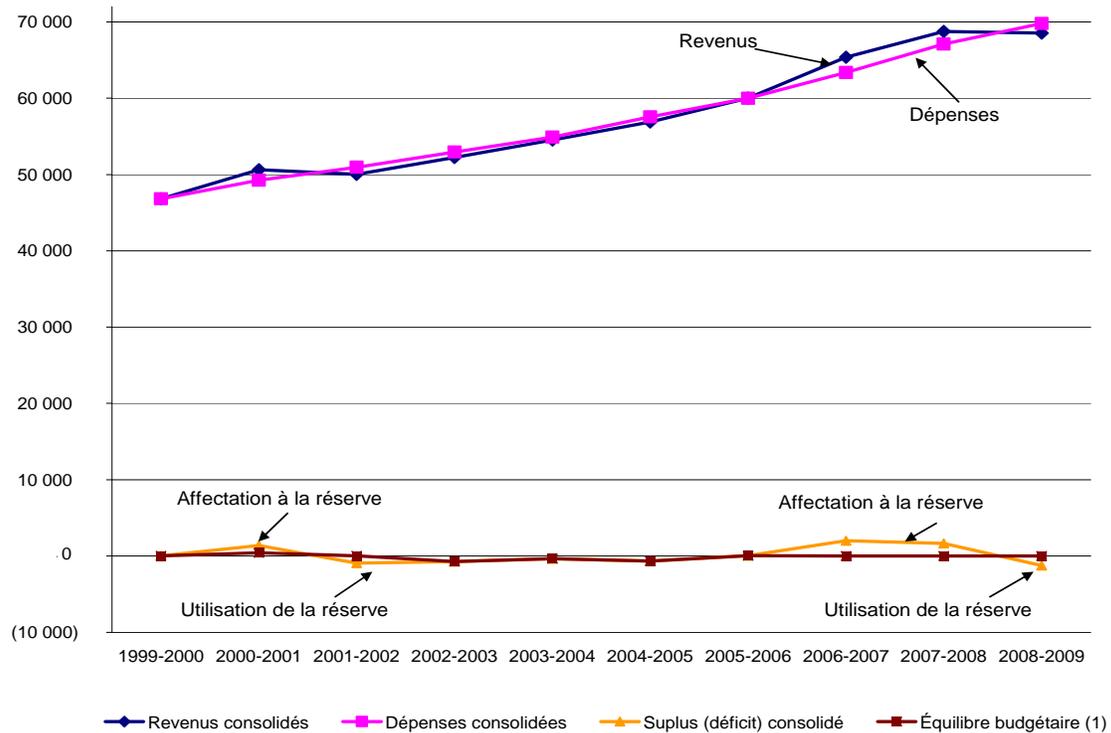
- 387 millions de dollars ou de 4,8 % à la mission « Économie et environnement ». Cette hausse résulte notamment :
 - Des impacts d'environ 179 millions de dollars pour la remise à niveau et l'entretien du réseau routier.
 - De l'augmentation de 124 millions de dollars de la dépense à l'égard de la provision pour pertes sur les interventions financières garanties d'Investissement Québec, conséquente notamment à la hausse des risques financiers reliés à certaines interventions en vigueur.
- 99 millions de dollars ou de 1,8 % à la mission « Soutien aux personnes et aux familles ». Cette hausse provient principalement des mesures d'aide à la famille, notamment le développement de 1 813 nouvelles places en centres de la petite enfance et en garderies privées.
- 609 millions de dollars ou de 10,9 % en plus à la mission « Gouverne et justice ». Cette hausse découle notamment :
 - De la hausse de 129 millions de dollars de la dépense à l'égard de la provision pour créances douteuses à Revenu Québec, en lien avec l'augmentation des débiteurs d'impôt et de taxes, due notamment à l'intensification des activités de récupération fiscale.
 - De l'augmentation de 95 millions de dollars de l'aide financière versée par la Société de financement des infrastructures locales du Québec, principalement pour les infrastructures de transport en commun.
 - Des coûts de 63 millions de dollars résultant de la tenue d'élections générales en décembre 2008.

Enfin, la dépense au titre du service de la dette a diminué de 621 millions de dollars par rapport à 2007-2008, soit de 517 millions de dollars au service de la dette du Fonds consolidé du revenu et de 104 millions de dollars au service de la dette des organismes et fonds spéciaux. Cette diminution est due essentiellement à la baisse des taux d'intérêt de 2008-2009 par rapport à ceux de 2007-2008.

6. Analyse des principales tendances

Solde budgétaire

Évolution du solde budgétaire (en millions de dollars)



(1) Solde budgétaire aux fins de la *Loi sur l'équilibre budgétaire* en vigueur au 31 mars de l'année financière concernée.

Depuis l'exercice 1999-2000, l'objectif de l'équilibre budgétaire a été atteint. Le gouvernement a réussi à équilibrer ses revenus et ses dépenses.

La vigueur des rentrées fiscales en lien avec la croissance soutenue de l'activité économique, les bénéfices additionnels réalisés par Hydro-Québec et la réforme en profondeur du programme de péréquation au niveau des transferts du gouvernement fédéral lui ont même permis de réaliser des surplus substantiels au cours des exercices 2006-2007 et 2007-2008. Pour ce qui est de la réforme du programme de péréquation, les impacts se sont principalement fait sentir durant l'exercice 2007-2008.

Ces surplus ont permis au gouvernement d'accumuler 2,4 milliards de dollars¹ à la réserve de stabilisation. La différence entre le surplus (déficit) consolidé aux comptes publics et celui aux fins de la *Loi sur l'équilibre budgétaire* dépend justement des sommes affectées à (ou utilisées de) cette réserve.

¹ Incluant les 109 millions de dollars provenant du solde de l'excédent constaté pour l'année financière 2006-2007 qui n'avait pas été affecté à la réserve.

6. Analyse des principales tendances (suite)

Solde budgétaire (suite)

Cependant, cette tendance s'est renversée au cours du dernier exercice en raison de la récession économique qui affecte l'ensemble des pays. La dégradation récente des conditions économiques détériore de façon importante les équilibres financiers du gouvernement. Le Québec a réalisé un déficit consolidé en 2008-2009 et cette situation devrait se maintenir au cours des prochaines années. Le plan gouvernemental prévoit le retour à l'équilibre budgétaire d'ici 2013-2014. Toutefois, aux fins de la *Loi sur l'équilibre budgétaire*, il est important de noter que l'équilibre budgétaire de 2008-2009 a été maintenu en utilisant une bonne partie du solde cumulé de la réserve de stabilisation.

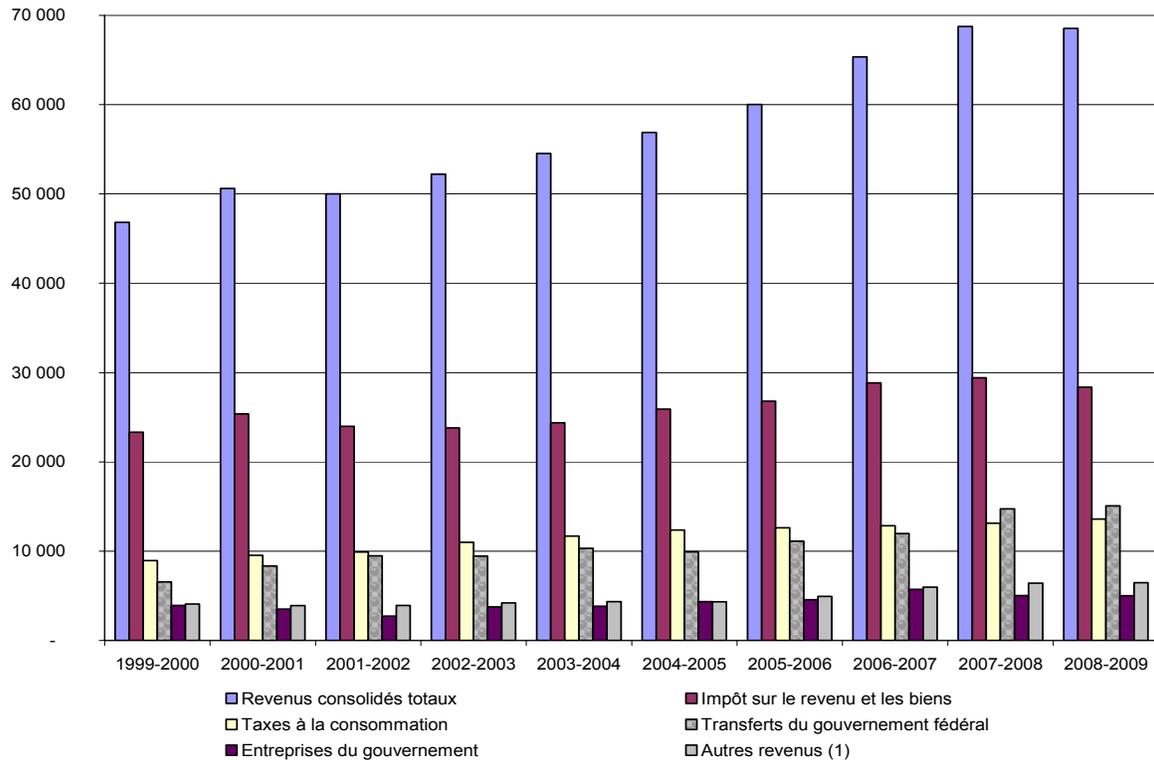
6. Analyse des principales tendances (suite)

Revenus

Évolution des revenus consolidés

REVENUS PAR SOURCE

(en millions de dollars)



(1) Incluent les revenus de droits et permis, les revenus divers et les revenus du Fonds des générations.

Le niveau des revenus consolidés du gouvernement a passé de 46,8 à 68,5 milliards de dollars de l'exercice 1999-2000 à celui de 2008-2009. La croissance annualisée moyenne a été de 4,3 % pendant que celle du PIB se situait à 4,1 % pour la même période.

Les revenus totaux ont été en constante progression, sauf pour les années 2001-2002 et 2008-2009, pour lesquelles des baisses enregistrées au niveau des revenus provenant de l'impôt sur le revenu et les biens les ont fait régresser.

Les revenus provenant de l'impôt sur le revenu et les biens ont effectivement chuté au cours des exercices 2001-2002 et 2002-2003. Les mesures fiscales adoptées à l'époque, notamment la réduction générale des taux d'imposition des particuliers et, à compter de 2003, l'indexation automatique du régime fiscal, expliquent cette baisse, qui a de plus été accentuée par les effets du ralentissement de l'activité économique à la suite des événements du 11 septembre 2001. Les revenus d'impôt ont ensuite repris leur

6. Analyse des principales tendances (suite)

Revenus (suite)

Évolution des revenus consolidés (suite)

progression pour connaître une nouvelle baisse en 2008-2009 en raison, notamment, de la hausse des seuils de revenus imposables et de l'indexation des crédits d'impôt non remboursables au niveau de l'impôt sur le revenu des particuliers et des impacts des mesures fiscales annoncées lors des budgets de 2007-2008 et de 2008-2009 au niveau de l'impôt des sociétés.

En ce qui concerne les revenus provenant des taxes à la consommation, ils ont constamment progressé depuis l'exercice 1998-1999. Leur augmentation annuelle moyenne s'établit à 4,7 %, en lien avec la croissance soutenue des ventes au détail.

Les revenus de transferts du gouvernement fédéral ont progressé de façon importante au cours des dernières années en raison des améliorations apportées aux transferts pour la santé et au programme de péréquation.

Pour ce qui est des revenus des entreprises du gouvernement, ils ont atteint un sommet de 6 216 millions de dollars au cours de l'exercice 2006-2007, avant affectation au Fonds des générations. Rappelons qu'au cours de cet exercice, Hydro-Québec avait réalisé des bénéfices exceptionnels provenant de profits sur la vente de participations qu'elle détenait dans des entreprises à l'étranger. Un premier versement de 500 millions de dollars, sur ces bénéfices excédentaires, avait été versé au Fonds des générations.

Enfin, les autres revenus ont progressé de façon importante au cours des années 2005-2006 à 2007-2008. Parmi tous les facteurs expliquant cette hausse, mentionnons :

- Les pénalités et intérêts facturés par Revenu Québec compte tenu de l'importante hausse des cotisations réalisées dans les dernières années à la suite des efforts consacrés à la lutte contre l'évasion fiscale.
- L'ajout de nouvelles entités à la consolidation ligne par ligne.
- Les revenus de la vente de produits sanguins aux centres hospitaliers du Québec par Héma-Québec, autrefois financés par des subventions.
- Le gain exceptionnel non récurrent réalisé en 2008 par la Société immobilière du Québec sur la vente de trois des immeubles qu'elle détenait.
- L'ajout des revenus du Fonds des générations à compter du 1^{er} janvier 2007.

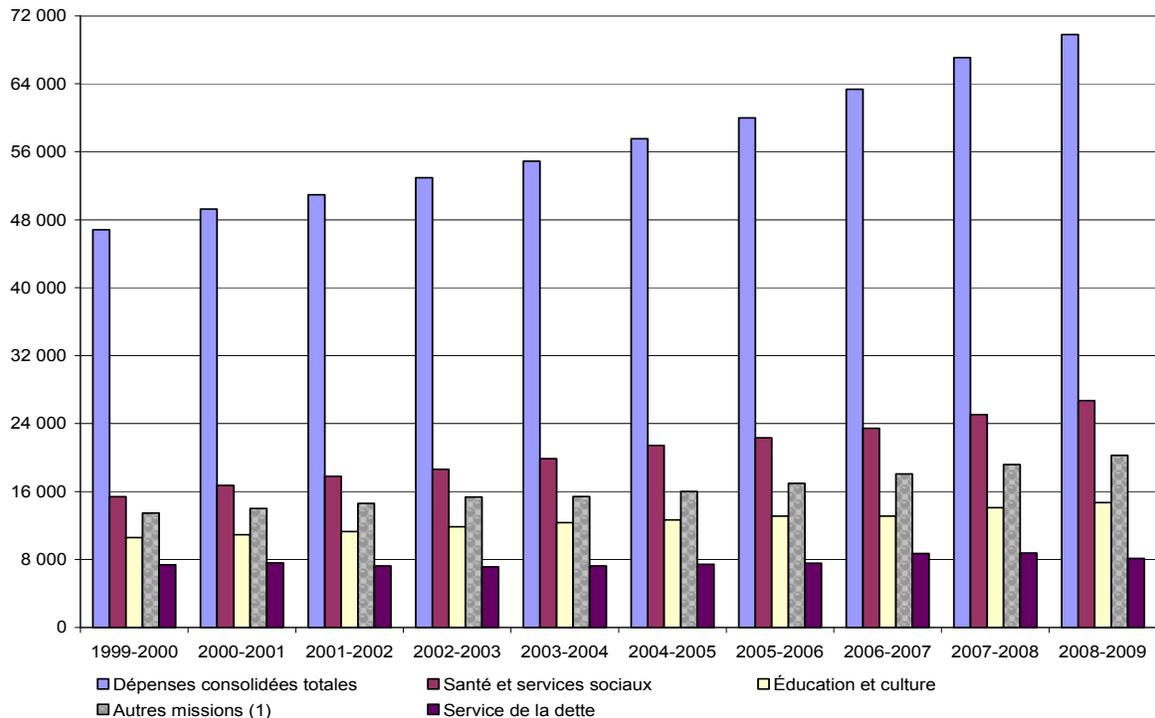
6. Analyse des principales tendances (suite)

Dépenses

Évolution des dépenses consolidées

DÉPENSES PAR MISSION

(en millions de dollars)



(1) Incluent les missions « Économie et environnement », « Soutien aux personnes et aux familles » et « Gouverne et justice ».

Le niveau des dépenses consolidées du gouvernement a connu une augmentation de 23,0 milliards de dollars de 1998-1999 à 2008-2009, passant de 46,8 milliards de dollars à 69,8 milliards de dollars. La croissance annuelle moyenne a été de 4,5 % pendant que celle du PIB se situait à 4,1 %. Toutes les missions ont vu leurs dépenses augmenter.

Les dépenses des missions « Santé et services sociaux » et « Éducation et culture » sont en constante progression, et ce, de façon encore plus marquée pour le secteur de la santé. Au 31 mars 2009, elles représentent 59,3 % des dépenses consolidées, soit 38,3 % pour la mission « Santé et services sociaux » et 21,0 % pour la mission « Éducation et culture ». Il s'agit d'une conséquence directe du maintien, par le gouvernement, de la santé et de l'éducation parmi ses principales priorités.

Les dépenses des autres missions ont aussi connu une progression notable au cours des dernières années.

6. Analyse des principales tendances (suite)

Dépenses (suite)

Évolution des dépenses consolidées (suite)

Les raisons justifiant cette augmentation sont nombreuses, mais parmi les plus importantes notons :

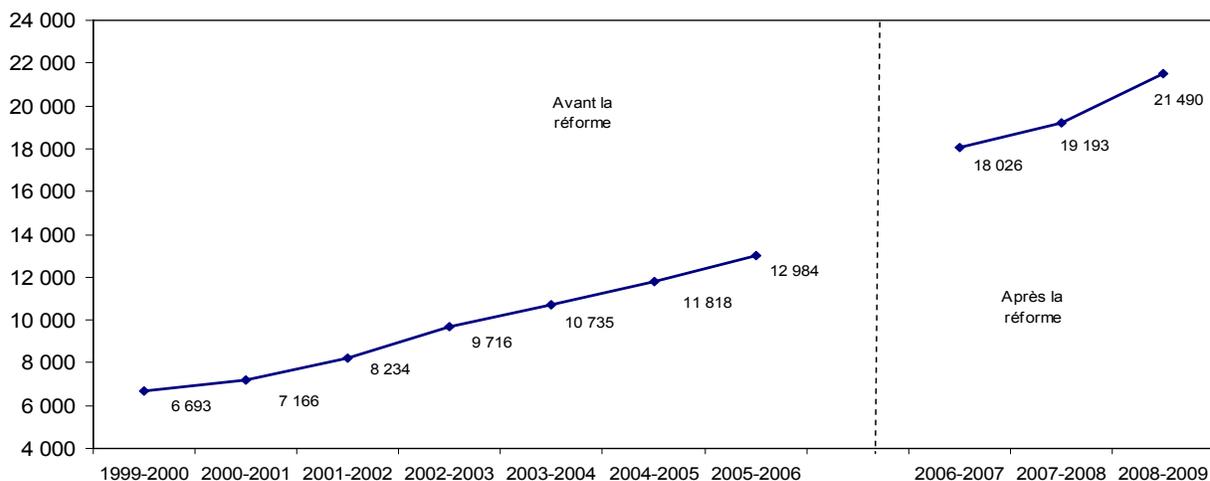
- L'augmentation du soutien financier aux centres de la petite enfance et aux autres services de garde.
- La création de nouveaux organismes gouvernementaux, notamment La Financière agricole du Québec, pour le soutien et la promotion du développement du secteur agricole et agroalimentaire, la Société de financement des infrastructures locales du Québec, pour le support financier aux organismes municipaux dans la réalisation de leurs projets d'infrastructures et le Fonds vert, pour un appui à la réalisation de mesures favorisant le développement durable et pour le soutien financier aux organismes œuvrant dans le domaine de l'environnement.
- L'augmentation de la provision pour créances douteuses, en raison de la hausse des cotisations effectuées par Revenu Québec.
- La croissance des dépenses consacrées aux affaires municipales et aux régions, notamment pour faciliter l'accès à des conditions adéquates de logement à tous les citoyens du Québec et pour procurer le financement requis pour la construction de réseaux d'aqueduc et d'égout et pour les travaux d'assainissement des eaux usées municipales au sein de toutes les régions du Québec.
- L'augmentation des budgets consentis à la sécurité publique, notamment pour couvrir les coûts reliés à la Sûreté du Québec, aux services correctionnels et aux affaires policières.
- L'ajout d'entités à la consolidation ligne par ligne à la suite du changement de statut de certains organismes, notamment la Société de l'assurance automobile du Québec et la Société des établissements de plein air du Québec.
- La croissance des sommes investies dans la construction et l'entretien du réseau routier de même que dans les systèmes de transport.

En ce qui concerne le service de dette, son niveau de dépenses n'a connu qu'une faible augmentation malgré la croissance de la dette à long terme. Cela s'explique notamment par des variations favorables des taux d'intérêt et de la valeur du dollar canadien.

6. Analyse des principales tendances (suite)

Immobilisations

Évolution de la valeur comptable nette des immobilisations (en millions de dollars)



La valeur comptable nette des immobilisations a plus que triplé au cours de ces dernières années, passant de 6,7 milliards de dollars au 31 mars 2000 à 21,5 milliards de dollars au 31 mars 2009, soit une augmentation de 14,8 milliards. Cela démontre que les investissements annuels en immobilisations sont plus importants que la dépréciation de celles-ci. La durée de vie utile restante des immobilisations est ainsi meilleure aujourd'hui qu'elle ne l'était il y a plusieurs années.

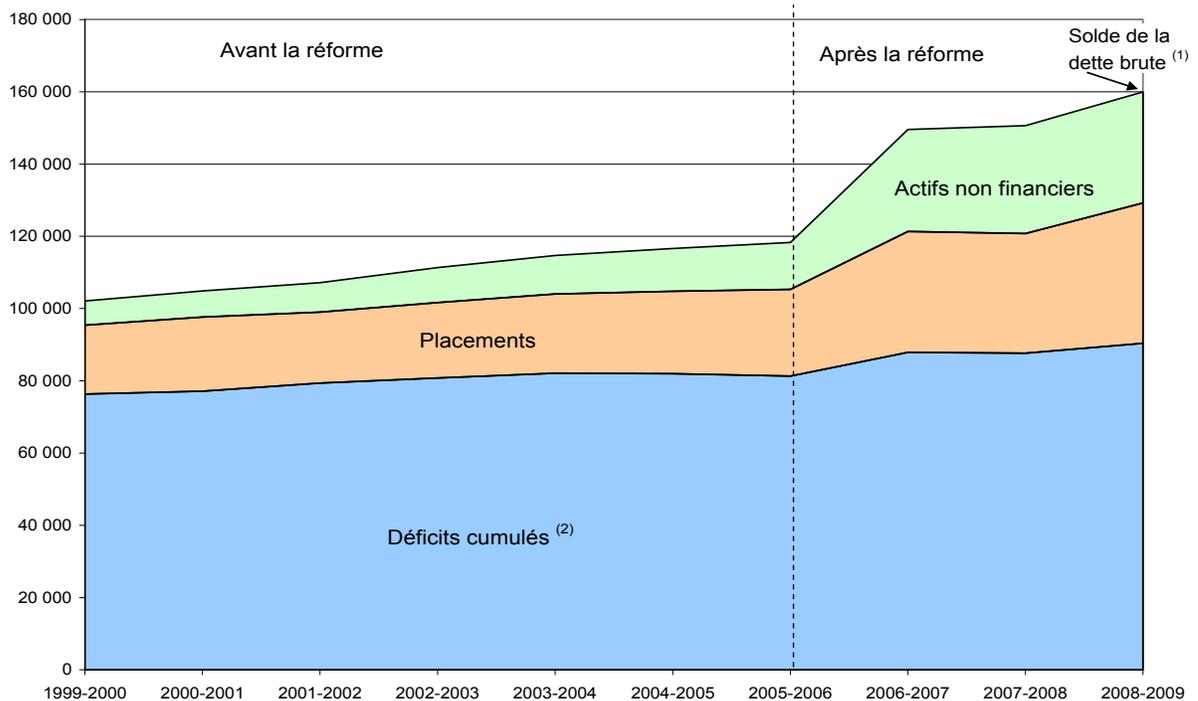
Les réseaux complexes représentent 57 % de la valeur comptable nette totale des immobilisations au 31 mars 2009. Ils sont composés majoritairement des investissements nets dans les infrastructures routières par le Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier. La hausse de plus en plus importante de leur valeur reflète bien la volonté du gouvernement d'améliorer les infrastructures du réseau routier et d'accélérer leur remise à niveau.

L'augmentation importante de la valeur nette des immobilisations en 2006-2007 provient essentiellement des organismes qui, à la suite de la réforme comptable, sont passés du statut d'entreprise du gouvernement à celui d'organisme non budgétaire consolidé ligne par ligne, principalement la Corporation d'hébergement du Québec et l'Immobilière SHQ. Cet ajout de 3,8 milliards de dollars à la valeur des immobilisations n'était donc pas de nature récurrente.

6. Analyse des principales tendances (suite)

Dettes brute

Évolution de la dette brute COMPOSANTES FINANCIÉES PAR LA DETTE BRUTE (en millions de dollars)



(1) Avant la réforme, le solde correspond à la dette totale.

(2) Inclut également les variations de la dette brute causées par tous les facteurs autres que les variations des actifs non financiers et des placements, soit principalement les variations des actifs financiers et des passifs reliés au fonctionnement.

La dette brute est constituée des dettes avant les gains (pertes) de change reportés et du passif au titre des régimes de retraite et des autres avantages sociaux futurs, desquels est soustrait le solde du Fonds des générations. Les avances du Fonds de financement aux entreprises du gouvernement et aux entités hors périmètre comptable sont exclues de ce calcul. Le niveau de la dette s'établissait à 102,1 milliards de dollars au 31 mars 2000 pour atteindre 159,5 milliards de dollars au 31 mars 2009.

Trois principales composantes sont financées par la dette brute dont la principale est celle afférente aux déficits cumulés. Il s'agit, pour l'essentiel, de l'accumulation au fil des ans des déficits d'opération.

6. Analyse des principales tendances (suite)

Dette brute (suite)

En importance relative, la seconde composante financée par la dette réfère aux placements. Ils incluent les placements temporaires, les participations dans les entreprises du gouvernement et les placements à long terme. Les participations dans les entreprises du gouvernement peuvent être faites au moyen d'une avance, d'une mise de fonds directe et également en laissant à l'entreprise une partie de ses bénéfices pour qu'elle finance ses propres investissements. Pour leur part, les placements à long terme sont composés d'actions, de mises de fonds, de prêts, d'avances, d'obligations et de billets d'entités à l'extérieur du périmètre comptable du gouvernement.

La dernière composante financée par la dette à long terme se rapporte à l'acquisition d'actifs non financiers, principalement, les immobilisations. Depuis la réforme comptable en 2006-2007, d'autres actifs non financiers se sont ajoutés tels l'investissement net dans les réseaux et, dans des proportions beaucoup moindres, les stocks et les frais payés d'avance. L'investissement net dans les réseaux représente essentiellement les prêts effectués aux établissements des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation pour qu'ils financent leurs immobilisations.

Il est intéressant de constater que c'est la portion de la dette liée aux déficits cumulés qui a le moins progressé au cours de ces dernières années. L'analyse de tendances démontre que les augmentations de dette découlent plutôt de l'acquisition d'immobilisations et de placements.

7. Résultat de l'analyse des indicateurs

L'analyse des indicateurs financiers vise principalement à fournir des précisions et des explications sur les informations contenues dans les états financiers, en mesurant l'état des finances du gouvernement du Québec, non seulement en fonction de sa situation financière et de l'évolution de sa situation financière, mais aussi en tenant compte de son environnement économique et financier global.

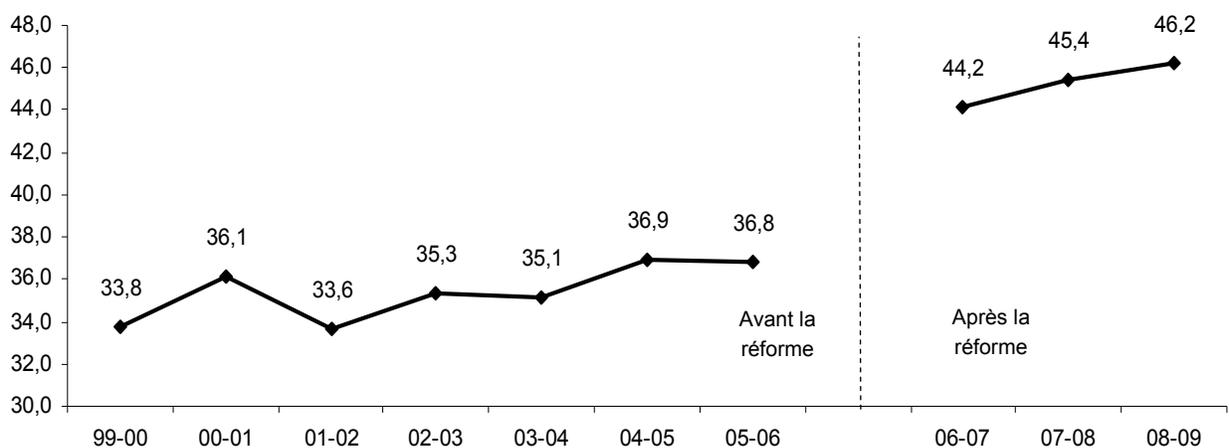
Aux fins de l'évaluation de l'état de ses finances, le gouvernement du Québec présente 11 indicateurs. Ces indicateurs sont inspirés de ceux que le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) publie dans un énoncé de pratiques recommandées.

Indicateur 1 : Les actifs (financiers et non financiers) au total des passifs

Cet indicateur illustre la mesure dans laquelle le gouvernement a financé ses opérations courantes par des emprunts. Un ratio supérieur à 100 % indique que l'on a accumulé dans le passé un excédent et que la valeur de ses actifs financiers et non financiers est plus élevée que celle de ses passifs. Un ratio inférieur à 100 % indique que l'on a accumulé dans le passé un déficit et que la valeur de ses actifs financiers et non financiers est moins élevée que celle de ses passifs. Un ratio à la hausse illustre une tendance favorable.

ACTIFS FINANCIERS ET NON FINANCIERS

(en pourcentage du total des passifs)



Le rapport des actifs financiers et non financiers sur le total des passifs se situait à 33,8 % en 1999-2000. Après la réforme comptable, il se situait à 46,2 % au 31 mars 2009. Compte tenu des déficits cumulés, la valeur des actifs demeure moins élevée que celle des passifs. Toutefois, une amélioration constante du ratio est observée et démontre que les actifs tendent de plus en plus à augmenter au même rythme que les passifs. D'ailleurs, depuis les trois dernières années, les emprunts ont servi principalement à financer les acquisitions d'actifs.

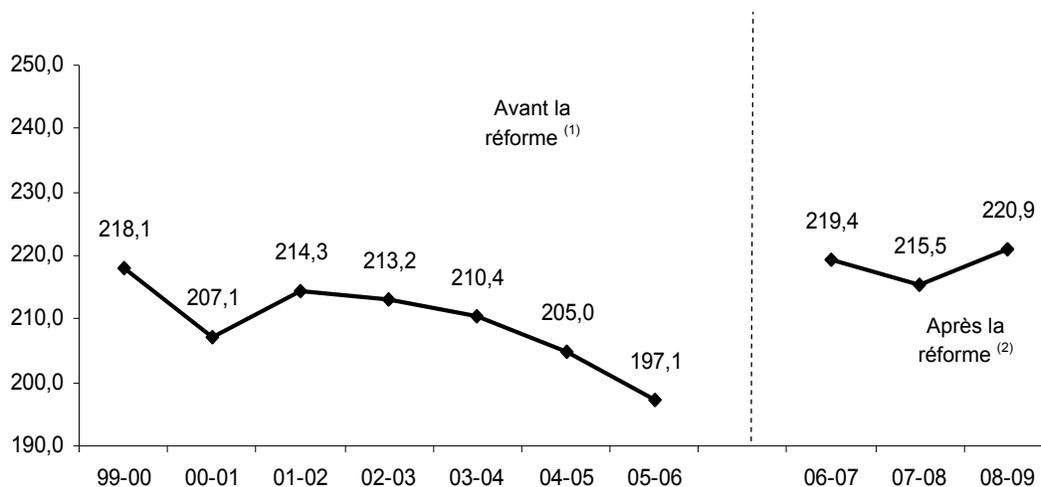
7. Résultat de l'analyse des indicateurs (suite)

Indicateur 2 : La dette brute aux revenus totaux

Cet indicateur compare la dette brute avec les revenus du gouvernement. Un ratio qui diminue indique une diminution de l'importance relative de la dette brute.

DETTE BRUTE

(en pourcentage des revenus totaux)



(1) Le pourcentage est calculé avec la dette totale.

(2) La dette brute est réduite des emprunts par anticipation.

Ce ratio s'est amélioré de façon importante au cours des années 1999-2000 à 2005-2006, passant de 218,1 % à 197,1 %. Avec la réforme comptable de 2006-2007, le ratio a subi une hausse en raison de l'ajout de la dette pour financer les établissements des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation à la suite de leur intégration au périmètre comptable du gouvernement. Le ratio se situe à 220,9 % en 2008-2009. L'accroissement du ratio en 2008-2009 s'explique principalement par l'augmentation de la dette brute puisque les revenus totaux sont demeurés sensiblement au même niveau que l'exercice précédent.

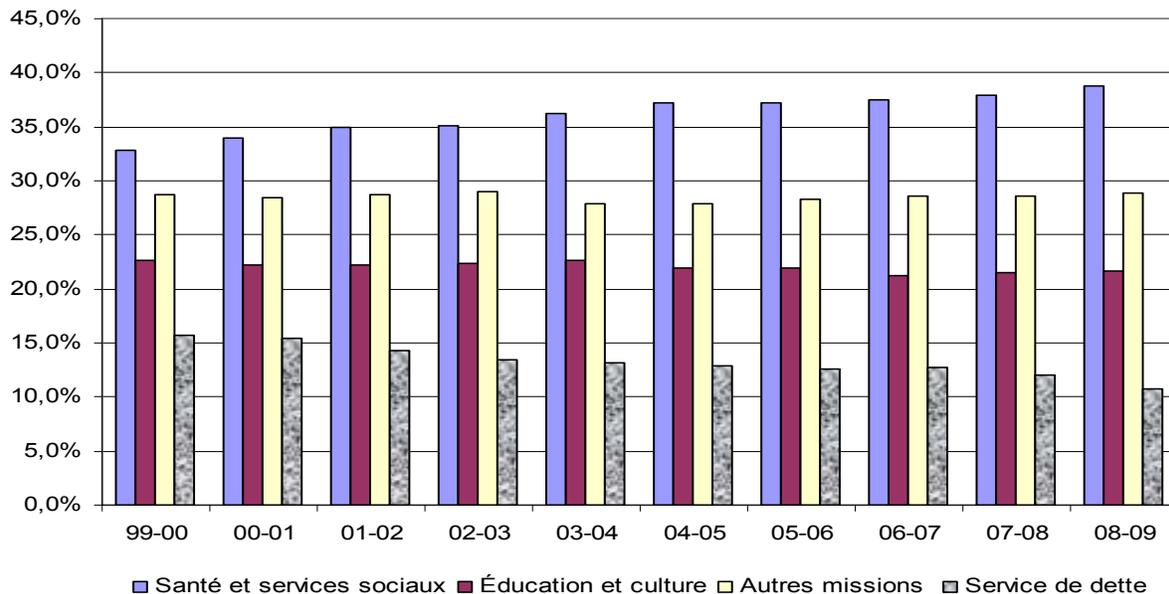
7. Résultat de l'analyse des indicateurs (suite)

Indicateur 3 : Les dépenses par mission aux dépenses totales

Cet indicateur permet d'illustrer la tendance des dépenses du gouvernement pour une mission particulière au fil du temps. Pour assurer la pérennité de tous les programmes, la croissance des dépenses d'une mission ne doit pas être trop supérieure à celle des dépenses totales.

Dépenses par mission

(en pourcentage des dépenses totales)



Au cours de la période de 1999-2000 à 2008-2009, en connaissant une progression annuelle moyenne de 6,3 % comparativement à 4,5 % pour le total des dépenses consolidées, la part que représentent les charges de la mission « Santé et services sociaux » sur l'ensemble des dépenses est passée de 32,9 % à 38,3 %. L'indicateur reflète la place de plus en plus importante que prennent les dépenses de cette mission et la volonté du gouvernement québécois de la maintenir parmi ses principales priorités. Il démontre également sa préoccupation face aux défis de plus en plus importants que représentent le vieillissement de la population et la prévalence de certaines problématiques sociales.

À l'opposé, la part des dépenses totales consacrée au « service de dette » diminue d'année en année. En effet, cette proportion est passée de 15,7 % au 31 mars 2000 à 11,6 % à la fin de l'exercice 2008-2009. La progression annuelle moyenne du service de la dette durant cette période n'a été que de 1,1 %. Cela s'explique par des variations favorables des taux d'intérêt et de la valeur du dollar canadien, mais aussi par le contrôle exercé par le gouvernement sur la croissance de sa dette au cours des dernières années. La part des revenus disponibles pour les dépenses des missions autres que le « service de dette » va donc toujours en augmentant.

7. Résultat de l'analyse des indicateurs (suite)

Indicateur 3 : Les dépenses par mission aux dépenses totales (suite)

L'indicateur démontre que la portion des dépenses consacrées à la mission « Éducation et culture » et aux « autres missions » est demeurée relativement stable.

En bref pour ces dernières années, la part moins grande des revenus dévolue au « service de dette » a permis d'investir davantage dans la mission « Santé et services sociaux ».

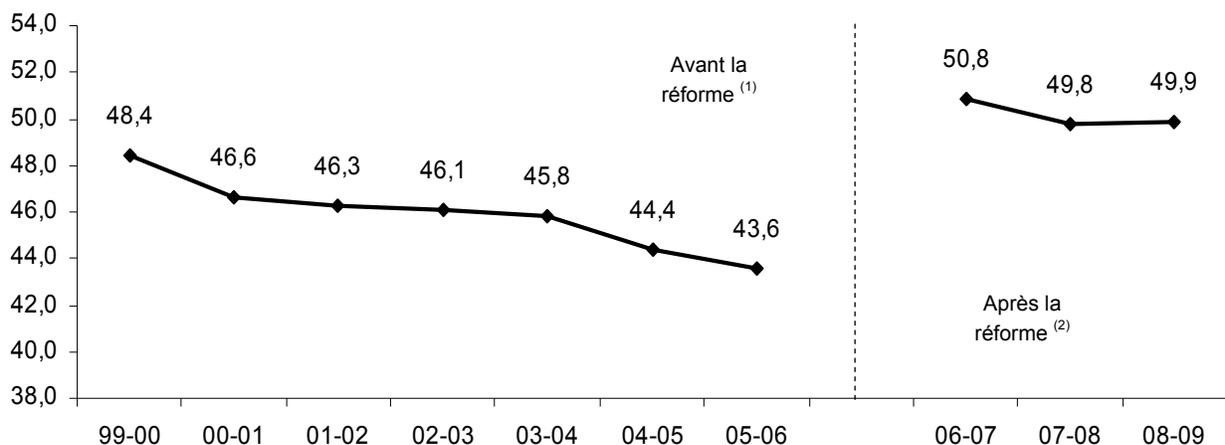
7. Résultat de l'analyse des indicateurs (suite)

Indicateur 4 : La dette brute au PIB

Cet indicateur fait ressortir le lien entre la dette brute du gouvernement et la taille de l'économie (PIB) qui représente la source des revenus que le gouvernement prélève pour financer ses activités, y compris le paiement du service de la dette. Si le ratio diminue, cela signifie une diminution de l'importance relative de la dette brute.

DETTE BRUTE

(en pourcentage du PIB)



(1) Le pourcentage est calculé avec la dette totale.

(2) La dette brute est réduite des emprunts par anticipation.

Ce ratio s'est amélioré de façon importante au cours des années 2000 à 2006, passant de 48,4 % à 43,6 % au 31 mars 2006. Avec la réforme comptable de 2006-2007, le ratio a subi une hausse, notamment consécutive à l'ajout de la dette pour financer les établissements des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation à la suite de leur intégration au périmètre comptable du gouvernement. Toutefois, il est immédiatement revenu à la baisse dans l'exercice suivant. Pour l'exercice 2008-2009, le ratio a légèrement augmenté en raison principalement de l'augmentation de la dette brute.

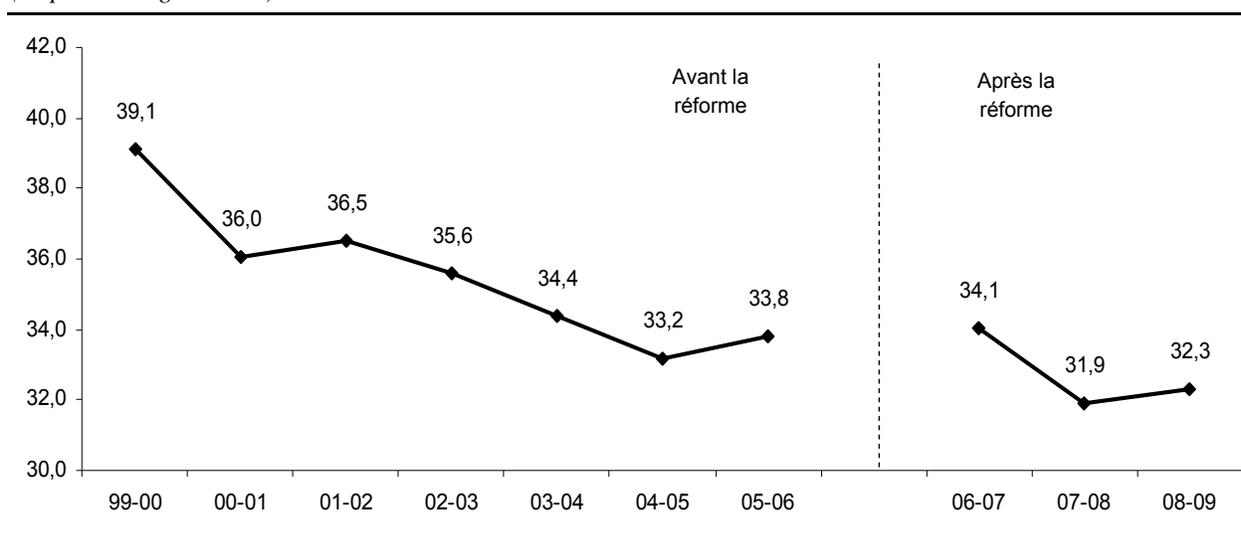
7. Résultat de l'analyse des indicateurs (suite)

Indicateur 5 : La dette représentant les déficits cumulés au PIB

Cet indicateur représente la mesure dans laquelle les revenus annuels ont été insuffisants pour couvrir les coûts annuels de prestation de services. Il illustre le degré d'endettement lié à l'accumulation des déficits d'opérations courantes survenus au cours des exercices financiers passés. Une dette représentant les déficits cumulés qui augmente à un rythme inférieur à la croissance de l'économie dans laquelle le gouvernement exerce ses activités représente un élément favorable.

DETTE REPRÉSENTANT LES DÉFICITS CUMULÉS ^{(1) (2)}

(en pourcentage du PIB)



(1) Avant la prise en compte de la réserve de stabilisation.

(2) Depuis 2006-2007, après la prise en compte des revenus du Fonds des générations.

Depuis 1999, l'indicateur de la dette représentant les déficits cumulés au PIB est en constante amélioration, passant de 39,1 % au 31 mars 2000 à 33,8 % au 31 mars 2006. Il se situe à un niveau de 32,3 % au 31 mars 2009. Cette diminution du ratio découle du respect de l'équilibre budgétaire dans un contexte de croissance économique soutenue au cours de cette période.

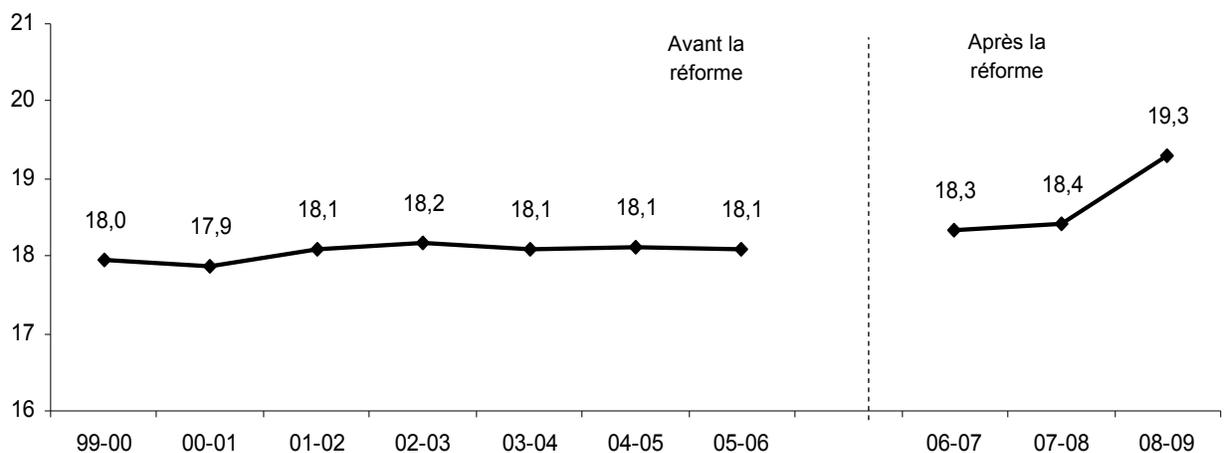
7. Résultat de l'analyse des indicateurs (suite)

Indicateur 6 : Les dépenses de programmes du Fonds consolidé du revenu au PIB

Cet indicateur permet de comparer le taux de croissance des dépenses du gouvernement au fil du temps à celui de l'économie. Une baisse pour cet indicateur signifie que les dépenses augmentent moins rapidement que la croissance de l'économie. Cet indicateur permet donc d'apprécier l'importance relative du coût des services publics dans l'économie.

DÉPENSES DE PROGRAMMES DU FONDS CONSOLIDÉ DU REVENU

(en pourcentage du PIB)



Les dépenses de programmes en pourcentage du PIB sont demeurées relativement stables au cours des neuf années précédentes passant de 18,0 % en 1999-2000 à 18,4 % en 2007-2008, ce qui représente un taux moyen de 18,1%. En 2008-2009, le taux a toutefois atteint 19,3 %, en raison du relèvement des dépenses de programmes et de la faible croissance du PIB.

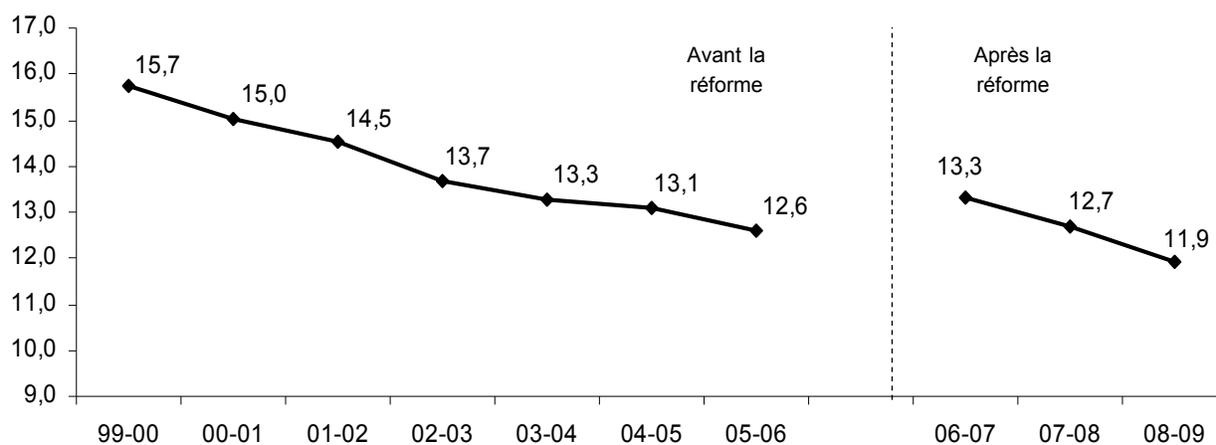
7. Résultat de l'analyse des indicateurs (suite)

Indicateur 7 : Le service de la dette aux revenus totaux

Cet indicateur illustre la mesure dans laquelle le service de la dette représente un fardeau pour les finances publiques. Moins la part des revenus dévolue au paiement des intérêts sur les emprunts passés est grande, plus il en reste pour les dépenses de programmes.

SERVICE DE LA DETTE

(en pourcentage des revenus totaux)



De 1999-2000 à 2005-2006, l'indicateur du service de la dette au total des revenus a fortement diminué, passant de 15,7 % à 12,6 %. Depuis la réforme comptable, cet indicateur continue à diminuer pour se situer à 11,9 % en 2008-2009. La part des revenus disponibles pour les dépenses de programmes va donc en augmentant.

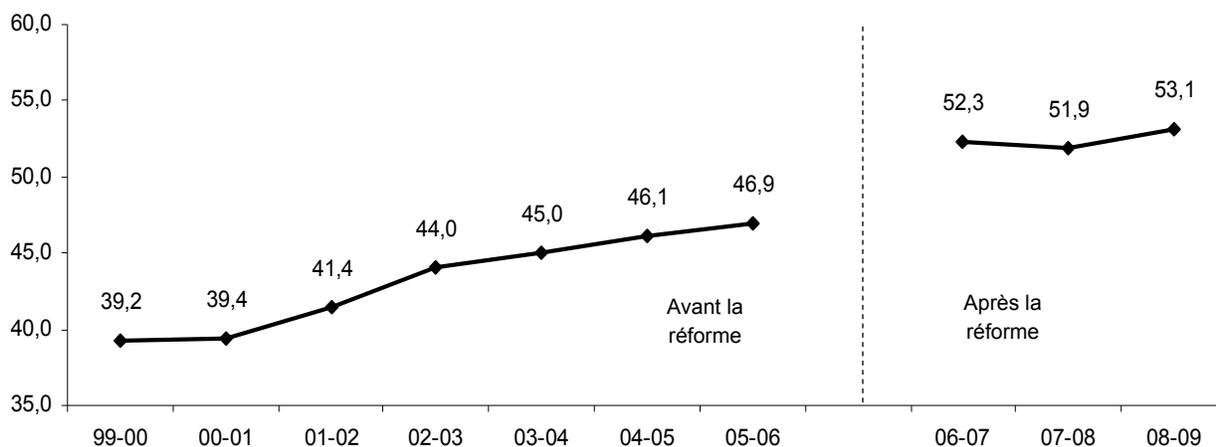
7. Résultat de l'analyse des indicateurs (suite)

Indicateur 8 : La valeur comptable nette des immobilisations au coût des immobilisations

Cet indicateur renseigne sur la mesure dans laquelle la durée de vie utile estimative restante des immobilisations corporelles permettra au gouvernement de fournir ses produits et services dans l'avenir.

VALEUR COMPTABLE NETTE DES IMMOBILISATIONS

(en pourcentage du coût des immobilisations)



L'indicateur de la valeur comptable nette au coût des immobilisations a augmenté de façon importante au cours des 10 dernières années, passant de 39,2 % au 31 mars 2000 à 53,1 % au 31 mars 2009. Bien que constante pendant cette période, cette amélioration de taux est davantage marquée pour les trois dernières années. Cela démontre que les investissements annuels en immobilisations sont plus importants que la dépréciation de celles-ci. La durée de vie utile restante des immobilisations est ainsi meilleure aujourd'hui qu'elle ne l'était il y a plusieurs années, ce qui facilite la prestation de services pour le gouvernement.

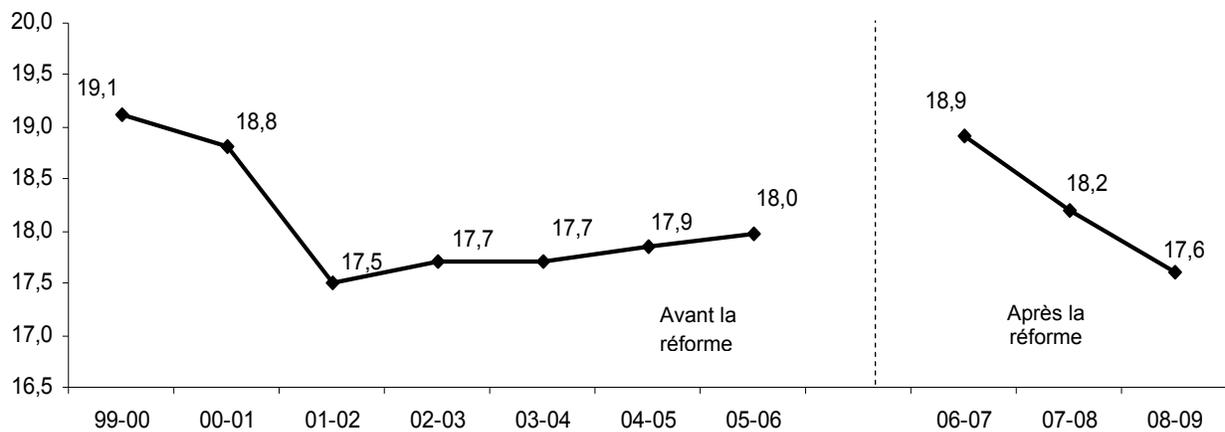
7. Résultat de l'analyse des indicateurs (suite)

Indicateur 9 : Les revenus autonomes au PIB

Cet indicateur montre la part des revenus générés par l'économie ou la part de la richesse collective que le gouvernement prélève à ses propres fins, sous forme d'impôts, de taxes, de droits d'utilisation et d'autres revenus provenant notamment de ses entreprises. Les revenus autonomes du gouvernement incluent en fait tous ses revenus, à l'exception des transferts reçus du gouvernement fédéral. Avec le temps, la diminution de ce ratio tend à indiquer une situation favorable.

REVENUS AUTONOMES

(en pourcentage du PIB)



De 1999-2000 à 2001-2002, on constate une diminution régulière de ce ratio, passant de 19,1 % du PIB en 1999-2000 à 17,5 % en 2001-2002. Il est ensuite demeuré relativement stable jusqu'en 2005-2006. L'augmentation du ratio à 18,9 % en 2006-2007 résulte en bonne partie des bénéfices additionnels d'Hydro-Québec découlant de la vente de participations détenues dans des entreprises. Au cours des deux dernières années le ratio a diminué pour atteindre un niveau similaire à celui des années 2001-2002 à 2005-2006, procurant ainsi davantage de marge de manoeuvre au gouvernement.

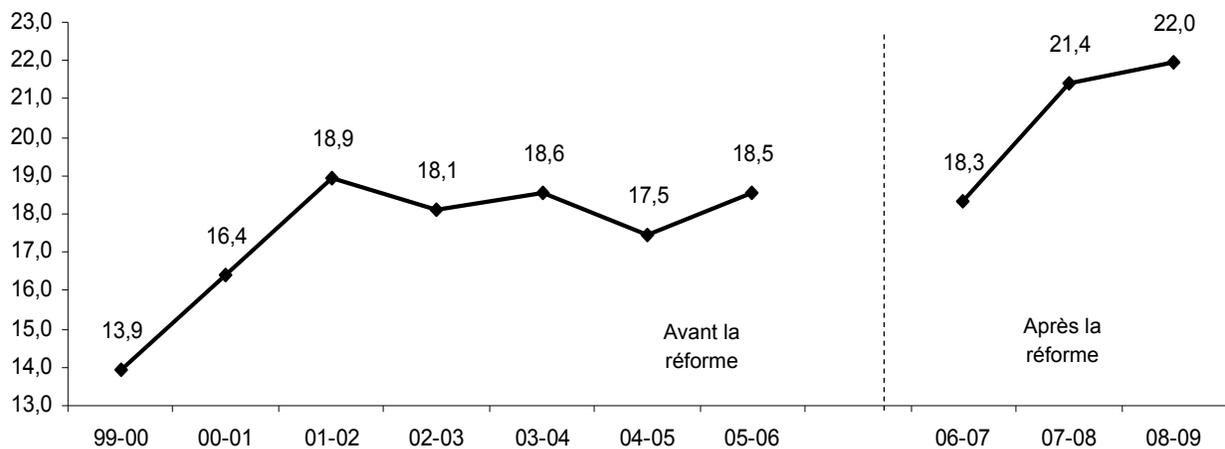
7. Résultat de l'analyse des indicateurs (suite)

Indicateur 10 : Les transferts du gouvernement fédéral aux revenus totaux

Les transferts reçus du gouvernement fédéral sont constitués des paiements de péréquation, des paiements provenant des transferts pour la santé et de ceux pour l'éducation postsecondaire et les autres programmes sociaux, ainsi que des montants transférés par le gouvernement fédéral dans le cadre de diverses ententes à frais partagés. Cet indicateur sert à mesurer la part des revenus du gouvernement du Québec qui provient du gouvernement fédéral.

TRANSFERTS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

(en pourcentage des revenus totaux)



En 1999-2000, la part des transferts fédéraux dans les revenus totaux s'est établie à 13,9 %, soit un creux historique par rapport à près de 29 % en 1983-1984. Pour les années 2000-2001 et 2001-2002, la part des transferts fédéraux s'est accrue de façon significative pour atteindre 18,9 %. Elle est demeurée relativement stable jusqu'en 2006-2007. En 2007-2008, la part des transferts fédéraux dans les revenus totaux a augmenté à 21,4 % en raison notamment d'une réforme en profondeur du programme de péréquation. En 2008-2009, cette part s'est légèrement accrue et s'élève à 22,0 %.

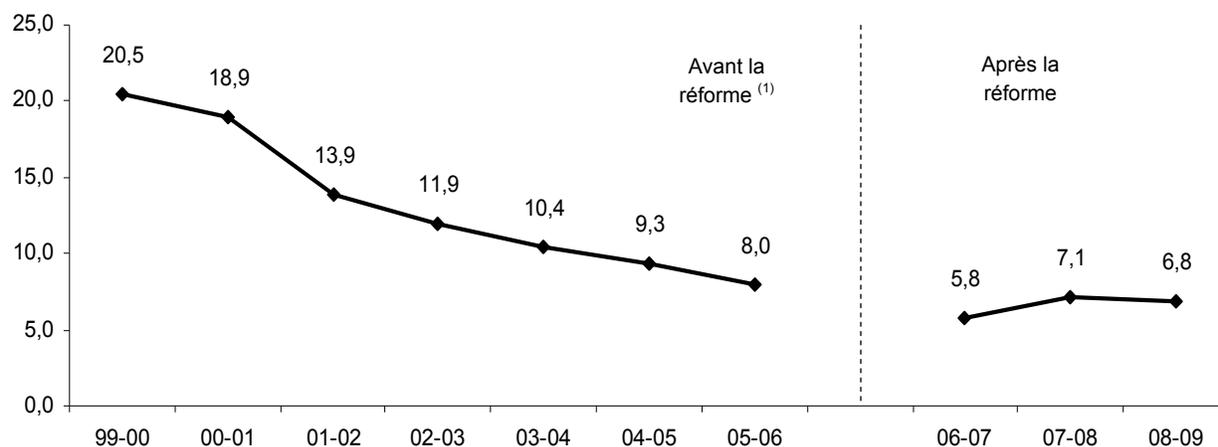
7. Résultat de l'analyse des indicateurs (suite)

Indicateur 11 : La dette en devises étrangères

Cet indicateur illustre la sensibilité de la dette et du service de la dette aux fluctuations des taux de change. Un indicateur à la baisse signifie que la sensibilité du service de la dette diminue.

DETTE EN DEVISES ÉTRANGÈRES

(en pourcentage de la dette brute)



(1) Avant la réforme comptable, les ratios sont calculés avec la dette totale augmentée des emprunts par anticipation.

Depuis 1999, la proportion de la dette libellée en devises étrangères a fortement diminué, passant de 20,5 % au 31 mars 2000 à 8,0 % au 31 mars 2006. Le ratio se situe à un niveau de 6,8 % au 31 mars 2009. Cette diminution, depuis les 10 dernières années, rend le service de la dette moins sensible aux fluctuations du dollar canadien par rapport à celles des autres devises.

Statistiques financières

ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS

(en millions de dollars)

Ces tableaux présentent les tendances observées au cours des 12 dernières années pour plusieurs postes des états financiers. Des notes explicatives permettent également d'identifier les modifications apportées aux états financiers antérieurs.

Historique des postes aux états financiers

Année financière	Revenus ⁽¹⁾	Dépenses ⁽¹⁾	(Déficit) ou surplus	Actifs financiers	Passifs	Dette nette ⁽²⁾	Actifs non financiers ⁽³⁾	Déficits cumulés ⁽⁴⁾
2008-2009	68 541	69 799	(1 258) ⁽⁵⁾	53 532	(182 325)	(128 793)	30 767	(98 026)
2007-2008	68 744	67 094	1 650 ⁽⁶⁾	49 016	(173 334)	(124 318)	30 147	(94 171)
2006-2007	65 361	63 368	1 993 ⁽⁷⁾	47 732	(169 923)	(122 191)	26 432	(95 759)
Avant la réforme de la comptabilité gouvernementale ⁽⁸⁾								
2005-2006	60 017	59 980	37	40 355	(145 038)	(104 683)	12 984	(91 699)
2004-2005	56 885	57 549	(664)	39 258	(138 300)	(99 042)	11 818	(87 224)
2003-2004	54 530	54 888	(358)	35 962	(132 987)	(97 025)	10 735	(86 290)
2002-2003	52 225	52 919	(694)	37 071	(132 528)	(95 457)	9 716	(85 741)
2001-2002	50 011	50 939	(928) ⁽⁹⁾	34 332	(126 593)	(92 261)	8 161	(84 100)
2000-2001	50 628	49 251	1 377 ⁽⁹⁾	38 620	(126 828)	(88 208)	7 166	(81 042)
1999-2000	46 844	46 814	30	35 284	(124 170)	(88 886)	6 693	(82 193)
1998-1999	46 034	45 908	126	34 898	(123 359)	(88 461)	6 233	(82 228)
1997-1998	41 548	43 740	(2 192)	27 016	(115 420)	(88 404)	5 980	(82 424)

Notes explicatives

(M\$: millions de dollars)

- (1) Certains chiffres ont été reclassés pour rendre leur présentation conforme à celle adoptée en 2008-2009.
- (2) La dette nette représente le passif moins les actifs financiers présentés dans l'état consolidé de la situation financière.
- (3) Voir les détails de la variation annuelle dans le tableau A.1 (p. 59).
- (4) Voir les explications de la variation des déficits cumulés due à des facteurs autres que le surplus (déficit) de l'exercice dans le tableau A.2 (pp. 60-61).
- (5) Ne tient pas compte de l'affectation de 587 M\$ au Fonds des générations et de l'utilisation de la réserve de stabilisation pour 1 845 M\$.
- (6) Ne tient pas compte de l'affectation de 449 M\$ au Fonds des générations et de 1 201 M\$ à la réserve budgétaire.
- (7) Ne tient pas compte de l'affectation de 584 M\$ au Fonds des générations et de 1 300 M\$ à la réserve budgétaire.
- (8) La comparaison des données des années 2006-2007 et subséquentes à celles des années précédentes doit être faite avec discernement, dû aux impacts de la réforme comptable de décembre 2007.
- (9) Ne tient pas compte de la réserve budgétaire de (950 M\$).

Statistiques financières (suite)

Tableau A.1 - Détails de la variation annuelle des actifs non financiers

Année financière	Variation courante de l'exercice			Redressements du solde des actifs non financiers			Total de la variation de l'exercice
	Valeur nette comptable des immobilisations	Stocks et frais payés d'avance	Investissement net dans les réseaux	Valeur nette comptable des immobilisations	Stocks et frais payés d'avance	Investissement net dans les réseaux	
2008-2009	2 297	46	622	(290) ^(a)		(2 055) ^(b)	620
2007-2008	1 457	30	487	1 639 ^(c)		102 ^(c)	3 715
2006-2007	1 219	10	1 002	2 184 ^(d)	152 ^(e)	8 881 ^(f)	13 448
2005-2006	1 166						1 166
2004-2005	1 083						1 083
2003-2004	1 019						1 019
2002-2003	1 482			73 ^(g)			1 555
2001-2002	995						995
2000-2001	473						473
1999-2000	359			101 ^(h)			460
1998-1999	217			36 ⁽ⁱ⁾			253
1997-1998	199			5 781 ^(j)			5 980

(a) Harmonisation des conventions comptables d'Immobilier SHQ avec celles du gouvernement concernant la constatation aux résultats du coût de ses immobilisations dorénavant effectuée sur la base de la méthode de l'amortissement linéaire, alors qu'auparavant elle se faisait sur la base de la méthode de l'amortissement à intérêts composés.

(b) Harmonisation des conventions comptables utilisées par les organismes du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que les commissions scolaires avec celles du gouvernement, notamment la mise en application d'une politique de capitalisation et d'amortissement des immobilisations et l'adoption de la comptabilité d'exercice pour l'ensemble de leurs revenus et de leurs dépenses.

(c) Changement de statut d'Immobilier SHQ maintenant consolidé ligne par ligne auparavant considéré comme une entreprise du gouvernement.

(d) 2 240 M\$ découlant principalement du changement de statut de certains organismes maintenant consolidés ligne par ligne auparavant considérés comme des entreprises du gouvernement et (56 M\$) en récupération d'amortissement à l'Agence métropolitaine de transport.

(e) Changement de convention comptable concernant leur comptabilisation.

(f) Inclusion dans le périmètre comptable de la très grande majorité des organismes des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation.

(g) 57 M\$ pour la capitalisation des coûts d'amélioration des locaux à la Société Immobilière du Québec et 16 M\$ pour le changement de statut d'une entreprise du gouvernement.

(h) Réévaluation d'immobilisations à la suite de la réforme comptable de 1997-1998.

(i) Capitalisation des frais relatifs au plan cadastral.

(j) Inscription du solde d'ouverture des immobilisations lors de la réforme comptable de 1997-1998.

Statistiques financières (suite)

Tableau A.2 – Autres facteurs affectant le solde des déficits cumulés

Année financière	Résultats étendus des entreprises et autres ⁽¹⁾	Redressements des déficits cumulés		Total des autres facteurs	Détails des redressements
		Entreprises du gouvernement	Ministères et organismes		
2008-2009	111		(2 708)	(2 597)	Ministères et organismes : (2 055 M\$) pour l'harmonisation des conventions comptables des organismes des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation avec celles du gouvernement; (290 M\$) pour une harmonisation des conventions comptables d'immobilière SHQ avec celles du gouvernement concernant la constatation aux résultats du coût de ses immobilisations; (193 M\$) pour le changement de la période d'amortissement des gains et pertes actuariels de certains régimes de retraite et (170 M\$) pour les obligations découlant de la réhabilitation des terrains contaminés comptabilisés à titre de passif environnemental.
2007-2008	303	(20)	(345)	(62)	Entreprises du gouvernement : (28 M\$) pour la modification de la convention comptable concernant la comptabilisation des instruments financiers; 8 M\$ pour une modification concernant les avantages sociaux futurs. Ministères et organismes : (345 M\$) pour les obligations découlant de la réhabilitation des terrains contaminés comptabilisés à titre de passif environnemental.
2006-2007	11	830	(6 894)	(6 053)	Entreprises du gouvernement : Modification de la convention comptable concernant la comptabilisation des instruments financiers. Ministères et organismes : (6 426 M\$) pour la réforme comptable, soit (3 220 M\$) pour l'inclusion dans le périmètre comptable de la très grande majorité des organismes des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation; (1 904 M\$) pour la comptabilisation de revenus de l'impôt sur le revenu et les biens, des taxes à la consommation et de droits et permis selon la méthode de la comptabilité d'exercice; (484 M\$) pour la réévaluation du moment de la constatation des dépenses de transfert; (335 M\$) pour la constatation de la portion subventions découlant des conditions avantageuses importantes accordées sur des placements et des prêts consentis; (125 M\$) pour la modification des conventions concernant la comptabilisation du Fonds d'amortissement des régimes de retraite; (708 M\$) pour l'application des normes concernant les instruments financiers; 152 M\$ pour le changement de convention comptable concernant la comptabilisation des stocks et des frais payés d'avance; 198 M\$ pour les autres éléments de la réforme et (468 M\$) pour la modification de la convention comptable concernant les obligations découlant de la réhabilitation des terrains contaminés comptabilisés à titre de passif environnemental.
2005-2006	24	(25)	(4 511)	(4 512)	Entreprises du gouvernement : (25 M\$) pour divers éléments. Ministères et organismes : (3 384 M\$) pour la modification de la convention comptable concernant les revenus de transferts du gouvernement fédéral; (270 M\$) pour la modification d'application de la convention comptable concernant la provision pour pertes sur les interventions financières garanties; (264 M\$) pour les nouvelles évaluations actuarielles des régimes de retraite; (552 M\$) pour la modification concernant la comptabilisation des revenus de droits d'immatriculation et (41 M\$) pour l'harmonisation des conventions comptables d'organismes consolidés.
2004-2005	3		(273)	(270)	Ministères et organismes : (126 M\$) pour la réévaluation des subventions aux commissions scolaires et (147 M\$) pour la correction apportée à la provision pour créances douteuses.
2003-2004	(40)	(4)	(147)	(191)	Entreprises du gouvernement : (4 M\$) pour divers éléments. Ministères et organismes : (96 M\$) pour la modification d'application de la convention comptable sur les dettes et (51 M\$) pour la correction apportée aux débiteurs d'un organisme consolidé.
2002-2003	(122)	(419)	(406)	(947)	Entreprises du gouvernement : (363 M\$) touchant le mécanisme de plafonnement dans l'établissement des gains et pertes reportés sur l'hypothèse du taux de rendement réel à la Société d'assurance automobile du Québec et (56 M\$) pour d'autres éléments. Ministères et organismes : (215 M\$) pour la correction de l'erreur de l'Agence des douanes et du revenu du Canada; (177 M\$) pour l'inscription de la cotisation à titre d'employeur relativement aux obligations découlant des congés de maladie et vacances et (14 M\$) pour d'autres éléments.

Statistiques financières (suite)

Tableau A.2 – Autres facteurs affectant le solde des déficits cumulés (suite)

Année financière	Résultats étendus des entreprises et autres ⁽¹⁾	Redressements des déficits cumulés		Total des autres facteurs	Détails des redressements
		Entreprises du gouvernement	Ministères et organismes		
2001-2002	88	(2 218)		(2 130)	Entreprises du gouvernement : (1 306 M\$) pour la conversion des devises étrangères et (912 M\$) pour l'introduction d'une provision pour fluctuation du taux de rendement réel.
2000-2001	—	(173)	(53)	(226)	Entreprises du gouvernement : (235 M\$) à la suite de l'adoption des principes comptables généralement reconnus et 62 M\$ pour la modification des conventions comptables relativement à certaines provisions et au passif actuariel. Ministères et organismes : (12 M\$) pour les congés de maladie et vacances et (41 M\$) pour le changement de convention concernant la comptabilisation de certaines dépenses pour l'amélioration et la réparation d'immeubles.
1999-2000	26		(21)	5	Ministères et organismes : 101 M\$ pour la réévaluation d'immobilisations à la suite de la réforme comptable de 1997-1998 et (122 M\$) pour d'autres éléments.
1998-1999	7		63	70	Ministères et organismes : 27 M\$ pour la modification comptable concernant la comptabilisation des contrats de change à terme et 36 M\$ pour la capitalisation des frais relatifs au plan cadastral.
1997-1998	24		(15 421)	(15 397)	Ministères et organismes : (13 173 M\$) pour la comptabilisation des obligations non inscrites envers les régimes de retraite; (6 693 M\$) pour la consolidation des fonds spéciaux, organismes et entreprises du gouvernement; (731 M\$) pour la modification de la comptabilisation des emprunts; (461 M\$) pour la comptabilisation des mesures de restructuration du secteur public et 5 637 M\$ pour la comptabilisation des immobilisations.

(1) Depuis l'exercice 2006-2007, correspond aux résultats étendus des entreprises du gouvernement. Pour les années 2001-2002 à 2005-2006, correspondait à l'écart de conversion des devises étrangères et pour les années 1997-1998 à 1999-2000, correspondait à l'excédent de l'évaluation municipale des immobilisations de la Corporation d'hébergement du Québec.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Déclaration de responsabilité

Le gouvernement est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers consolidés préparés par le contrôleur des finances pour le ministre des Finances en conformité avec la *Loi sur l'administration financière* (L.R.Q., c. A-6.001, article 86). Ces états sont préparés selon les conventions comptables énumérées dans la note complémentaire 1. L'analyse des états financiers contenue dans le volume 1 a été préparée par le gouvernement du Québec.

Pour s'acquitter de ses responsabilités en matière de comptabilité et de présentation de l'information financière, le gouvernement maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne conçus pour fournir une certitude raisonnable que les opérations sont dûment autorisées par le Parlement, réalisées et comptabilisées adéquatement.

Le contrôleur des finances est responsable de la comptabilité gouvernementale et obtient des ministères, organismes, entreprises et fonds du gouvernement toute l'information nécessaire pour satisfaire aux exigences de la comptabilité.

Le gouvernement soumet ses états financiers consolidés, pour certification, au Vérificateur général qui expose, dans son rapport à l'Assemblée nationale, la nature et l'étendue de sa vérification ainsi que l'expression de son opinion.

Les états financiers faisant partie des Comptes publics sont déposés annuellement à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances.

Au nom du gouvernement du Québec,

Le sous-ministre des Finances,



Gilles Paquin

Le contrôleur des finances,



Carole Boisvert, FCA

Québec, le 12 octobre 2009

Rapport du Vérificateur général

À l'Assemblée nationale,

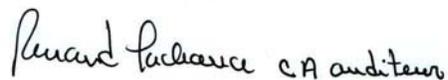
J'ai vérifié l'état consolidé de la situation financière du gouvernement du Québec au 31 mars 2009 ainsi que les états consolidés des résultats de fonctionnement, des déficits cumulés, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie de l'année financière terminée à cette date. La responsabilité de la préparation de ces états financiers incombe au ministre des Finances. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par le gouvernement, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du gouvernement du Québec au 31 mars 2009 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses déficits cumulés, de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'année financière terminée à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Par ailleurs, comme l'exige la *Loi sur le vérificateur général*, j'exprime l'opinion que ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du gouvernement du Québec au 31 mars 2009 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses déficits cumulés, de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'année financière terminée à cette date, selon les conventions comptables du gouvernement du Québec qui sont énoncées dans la note 1 afférente aux états financiers consolidés. De plus, conformément à cette loi, je déclare qu'à mon avis, à l'exception de l'application rétroactive des modifications aux conventions comptables expliquées dans la note 3, ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'année financière précédente.

Le vérificateur général du Québec,



Renaud Lachance, CA auditeur

Québec, le 12 octobre 2009

État consolidé des résultats de fonctionnement
ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 2009
(en millions de dollars)

Annexe	2009		2008
	Budget ⁽¹⁾	Résultats réels	Résultats réels
6 REVENUS			
Impôt sur le revenu et les biens (note 4)	28 996	28 376	29 425
Taxes à la consommation	13 666	13 595	13 146
Droits et permis (note 5)	1 476	1 714	1 652
Revenus divers	3 946 ⁽²⁾	4 175	4 314
10 Revenus provenant des entreprises du gouvernement	4 625	5 013	5 025
12 Revenus du Fonds des générations	742	587	449
Revenus autonomes	53 451	53 460	54 011
Transferts du gouvernement fédéral	15 538	15 081	14 733
Total des revenus	68 989	68 541	68 744
7 DÉPENSES			
Santé et services sociaux	26 221 ⁽²⁾	26 718	25 068
Éducation et culture	14 743 ⁽²⁾	14 686	14 105
Économie et environnement	8 947	8 525	8 138
Soutien aux personnes et aux familles	5 490	5 538	5 439
Gouverne et justice	5 479 ⁽³⁾	6 201	5 592
Sous-total	60 880	61 668	58 342
Service de la dette	8 737	8 131	8 752
Total des dépenses	69 617	69 799	67 094
SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL	(628)	(1 258)	1 650

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

(1) Sur la base des prévisions de revenus et de dépenses présentées au budget 2008-2009 du 13 mars 2008.

(2) Les revenus de placement prévus de 735 millions de dollars pour Financement-Québec et la Corporation d'hébergement du Québec, présentés à la rubrique « revenus divers » au budget, ont été reclassés en diminution des dépenses des missions « Santé et service sociaux » pour 394 millions de dollars et « Éducation et culture » pour 341 millions de dollars afin de rendre la présentation conforme à celle des résultats réels.

(3) Inclut une provision pour éventualités de 200 millions de dollars.

État consolidé des déficits cumulés
 ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 2009
 (en millions de dollars)

<u>Annexe</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u> redressé (note 3)
DÉFICITS CUMULÉS AU DÉBUT DÉJÀ ÉTABLIS	(94 171)	(96 124)
Modifications comptables (note 3)	(653)	(653)
Solde redressé	(94 824)	(96 777)
Modifications comptables au 1er avril 2008 (note 3)	(2 055)	
10 Quotes-parts dans les autres éléments du résultat étendu des entreprises du gouvernement	111	303
Surplus (déficit) annuel	(1 258)	1 650
DÉFICITS CUMULÉS À LA FIN	(98 026)	(94 824)

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé de la situation financière

AU 31 MARS 2009

(en millions de dollars)

<u>Annexe</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
		redressé (note 3)
ACTIFS FINANCIERS		
13	—	20
8	7 872	3 159
9	12 440	14 389
	11	9
10	25 867	24 608
11	5 063	5 384
12	1 952	1 233
	327	214
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	<u>53 532</u>	<u>49 016</u>
PASSIFS		
13	327	—
14	14 122	14 254
15	3 032	2 821
16	1 810	1 694
	1 673	1 903
	28 708	31 352
17	133 224	120 527
	(571)	1 146
	<u>132 653</u>	<u>121 673</u>
TOTAL DES PASSIFS	<u>182 325</u>	<u>173 697</u>
DETTE NETTE	(128 793)	(124 681)
ACTIFS NON FINANCIERS		
18	9 039	10 472
19	21 490	19 193
	169	125
	69	67
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	<u>30 767</u>	<u>29 857</u>
DÉFICITS CUMULÉS	<u>(98 026)</u>	<u>(94 824)</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

20 Obligations contractuelles (note 11)

21 Éventualités (note 12)

État consolidé de la variation de la dette nette
ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 2009
(en millions de dollars)

<u>Annexe</u>	2009		2008
	<u>Budget ⁽¹⁾</u>	<u>Résultats réels</u>	<u>Résultats réels redressé (note 3)</u>
DETTE NETTE AU DÉBUT DÉJÀ ÉTABLIE	(123 000)	(124 318)	(124 297)
Modifications comptables (note 3)			
Déficits cumulés		(653)	(653)
Immobilisations		290	290
Solde redressé	(123 000)	(124 681)	(124 660)
Modifications comptables au 1er avril 2008 (note 3)			
Déficits cumulés		(2 055)	
Investissement net dans les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation		2 055	
10 Quotes-parts dans les autres éléments du résultat étendu des entreprises du gouvernement		111	303
Surplus (déficit) annuel	(628)	(1 258)	1 650
Variation due aux stocks et aux frais payés d'avance		(46)	(30)
Variation de l'investissement net dans les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation	(1 030)	(622)	(487)
Variation due aux immobilisations			
19 Acquisitions	(3 388)	(3 836)	(2 937)
19 Amortissement	1 434	1 454	1 290
Dispositions et réductions de valeur		85	190
Total de la variation due aux immobilisations	(1 954)	(2 297)	(1 457)
Augmentation nette de la dette nette	(3 612)	(4 112)	(21)
DETTE NETTE À LA FIN	(126 612)	(128 793)	(124 681)

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

(1) Sur la base des prévisions de revenus et de dépenses présentées au budget 2008-2009 du 13 mars 2008.

État consolidé des flux de trésorerie
ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 2009
(en millions de dollars)

	2009		2008	
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT				
Surplus (déficit) annuel		(1 258)		1 650
Éléments n'affectant pas les liquidités				
Créances douteuses	822		679	
Provisions liées aux placements et garanties de prêts	420		357	
Stocks et frais payés d'avance	(46)		(30)	
Amortissement des immobilisations	1 454		1 290	
Amortissement des frais reportés liés aux dettes	96		92	
Amortissement du (gain) perte de change reporté	(8)		(272)	
Amortissement de l'escompte et de la prime	182	2 920	211	2 327
		<u>1 662</u>		<u>3 977</u>
Variation des actifs financiers et des passifs reliés au fonctionnement		<u>993</u>		<u>(1 250)</u>
		<u>2 655</u>		<u>2 727</u>
Activités liées aux régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs				
Charge (note 7)	2 071		2 049	
Intérêts (note 7)	4 383	6 454	4 398	6 447
		<u>6 454</u>		<u>6 447</u>
Prestations	(4 216)		(4 047)	
Cotisations des salariés et des employeurs autonomes	36	(4 180)	58	(3 989)
		<u>2 274</u>		<u>2 458</u>
Liquidités provenant des activités de fonctionnement		<u>4 929</u>		<u>5 185</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Variation des participations dans les entreprises du gouvernement				
Placements effectués	(564)		(82)	
Placements réalisés et autres	(4)			
Quotes-parts dans les résultats des entreprises inscrites aux revenus nets des dividendes déclarés	(580)	(1 148)	(807)	(889)
		<u>(1 148)</u>		<u>(889)</u>
Variation de l'investissement net dans les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation				
Déficit annuel des réseaux	(31)		442	
Prêts et avances aux réseaux effectués	(2 665)		(2 135)	
Prêts et avances aux réseaux réalisés	2 074	(622)	1 206	(487)
		<u>(622)</u>		<u>(487)</u>
Variation des placements à long terme				
Placements effectués	(1 263)		(2 190)	
Placements réalisés	1 325	62	421	(1 769)
		<u>62</u>		<u>(1 769)</u>
Liquidités utilisées pour les activités d'investissement		<u>(1 708)</u>		<u>(3 145)</u>

État consolidé des flux de trésorerie (suite)
ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 2009
(en millions de dollars)

	<u>2009</u>		<u>2008</u>	
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN				
IMMOBILISATIONS				
Acquisitions	(3 836)		(2 937)	
Dispositions	85	<u>(3 751)</u>	190	<u>(2 747)</u>
Liquidités utilisées pour les activités d'investissement en immobilisations		<u>(3 751)</u>		<u>(2 747)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Variation des dettes				
Emprunts effectués	17 351		9 995	
Emprunts remboursés	(6 545)	10 806	<u>(6 709)</u>	3 286
Activités liées aux régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs				
Variation des fonds reliés aux régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs				
Versements et prestations	(2 678)		(2 983)	
Réinvestissement des revenus de placement des fonds	(2 240)	(4 918)	<u>(1 912)</u>	(4 895)
Activités liées au Fonds des générations				
Variation du Fonds des générations		<u>(719)</u>		<u>(649)</u>
Liquidités provenant des (utilisées pour les) activités de financement		<u>5 169</u>		<u>(2 258)</u>
Augmentation (diminution) des liquidités au cours de l'exercice		4 639		(2 965)
LIQUIDITÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE		<u>3 531</u>		<u>6 496</u>
LIQUIDITÉS À LA FIN DE L'EXERCICE ⁽¹⁾		<u>8 170</u>		<u>3 531</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

(1) Les liquidités comprennent les espèces en banque (annexe 13) et les placements temporaires (annexe 8).

État consolidé des besoins financiers et des opérations de financement

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Liquidités provenant des activités de fonctionnement	4 929	5 185
Liquidités utilisées pour les activités d'investissement	(1 708)	(3 145)
Liquidités utilisées pour les activités d'investissement en immobilisations	(3 751)	(2 747)
BESOINS FINANCIERS NETS	<u>(530)</u>	<u>(707)</u>
Liquidités provenant des (utilisées pour les) activités de financement	5 169	(2 258)
Variation des liquidités au cours de l'exercice	(4 639)	2 965
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	<u>530</u>	<u>707</u>

Notes complémentaires aux états financiers

(en millions de dollars)

1. Principales conventions comptables

Le gouvernement du Québec rend compte de ses opérations financières selon les conventions ci-après énumérées. Les renseignements compris dans ses états financiers consolidés sont fondés, lorsque requis, sur les meilleurs jugements et estimations.

Périmètre comptable

Le périmètre comptable du gouvernement englobe les opérations financières de l'Assemblée nationale, des personnes désignées par cette dernière, des ministères ainsi que de tous les organismes, fonds et entreprises qui sont sous le contrôle du gouvernement. Le contrôle se définit comme le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives d'une entité de sorte que les activités de celle-ci procureront des avantages attendus au gouvernement ou l'exposeront à un risque de perte. L'ensemble des entités du périmètre comptable du gouvernement est énuméré aux annexes 1 à 4 des états financiers consolidés.

Les opérations fiduciaires exercées par les entités mentionnées à l'annexe 5 sont exclues du périmètre comptable du gouvernement.

Méthode de consolidation

Les comptes du Fonds consolidé du revenu et des autres entités comprises dans le périmètre comptable du gouvernement, exception faite des entreprises du gouvernement et des organismes des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation, sont consolidés ligne par ligne dans les états financiers. Ainsi, les comptes sont harmonisés selon les conventions comptables du gouvernement et combinés ligne par ligne; les opérations et les soldes interorganismes sont éliminés.

Les participations dans les entreprises du gouvernement sont comptabilisées selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation. Selon cette méthode, les participations sont enregistrées au coût, lequel est ajusté annuellement des quotes-parts du gouvernement dans les résultats de ces entreprises, avec contrepartie aux revenus, et dans les autres éléments de leur résultat étendu, avec contrepartie aux déficits cumulés. La valeur de la participation est réduite des dividendes déclarés et est ajustée de l'élimination des gains et pertes interorganismes non réalisés relatifs à des opérations sur des actifs demeurés dans le périmètre comptable du gouvernement. Cette méthode ne requiert aucune harmonisation des conventions comptables des entreprises avec celles du gouvernement. Une entreprise du gouvernement possède toutes les caractéristiques suivantes :

- a) elle constitue une entité juridique distincte ayant le pouvoir de passer des contrats en son propre nom et d'ester en justice;

1. Principales conventions comptables (suite) (en millions de dollars)

- b) elle est investie des pouvoirs financiers et administratifs nécessaires pour mener des activités commerciales;
- c) elle a pour principale activité la vente de biens ou la prestation de services à des particuliers ou à des organismes non compris dans le périmètre comptable du gouvernement;
- d) elle peut, dans le cours normal de ses affaires, poursuivre ses activités et faire face à ses dettes au moyen de revenus tirés de sources non comprises dans le périmètre comptable du gouvernement.

Les comptes des organismes des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation sont comptabilisés selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation. Cette consolidation se fait sur la base des états financiers des organismes, après ajustements pour éliminer les écarts importants entre leurs conventions comptables et celles du gouvernement, notamment en ce qui a trait aux immobilisations. Selon cette méthode, l'avoir net de ces organismes, représentant la somme de leurs actifs financiers et non financiers diminués de leurs passifs, est comptabilisé à titre de composante de l'investissement net dans les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation. Le surplus ou déficit annuel des organismes est comptabilisé aux dépenses de la mission concernée. Lorsque la fin d'année financière d'un organisme est différente de celle du gouvernement, ses résultats financiers sont ajustés seulement si les transactions financières réalisées durant la période de décalage affectent de manière significative la situation financière ou les résultats du gouvernement.

Revenus

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'année financière au cours de laquelle ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu. Les revenus non perçus à la fin de l'année financière et les remboursements qui ne sont pas encore émis sont comptabilisés sur la base d'estimations établies à partir des transactions qui seront réalisées dans les trois mois qui suivent la fin de l'année financière. Les revenus qu'il serait trop difficile de mesurer avant leur encaissement sont comptabilisés au moment de la réception des fonds. Les sommes reçues ou à recevoir concernant des revenus qui seront gagnés dans une année ultérieure sont reportées et présentées à titre de revenus reportés.

Plus spécifiquement :

- Les revenus provenant de l'impôt sur le revenu et les biens sont constatés lorsque le contribuable a gagné le revenu qui est assujéti à l'impôt.
- Les revenus provenant des taxes à la consommation sont constatés au moment de la vente des produits ou de la prestation des services, déduction faite des crédits de taxes.

1. Principales conventions comptables (suite) (en millions de dollars)

- Les revenus provenant de l'impôt des sociétés sont comptabilisés au moment de la réception des fonds car les sommes à recevoir ou à rembourser ne peuvent être estimées avec précision. En effet, les revenus imposables des sociétés sont très variables d'une année à l'autre et le délai de production des déclarations des sociétés ne permet pas d'obtenir l'information à temps pour établir les ajustements aux revenus à la date de clôture des états financiers du gouvernement. Un ajustement est fait pour tenir compte des avis de cotisation émis avant la fin de l'année financière.
- Les revenus fiscaux ne comprennent pas d'estimations pour des montants d'impôts ou de taxes non déclarés. Ces montants seront comptabilisés lors de l'émission de cotisations, à la suite de travaux de vérification.
- Les revenus de droits et permis sont constatés lorsqu'ils sont exigibles. Lorsque le revenu de droit ou de permis est remboursable sur demande et est lié à des biens et services clairement identifiables que le gouvernement doit rendre au titulaire du droit ou du permis, le revenu est reporté et constaté sur la période de référence de ce droit ou permis.
- Les transferts du gouvernement fédéral sont comptabilisés aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle surviennent les faits qui leur donnent lieu, dans la mesure où ils sont autorisés, les critères d'admissibilité sont rencontrés et une estimation raisonnable des montants en cause est possible.
- À l'égard des intérêts créditeurs, la comptabilisation cesse lorsque leur recouvrement ou celui du capital n'est pas raisonnablement certain.

Dépenses

Les dépenses comprennent le coût des biens consommés et des services obtenus au cours de l'année financière, incluant l'amortissement annuel du coût des immobilisations.

Les transferts, que ce soit des transferts de droit, des transferts relatifs à des programmes à frais partagés ou des subventions, sont comptabilisés dans l'année financière au cours de laquelle surviennent les faits qui leur donnent lieu, dans la mesure où les transferts ont été autorisés et lorsque les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité. Le facteur déterminant pour constater un transfert de droit est la satisfaction par le bénéficiaire des critères d'admissibilité prévus dans une loi ou un règlement, celui pour un transfert relatif à un programme à frais partagés est l'engagement par le bénéficiaire des coûts admissibles et celui pour une subvention est son autorisation par le gouvernement.

1. Principales conventions comptables (suite) (en millions de dollars)

La dépense d'intérêts du service de la dette résultant d'opérations conclues en devises étrangères est convertie en dollars canadiens au cours en vigueur au moment des opérations.

Actifs financiers

Les placements temporaires sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de marché. Les débiteurs sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation annuelle de cette provision est imputée aux dépenses.

Les participations dans les entreprises du gouvernement sont comptabilisées selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation.

Les placements à long terme sont comptabilisés au coût.

Pour les prêts et autres placements assortis de conditions avantageuses importantes, leur valeur nominale est actualisée au taux moyen des emprunts du gouvernement afin de déterminer la valeur de l'élément subvention, lequel est constaté à titre de dépense de transfert au moment où ces placements prennent effet. L'écart d'actualisation des prêts et autres placements est amorti sur leur durée, selon la méthode de l'intérêt réel, et est constaté à titre de revenu d'intérêts.

Les placements à long terme sont réduits au moyen de provisions pour moins-values. Une provision est comptabilisée pour les prêts et avances lorsque des faits ou des circonstances laissent présager une perte. Pour les autres placements à long terme, une provision est comptabilisée lorsqu'une baisse de valeur durable est constatée. La variation annuelle de ces provisions est imputée aux dépenses. Toute radiation de placement réduit le coût des placements ainsi que la provision pour moins-values relative à ce placement; le solde résiduel est comptabilisé aux dépenses. Le recouvrement subséquent est comptabilisé en réduction des dépenses.

Fonds des générations

Les dépôts à vue et à participation dans un fonds particulier à la Caisse de dépôt et placement du Québec sont comptabilisés au coût.

Au moment de la disposition des dépôts à participation, l'écart entre le montant encaissé et la valeur comptable de ces unités établie selon la méthode du coût moyen, est imputé aux résultats. Lorsque les dépôts à participation subissent une baisse de valeur durable, leur valeur comptable est réduite pour tenir

1. Principales conventions comptables (suite)

(en millions de dollars)

compte de cette moins-value. La réduction est prise en compte dans la détermination des résultats de l'exercice.

Les revenus et les dépenses du Fonds des générations sont comptabilisés selon les conventions comptables du gouvernement.

Passifs

Autres passifs

Provision pour pertes sur les interventions financières garanties

Les obligations découlant des emprunts et des autres interventions financières garantis par le gouvernement sont comptabilisées sur la base des pertes probables. La provision est établie sur le solde des interventions financières garanties diminué de la valeur de réalisation estimative des sûretés et des cautions obtenues. La variation annuelle de la provision est portée aux dépenses.

L'évaluation des pertes probables est établie en regroupant les interventions financières en différentes classes de risque et en appliquant à chaque classe un taux moyen de perte, basé sur l'expérience passée et la nature des interventions. Dans le cas des entreprises pour lesquelles les interventions financières garanties par le gouvernement affichent un solde cumulatif exceptionnellement élevé ou présentent des caractéristiques particulières, l'évaluation des pertes probables relatives à ces interventions est effectuée selon une analyse cas par cas, peu importe leur classe de risque. Les pertes probables sont révisées annuellement.

Passif environnemental

Les obligations découlant de la réhabilitation de terrains contaminés sous la responsabilité du gouvernement, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées à titre de passif environnemental dès que la contamination survient ou dès que le gouvernement en est informé. Le passif environnemental comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des terrains contaminés. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

En raison des difficultés inhérentes à l'évaluation d'un tel passif, les obligations du gouvernement, qui seront constatées jusqu'au 31 mars 2010 à l'égard de terrains contaminés existants au 31 mars 2006, seront imputées aux déficits cumulés.

1. Principales conventions comptables (suite) (en millions de dollars)

Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

Les régimes de retraite gouvernementaux sont des régimes à prestations déterminées. Dans le cadre de la préparation des états financiers du gouvernement, les obligations au titre des prestations constituées sont évaluées selon la méthode actuarielle de répartition des prestations au prorata des services, selon les hypothèses les plus probables déterminées par le gouvernement concernant notamment l'inflation, l'intérêt et les salaires des employés. La méthode utilisée est toutefois redressée pour tenir compte de la façon dont les prestations sont gagnées par les salariés.

Charge totale relative aux régimes

Le coût annuel des prestations constituées de tous les régimes, y compris le coût des modifications aux régimes ainsi que les amortissements des redressements relatifs aux estimations découlant des gains ou pertes actuariels, est porté aux dépenses avec contrepartie au compte « Régimes de retraite », soit le passif au titre des régimes. Les modifications des hypothèses actuarielles font partie des redressements relatifs aux estimations découlant des gains ou pertes actuariels.

Dans le cas du Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), du Régime de retraite des fonctionnaires (RRF), du Régime de retraite des enseignants (RRE), du Régime de retraite de certains enseignants (RRCE) et des transferts du RRE et du RRF au RREGOP, les redressements relatifs aux estimations découlant des gains et pertes actuariels sont amortis en ligne droite (méthode linéaire) sur une période correspondant à la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants à l'ensemble de ces régimes. Les redressements relatifs aux estimations découlant des gains et pertes actuariels des autres régimes de retraite sont toutefois amortis sur une période correspondant à la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants à chacun des régimes.

La charge totale relative aux régimes comprend également les frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations constituées avec contrepartie au passif du compte « Régimes de retraite ».

Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR) et autres actifs des régimes

En vertu de la *Loi sur l'administration financière* (L.R.Q., c. A-6.001), le ministre des Finances peut placer à long terme, par dépôt à la Caisse de dépôt et placement du Québec, toute partie du Fonds consolidé du revenu jusqu'à concurrence des sommes qui sont comptabilisées au passif au titre des régimes de retraite, pour former un fonds d'amortissement en vue de pourvoir au paiement d'une partie

1. Principales conventions comptables (suite) (en millions de dollars)

ou de l'ensemble des prestations de ces régimes de retraite. Les placements du fonds d'amortissement sont évalués à une valeur de marché redressée, où l'écart entre le rendement réel selon une valeur de marché et celui prévu est amorti sur cinq ans.

Le revenu annuel du fonds d'amortissement est obtenu en appliquant au solde du fonds le taux de rendement prévu aux évaluations actuarielles des régimes de retraite. Les redressements constatés annuellement, découlant de gains et pertes actuariels attribuables à l'utilisation du taux de rendement prévu, sont amortis linéairement sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants des régimes de retraite. L'amortissement de ces redressements est comptabilisé à titre de revenu de placement du fonds.

Les revenus de placement du FARR sont soustraits dans le calcul des frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations constituées.

Les autres actifs des régimes, ainsi que les revenus qui en découlent, sont comptabilisés sur la base des mêmes conventions comptables que le FARR, en effectuant les ajustements nécessaires à la période d'amortissement des redressements constatés annuellement afin de les amortir sur la même période que les redressements de l'obligation au titre des prestations constituées du régime de retraite concerné.

Autres avantages sociaux futurs

Les obligations à long terme découlant d'autres avantages sociaux accordés à des salariés sont évaluées à l'aide de méthodes actuarielles, selon les hypothèses les plus probables déterminées par le gouvernement. Les obligations et les dépenses correspondantes qui en résultent sont comptabilisées sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les salariés, c'est-à-dire soit en fonction des services rendus, soit en fonction de la survenance du fait donnant droit à cet avantage relié à l'emploi.

Le coût de ces avantages sociaux acquis au cours de l'année, le coût des modifications des dispositions de ces avantages sociaux, les amortissements des redressements relatifs aux estimations découlant des gains ou pertes actuariels et les frais d'intérêts sur ces obligations sont portés aux dépenses de l'année financière avec contrepartie au compte « Autres avantages sociaux futurs ».

Tout fonds ou caisse institué pour pourvoir au paiement d'obligations reliées à ces autres avantages sociaux futurs, et les revenus qui en découlent, sont comptabilisés sur la base des mêmes conventions comptables que le FARR, en y effectuant les ajustements nécessaires à la période d'amortissement des redressements constatés annuellement afin de les amortir sur une période appropriée à l'avantage social futur concerné.

1. Principales conventions comptables (suite) (en millions de dollars)

Dettes

Les emprunts sont comptabilisés au montant encaissé au moment de l'émission, ajusté de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance. Cet amortissement est calculé selon le taux effectif de chaque emprunt.

Les frais d'émission liés aux emprunts sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés aux dettes.

Les emprunts en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens selon les taux de change en vigueur au 31 mars.

Les gains ou les pertes de change résultant de la conversion des emprunts sont reportés et amortis sur la durée de vie restante de chaque emprunt selon la méthode linéaire.

Instruments financiers dérivés

Le gouvernement utilise des instruments financiers dérivés dans la gestion des risques de change et de taux d'intérêt relatifs aux dettes. Ces instruments financiers sont inscrits au coût.

Les instruments financiers dérivés utilisés pour gérer le risque de change associé au remboursement des intérêts et du principal des emprunts et à la gestion de la trésorerie qui en découle, comme les contrats d'échange de devises et les contrats de change à terme, sont convertis en dollars canadiens selon les taux de change en vigueur au 31 mars. Les composantes de ces instruments, soit les actifs et les passifs financiers, font l'objet d'une compensation entre elles et sont présentées dans les postes « Dettes ».

Les échanges d'intérêts qui découlent des contrats d'échange de taux d'intérêt utilisés pour modifier à long terme l'exposition au risque de taux d'intérêt sont rapprochés de la dépense d'intérêts des emprunts auxquels ils se rattachent.

Les gains ou pertes sur les instruments financiers dérivés sont reportés et amortis sur la durée de chaque contrat. Toutefois, les gains ou pertes sur les instruments financiers dérivés utilisés pour modifier le risque de taux d'intérêt sont amortis sur la durée du titre sous-jacent.

Fonds d'amortissement des dettes

Les titres détenus par le Fonds d'amortissement sont comptabilisés au montant payé au moment de l'achat, ajusté de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à recevoir à l'échéance. Cet amortissement est calculé selon le taux effectif de chaque titre.

1. Principales conventions comptables (suite)

(en millions de dollars)

Au moment de la disposition, l'écart entre la valeur comptable et le montant encaissé est imputé aux résultats.

Actifs non financiers

Les terres du domaine public et les ressources naturelles, comme les forêts, l'eau et les ressources minières, dont le gouvernement est titulaire du fait qu'elles ont été dévolues à l'État et non pas achetées, ne sont pas comptabilisées dans les états financiers consolidés du gouvernement. Les éléments incorporels ne constituent pas des actifs non financiers pour le gouvernement.

Immobilisations

Les immobilisations sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'année financière et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

Elles comprennent les terrains, les bâtiments, les aménagements (ex. : ceux des parcs et des bases de plein air), les réseaux complexes (ex. : les barrages, les canaux, les routes et les ponts), le matériel et l'équipement (ex. : les véhicules et les meubles), et le développement informatique.

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, selon une méthode logique et systématique, sur une période correspondant à leur durée de vie utile. Le coût comprend les frais financiers capitalisés pendant la période de construction, d'amélioration ou de développement. Le coût des immobilisations détenues en vertu d'un contrat de location-acquisition est égal à la valeur actualisée des paiements exigibles. Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Certaines immobilisations sont acquises en vertu d'ententes de partenariat public-privé. Ces ententes se veulent un contrat à long terme par lequel le gouvernement associe un ou des partenaires privés, avec ou sans financement de la part de ces derniers, à la conception, à la réalisation et à l'exploitation d'un bien public. L'immobilisation et la dette correspondante s'y rattachant sont comptabilisées à l'état de la situation financière lorsque les risques et les avantages associés à la propriété du bien public sont dévolus, selon les dispositions de l'entente, en grande partie au gouvernement.

Le coût d'une immobilisation acquise en vertu d'une telle entente correspond au moindre de la valeur actualisée des flux de trésorerie liés à cet actif et de sa juste valeur. Si les flux de trésorerie liés à l'actif ne peuvent être isolés de ceux liés à l'exploitation, son coût est établi sur la base de sa juste valeur. La juste valeur de l'immobilisation est estimée sur la base des spécifications de l'entente.

1. Principales conventions comptables (suite) (en millions de dollars)

Les œuvres d'art et les trésors historiques ne sont pas comptabilisés à titre d'immobilisations; leur coût est imputé aux dépenses de l'année financière au cours de laquelle ils sont acquis.

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec contrepartie aux revenus reportés, à l'exception des terrains où la contrepartie est constatée aux revenus dans l'année d'acquisition. Les contributions pour l'acquisition d'immobilisations, reçues d'organisations externes au périmètre comptable, sont comptabilisées aux revenus reportés, à l'exception de celles destinées à l'achat de terrains qui sont constatées aux revenus dans l'année d'acquisition. Les revenus reportés sont amortis aux revenus au même rythme que l'amortissement du coût des immobilisations correspondantes.

Investissement net dans les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation

L'investissement net dans les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation comprend l'avoir net des organismes de ces réseaux inclus dans le périmètre comptable, les avances qui leur sont accordées par le gouvernement et les fonds d'amortissement afférents à leurs emprunts pour le financement d'immobilisations. L'avoir net est comptabilisé selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation décrite à la section « méthode de consolidation » alors que les avances et les fonds d'amortissement sont comptabilisés selon la convention comptable sur les placements à long terme.

Stocks

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours de la ou des prochaines années financières. Ces stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Les stocks destinés à la vente sont présentés à titre d'actifs financiers.

Frais payés d'avance

Les frais payés d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'année financière pour des services dont le gouvernement bénéficiera au cours de la ou des prochaines années financières. Ces frais seront imputés aux dépenses au moment où le gouvernement bénéficiera des services acquis.

2. Incertitude relative à la mesure (en millions de dollars)

La préparation des états financiers demande au gouvernement de réaliser des estimations et de poser des hypothèses pour évaluer et inscrire certains éléments d'actif, de passif, de revenu et de dépense. Ces estimations reposent sur les données les plus fiables disponibles et les hypothèses les plus probables à ce moment et font appel aux meilleurs jugements du gouvernement. Elles sont réévaluées annuellement sur la base des nouvelles données disponibles.

De par leur nature, les estimations sont sujettes à une incertitude quant à leur mesure. Ainsi, la révision des estimations faites et des hypothèses posées au cours d'années postérieures pourrait donner lieu à une variation importante du montant constaté aux états financiers.

Certains éléments des états financiers font l'objet d'estimations importantes, notamment les sommes à recevoir ou à rembourser relatives aux transferts du gouvernement fédéral, les obligations des régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs, la valeur comptable des immobilisations, le passif environnemental et certaines provisions.

- Les transferts du gouvernement fédéral peuvent varier, notamment en raison des écarts éventuels entre les hypothèses retenues pour les données fiscales et de population et les données réelles.
- Les obligations des régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs peuvent varier en raison des écarts entre les hypothèses économiques et démographiques les plus probables retenues aux fins des évaluations actuarielles et les résultats réels.
- La valeur comptable des immobilisations peut varier en raison des écarts entre leur durée de vie utile estimée et celle réelle.
- Le passif environnemental lié aux terrains contaminés peut varier en raison des écarts entre la valeur estimée des coûts de réhabilitation et de gestion et ceux qui seront encourus.
- La valeur de certaines provisions peut varier en raison des écarts entre les hypothèses retenues pour évaluer la probabilité de recouvrement et le montant recouvré.

3. Modifications comptables (en millions de dollars)

Investissement net dans les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation

Depuis 2006-2007, le gouvernement intègre à son périmètre comptable la très grande majorité des organismes des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation. L'intégration de leurs comptes, selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, se fait sur la base de leurs états financiers, après ajustements pour éliminer certains écarts importants entre leurs conventions comptables et celles du gouvernement, notamment en ce qui a trait à la comptabilisation des immobilisations et des avantages sociaux. De plus, lorsque la fin d'année financière d'un organisme est différente de celle du gouvernement, ses résultats financiers sont ajustés seulement si les transactions financières réalisées durant la période de décalage affectent de façon significative la situation financière ou les résultats du gouvernement.

À compter de l'année financière 2009-2010, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public recommande l'utilisation de la méthode de la consolidation ligne à ligne, comme seule et unique méthode permise, pour la consolidation des comptes des organismes des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation, inclus au périmètre comptable du gouvernement. Le Conseil a reporté d'un an la date d'entrée en vigueur de cette exigence, qui devait initialement s'appliquer à compter de l'année financière 2008-2009, en raison de l'ampleur de la tâche qu'exige sa mise en application par les gouvernements. Ainsi, les dispositions transitoires qui accordent aux gouvernements le choix d'appliquer cette méthode ou la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation continuent de s'appliquer en 2008-2009.

Pour se conformer à ces recommandations, les organismes des deux réseaux ont réalisé en 2008-2009 des travaux pour harmoniser leurs conventions comptables avec celles du gouvernement. Entre autres, des conventions comptables utilisées par les organismes du réseau de la santé et des services sociaux et les commissions scolaires ont été revues afin de les rendre conformes à celles du gouvernement. Il résulte notamment de cette révision la mise en application d'une politique de capitalisation et d'amortissement des immobilisations et l'adoption de la comptabilité d'exercice pour l'ensemble de leurs revenus et de leurs dépenses. De plus, les commissions scolaires ont produit des données financières sur la base de la fin d'année financière du gouvernement.

En 2009-2010, pour compléter leur intégration dans les états financiers du gouvernement sur la base de la méthode de la consolidation ligne à ligne, ces organismes modifieront d'autres conventions comptables, dont celles sur le passif environnemental et sur la définition de leur périmètre comptable. Dans la même optique, les cégeps et l'Université du Québec procéderont au cours de cette année financière à l'harmonisation de leurs conventions comptables avec celles du gouvernement.

3. Modifications comptables (suite) (en millions de dollars)

Ces travaux respectent les recommandations du *Rapport du Groupe de travail sur la comptabilité du gouvernement*, daté de novembre 2007, auxquelles le gouvernement a souscrit en décembre 2007.

L'effet des modifications comptables effectuées par ces organismes sur la valeur du poste « Investissement net dans les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation » pour les opérations antérieures au 31 mars 2008 a été comptabilisé rétroactivement au 1^{er} avril 2008, à titre de redressement à l'état des déficits cumulés de l'année financière se terminant le 31 mars 2009.

Toutefois, les données comparatives de l'année financière se terminant le 31 mars 2008 n'ont pas été retraitées pour tenir compte de ces modifications, l'information financière nécessaire pour le faire ne pouvant être établie au prix d'un effort raisonnable.

Ceci a pour effet d'augmenter (diminuer) les postes suivants :

	Réseau de la santé et des services sociaux	Réseau de l'éducation	2009 Total
Investissement net dans les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation	(511)	(1 544)	(2 055)
Déficits cumulés et dette nette au début de l'exercice	511	1 544	2 055

Autres passifs – passif environnemental

La mise à jour des obligations découlant de la réhabilitation de terrains contaminés existants au 31 mars 2006, sous la responsabilité du gouvernement ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, entraîne la constatation d'un montant additionnel de 170 millions de dollars à titre de passif environnemental. L'effet de cette modification comptable a été comptabilisé rétroactivement aux années antérieures, avec retraitement, en redressant les déficits cumulés au 1^{er} avril 2007, et ce, conformément à la convention comptable du gouvernement sur le passif environnemental.

Ceci a pour effet d'augmenter les postes suivants :

	2009	2008
Autres passifs	170	170
Déficits cumulés et dette nette au début de l'exercice	170	170

3. Modifications comptables (suite) (en millions de dollars)

Immobilisations

Dans le cadre de la mise en application de la réforme comptable de 2006-2007, le gouvernement a modifié en 2007-2008 le statut d'entreprise d'Immobilière SHQ pour celui d'organisme, en réponse à une recommandation du *Rapport du groupe de travail sur la comptabilité gouvernementale*. Ce nouveau statut de l'organisme a exigé la consolidation ligne par ligne de ses comptes.

Ce changement de traitement implique une harmonisation des conventions comptables d'Immobilière SHQ avec celles du gouvernement. Conséquemment, la constatation aux résultats du coût des immobilisations d'Immobilière SHQ intégrées dans les états financiers consolidés du gouvernement est dorénavant effectuée sur la base de la méthode de l'amortissement linéaire, alors qu'auparavant elle se faisait sur la base de la méthode de l'amortissement à intérêts composés. L'effet de cette modification comptable a été comptabilisé rétroactivement aux années antérieures avec retraitement. Toutefois, l'impact sur les résultats 2007-2008 étant peu significatif, les dépenses de cette année financière n'ont pas été retraitées.

Ceci a pour effet d'augmenter (diminuer) les postes suivants :

	2009	2008
Dépenses		
Économie et Environnement	22	—
Déficit annuel	22	—
Immobilisations	(312)	(290)
Déficits cumulés du début de l'exercice	290	290
Déficits cumulés de la fin de l'exercice	312	290

Régimes de retraite

Les gains et pertes actuariels reliés au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE), ainsi qu'aux transferts du Régime de retraite des fonctionnaires (RRF) et du régime de retraite des enseignants (RRE) au RRPE, sont dorénavant amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants concernés par ce régime, soit une période de neuf ans. Auparavant, la période d'amortissement de ces gains et pertes actuariels était de 14 ans, qui correspondait à la durée moyenne estimative du reste de la carrière active de l'ensemble des participants au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), du Régime de retraite de certains enseignants (RRCE), du RRPE, du RRF et du RRE.

3. Modifications comptables (suite)

(en millions de dollars)

L'effet de cette modification comptable a été comptabilisé rétroactivement aux années antérieures avec retraitement. Toutefois, l'impact sur les résultats 2007-2008 étant peu significatif, les dépenses de cette année financière n'ont pas été retraitées.

Ceci a pour effet d'augmenter (diminuer) les postes suivants :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Dépenses		
Santé et services sociaux	18	—
Éducation et culture	16	—
Gouverne et justice	13	—
Déficit annuel	47	—
Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs	240	193
Déficits cumulés du début de l'exercice	193	193
Déficits cumulés de la fin de l'exercice	240	193

4. Impôt sur le revenu et les biens

(en millions de dollars)

Selon la législation pertinente, les revenus provenant de l'impôt sur le revenu et les biens sont inscrits après déduction des montants suivants :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Impôt sur le revenu des particuliers		
Crédits d'impôt remboursables		
Soutien aux enfants	2 113	2 132
Taxe de vente	521	514
Frais de garde d'enfants	195	163
Maintien à domicile d'une personne âgée	214	148
Aidant naturel	43	42
Épargne-études	55	45
Prime au travail	365	351
Autres	90	81
Remboursement d'impôts fonciers	296	285
	<u>3 892</u>	<u>3 761</u>
Impôt des sociétés		
Crédits d'impôt remboursables		
Recherche scientifique et développement expérimental	709	667
Création d'emplois dans une région désignée	124	99
Construction de chemins d'accès et de ponts d'intérêt public	108	36
Production cinématographique	68	82
Relatif aux ressources	129	69
Déclaration de pourboires	51	56
Salaires versés par une société qui réalise une activité dans un site désigné	40	53
Salaire des employés travaillant dans la Cité du commerce électronique	45	45
Titres multimédias	65	44
Salaires versés par une société - Cité du multimédia	39	43
Affaires électroniques	14	41
Autres	238	205
	<u>1 630</u>	<u>1 440</u>
	<u>5 522</u>	<u>5 201</u>

5. Droits et permis

(en millions de dollars)

Selon la législation pertinente, les revenus de droits et permis sont inscrits après déduction des montants suivants :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Revenus bruts	1 894	1 852
Déductions		
Traitements sylvicoles et autres activités d'aménagement forestier	142	161
Autres	38	39
	<u>180</u>	<u>200</u>
Revenus nets	<u>1 714</u>	<u>1 652</u>

6. Transferts du gouvernement fédéral à rembourser (en millions de dollars)

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Transferts du gouvernement fédéral		
Péréquation et Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux ⁽¹⁾	1 664	1 902
Autres programmes	<u>9</u>	<u>1</u>
	<u>1 673</u>	<u>1 903</u>

(1) Représente le solde de 1 664 millions de dollars (1 902 millions de dollars au 31 mars 2008), sur un montant original de 2 377 millions de dollars remboursable sur 10 ans à compter de 2006-2007, relatif aux mesures adoptées par le gouvernement fédéral pour atténuer la baisse de transferts en 2003-2004 et 2004-2005.

7. Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs (en millions de dollars)

Passif au titre des régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs

	Obligations actuarielles constituées	Redresse- ments	Passif au 31 mars 2009	Passif au 31 mars 2008 redressé
Régimes de retraite	69 105	(3 602)	65 503	63 242
Fonds d'amortissement des régimes de retraite	(34 394)	(1 631)	(36 025)	(31 749)
Autres actifs des régimes	(811)	(18)	(829)	(874)
Passif au titre des régimes de retraite	33 900	(5 251)	28 649	30 619
Autres avantages sociaux futurs	1 090	24	1 114	1 166
Fonds dédié aux autres avantages sociaux futurs	(1 029)	(26)	(1 055)	(433)
Passif au titre des autres avantages sociaux futurs	61	(2)	59	733
	33 961	(5 253)	28 708	31 352

Régimes de retraite

Le gouvernement du Québec contribue à plusieurs régimes de retraite pour l'ensemble de ses employés. Les participants à ces régimes sont les employés des secteurs public et parapublic, les membres de l'Assemblée nationale et les juges de la Cour du Québec.

	Nombre estimé de participants au 31 décembre 2008	Nombre de prestataires au 31 décembre 2008
Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP)	505 000	172 294
Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE)	27 400	20 408
Régime de retraite des enseignants et Régime de retraite de certains enseignants (RRE et RRCE)	330 *	48 160 *
Régime de retraite des fonctionnaires (RRF)	175 *	23 354 *
Régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec (RRMSQ)	5 300	4 507
Régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels (RRAPSC)	3 100	1 452
Régime de retraite des juges de la Cour du Québec (RRJCQ)	270	324
Régime de retraite des employés fédéraux intégrés dans une fonction auprès du gouvernement du Québec (RREFQ)	230	112
Régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale (RRMAN)	125	323
	541 930	270 934

* Depuis le 1^{er} juillet 1973, ces régimes n'acceptent plus de nouveaux participants.

7. Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs (suite)

(en millions de dollars)

Ces régimes sont à « prestations déterminées », ce qui signifie qu'ils garantissent un revenu déterminé aux participants au moment de la retraite, calculé en fonction du revenu moyen des meilleures années, généralement cinq, et du nombre d'années de service des participants. Les prestations sont généralement indexées au coût de la vie pour la partie acquise avant le 1^{er} juillet 1982 et après cette date, elles sont partiellement indexées.

Il y a deux catégories de régimes de retraite : — les régimes de retraite à coûts partagés;
— les régimes de retraite à solde du coût.

Régimes de retraite à coûts partagés

Dans le cas du service régulier du RREGOP et du RRPE, le gouvernement assume 50 % des coûts pour les années de service à partir du 1^{er} juillet 1982, et 58,33 % (7/12), pour les années de service avant le 1^{er} juillet 1982. Les cotisations des participants et les contributions des employeurs autonomes sont versées à la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Dans le cas du RRAPSC, le gouvernement assume 46 % des coûts et les employés une proportion de 54 %. Les cotisations des employés sont versées au Fonds consolidé du revenu.

Dans le cas du RRMSQ, le gouvernement assume 2/3 des coûts du régime pour les années de service à partir du 1^{er} janvier 2007. Le régime était à solde du coût avant cette date. À compter du 1^{er} janvier 2007, les cotisations des participants et les contributions des employeurs relatives à ces années de service sont versées dans deux caisses distinctes à la Caisse de dépôt et placement du Québec. Le gouvernement n'a pas l'obligation de verser mensuellement sa contribution. Sur la base d'évaluations actuarielles que le ministre des Finances requiert, celui-ci détermine les contributions qui pourraient, d'année en année mais au plus tard à tous les trois ans, être capitalisées pour tenir compte des engagements du gouvernement envers ce régime pour les années de service postérieures au 31 décembre 2006.

Régimes de retraite à solde du coût

Les régimes de retraite à solde du coût sont des régimes pour lesquels les employeurs assument la différence entre le coût du régime et les cotisations versées par les participants. C'est le cas du RRE, du RRCE, du RRF, du RRMSQ pour les années de service antérieures au 1^{er} janvier 2007, du RRJCQ, du RREFQ, du RRMAN et du coût du service transféré du RRF et du RRE au RREGOP et au RRPE.

Les cotisations des participants et des employeurs autonomes de tous ces régimes sont, règle générale, versées au Fonds consolidé du revenu. Le gouvernement assume la différence entre le coût du régime et les cotisations versées par les participants et les employeurs autonomes.

7. Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs (suite)

(en millions de dollars)

Valeur des obligations actuarielles au titre des prestations constituées pour l'ensemble des régimes de retraite

La valeur des obligations actuarielles au titre des prestations constituées pour l'ensemble des régimes de retraite pour le service rendu à une date donnée est évaluée, par les actuaires de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), en utilisant la méthode actuarielle de répartition des prestations au prorata des services en prenant en considération, entre autres, les hypothèses à long terme de nature économique les plus probables.

Hypothèses économiques	<u>2009-2017</u>	<u>2018 et suivantes</u>
- Rendement, net d'inflation	4,75 %	4,75 %
- Taux d'inflation	2,08 %	2,75 %
- Progression des salaires, nette d'inflation	0,44 %	0,50 %
- Taux d'actualisation des obligations actuarielles au titre des prestations constituées	6,83 %	7,50 %

Passif au titre des régimes de retraite

La comptabilisation du passif du gouvernement au titre des régimes de retraite est effectuée conformément aux recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés à l'égard des régimes de retraite du secteur public.

Le passif inscrit des régimes de retraite est établi sur la base de la valeur des obligations actuarielles au titre des prestations constituées pour l'ensemble des régimes de retraite, en tenant compte de certains redressements relatifs aux gains et pertes actuariels constatés lors des évaluations actuarielles triennales et des extrapolations effectuées entre deux évaluations. Ces gains et pertes sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants, soit 14 ans pour la plupart des régimes. Les redressements cumulés en fin d'année financière correspondent principalement au solde non amorti des gains et pertes actuariels et aux ajustements en raison de l'écart de trois mois entre la date d'évaluation des obligations actuarielles au titre de prestations constituées, soit le 31 décembre, et celle du passif au titre des régimes de retraite.

Le passif inscrit au titre des régimes de retraite du gouvernement est estimé à 65 503 millions de dollars au 31 mars 2009 pour l'ensemble des régimes, dont 43 555 millions de dollars pour le RREGOP et le RRPE comme le montre le tableau ci-dessous pour les principaux régimes.

7. Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs (suite)

(en millions de dollars)

Détail du passif au titre des régimes de retraite

	Obligations actuarielles au titre des prestations constituées	Redresse- ments	Passif au titre des régimes de retraite au 31 mars 2009	Passif au titre des régimes de retraite au 31 mars 2008 redressé
RREGOP				
- service régulier	34 419	(1 729)	32 690	30 541
- service transféré	3 119	(178)	2 941	3 025
RRPE				
- service régulier	7 076	(277)	6 799	6 141
- service transféré	1 184	(59)	1 125	1 133
RRE et RRCE	13 881	(1 141)	12 740	13 087
RRF	4 622	(223)	4 399	4 553
Autres	4 804	5	4 809	4 762
Passif au titre des régimes de retraite	69 105	(3 602)	65 503	63 242
Fonds d'amortissement	(34 394)	(1 631)	(36 025)	(31 749)
Autres actifs des régimes	(811)	(18)	(829)	(874)
	33 900	(5 251)	28 649	30 619

Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR)

Selon les dispositions des lois constituant les différents régimes, le gouvernement n'est pas tenu de verser des contributions à ces régimes, exception faite du RRMSQ et du RREFQ. Le paiement de la part du gouvernement des prestations versées en vertu des régimes de retraite est assuré par le Fonds consolidé du revenu.

La *Loi sur l'administration financière* permet au ministre des Finances de placer à long terme, par dépôt à la Caisse de dépôt et placement du Québec, des sommes du Fonds consolidé du revenu pour former un fonds d'amortissement en vue de pourvoir au paiement d'une partie ou de l'ensemble des prestations des régimes de retraite, jusqu'à concurrence du montant du passif au titre des régimes de retraite.

En décembre 1999, dans le cadre d'une entente intervenue pour le renouvellement des conventions collectives de ses employés, le gouvernement s'est donné comme objectif que les sommes accumulées dans le Fonds d'amortissement soient égales, en 2020, à 70 % des obligations actuarielles au titre des prestations constituées des régimes de retraite.

7. Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs (suite)

(en millions de dollars)

Autres actifs des régimes

Les autres actifs des régimes regroupent les fonds associés à des crédits de rentes acquis par les employés à la suite de transferts de régimes complémentaires de retraite au RREGOP, le fonds des contributions du gouvernement au RRMSQ, mis en place le 1^{er} janvier 2007, et le fonds du RREFQ. Ce dernier fonds est constitué des cotisations des employés, des contributions du gouvernement et des sommes transférées par le gouvernement fédéral à la création du régime. Tous les actifs de ces fonds, constitués en vertu de dispositions des régimes de retraite concernés, sont déposés à la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Évolution de la valeur de marché redressée du Fonds d'amortissement des régimes de retraite

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Valeur de marché redressée au début	31 994	26 569
Rendement prévu sur les placements	2 176	1 924
Versements du Fonds consolidé du revenu	2 100	3 000
Gains (pertes) actuariels	(1 876)	501
Valeur de marché redressée à la fin	<u><u>34 394</u></u>	<u><u>31 994</u></u>

Les valeurs de marché au 31 mars 2009 respectives des actifs du Fonds d'amortissement et des autres actifs des régimes, déposés à la Caisse de dépôt et placement du Québec, sont de 25 535 millions de dollars et de 706 millions de dollars (32 024 millions de dollars et 919 millions de dollars au 31 mars 2008).

Politique de placement du Fonds d'amortissement des régimes de retraite

Le Fonds d'amortissement est un actif important géré par la Caisse de dépôt et placement du Québec selon la politique de placement déterminée par le ministre des Finances. Cette politique prévoit des investissements dans un portefeuille diversifié, qui comprend des titres à revenu fixe (ex. : obligations), des titres boursiers (ex. : actions) et des investissements dans d'autres catégories de placements (ex. : actifs immobiliers, placements privés, infrastructures). La répartition cible de l'actif du FARR est la suivante :

Portefeuille de référence du Fonds d'amortissement des régimes de retraite

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Titres à revenus fixes	30,0 %	30,0 %
Titres boursiers	35,5	35,5
Autres placements	34,5	34,5
	<u><u>100,0 %</u></u>	<u><u>100,0 %</u></u>

7. Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs (suite)

(en millions de dollars)

En 2008-2009, le taux de rendement prévu des actifs du Fonds d'amortissement est de 6,57 % (6,83 % en 2007-2008); le rendement réalisé, sur la base de la valeur de marché des placements, est de -25,70 % (0,73 % en 2007-2008).

Évaluations actuarielles et estimations subséquentes

La valeur des obligations actuarielles au titre des prestations constituées est établie sur la base d'évaluations actuarielles et d'extrapolations de ces dernières pour les années entre deux évaluations.

Les extrapolations les plus récentes produites et émises en 2009 ont été établies à partir des évaluations actuarielles :

- au 31 décembre 2008 pour le RRMAN;
- au 31 décembre 2007 pour le RRJCQ, le RREFQ et le Régime de retraite de l'administration supérieure inclus dans le RRPE ;
- au 31 décembre 2006 pour le RRAPSC, le RRCE, le RRMSQ et le service transféré du RRE et du RRF au RREGOP et au RRPE;
- au 31 décembre 2005 pour le RRF, le RRE et le service régulier du RREGOP et du RRPE.

Charge totale relative aux régimes

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Charge de retraite		
Coût des prestations constituées excluant les frais d'intérêts	1 536	1 579
Cotisations des salariés	(36)	(57)
Cotisations des employeurs autonomes	—	(1)
	<u>1 500</u>	<u>1 521</u>
Amortissement des redressements relatifs aux estimations découlant des gains ou des pertes actuariels	515	471
	<u>2 015</u>	<u>1 992</u>
Intérêts au titre des régimes de retraite	2 116 ⁽¹⁾	2 436 ⁽¹⁾
Total	<u><u>4 131</u></u>	<u><u>4 428</u></u>

(1) Après déduction des revenus de placement du Fonds d'amortissement des régimes de retraite et des autres actifs des régimes de 2 196 millions de dollars en 2008-2009 (1 887 millions de dollars en 2007-2008), lesquels revenus tiennent compte d'un ajustement nul (déduction de 37 millions de dollars en 2007-2008) relié à l'amortissement des redressements découlant des gains et pertes actuariels relatifs à ce fonds et à ces actifs.

7. Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs (suite) (en millions de dollars)

Financement des régimes de retraite

Évaluations actuarielles à des fins de financement pour le service régulier des régimes de retraite à « coûts partagés » (RREGOP, RRPE, et RRAPSC)

Conformément à la loi, les actuaires de la CARRA effectuent tous les trois ans une évaluation actuarielle à des fins de financement pour chacun des régimes, c'est-à-dire pour déterminer les taux de cotisation des régimes. Pour les fins de ces évaluations, les actuaires tiennent compte des dispositions législatives et des conventions collectives en utilisant la méthode d'évaluation convenue entre les parties de même que des hypothèses économiques plus conservatrices que celles utilisées pour les évaluations aux fins de la comptabilisation.

Selon ces évaluations, l'engagement du gouvernement aux fins de financement est calculé comme étant la caisse qu'il aurait constituée s'il avait eu à verser, depuis 1973, ses cotisations sur les mêmes bases que celles retenues pour déterminer le taux de cotisation des participants. Cette caisse, dans le cas du RREGOP et du RRPE, était estimée, au 31 décembre 2008, à 40 128 millions de dollars à la juste valeur et 53 311 millions de dollars au coût (54 368 millions de dollars à la juste valeur et 61 649 millions de dollars au coût au 31 décembre 2007). Dans le cas du RRAPSC, pour lequel les cotisations des employés ont été versées au Fonds consolidé du revenu, la valeur de la caisse qu'auraient constituée les employés et le gouvernement était de 863 millions de dollars au coût au 31 décembre 2008 (1 019 millions de dollars au 31 décembre 2007).

L'écart entre ces caisses et le passif inscrit au titre de ces trois régimes représente une somme non exigible qui n'a pas à être comptabilisée au passif du gouvernement. Des associations d'employés-cadres du gouvernement ont présenté une requête à la Cour supérieure du Québec demandant que cette dernière reconnaisse que cet écart constitue un engagement du gouvernement. En juillet 2004, le jugement de la Cour supérieure du Québec relatif à cette requête conclut que :

- le gouvernement, dans ses exercices financiers depuis 1973, a dévoilé convenablement ses engagements financiers, le tout, selon les normes de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, en regard du partage du coût du Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), du Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) et de celui du Régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels (RRAPSC), partage prévu par les lois concernées;
- le partage du coût dans le financement du régime de retraite concerné, soit le RREGOP, le RRPE et le RRAPSC, ne crée pas un engagement pour le gouvernement d'utiliser les mêmes bases actuarielles que celles employées pour constituer la caisse de retraite des employés participants, d'autant plus que

7. Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs (suite) (en millions de dollars)

la preuve démontre que le patrimoine de retraite de chacun des employés participants couverts ne risque aucunement d'en subir préjudice, à quelque date que ce soit.

En août 2004, les associations d'employés-cadres du gouvernement ont porté ce jugement en appel. En janvier 2006, la Cour d'appel du Québec a suspendu cet appel pour permettre à des organisations syndicales d'employés participant à ces régimes d'instituer, devant la Cour supérieure du Québec, une nouvelle requête pour jugement déclaratoire sur ce même sujet. En avril 2006, une telle requête a été déposée par ces organisations. Par conséquent, la suspension de l'appel demeurera en vigueur jusqu'au prononcé d'un jugement final de la Cour supérieure sur cette nouvelle requête.

Autres avantages sociaux futurs

En plus des régimes de retraite, le gouvernement parraine deux autres programmes d'avantages sociaux futurs à l'égard de ses employés, soit les congés de maladie accumulés et le régime de rentes de survivants. Ces programmes donnent lieu à des obligations à long terme pour le gouvernement, qui assume la totalité des coûts de ces deux programmes.

Les employés peuvent accumuler les journées non utilisées des congés de maladie auxquelles ils ont droit annuellement et se les faire monnayer à 50 % en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès, et cela jusqu'à concurrence d'un montant représentant l'équivalent de 66 jours. De plus, les employés peuvent utiliser ces journées non utilisées comme journées d'absence pleinement rémunérées dans un contexte de départ en préretraite.

La *Loi modifiant la Loi sur l'administration financière* (L.Q. 2008, c. 12), adoptée en juin 2008, autorise le ministre des Finances à déposer des sommes à la Caisse de dépôt et placement du Québec, jusqu'à concurrence de l'obligation actuarielle relative aux congés de maladie accumulés, afin de former le Fonds des congés de maladie accumulés. Ce fonds vise à pourvoir au paiement d'une partie ou de l'ensemble des prestations dues aux employés en raison des congés de maladie qu'ils ont accumulés.

Le régime de rentes de survivants prévoit le paiement d'une rente au conjoint et aux enfants à charge à la suite du décès d'une personne admissible. Ce régime vise principalement le personnel d'encadrement et celui assimilé des secteurs public et parapublic, lesquels représentent une proportion de 90 % de la population assurée. Le gouvernement verse des sommes dans un fonds à la Caisse de dépôt et placement du Québec, dédié spécifiquement au paiement des prestations acquises par les bénéficiaires du régime.

7. Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs (suite)

(en millions de dollars)

Passif au titre des autres avantages sociaux futurs

Les obligations relatives aux congés de maladie accumulés se constituent au fur et à mesure que les employés rendent des services au gouvernement. La valeur de ces obligations est établie à l'aide d'une méthode actuarielle qui prend en considération la durée de la carrière active des employés. Cette méthode prend en considération la façon dont les avantages sont acquis par les employés.

Pour le régime de rentes de survivants, une obligation est constatée au moment où survient le décès d'une personne admissible. La valeur des obligations est établie à l'aide d'une méthode actuarielle qui établit la valeur actualisée des rentes acquises alors par les bénéficiaires.

Les redressements découlant de gains et pertes actuariels, constatés lors des évaluations actuarielles des obligations de ces deux programmes, sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants dans le cas des congés de maladie accumulés et, dans le cas du régime de rentes de survivants, sur la durée moyenne restante de l'espérance de vie des bénéficiaires. Les redressements cumulés en fin d'année financière correspondent principalement au solde non amorti des gains et pertes actuariels.

Évaluations actuarielles et estimations subséquentes

La valeur des obligations actuarielles au titre des droits et rentes acquis est établie sur la base d'évaluations actuarielles ou d'extrapolations de ces dernières pour les années entre deux évaluations. Les congés de maladie accumulés ont fait l'objet d'une évaluation sur une base actuarielle au 31 mars 2006. Le régime de rentes de survivants a été établi sur la base d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2008. Pour ces deux programmes, des extrapolations au 31 mars 2009 ont été produites.

La valeur des obligations actuarielles est évaluée selon les hypothèses à long terme de nature économique les plus probables suivantes :

	Congés de maladie accumulés	Régime de rentes de survivants
- Rendement, net d'inflation	4,75 %	4,75 %
- Taux d'inflation	2,75 %	2,75 %
- Progression des salaires, nette d'inflation	0,50 %	—
- Taux d'actualisation des obligations actuarielles au titre des droits et rentes acquis	7,50 %	7,50 %

7. Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs (suite)

(en millions de dollars)

Détail du passif au titre des autres avantages sociaux futurs

	Obligations actuarielles constituées	Redresse- ments	Passif au titre des autres avantages sociaux futurs au 31 mars 2009	Passif au titre des autres avantages sociaux futurs au 31 mars 2008
Congés de maladie accumulés	717		717	772
Régime de rentes de survivants	373	24	397	394
	<u>1 090</u>	<u>24</u>	<u>1 114</u>	<u>1 166</u>
Fonds des congés de maladie accumulés	(611)	(5)	(616)	
Fonds du régime de rentes de survivants	(418)	(21)	(439)	(433)
	<u>(1 029)</u>	<u>(26)</u>	<u>(1 055)</u>	<u>(433)</u>
	<u>61</u>	<u>(2)</u>	<u>59</u>	<u>733</u>

Évolution de la valeur de marché redressée des fonds reliés aux autres avantages sociaux futurs

	Fonds des congés de maladie accumulés	Fonds du régime de rentes de survivants	2009	2008
Valeur de marché redressée au début		428	428	400
Rendement prévu sur les placements	16	28	44	25
Versements du Fonds consolidé du revenu	600	9	609	13
Prestations		(31)	(31)	(30)
Gains (pertes) actuariels	(5)	(16)	(21)	20
Valeur de marché redressée à la fin	<u>611</u>	<u>418</u>	<u>1 029</u>	<u>428</u>

Les valeurs de marché au 31 mars 2009 des actifs du Fonds des congés de maladie accumulés et du Fonds du régime de rentes de survivants, déposés à la Caisse de dépôt et placement du Québec, sont respectivement de 591 millions de dollars et de 314 millions de dollars (445 millions de dollars au 31 mars 2008 pour le Fonds du régime de rentes de survivants).

En 2008-2009, le taux de rendement prévu des actifs du Fonds des congés de maladie accumulés et de ceux du Fonds du régime de rentes de survivants est de 6,75 % (6,75 % en 2007-2008 pour le Fonds du régime de rentes de survivants); les rendements réalisés, sur la base de la valeur de marché des

7. Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs (suite)

(en millions de dollars)

placements, sont respectivement de -1,32 % et de -25,43 % (1,11 % en 2007-2008 pour le Fonds du régime de rentes de survivants).

Charge totale relative aux autres avantages sociaux futurs

	Congés de maladie accumulés	Régime de rentes de survivants	2009	2008
Charge des autres avantages sociaux futurs				
Coût des droits et rentes acquis	47	11	58	58
Amortissement des redressements découlant des gains ou des pertes actuariels		(2)	(2)	(1)
	<u>47</u>	<u>9</u>	<u>56</u>	<u>57</u>
Intérêts au titre des autres avantages sociaux futurs	31 ⁽¹⁾	(4) ⁽²⁾	27	50
Total	<u>78</u>	<u>5</u>	<u>83</u>	<u>107</u>

(1) Après déduction des revenus de placement du Fonds des congés de maladie accumulés de 16 millions de dollars.

(2) Après déduction des revenus de placement du Fonds du régime de rentes de survivants de 28 millions de dollars (25 millions de dollars en 2007-2008), lesquels revenus tiennent compte d'un ajustement nul (déduction de 1 million de dollars en 2007-2008) relié à l'amortissement des redressements découlant des gains et pertes actuariels relatifs à ce fonds.

8. Gestion du risque et instruments financiers dérivés (en millions de dollars)

Dans le but de satisfaire les besoins financiers découlant de ses opérations de fonctionnement et d'investissement ainsi que des remboursements d'emprunts venant à échéance, le gouvernement s'est doté d'un programme annuel de financement et de gestion de la dette axé sur les marchés financiers canadiens et internationaux.

La participation à ces marchés implique différents types de risque. Le gouvernement élabore donc des stratégies de gestion du risque par l'utilisation des divers instruments financiers dérivés à sa disposition.

Risque de change

Le risque de change est le risque que les flux monétaires nécessaires au remboursement des intérêts et du capital des emprunts en devises étrangères varient selon les fluctuations des marchés des changes. Afin de gérer ce risque, le gouvernement utilise des instruments financiers dérivés tels les contrats d'échange de devises ainsi que les contrats de change à terme. Ces contrats ont pour objectif d'échanger des flux monétaires d'une devise contre une autre. Ces contrats viennent à échéance à différentes dates jusqu'en 2036.

La structure de la dette au 31 mars 2009, après prise en compte des instruments financiers dérivés utilisés pour gérer le risque de change, est de 93,2 % en dollars canadiens, 1,0 % en dollars américains, 1,5 % en yens, 2,0 % en francs suisses et 2,3 % en euros (au 31 mars 2008 : 92,9 % en dollars canadiens, 0,9 % en dollars américains, 1,6 % en yens, 2,3 % en francs suisses et 2,3 % en euros). Ces taux sont calculés sur la dette brute du gouvernement. Une variation de 1,0 % du dollar canadien par rapport aux devises étrangères entraînerait une variation de 110 millions de dollars de la dette brute et de 21 millions de dollars du service de la dette annuel.

Pour l'exercice 2008-2009, 8 millions de dollars ont été comptabilisés aux résultats à titre d'amortissement du gain de change reporté inclus au service de la dette (272 millions de dollars pour l'exercice 2007-2008).

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que le service de la dette varie de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt. Afin de réduire son exposition au risque de taux d'intérêt, le gouvernement a recours à des contrats d'échange de taux d'intérêt ou à des produits dérivés à court terme. Les contrats d'échange de taux d'intérêt permettent d'échanger le paiement d'intérêts à taux fixe contre des paiements calculés à taux variable ou vice versa, sur une valeur nominale de référence.

8. Gestion du risque et instruments financiers dérivés (suite)

(en millions de dollars)

La structure de la dette au 31 mars 2009, après prise en compte des instruments financiers dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt, est de 68,6 % à taux fixe et de 31,4 % à taux variable (au 31 mars 2008 : 69,9 % à taux fixe et 30,1 % à taux variable). Ces taux sont calculés sur la dette brute du gouvernement.

La dette à taux fixe est celle qui ne viendra pas à échéance et dont les taux ne seront pas modifiés au cours de la prochaine année.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'un contrepartiste fasse défaut à ses obligations contractuelles; un tel événement pouvant entraîner des pertes financières pour le gouvernement. Dans le but de se prémunir contre un tel risque dans le cadre de transactions d'instruments financiers dérivés, le gouvernement s'est doté d'une politique de gestion du risque de crédit qui limite les pertes potentielles par contrepartiste.

Une limite de crédit est fixée pour chaque contrepartiste en fonction principalement de sa cote de crédit. Lors d'un dépassement de cette limite, un processus est mis en place afin que les montants dus par le contrepartiste se retrouvent à l'intérieur des limites fixées.

Le gouvernement transige avec de grandes institutions financières qui possèdent une cote de crédit équivalente ou supérieure à la sienne en prenant comme référence les cotes des grandes agences de cotation. Au 31 mars 2009, 99,9 % du portefeuille des instruments financiers dérivés était associé à des contrepartistes ayant une cote de crédit équivalente ou supérieure à celle de la province de Québec avec au moins une de ces agences.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité est le risque que le gouvernement ne puisse rencontrer, à court terme, ses engagements financiers. Afin de contrer ce risque, le gouvernement dispose, auprès de différentes institutions bancaires canadiennes, de marges de crédit totalisant 1 165 millions de dollars canadiens.

De plus, le gouvernement dispose, auprès d'un syndicat bancaire canadien et international, de conventions de crédit pour un montant de 3 500 millions de dollars américains.

Au 31 mars 2009, un tirage de 7 millions de dollars était en cours sur les marges de crédit auprès des institutions bancaires canadiennes et aucun tirage n'était en cours sur les conventions de crédit.

9. Dettes

(en millions de dollars)

Monnaie	2009			2008	
	Dettes		Instruments financiers dérivés - net	Total après incidence des instruments financiers dérivés	Total après incidence des instruments financiers dérivés
	En millions d'unités monétaires	Total en équivalent canadien			
En dollar canadien	96 653	96 653	29 947	126 600 ⁽¹⁾	113 780 ⁽¹⁾
En dollar américain	15 342	19 333	(16 920)	2 413	2 081
En yen	424 583	5 397	(3 047)	2 350	2 341
En euro	7 205	12 041	(8 402)	3 639	3 450
En franc suisse	2 044	2 260	937	3 197	3 518
Autres devises ⁽²⁾	3 908	1 335	(1 336)	(1)	(2)
Moins					
Instruments financiers dérivés - net		(1 179)	1 179	—	—
Fonds d'amortissement ^{(1) (3) (4)}		4 974		4 974	4 641
Dettes avant gain (perte) de change reporté		133 224		133 224	120 527
Gain (perte) de change reporté		(571)		(571)	1 146
		132 653		132 653	121 673

(1) Le gouvernement détenait 2 854 millions de dollars de ses titres au 31 mars 2009 (2 904 millions de dollars en 2008), soit 2 711 millions de dollars (2 586 millions de dollars au 31 mars 2008) détenus par le Fonds d'amortissement des dettes, 119 millions de dollars (257 millions de dollars au 31 mars 2008) inclus dans les placements temporaires, 11 millions de dollars (13 millions de dollars au 31 mars 2008) inclus dans les placements à long terme et 13 millions de dollars (48 millions de dollars au 31 mars 2008) détenus par les fonds d'amortissement afférents à des emprunts du réseau de l'éducation.

(2) Les autres devises regroupent en 2008 et en 2009 la livre sterling, le peso mexicain et les dollars australien, néo-zélandais et hong-kongais. Un tableau détaillé par monnaie et par catégorie de dette est présenté à l'annexe 17.

(3) Les versements au Fonds d'amortissement découlent des engagements pris par le gouvernement dans les prospectus établis lors de l'émission des emprunts. Ce fonds d'amortissement est rattaché à 14 648 millions de dollars de dettes au 31 mars 2009 (14 400 millions de dollars en 2008).

(4) Dont 4 168 millions de dollars (3 906 millions de dollars au 31 mars 2008) pour rembourser la dette en dollars canadiens et 806 millions de dollars (735 millions de dollars au 31 mars 2008) pour rembourser la dette en dollars américains.

9. Dettes (suite)

(en millions de dollars)

Taux d'intérêt moyen pondéré ⁽¹⁾

Monnaie	2009	2008
En dollar canadien	4,20 %	5,01 %
En dollar américain	4,55	8,33
En yen	6,00	5,63
En euro	2,86	4,60
En franc suisse	1,49	2,62
Taux moyen pondéré	4,16 %	5,04 %

(1) Le taux d'intérêt moyen pondéré correspond au taux effectif des emprunts en vigueur au 31 mars, après incidence des instruments financiers dérivés.

Échéanciers des dettes après incidence des instruments financiers dérivés

(en millions de dollars)

Échéance au 31 mars ⁽¹⁾	En dollar canadien ⁽²⁾	En dollar américain ⁽²⁾	En yen	En euro	En franc suisse	Autres devises	Total
2010	20 568	(36)					20 532
2011	6 472	2	51				6 525
2012	9 264	(90)	209	(3)		(1)	9 379
2013	7 860	(8)		(4)			7 848
2014	9 803	64	125				9 992
	53 967	(68)	385	(7)		(1)	54 276
2015-2019	33 607	1 459	1 965	3 646	3 197		43 874
2020-2024	6 233	(688)					5 545
2025-2029	4 931	394					5 325
2030-2034	8 393	309					8 702
2035 et plus	15 301	201					15 502
	122 432	1 607	2 350	3 639	3 197	(1)	133 224

(1) Cet échéancier tient compte, en 2010, de 3 317 millions de dollars pour les bons du trésor et de 2 400 millions de dollars pour les emprunts temporaires. Il est également établi en tenant compte, pour les produits d'épargne remboursables à demande, d'une prévision de remboursement de 1 146 millions de dollars en 2010, de 747 millions de dollars en 2011, 604 millions de dollars en 2012, 657 millions de dollars en 2013, 703 millions de dollars en 2014, 2 035 millions de dollars pour les années 2015-2019 et de 3 millions de dollars pour les années 2020-2024.

(2) Ces échéanciers tiennent compte du Fonds d'amortissement, soit 4 168 millions de dollars pour des dettes en dollars canadiens et 806 millions de dollars pour des dettes en dollars américains.

9. Dettes (suite)
(en millions de dollars)

Remboursement de la dette par le Fonds d'amortissement

Échéance au 31 mars	<u>En dollar canadien</u>	<u>En dollar américain</u>	<u>Total</u>
2010	831		831
2011	479		479
2012	403		403
2013	6		6
2014	17		17
	1 736		1 736
2015-2019	98		98
2020-2024	918	444	1 362
2025-2029	669	362	1 031
2030-2034	747		747
	4 168	806	4 974

10. Immobilisations

(en million de dollars)

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes suivantes en fonction de leur durée de vie utile :

Catégorie	Méthode d'amortissement	Durée
Bâtiments, y compris ceux loués en vertu de contrats de location-acquisition	Linéaire	10 à 50 ans
Aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Réseaux complexes ⁽¹⁾	Linéaire	10 à 40 ans
Matériel et équipement, y compris ceux loués en vertu de contrats de location-acquisition	Linéaire	3 à 30 ans
Développement informatique	Linéaire	5 à 10 ans

(1) À l'exception de certaines infrastructures du tronçon du métro de Laval amorties linéairement sur une durée de 100 ans.

Les œuvres d'art et les trésors historiques sont constitués principalement de peintures, de sculptures, de dessins, d'estampes, de photographies, d'installations, de films et de vidéos et leur coût est imputé aux dépenses de l'année financière au cours de laquelle ils sont acquis.

Immobilisations

	Terrains	Bâtiments	Aménagements	Réseaux complexes	Matériel et équipement	Développement informatique	2009 Total	2008 Total
Coût	769	9 761	343	23 786	3 135	2 678	40 472	36 960
Amortissement cumulé		(3 937)	(163)	(11 545)	(1 948)	(1 389)	(18 982)	(17 767)
Valeur comptable nette	<u>769</u>	<u>5 824</u>	<u>180</u>	<u>12 241</u>	<u>1 187</u>	<u>1 289</u>	<u>21 490</u>	<u>19 193</u>

Les immobilisations sont détaillées à l'annexe 19.

11. Obligations contractuelles

(en millions de dollars)

Dans le cadre de ses opérations, le gouvernement a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles suivantes :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Transferts		
Financement d'acquisition d'immobilisations ⁽¹⁾	9 017	8 389
Ententes ⁽²⁾	9 606	8 625
	18 623	17 014
Paiements minimaux exigibles non actualisés en vertu de baux de location-exploitation	2 212	1 961
Acquisition d'immobilisations ⁽³⁾	4 180	1 582
Approvisionnement en biens et services ⁽³⁾	2 296	783
Autres contrats	494	547
	27 805	21 887

(1) En plus de ce montant, le gouvernement assume, par le versement de transferts à ces bénéficiaires, les intérêts reliés au financement de ces acquisitions d'immobilisations.

(2) En plus de ce montant, le gouvernement assume, par le versement de transferts, les intérêts reliés au financement de certaines ententes totalisant 179 millions de dollars (256 millions de dollars au 31 mars 2008).

(3) Les obligations contractuelles reliées à l'acquisition d'immobilisations et aux approvisionnements en biens et services incluent un montant de 2 975 millions (423 millions de dollars au 31 mars 2008) qui découlent d'ententes de partenariat public-privé. En vertu de ces ententes, le gouvernement assume également des frais financiers relativement à ces immobilisations.

Échéancier

Échéance au 31 mars	Transferts - Financement d'acquisition d'immobi- lisations	Transferts - Ententes	Baux de location- exploitation	Acquisition d'immobi- lisations	Approvi- sionnement en biens et services	Autres contrats	Total
2010	1 889	1 405	292	2 061	564	329	6 540
2011	778	873	255	916	291	85	3 198
2012	997	800	220	649	176	29	2 871
2013	769	646	191	347	126	6	2 085
2014	926	577	176	22	87	6	1 794
	5 359	4 301	1 134	3 995	1 244	455	16 488
2015-2019	2 042	1 023	583	44	44	15	3 751
2020-2024	443	949	274		89		1 755
2025-2029	150	762	176		172		1 260
2030-2034	63	393	24		219		699
2035 et plus	6	1 392	21		528		1 947
	8 063	8 820	2 212	4 039	2 296	470	25 900
Échéancier indéterminé	954	786		141		24	1 905
	9 017	9 606	2 212	4 180	2 296	494	27 805

Les obligations contractuelles à l'égard des transferts sont détaillées à l'annexe 20.

12. Éventualités

(en millions de dollars)

- A) Dans le cadre de ses différents programmes d'aide financière, le gouvernement garantit des emprunts et d'autres interventions financières effectués par des tiers, pour un montant de 10 706 millions de dollars au 31 mars 2009 (10 230 millions de dollars au 31 mars 2008). Ces interventions financières garanties nettes sont présentées sommairement à l'annexe 21.
- B) Le gouvernement fait l'objet de certaines réclamations; il est également partie impliquée dans des causes devant les tribunaux. Ces différents litiges découlent notamment d'inexécution de contrats, de dommages subis par des personnes ou des biens et de certains éléments connexes. Dans certains cas, les sommes réclamées sont mentionnées, dans d'autres cas, aucune mention n'en est faite. Les causes pour lesquelles le montant de la réclamation a été établi représentent 1 165 millions de dollars. Le dénouement de ces litiges étant incertain, la perte éventuelle que le gouvernement pourrait devoir assumer ne peut être déterminée. C'est seulement lorsqu'il est probable que ces causes donneront lieu à un déboursé et qu'une estimation raisonnable du montant peut en être faite que le gouvernement inscrit une provision à cet effet dans ses créditeurs et frais à payer.
- C) Différentes communautés autochtones du Québec ont intenté des poursuites en dommages-intérêts contre le gouvernement, totalisant 16 371 millions de dollars. Ces recours portent sur des revendications territoriales, la reconnaissance de certains droits ancestraux et d'autres éléments connexes. Ces dossiers sont à différents stades d'avancement (certains recours étant actuellement suspendus ou inactifs) et devraient éventuellement se conclure par le biais de négociations, de jugements ou de désistements des requérants. Le dénouement de ces dossiers étant incertain, la perte éventuelle que le gouvernement pourrait devoir assumer ne peut être déterminée.
- D) Le gouvernement comptabilise, depuis 2006-2007, un passif environnemental relatif aux coûts de réhabilitation des terrains contaminés dont il a la responsabilité et ceux dont il est probable qu'il en aura la responsabilité, dans la mesure où le montant peut en être estimé.

Un recensement des terrains contaminés a été effectué en ce sens. Au 31 mars 2009, un montant de 931 millions de dollars est inscrit aux autres passifs pour quelque 733 terrains répertoriés. Différentes méthodes sont utilisées pour estimer le montant des coûts de réhabilitation et de gestion. Pour chaque dossier, le montant estimé est majoré pour tenir compte du degré de précision associé à la méthode employée. Ainsi, le passif environnemental comptabilisé au 31 mars 2009 tient compte d'une majoration des coûts de 249 millions de dollars (209 millions de dollars au 31 mars 2008).

Dans certains cas, la probabilité que le gouvernement soit appelé à assumer les coûts de réhabilitation n'a pu être établie, dans d'autres cas, la valeur des coûts qu'il devra engager n'a pu

12. Éventualités (suite)

(en millions de dollars)

être estimée. En raison des difficultés inhérentes à l'évaluation du passif, les obligations du gouvernement, qui seront constatées jusqu'au 31 mars 2010 à l'égard de terrains contaminés existants au 31 mars 2006, seront imputées aux déficits cumulés, conformément à la convention comptable.

13. Papier commercial adossé à des actifs (PCAA) (en millions de dollars)

Le papier commercial adossé à des actifs (PCAA) est un instrument de financement à court terme émis par des fiduciaires, aussi appelées « conduits », généralement pour une durée de 30, 60 ou 90 jours, soit à escompte, soit à intérêt. Les actifs, tels que les créances hypothécaires ou à la consommation, ou l'exposition aux risques, tels que les trocs de défaillance de crédit, auxquels est adossé le papier commercial, sont acquis par un conduit au moyen de divers types d'opérations, y compris les achats d'actifs et de dérivés financiers.

Au 31 mars 2009, du PCAA non garanti par les banques et ayant fait l'objet d'une restructuration est détenu dans le cadre de placements effectués par certains organismes consolidés ligne par ligne (211 millions de dollars; 212 millions de dollars au 31 mars 2008), par des organismes des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation (75 millions de dollars; 75 millions de dollars au 31 mars 2008) et par des entreprises du gouvernement (168 millions de dollars; 159 millions de dollars au 31 mars 2008).

Du PCAA de cette nature est également détenu par le biais d'unités de dépôts à participation dans les fonds confiés à la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) que possèdent le Fonds d'amortissement des régimes de retraite (2 728 millions de dollars; 2 689 millions de dollars au 31 mars 2008), le Fonds du régime de rentes de survivants (35 millions de dollars; 34 millions de dollars au 31 mars 2008), d'autres actifs des régimes de retraite (35 millions de dollars; 35 millions de dollars au 31 mars 2008), le Fonds des générations (59 millions de dollars; 58 millions de dollars au 31 mars 2008) et d'autres organismes consolidés (45 millions de dollars; 44 millions de dollars au 31 mars 2008).

Restructuration

Les instruments financiers servant d'actifs à un conduit émetteur de PCAA ont généralement des échéances plus longues que l'échéance du PCAA émis. Le conduit doit habituellement disposer alors de facilités de garanties de liquidités auprès d'une institution financière dont il peut se prévaloir, à certaines conditions, advenant le cas où il n'est pas en mesure d'émettre de nouveaux titres de PCAA afin de rembourser ceux qui viennent à échéance ou de répondre à des besoins de liquidités additionnels.

La crise des prêts hypothécaires à haut risque aux États-Unis a déclenché des perturbations sur les marchés internationaux qui ont abouti à une crise de liquidités du marché canadien du PCAA de tiers en août 2007. Conséquemment, ni les entités du périmètre comptable détentrices de PCAA, ni la CDPQ n'ont été en mesure de se faire rembourser les sommes dues en vertu du PCAA de tiers qu'ils détiennent lorsque celui-ci est venu à échéance.

13. Papier commercial adossé à des actifs (PCAA) (suite) (en millions de dollars)

Plan de restructuration du Comité pancanadien des investisseurs

Les efforts de restructuration du PCAA de tiers entrepris depuis août 2007, auxquels le gouvernement du Québec a participé activement, ont abouti à la conclusion d'une entente le 24 décembre 2008 entre le Comité pancanadien des investisseurs et les banques acheteuses de protection. Cette entente était alors assujettie à l'approbation des autorités décisionnelles des institutions concernées ainsi qu'à l'obtention de décrets ministériels. L'entente a été subséquemment entérinée dans sa forme proposée et a donné lieu à un échange de titres le 21 janvier 2009.

Dans le cadre de cette entente, le PCAA de tiers a été restructuré et a donné lieu à la création de trois nouvelles fiducies, appelées « Véhicules d'actifs cadres » (« VAC 1, VAC 2 et VAC 3 »). Le PCAA a été converti en de nouveaux titres assortis d'échéances qui correspondent à celles des actifs sous-jacents. Les nouveaux titres portent intérêts à des taux qui reflèteront ultimement les flux monétaires disponibles au sein des véhicules, incluant le coût inhérent aux facilités de financement comprises dans le plan de restructuration.

Les deux premiers « VAC » regroupent les transactions des conduits de PCAA constitués uniquement d'actifs synthétiques ou constitués d'actifs hybrides, lesquels sont une combinaison d'actifs synthétiques et traditionnels. Ils incluent également les actifs à haut risque associés à ces transactions. La principale différence entre les « VAC 1 » et les « VAC 2 » consiste dans le fait que la facilité de financement de marge est autofinancée pour les participants à un « VAC 1 », alors qu'elle est fournie par des prêteurs tiers dans le cas d'un « VAC 2 ». En raison de cette distinction, les intérêts versés aux détenteurs des billets émis par un « VAC 2 » sont inférieurs à ceux versés aux détenteurs des billets émis par un « VAC 1 ».

Les facilités de financement de marge dans un « VAC 1 » et un « VAC 2 » sont fournies par divers prêteurs. Notamment, le gouvernement du Canada, les gouvernements du Québec, de l'Ontario et de l'Alberta et la CDPQ participent à l'entente finale, à titre de prêteurs de premier rang, en établissant une facilité additionnelle de financement de marge. Ces facilités sont conçues pour réduire le risque que les nouveaux véhicules ne soient pas en mesure de faire face à des appels de marge si des circonstances futures en justifiaient la nécessité. Un moratoire initial de 18 mois, se terminant le 21 juillet 2010, pour les appels de marge a été établi afin de permettre la création d'un marché pour ces nouveaux titres.

Les « VAC 3 » sont composés des transactions de conduits de PCAA constituées exclusivement d'actifs traditionnels et d'actifs à haut risque, c'est-à-dire d'actifs n'entrant pas dans les deux autres catégories précédentes. Tous les billets de cette catégorie sont liés au rendement net et aux échéances de leurs actifs sous-jacents respectifs.

13. Papier commercial adossé à des actifs (PCAA) (suite)

(en millions de dollars)

Impact de la restructuration pour le gouvernement

Au 31 mars 2009, à la suite d'ententes de restructuration, les entités du périmètre comptable du gouvernement détiennent les titres de PCAA suivants :

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Valeur nette</u>
Plan de restructuration du Comité pancanadien des investisseurs		
VAC 2		
Catégorie A-1	166	141
Catégorie A-2	112	94
Catégorie B	20	4
Catégorie C	9	1
Billets reflète pour actifs à haut risque	41	13
	<u>348</u>	<u>253</u>
VAC 3		
Billets reflète pour actifs traditionnels	24	19
Billets reflète pour actifs à haut risque	66	48
	<u>90</u>	<u>67</u>
Total	438	320
Autres PCAA restructurés ¹	<u>15</u>	<u>12</u>
	<u>453</u>	<u>332</u>

(1) Certaines entités du périmètre comptable détiennent du PCAA bancaire, émis par des fiducies parrainées par des institutions financières, qui a également été restructuré au cours de 2008, en dehors du cadre du plan de restructuration du Comité pancanadien des investisseurs.

Pour le PCAA détenu par le biais d'unités de participation dans les fonds confiés à la CDPQ, les effets de la restructuration du PCAA sont, pour leur part, reflétés dans l'évaluation de ces unités effectuée conformément aux conventions comptables du gouvernement. Les entités du périmètre comptable ne possèdent pas comme tels les titres de placements en PCAA.

Établissement de la juste valeur

Étant donné qu'il n'y a pas de marché actif au 31 mars 2009 pour les titres de PCAA émis à la suite de restructuration, les entités du périmètre comptable du gouvernement détentrices de ces titres ont établi, conformément aux directives de l'ICCA, des justes valeurs pour les différents titres à l'aide d'un modèle d'évaluation sur des hypothèses de récupération des différentes catégories d'actifs, soit les actifs traditionnels, synthétiques et à haut risque. Ce modèle préconise une approche pondérée de probabilités et se fonde, entre autres, sur l'évaluation des flux monétaires et sur l'utilisation de certains indices financiers publics. Les hypothèses et les probabilités utilisées reflètent les incertitudes relatives aux

13. Papier commercial adossé à des actifs (PCAA) (suite) (en millions de dollars)

montants, au rendement et à l'échéance des flux de trésorerie, au risque d'illiquidité, à la nature et au risque de crédit des créances et des actifs financiers sous-jacents, et aux écarts de crédit reflétant les conditions de marché au 31 mars 2009. Les hypothèses fondées sur l'information disponible au 31 mars 2009 utilisent autant que possible des données observables sur le marché comme les taux d'intérêt, la qualité et le prix du crédit. Elles tiennent compte de particularités du plan de restructuration et reposent en partie sur des hypothèses non étayées par des prix ou des taux observables sur le marché. Quant au PCAA détenu par la CDPQ, cette dernière a effectué une évaluation de ses placements à l'aide d'une méthode similaire.

Effet sur les résultats du gouvernement au 31 mars 2009

Placements en PCAA des entités du périmètre comptable

À la suite de cette évaluation, le gouvernement a constaté dans ses résultats de l'année se terminant le 31 mars 2009 des pertes pour moins-values additionnelles de 37 millions de dollars, portant le total cumulatif des pertes comptabilisées au 31 mars 2009 à 122 millions de dollars. Elles se détaillent comme suit :

- une perte pour moins-values de 4 millions de dollars (35 millions de dollars en 2007-2008) à l'égard des placements effectués par certains organismes consolidés ligne par ligne;
- une perte pour moins-values de 1 million de dollars (12 millions de dollars en 2007-2008) sur les placements comptabilisée par les organismes des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation et reflétée dans leur déficit annuel consolidé aux résultats du gouvernement;
- une perte pour moins-values de 32 millions de dollars (38 millions de dollars en 2007-2008) sur les placements comptabilisée par les entreprises du gouvernement et reflétée dans les revenus du gouvernement provenant de ces dernières.

Unités de participation de la CDPQ

Quant au PCAA inclus dans les portefeuilles de placements des unités de dépôts à participation de la CDPQ détenues par des entités du périmètre comptable, la CDPQ a constaté en 2008-2009 des pertes non matérialisées pour moins-values de 941 millions de dollars (422 millions de dollars en 2007-2008) afférant à ce PCAA, portant le montant cumulatif des pertes non matérialisées pour moins-values constatées à 1 363 millions de dollars au 31 mars 2009 (422 millions de dollars au 31 mars 2008). Le montant des pertes matérialisées pour moins-values constatées par la CDPQ en 2008-2009 est de 45 millions de dollars.

13. Papier commercial adossé à des actifs (PCAA) (suite) (en millions de dollars)

En plus des montants investis dans le PCAA, la CDPQ mentionne à ses états financiers qu'elle est sujette à des éventualités découlant des garanties qu'elle a émises dans le cadre de la restructuration du PCAA. La quote-part de ces garanties de la CDPQ attribuée aux unités de participation détenues par des entités du périmètre comptable s'élève à 1 533 millions de dollars. La provision pour pertes non matérialisées sur le PCAA relative à ces unités inclut un montant de 143 millions de dollars relatif à ces garanties émises par la CDPQ (87 millions de dollars au 31 mars 2008).

Les pertes pour moins-values seront constatées aux résultats de fonctionnement du gouvernement, s'il y a lieu, conformément aux conventions comptables du gouvernement. Ainsi, un montant de 6 millions de dollars relatif à ces pertes a été comptabilisé aux résultats du gouvernement en 2008-2009 (aucun montant en 2007-2008).

- Dans le cas des unités détenues par le Fonds d'amortissement des régimes de retraite, les autres actifs des régimes et par le Fonds du régime de rentes de survivants, les pertes pour moins-values sont prises en compte dans le calcul de la valeur de marché redressée des placements, où l'écart entre le rendement réel selon la valeur de marché et celui prévu est amorti sur cinq ans. De plus, les gains et pertes actuariels attribuables à l'utilisation du taux de rendement prévu pour établir le revenu annuel sont amortis linéairement sur plusieurs années, conformément aux périodes énoncées à la note 7. Ainsi, les pertes pour moins-values prises par la CDPQ affecteront, s'il y a lieu, la valeur de marché redressée des placements et les résultats ultérieurs du gouvernement. À cet effet, un montant de 6 millions de dollars de pertes pour moins-values a été comptabilisé aux résultats du gouvernement en 2008-2009.
- Les autres unités de dépôts à participation détenues par des entités du périmètre comptable sont évaluées au coût. Elles n'ont pas fait l'objet d'une dévaluation, car ces entités considèrent que la baisse de valeur marchande des unités de participation à un montant inférieur au coût comptabilisé n'est pas permanente, et cela, même si cette valeur marchande tient compte des pertes pour moins-values prises par la CDPQ.

Incertitude relative à la mesure

L'estimation de la juste valeur des investissements en PCAA au 31 mars 2009 effectuée par les entités du périmètre comptable détentrices de PCAA et par la CDPQ est entourée d'une incertitude et est susceptible de ne pas être une indication de la valeur définitive ou de la juste valeur future. Bien que la direction de ces entités juge leur technique d'évaluation appropriée dans les circonstances, des modifications aux principales hypothèses, notamment celles relatives à la détermination des taux d'actualisation, des écarts

13. Papier commercial adossé à des actifs (PCAA) (suite) (en millions de dollars)

de crédit, des rendements anticipés, du risque de crédit des actifs sous-jacents et à la valeur des différents engagements et garanties, pourraient avoir une incidence importante sur la juste valeur des nouveaux billets et des autres titres de PCAA et sur la détermination de la juste valeur de ces titres de PCAA au cours des prochaines années financières. En conséquence, la résolution de ces incertitudes pourrait faire en sorte que la valeur définitive de ces investissements diffère considérablement des meilleures estimations actuelles de la direction de ces entités au cours des périodes ultérieures. Ainsi, la révision de cette juste valeur aurait un effet sur l'établissement des pertes pour moins-values et de la valeur comptable des placements reliés à du PCAA présentés aux états financiers consolidés du gouvernement.

Garantie du gouvernement associée au PCAA

La contribution maximale du gouvernement, à titre de prêteur de premier rang de la facilité additionnelle de financement de marge mise en place dans le cadre du plan de restructuration du Comité pancanadien des investisseurs, est de 1 300 millions de dollars. Au 31 mars 2009, aucun montant n'a été versé et aucune provision pour pertes n'a été comptabilisée en lien avec cette garantie.

14. Chiffres comparatifs

(en millions de dollars)

Certains chiffres de 2008 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2009.

Le tableau suivant présente les principaux reclassements aux états financiers ainsi qu'aux notes et aux annexes :

Missions	
Santé et services sociaux	(348)
Éducation et culture	(340)
Service de la dette	688
Dépenses (annexe 7)	
Service de la dette	
Revenus d'intérêts sur les prêts et avances aux réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation	688
Transfert	
Intérêts	(688)
Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs (note 7)	
Régimes de retraite	458
Autres actifs des régimes	458
Informations sectorielles (annexe 24)	
Organismes et fonds spéciaux	
Revenus	(3 833)
Dépenses	(3 833)
Ajustements de consolidation	
Revenus	3 833
Dépenses	3 833

Assemblée nationale, personnes désignées, ministères et organismes du gouvernement dont les opérations financières ont été effectuées à même le Fonds consolidé du revenu ⁽¹⁾

Affaires municipales et Régions

Commission municipale du Québec
Régie du logement

Agriculture, Pêcheries et Alimentation

Commission de protection du territoire agricole du Québec
Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec

Assemblée nationale

Conseil du trésor

Commission de la fonction publique

Conseil exécutif

Commission d'accès à l'information

Culture, Communications et Condition féminine

Commission des biens culturels du Québec
Conseil du statut de la femme
Conseil supérieur de la langue française
Office québécois de la langue française

Développement durable, Environnement et Parcs

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Développement économique, Innovation et Exportation

Éducation, Loisir et Sport

Commission consultative de l'enseignement privé
Conseil supérieur de l'éducation

Emploi et Solidarité sociale

Famille et Aînés

Curateur public ⁽²⁾

Finances

Immigration et Communautés culturelles

Conseil des relations interculturelles

Assemblée nationale, personnes désignées, ministères et organismes du gouvernement dont les opérations financières ont été effectuées à même le Fonds consolidé du revenu ⁽¹⁾ (suite)

Justice

- Comité de la rémunération des juges
- Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
- Conseil de la magistrature
- Directeur des poursuites criminelles et pénales
- Office de la protection du consommateur
- Tribunal des droits de la personne
- Tribunal des professions

Personnes désignées par l'Assemblée nationale

- Commissaire au lobbyisme
- Directeur général des élections – Commission de la représentation
- Protecteur du citoyen
- Vérificateur général

Relations internationales

Ressources naturelles et Faune

Revenu

Santé et Services sociaux

- Commissaire à la santé et au bien-être
- Office des personnes handicapées du Québec

Sécurité publique

- Bureau du coroner
- Commission québécoise des libérations conditionnelles
- Régie des alcools, des courses et des jeux

Services gouvernementaux

Tourisme

Transports

- Commission des transports du Québec

Travail

- Commission de l'équité salariale
- Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre
- Conseil des services essentiels

(1) Ces entités ont une année financière qui se termine le 31 mars.

(2) Cette entité effectue aussi des opérations fiduciaires exclues du périmètre comptable du gouvernement.

Organismes, fonds spéciaux, fonds d'amortissement et autre fonds du gouvernement*Organismes* ⁽¹⁾

Agence de l'efficacité énergétique
Agence des partenariats public-privé du Québec
Agence métropolitaine de transport (31 décembre)
Autorité des marchés financiers
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières
Centre de la francophonie des Amériques
Centre de recherche industrielle du Québec
Centre de services partagés du Québec
Commission de la capitale nationale du Québec
Commission de reconnaissance des associations d'artistes et des associations de producteurs
Commission des lésions professionnelles
Commission des normes du travail
Commission des relations du travail
Commission des services juridiques
Conseil des arts et des lettres du Québec
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec (30 juin)
Corporation d'hébergement du Québec
Corporation d'urgences-santé
École nationale de police du Québec ⁽²⁾ (30 juin)
École nationale des pompiers du Québec ⁽²⁾ (30 juin)
Financement-Québec
Fondation de la faune du Québec
Fonds d'aide aux recours collectifs
Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers
Fonds de la recherche en santé du Québec
Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies
Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture
Héma-Québec
Immobilière SHQ ⁽²⁾ (31 décembre)
Institut de la statistique du Québec
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec ⁽²⁾ (30 juin)
Institut national de santé publique du Québec
Investissement Québec
La Financière agricole du Québec
Musée d'art contemporain de Montréal
Musée de la civilisation
Musée national des beaux-arts du Québec
Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris (30 juin)
Office des professions du Québec
Office Québec-Amériques pour la jeunesse
Régie de l'assurance maladie du Québec

**Organismes, fonds spéciaux, fonds d'amortissement et autre fonds
du gouvernement** (suite)

Organismes ⁽¹⁾ (suite)

Régie de l'énergie
Régie des installations olympiques (31 octobre)
Régie du bâtiment du Québec
Régie du cinéma
Services Québec
Société de développement de la Baie James (31 décembre)
Société de développement des entreprises culturelles
Société de financement des infrastructures locales du Québec
Société de la Place des Arts de Montréal ⁽¹⁾ (31 août)
Société de l'assurance automobile du Québec (31 décembre)
Société de télédiffusion du Québec (Télé-Québec) (31 août)
Société des établissements de plein air du Québec
Société des parcs de sciences naturelles du Québec
Société des Traversiers du Québec
Société d'habitation du Québec
Société du Centre des congrès de Québec
Société du Grand Théâtre de Québec (31 août)
Société du Palais des congrès de Montréal
Société du parc industriel et portuaire de Bécancour
Société immobilière du Québec
Société nationale de l'amiante
Société québécoise d'assainissement des eaux
Société québécoise de récupération et de recyclage
Société québécoise d'information juridique
Tribunal administratif du Québec

Fonds spéciaux ⁽¹⁾

Fonds d'aide à l'action communautaire autonome
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels
Fonds d'assistance financière pour certaines régions sinistrées
Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier
Fonds de développement du marché du travail
Fonds de développement régional
Fonds de financement
Fonds de fourniture de biens ou de services du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Fonds de fourniture de biens ou de services du ministère du Revenu
Fonds de gestion de l'équipement roulant
Fonds de l'assurance médicaments

Organismes, fonds spéciaux, fonds d'amortissement et autre fonds du gouvernement (suite)

Fonds spéciaux ⁽¹⁾ (suite)

Fonds de l'industrie des courses de chevaux
Fonds de la sécurité routière
Fonds de partenariat touristique
Fonds de perception
Fonds des contributions des automobilistes au transport en commun
Fonds des pensions alimentaires ⁽³⁾
Fonds des registres du ministère de la Justice
Fonds des services de police
Fonds des services de santé
Fonds des technologies de l'information du Conseil du trésor
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Fonds des technologies de l'information du ministère du Revenu
Fonds d'information foncière
Fonds d'information géographique
Fonds du centre financier de Montréal
Fonds du patrimoine culturel québécois
Fonds du patrimoine minier
Fonds du service aérien gouvernemental
Fonds forestier
Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie
Fonds pour la vente de biens et services du ministère des Transports
Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique
Fonds québécois d'initiatives sociales
Fonds relatif à la tempête de verglas
Fonds vert

Fonds d'amortissement

Fonds d'amortissement afférent à des emprunts de collèges d'enseignement général et professionnel du Québec
Fonds d'amortissement afférent à des emprunts de commissions scolaires du Québec
Fonds d'amortissement afférent à des emprunts d'établissements universitaires du Québec
Fonds d'amortissement afférent à des emprunts d'organismes de santé et de services sociaux du Québec
Fonds d'amortissement de la Société québécoise d'assainissement des eaux
Fonds d'amortissement afférent à des emprunts du gouvernement (Fonds d'amortissement des dettes)
Fonds d'amortissement des emprunts pour financer les réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et les entreprises du gouvernement
Fonds d'amortissement des régimes de retraite
Fonds du régime de rentes de survivants
Fonds des congés de maladie accumulés

**Organismes, fonds spéciaux, fonds d'amortissement et autre fonds
du gouvernement (suite)**

Autre fonds

Fonds des générations

- (1) Les organismes et les fonds spéciaux ont généralement une année financière qui se termine le 31 mars. Dans le cas contraire, la date de fin d'exercice est indiquée entre parenthèses et des données intérimaires non vérifiées sont utilisées pour la période comprise entre la fin de leur année financière et le 31 mars.
- (2) Aucune donnée n'est disponible pour la période comprise entre la fin de leur année financière et le 31 mars.
- (3) Ce fonds effectue aussi des opérations fiduciaires exclues du périmètre comptable du gouvernement.

**Organismes des réseaux de la santé et des services sociaux
et de l'éducation du gouvernement**

*Réseau de la santé et des services sociaux***Agences et autres instances régionales ⁽¹⁾**

Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches
Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale
Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord
Agence de la santé et des services sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec
Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie
Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue
Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière
Agence de la santé et des services sociaux de Laval
Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie
Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides
Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent
Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay-Lac-St-Jean
Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James ⁽²⁾
Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James ⁽²⁾
Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik

Établissements publics ⁽¹⁾

Centre André-Boudreau
Centre d'accueil Dixville inc.
Centre de protection et de réadaptation de la Côte-Nord
Centre de réadaptation Constance-Lethbridge
Centre de réadaptation de la Gaspésie (Le)
Centre de réadaptation de l'Ouest de Montréal
Centre de réadaptation en alcoolisme et toxicomanie de Chaudière-Appalaches
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) Chaudière-Appalaches
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle de Québec
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle du Bas-Saint-Laurent
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle du Saguenay-Lac-Saint-Jean
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle Gabrielle-Major
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle Montérégie-Est
Centre de réadaptation en déficience physique Chaudière-Appalaches
Centre de réadaptation en déficience physique le Bouquier

**Organismes des réseaux de la santé et des services sociaux
et de l'éducation du gouvernement (suite)**

*Réseau de la santé et des services sociaux (suite)***Établissements publics ⁽¹⁾ (suite)**

Centre de réadaptation Estrie inc.
Centre de réadaptation Interval
Centre de réadaptation La Maison
Centre de réadaptation la Myriade
Centre de réadaptation Lisette-Dupras
Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve
Centre de santé et de services sociaux Cavendish
Centre de santé et de services sociaux Champlain
Centre de santé et de services sociaux Cléophas-Claveau
Centre de santé et de services sociaux d'Ahuntsic et Montréal-Nord
Centre de santé et de services sociaux d'Antoine-Labelle
Centre de santé et de services sociaux d'Argenteuil
Centre de santé et de services sociaux d'Arthabaska-et-de-l'Érable
Centre de santé et de services sociaux de Beauce
Centre de santé et de services sociaux de Bécancour–Nicolet-Yamaska
Centre de santé et de services sociaux de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent
Centre de santé et de services sociaux de Charlevoix
Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi
Centre de santé et de services sociaux de Dorval-Lachine-Lasalle
Centre de santé et de services sociaux de Gatineau
Centre de santé et de services sociaux de Jonquière
Centre de santé et de services sociaux de Kamouraska
Centre de santé et de services sociaux de la Baie-des-Chaleurs
Centre de santé et de services sociaux de la Basse-Côte-Nord
Centre de santé et de services sociaux de la Côte-de-Gaspé
Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Côte-Nord
Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Gaspésie
Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Yamaska
Centre de santé et de services sociaux de la Matapédia
Centre de santé et de services sociaux de la Minganie
Centre de santé et de services sociaux de la Mitis
Centre de santé et de services sociaux de la Montagne
Centre de santé et de services sociaux de la MRC-de-Coaticook
Centre de santé et de services sociaux de la Pointe-de-l'Île
Centre de santé et de services sociaux de la région de Thetford
Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan
Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Gatineau
Centre de santé et de services sociaux de Lac-Saint-Jean-Est

**Organismes des réseaux de la santé et des services sociaux
et de l'éducation du gouvernement (suite)***Réseau de la santé et des services sociaux (suite)***Établissements publics ⁽¹⁾ (suite)**

Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-l'Or
Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale
Centre de santé et de services sociaux de Laval
Centre de santé et de services sociaux de l'Énergie
Centre de santé et de services sociaux de l'Hématite
Centre de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île
Centre de santé et de services sociaux de Manicouagan
Centre de santé et de services sociaux de Maskinongé
Centre de santé et de services sociaux de Matane
Centre de santé et de services sociaux de Memphrémagog
Centre de santé et de services sociaux de Montmagny-L'Islet
Centre de santé et de services sociaux de Papineau
Centre de santé et de services sociaux de Port-Cartier
Centre de santé et de services sociaux de Portneuf
Centre de santé et de services sociaux de Québec-Nord
Centre de santé et de services sociaux de Rimouski-Neigette
Centre de santé et de services sociaux de Rivière-du-Loup
Centre de santé et de services sociaux de Rouyn-Noranda
Centre de santé et de services sociaux de Saint-Jérôme
Centre de santé et de services sociaux de Saint-Léonard et Saint-Michel
Centre de santé et de services sociaux de Sept-Îles
Centre de santé et de services sociaux de Témiscaming-et-de-Kipawa
Centre de santé et de services sociaux de Témiscouata
Centre de santé et de services sociaux de Thérèse De Blainville
Centre de santé et de services sociaux de Trois-Rivières
Centre de santé et de services sociaux de Vaudreuil-Soulanges
Centre de santé et de services sociaux des Aurores-Boréales
Centre de santé et de services sociaux des Basques
Centre de santé et de services sociaux des Collines
Centre de santé et de services sociaux des Etchemins
Centre de santé et de services sociaux des Îles
Centre de santé et de services sociaux des Pays-d'en-Haut
Centre de santé et de services sociaux des Sommets
Centre de santé et de services sociaux des Sources
Centre de santé et de services sociaux Domaine-du-Roy
Centre de santé et de services sociaux Drummond
Centre de santé et de services sociaux du Coeur-de-l'Île
Centre de santé et de services sociaux du Grand Littoral

**Organismes des réseaux de la santé et des services sociaux
et de l'éducation du gouvernement (suite)**

*Réseau de la santé et des services sociaux (suite)***Établissements publics ⁽¹⁾ (suite)**

Centre de santé et de services sociaux du Granit
Centre de santé et de services sociaux du Haut-Saint-François
Centre de santé et de services sociaux du Haut-Saint-Laurent
Centre de santé et de services sociaux du Haut-Saint-Maurice
Centre de santé et de services sociaux du Lac-des-Deux-Montagnes
Centre de santé et de services sociaux du Lac-Témiscamingue
Centre de santé et de services sociaux du Nord de Lanaudière
Centre de santé et de services sociaux du Pontiac
Centre de santé et de services sociaux du Rocher-Percé
Centre de santé et de services sociaux du Sud de Lanaudière
Centre de santé et de services sociaux du Sud-Ouest-Verdun
Centre de santé et de services sociaux du Suroît
Centre de santé et de services sociaux du Val-Saint-François
Centre de santé et de services sociaux Haut-Richelieu-Rouville
Centre de santé et de services sociaux - Institut Universitaire de gériatrie de Sherbrooke
Centre de santé et de services sociaux Jardins-Roussillon
Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance
Centre de santé et de services sociaux la Pommeraie
Centre de santé et de services sociaux les Eskers de l'Abitibi
Centre de santé et de services sociaux Lucille-Teasdale
Centre de santé et de services sociaux Maria-Chapdelaine
Centre de santé et de services sociaux Pierre-Boucher
Centre de santé et de services sociaux Pierre-De Saurel
Centre de santé et de services sociaux Richelieu-Yamaska
Centre de santé Inuulitsivik
Centre de santé Tulattavik de l'Ungava
Centre de services en déficience intellectuelle Mauricie/Centre-du-Québec
Centre de soins prolongés Grace Dart / Grace Dart Extended Care Centre
Centre d'hébergement et de soins de longue durée de St-Andrew-de-Father-Dowd-et-de-St-Margaret
Centre Dollard-Cormier (Le)
Centre du Florès
Centre hospitalier affilié universitaire de Québec
Centre hospitalier de l'Université de Montréal
Centre hospitalier de St. Mary
Centre hospitalier régional de Trois-Rivières
Centre hospitalier universitaire de Québec
Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine

**Organismes des réseaux de la santé et des services sociaux
et de l'éducation du gouvernement (suite)***Réseau de la santé et des services sociaux (suite)***Établissements publics ⁽¹⁾ (suite)**

Centre Jean-Patrice-Chiasson/Maison Saint-Georges (Le)
Centre Jellinek
Centre jeunesse Chaudière-Appalaches
Centre jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec (Le)
Centre jeunesse de la Montérégie
Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue (C.J.A.T.)
Centre jeunesse de Laval
Centre jeunesse de l'Estrie
Centre jeunesse de Montréal (Le)
Centre jeunesse de Québec
Centre jeunesse des Laurentides
Centre jeunesse du Bas-St-Laurent
Centre jeunesse du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Le)
Centre jeunesse Gaspésie/Les Îles
CLSC Naskapi
Centre Miriam
Centre Montérégien de réadaptation
Centre Normand
Centre Notre-Dame de l'Enfant (Sherbrooke) Inc.
Centre régional de réadaptation La Ressource
Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James ⁽²⁾
Centre universitaire de santé McGill
Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw (Les)
Centres jeunesse de Lanaudière (Les)
Centres jeunesses de l'Outaouais (Les)
CHSLD Juif de Montréal
Clair Foyer Inc.
Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James ⁽²⁾
Corporation du Centre de réadaptation Lucie-Bruneau (La)
Corporation du Centre hospitalier gériatrique Maimonides (La)
Corporation du Centre hospitalier Pierre-Janet (La)
CRDI Normand-Laramée
Domrémy Mauricie/Centre-du-Québec
Hôpital Catherine Booth de l'Armée du Salut
Hôpital Charles Lemoyne
Hôpital Chinois de Montréal (1963) (L)
Hôpital Douglas
Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal

**Organismes des réseaux de la santé et des services sociaux
et de l'éducation du gouvernement (suite)**

*Réseau de la santé et des services sociaux (suite)***Établissements publics ⁽¹⁾ (suite)**

Hôpital Général Juif Sir Mortimer B. Davis (L')
Hôpital Jeffery Hale–Saint Brigid's
Hôpital Juif de réadaptation
Hôpital Louis-H. Lafontaine
Hôpital Maisonneuve-Rosemont
Hôpital Mont-Sinaï
Hôpital Rivière-des-Prairies
Hôpital Santa Cabrini
Hôtel-Dieu de Lévis
Institut Canadien-Polonais du Bien-être Inc.
Institut de cardiologie de Montréal
Institut de réadaptation en déficience physique de Québec
Institut de réadaptation Gingras-Lyndsay-de-Montréal
Institut Nazareth et Louis-Braille
Institut Philippe-Pinel de Montréal
Institut Raymond-Dewar
Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec
Institut universitaire de gériatrie de Montréal
Institut universitaire en santé mentale de Québec
La Résidence de Lachute
Pavillon du Parc Inc.
Services de réadaptation du Sud-Ouest et du Renfort
Services de réadaptation L'Intégrale
Virage, Réadaptation en alcoolisme et toxicomanie (Le)

*Réseau de l'éducation***Commissions scolaires ⁽³⁾**

Commission scolaire au Coeur-des-Vallées
Commission scolaire Central Québec
Commission scolaire Crie
Commission scolaire de Charlevoix
Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup
Commission scolaire de l'Énergie
Commission scolaire de l'Estuaire

**Organismes des réseaux de la santé et des services sociaux
et de l'éducation du gouvernement (suite)**

*Réseau de l'éducation (suite)***Commissions scolaires ⁽³⁾ (suite)**

Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois
Commission scolaire de la Baie-James
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin
Commission scolaire de la Capitale
Commission scolaire de la Côte-du-Sud
Commission scolaire De La Jonquière
Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord
Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île
Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke
Commission scolaire de la Rivéraine
Commission scolaire de la Rivière-du-Nord
Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles
Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands
Commission scolaire de Laval
Commission scolaire de Montréal
Commission scolaire de Portneuf
Commission scolaire de Rouyn-Noranda
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
Commission scolaire de Sorel-Tracy
Commission scolaire des Affluents
Commission scolaire des Appalaches
Commission scolaire des Bois-Francs
Commission scolaire des Chênes
Commission scolaire des Chic-Chocs
Commission scolaire des Découvreurs
Commission scolaire des Draveurs
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries
Commission scolaire des Hautes-Rivières
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
Commission scolaire des Hauts-Cantons
Commission scolaire des Îles
Commission scolaire des Laurentides
Commission scolaire des Monts-et-Marées
Commission scolaire des Navigateurs
Commission scolaire des Patriotes
Commission scolaire des Phares
Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais
Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Commission scolaire des Rives-du-Saguenay

**Organismes des réseaux de la santé et des services sociaux
et de l'éducation du gouvernement (suite)**

*Réseau de l'éducation (suite)***Commissions scolaires ⁽³⁾ (suite)**

Commission scolaire des Samares
Commission scolaire des Sommets
Commission scolaire des Trois-Lacs
Commission scolaire du Chemin-du-Roy
Commission scolaire du Fer
Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs
Commission scolaire du Lac-Abitibi
Commission scolaire du Lac-Saint-Jean
Commission scolaire du Lac-Témiscamingue
Commission scolaire du Littoral
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets
Commission scolaire du Val-des-Cerfs
Commission scolaire Eastern Shores
Commission scolaire Eastern Townships
Commission scolaire English-Montréal
Commission scolaire Harricana
Commission scolaire Kativik
Commission scolaire Lester-B.-Pearson
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
Commission scolaire Marie-Victorin
Commission scolaire New Frontiers
Commission scolaire Pierre-Neveu
Commission scolaire René-Lévesque
Commission scolaire Riverside
Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier
Commission scolaire Western Québec

Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal

Collèges d'enseignement général et professionnel (Cégeps) ⁽⁴⁾

Cégep André-Laurendeau
Cégep Beauce-Appalaches
Cégep d'Ahuntsic
Cégep d'Alma
Cégep de Baie-Comeau
Cégep de Bois-de-Boulogne
Cégep de Chicoutimi
Cégep de Drummondville

**Organismes des réseaux de la santé et des services sociaux
et de l'éducation du gouvernement (suite)**

*Réseau de l'éducation (suite)***Collèges d'enseignement général et professionnel (Cégeps) ⁽⁴⁾ (suite)**

Cégep de Granby-Haute-Yamaska
Cégep de Jonquière
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Cégep de La Pocatière
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Cégep de Lévis-Lauzon
Cégep de Limoilou
Cégep de l'Outaouais
Cégep de Maisonneuve
Cégep de Matane
Cégep de Rimouski
Cégep de Rivière-du-Loup
Cégep de Rosemont
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Saint-Félicien
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep de Saint-Laurent
Cégep de Sept-Îles
Cégep de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy
Cégep de Thetford
Cégep de Trois-Rivières
Cégep de Valleyfield
Cégep de Victoriaville
Cégep du Vieux Montréal
Cégep Édouard Montpetit
Cégep François-Xavier Garneau
Cégep Gérald-Godin
Cégep John Abbott
Cégep Lionel Groulx
Cégep Marie-Victorin
Cégep Montmorency
Cégep régional de Lanaudière
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Champlain Regional College
Collège Dawson
Collège Héritage
Collège Shawinigan
Vanier College

**Organismes des réseaux de la santé et des services sociaux
et de l'éducation du gouvernement (suite)**

*Réseau de l'éducation (suite)***Université du Québec et ses universités constituantes ⁽⁴⁾**

École de technologie supérieure
École nationale d'administration publique
Institut national de la recherche scientifique
Université du Québec
Université du Québec à Chicoutimi
Université du Québec à Montréal
Université du Québec à Rimouski
Université du Québec à Trois-Rivières
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Université du Québec en Outaouais

**Fiducie pour tenir l'Université du Québec à Montréal indemne des conséquences financières du
projet de l'Îlot Voyageur**

- (1) Les entités du réseau de la santé et des services sociaux ont une année financière qui se termine le 31 mars.
- (2) Ces entités agissent en tant qu'agence et établissement.
- (3) Les commissions scolaires ont une année financière qui se termine le 30 juin. Des données intérimaires non vérifiées sont utilisées pour la période comprise entre la fin de leur année financière et le 31 mars.
- (4) Les collèges ont une année financière qui se termine le 30 juin et l'Université du Québec et ses constituantes, une année financière qui se termine le 31 mai. Les résultats financiers en date de leur fin d'année financière sont ajustés par la suite seulement si les transactions financières réalisées entre cette date et le 31 mars affectent de manière significative la situation financière ou les résultats du gouvernement.

Entreprises du gouvernement ⁽¹⁾

Capital Financière agricole inc.
Fonds d'indemnisation du courtage immobilier (31 décembre)
Hydro-Québec ⁽²⁾ (31 décembre)
IQ FIER inc.
IQ Immigrants Investisseurs inc.
Loto-Québec
Société des alcools du Québec
Société générale de financement du Québec (31 décembre)
Société Innovatech du Grand Montréal
Société Innovatech du Sud du Québec
Société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches
Société Innovatech Régions ressources

(1) Les entreprises du gouvernement ont généralement une année financière qui se termine le 31 mars. Dans le cas contraire, la date de fin d'exercice est indiquée entre parenthèses et des données intérimaires non vérifiées sont utilisées pour la période comprise entre la fin de leur année financière et le 31 mars.

(2) Cette entreprise effectue aussi des opérations fiduciaires exclues du périmètre comptable du gouvernement.

Ministère, organismes et fonds du gouvernement exerçant des opérations fiduciaires exclues du périmètre comptable du gouvernement ⁽¹⁾

Caisse de dépôt et placement du Québec (31 décembre)
Cautionnements individuels des agents de voyages
Comité Entraide – secteurs public et parapublic (31 décembre)
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (31 décembre)
Commission de la construction du Québec (31 décembre)
Conseil de gestion de l'assurance parentale (31 décembre)
Curateur public (partie fiduciaire) (31 décembre)
Fonds central de soutien à la réinsertion sociale (31 décembre)
Fonds d'assurance-garantie administré par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec
Fonds d'assurance parentale (31 décembre)
Fonds d'assurance-récolte
Fonds d'assurance-stabilisation des revenus agricoles
Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre
Fonds des pensions alimentaires (partie fiduciaire)
Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages
Fonds d'indemnisation des services financiers
Fonds du compte de stabilisation du revenu agricole
Fonds en fidéicommiss
Fonds en fidéicommiss – Taxe sur les produits et services
Hydro-Québec – Régime de retraite (31 décembre)
Ministère du Revenu – Biens sous administration (31 décembre)
Régie des rentes du Québec

(1) Ces organismes et fonds ont généralement une année financière qui se termine le 31 mars. Dans le cas contraire, la date de fin d'exercice est indiquée entre parenthèses.

Détail des revenus

ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 2009

(en millions de dollars)

	2009		2008
	Budget ⁽¹⁾	Résultats réels	Résultats réels
Impôt sur le revenu et les biens			
Impôt sur le revenu des particuliers		17 949	18 648
Cotisations au Fonds des services de santé		6 251	5 958
Impôt des sociétés		4 176	4 819
	28 996	28 376	29 425
Taxes à la consommation			
Vente		10 809	10 300
Carburants		1 692	1 707
Tabac		654	707
Boissons alcooliques		430	421
Pari mutuel		10	11
	13 666	13 595	13 146
Droits et permis			
Véhicules automobiles		1 054	1 030
Ressources naturelles		9	86
Autres		651	536
	1 476	1 714	1 652
Revenus divers			
Ventes de biens et services		2 700	2 858
Intérêts		783	789
Amendes, confiscations et recouvrements		692	667
	3 946	4 175	4 314
Revenus provenant des entreprises du gouvernement			
Société des alcools du Québec		808	761
Loto-Québec		1 375	1 360
Hydro-Québec		3 098	2 926
Autres		(258)	(22)
Ajustements de consolidation		(10)	
	4 625	5 013	5 025
Revenus du Fonds des générations	742	587	449
Total des revenus autonomes	53 451	53 460	54 011
Transferts du gouvernement fédéral			
Péréquation		8 028	7 160
Transferts pour la santé		3 740	3 925
Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux		1 267	1 516
Autres programmes		2 046	2 132
Total des transferts du gouvernement fédéral	15 538	15 081	14 733
Total des revenus	68 989	68 541	68 744

(1) Sur la base des prévisions de revenus et de dépenses présentées au budget 2008-2009 du 13 mars 2008.

Détail des dépenses

ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 2009

(en millions de dollars)

	2009		2008
	Budget ⁽¹⁾	Résultats réels	Résultats réels
PAR SUPERCATÉGORIE ET CATÉGORIE			
Transfert ⁽²⁾			
Rémunération		27 227	25 192
Fonctionnement		6 161	6 082
Capital ⁽²⁾		2 357	1 925
Intérêt ⁽²⁾		491	503
Support		14 474	14 043
		<u>50 710</u>	<u>47 745</u>
Rémunération		5 156	4 881
Fonctionnement ⁽³⁾		4 636	4 298
Créances douteuses et autres provisions		1 197	976
Sous-total	<u>60 880</u>	<u>61 699</u>	<u>57 900</u>
Service de la dette			
Intérêts sur la dette ⁽⁴⁾		6 422	6 548
Moins			
Revenus de placement du Fonds d'amortissement des emprunts		292	132
Revenus sur les placements temporaires		142	150
		<u>5 988</u>	<u>6 266</u>
Intérêts au titre des régimes de retraite et des autres avantages sociaux futurs		4 383	4 398
Moins			
Revenus de placement du Fonds d'amortissement des régimes de retraite et autres actifs des régimes		2 196	1 887
Revenus de placement des fonds reliés aux autres avantages sociaux futurs		44	25
		<u>2 143</u>	<u>2 486</u>
Sous-total	<u>8 737</u>	<u>8 131</u>	<u>8 752</u>
(Surplus) déficit annuel des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation		(31)	442
Total des dépenses	<u>69 617</u>	<u>69 799</u>	<u>67 094</u>

(1) Sur la base des prévisions de revenus et de dépenses présentées au budget 2008-2009 du 13 mars 2008.

(2) Après déduction de 666 millions de dollars (720 millions de dollars en 2008), dont 660 millions de dollars (688 millions de dollars en 2008) pour les revenus d'intérêts sur les prêts et avances aux réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation et 6 millions de dollars (32 millions de dollars en 2008) de revenus des fonds d'amortissement afférents à des emprunts des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation.

(3) Incluant 1 454 millions de dollars (1 290 millions de dollars en 2008) au titre d'amortissement des immobilisations.

(4) Incluant 8 millions de dollars (272 millions de dollars en 2008) au titre d'amortissement du gain de change reporté.

Placements temporaires ⁽¹⁾

AU 31 MARS 2009
(en millions de dollars)

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Bons du trésor	1 141	68
Billets	441	85
Certificats de dépôt	2 209	2 073
Acceptations bancaires	1 836	293
Obligations	1 683	43
Papiers commerciaux - autres que PCAA *	348	486
Autres	<u>214</u>	<u>111</u>
	<u>7 872</u>	<u>3 159</u>

* PCAA : Papier commercial adossé à des actifs.

(1) Les taux de rendement des placements temporaires varient principalement de 0,30 % à 11,38 %.

Débiteurs
 AU 31 MARS 2009
 (en millions de dollars)

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Agents et mandataires		
Impôt sur le revenu et les biens	882	899
Taxes à la consommation	1 786	1 952
	<u>2 668</u>	<u>2 851</u>
Débiteurs		
Impôt sur le revenu et les biens	3 463	3 303
Taxes à la consommation	1 130	1 077
Droits et permis	305	307
Revenus divers	2 258	2 440
Recouvrements de dépenses et autres	134	148
	<u>7 290</u>	<u>7 275</u>
Provision pour créances douteuses	<u>(1 561)</u>	<u>(1 200)</u>
	<u>5 729</u>	<u>6 075</u>
Comptes recevables estimés - comptabilité d'exercice	<u>1 679</u>	<u>2 062</u>
Revenus provenant des entreprises du gouvernement - dividendes	439	1 133
Transferts du gouvernement fédéral	1 520	1 869
Comptes à fin déterminée	208	198
Intérêts courus sur placements	197	201
	<u>12 440</u>	<u>14 389</u>

Participations dans les entreprises du gouvernement

AU 31 MARS 2009

(en millions de dollars)

Participations dans les entreprises du gouvernement

			<u>2009</u>	<u>2008</u>
	<u>Prêts et avances</u>	<u>Valeur de consolidation</u>	<u>Participations dans les entreprises du gouvernement</u>	<u>Participations dans les entreprises du gouvernement</u>
Capital Financière agricole inc. ^{(1) (4)}	5	13	18	20
Fonds d'indemnisation du courtage immobilier ⁽²⁾		2	2	2
Hydro-Québec ^{(2) (4)}	7	23 417	23 424	22 280
IQ FIER inc. ^{(1) (4)}	208	(25)	183	157
IQ Immigrants Investisseurs inc. ⁽¹⁾		39	39	51
Loto-Québec ^{(1) (4)}	270	134	404	134
Société des alcools du Québec ⁽¹⁾		45	45	43
Société générale de financement du Québec ⁽²⁾		1 675	1 675	1 835
Société Innovatech du Grand Montréal ⁽¹⁾		6	6	5
Société Innovatech du Sud du Québec ⁽³⁾		14	14	14
Société Innovatech Québec et Chaudière - Appalaches ⁽¹⁾		37	37	41
Société Innovatech Régions ressources ⁽¹⁾		26	26	26
Ajustements de consolidation ⁽⁵⁾		(6)	(6)	
Total	490	25 377	25 867	24 608

(1) La valeur de consolidation a été établie à partir d'états financiers vérifiés au 31 mars 2009.

(2) La valeur de consolidation a été établie à partir d'états financiers vérifiés au 31 décembre 2008 et ajustée avec les résultats intermédiaires non vérifiés au 31 mars 2009.

(3) La valeur de consolidation a été établie à partir d'états financiers non vérifiés au 31 mars 2009.

(4) Les prêts et avances à Hydro-Québec ont une échéance indéterminée, ceux à IQ FIER inc. ne portent pas intérêt et viennent à échéance entre juin 2020 et janvier 2024, ceux à Loto-Québec portent intérêts à des taux variant de 1,0 % à 4,1 % et viennent à échéance entre février 2010 et décembre 2015 et ceux à la Capital Financière agricole inc. portent intérêts à un taux de 0,7 % et viennent à échéance en avril 2009.

	<u>2009</u>
2010	75
2011	75
2012-2014	—
2015-2019	125
2020-2024	208
Échéance indéterminée	7
	<u>490</u>

(5) Les ajustements de la valeur de consolidation découlent de l'élimination des gains et pertes non matérialisés sur des transactions avec des entités du périmètre comptable.

Participations dans les entreprises du gouvernement (suite)

AU 31 MARS 2009

(en millions de dollars)

Sommaire des états financiers des entreprises du gouvernement

	2009			Autres éléments du résultat étendu
	Résultats			
	Revenus	Dépenses	Surplus (déficit)	
Capital Financière agricole inc. ^{(1) (4)}	2	8	(6)	
Fonds d'indemnisation du courtage immobilier ⁽²⁾				
Hydro-Québec ⁽²⁾	12 846	9 705	3 141	281
IQ FIER inc. ⁽¹⁾	(12)	1	(13)	
IQ Immigrants Investisseurs inc. ⁽¹⁾	226	216	10	(22)
Loto-Québec ⁽¹⁾	3 864	2 408	1 456	
Société des alcools du Québec ⁽¹⁾	2 468	1 660	808	
Société générale de financement du Québec ⁽²⁾	1 065	1 326	(261)	(180)
Société Innovatech du Grand Montréal ⁽¹⁾	1		1	
Société Innovatech du Sud du Québec ⁽³⁾				
Société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches ⁽¹⁾	(3)	1	(4)	
Société Innovatech Régions ressources ⁽¹⁾				
	<u>20 457</u>	<u>15 325</u>	<u>5 132</u>	<u>79</u>
Ajustements de consolidation ⁽⁵⁾			(119) ⁽⁵⁾	32 ⁽⁶⁾
			<u>5 013</u>	<u>111</u>

(1) Selon les états financiers vérifiés au 31 mars 2009.

(2) Selon les états financiers vérifiés au 31 décembre 2008.

(3) Selon les états financiers non vérifiés au 31 mars 2009.

(4) Le pourcentage de la participation du gouvernement dans cette entreprise est de 90,10 %.

(5) L'ajustement du surplus des entreprises découle de la prise en compte des résultats intérimaires non vérifiés au 31 mars 2009 d'entreprises ayant une fin d'année financière différente de celle du gouvernement (diminution de 28 millions de dollars), de contributions effectuées par Loto-Québec à des entités du périmètre comptable et imputées à son avoir de l'actionnaire (diminution de 81 millions de dollars) et de l'élimination de gains et pertes non matérialisés sur des transactions avec des entités du périmètre comptable (diminution de 10 millions de dollars).

(6) L'ajustement des autres éléments du résultat étendu des entreprises découle des résultats intérimaires au 31 mars 2009 non vérifiés d'entreprises ayant une fin d'année financière différente de celle du gouvernement.

		2009						2008	
Actifs			Passifs			Avoir net		Avoir net	
Actifs financiers	Actifs non financiers	Total	Dettes	Autres passifs et dettes auprès du gouvernement	Total	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Autres éléments de l'avoir net	Total	Total
19		19		5	5		14	14	20
3		3		1	1		2	2	2
9 344	57 430	66 774	36 415 ⁽⁸⁾	8 297	44 712	1 243	20 819	22 062	20 892
183		183		208	208		(25)	(25)	(12)
2 958		2 958	2 701 ⁽¹¹⁾	218	2 919	(17)	56	39	51
310	850	1 160		1 026	1 026		134	134	134
368	222	590	5	540	545		45	45	43
1 012	985	1 997	232 ⁽⁹⁾	295 ⁽⁹⁾	527	(222)	1 692	1 470	1 911
15		15	9		9		6	6	5
14		14					14	14	14
37		37					37	37	41
26		26					26	26	26
14 289	59 487	73 776	39 362	10 590 ⁽¹⁰⁾	49 952	1 004	22 820	23 824	23 127
								1 553 ⁽⁷⁾	1 305 ⁽⁷⁾
								25 377	24 432

(7) L'ajustement de l'avoir net des entreprises découle des résultats intérimaires au 31 mars 2009 non vérifiés d'entreprises ayant une fin d'année financière différente de celle du gouvernement, l'augmentant de 1 309 millions de dollars (1 305 millions de dollars en 2008), de l'élimination des gains et pertes non matérialisés sur des transactions avec des entités du périmètre comptable, le diminuant de 6 millions de dollars, et de l'émission de capital-actions, l'augmentant de 250 millions de dollars.

(8) Le gouvernement garantit des emprunts contractés en différentes monnaies par cette entreprise. La valeur nette de ces emprunts s'élève à 36 386 millions de dollars (33 811 millions de dollars au 31 mars 2008). Le gouvernement accorde une garantie financière pour Gentilly-2 de 685 millions de dollars (685 millions de dollars en 2008), pour laquelle Hydro-Québec a constitué une fiducie de 50 millions de dollars (44 millions de dollars en 2008).

(9) Des dettes au montant de 206 millions de dollars (288 millions de dollars en 2007) et d'autres passifs de 10 millions de dollars sont garantis par différents types de sûretés sur les débiteurs, stocks et autres actifs corporels et incorporels ainsi que par des hypothèques sur l'universalité des biens dont la valeur comptable totalise 647 millions de dollars au 31 décembre 2008 (822 millions de dollars en 2007).

(10) Les dettes auprès du gouvernement totalisent 483 millions de dollars.

(11) Le gouvernement garantit le paiement en capital de ces dettes.

Participations dans les entreprises du gouvernement (suite)

AU 31 MARS 2009

(en millions de dollars)

Échéancier des dettes après incidence des instruments financiers dérivés

	Remboursement des dettes à long terme pour les prochains exercices					2015 et suivants	Total
	2010	2011	2012	2013	2014		
Hydro-Québec ⁽²⁾	783	689	2 629	1 155	1 130	30 029	36 415
IQ Immigrants							
Investisseurs inc.	695	507	532	682	550	11	2 977 ⁽¹⁾
Société des alcools du Québec	1	2	2				5
Société générale de financement du Québec ⁽²⁾	29	18	29	46	17	171	310 ⁽¹⁾
Société Innovatech du Grand Montréal						9	9
	1 508	1 216	3 192	1 883	1 697	30 220	39 716

(1) L'échéancier pour ces entreprises est basé sur le montant contractuel des versements en capital alors que ces dernières évaluent dans leurs états financiers leurs dettes (présentées à la page précédente) au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

(2) Le montant de l'année financière 2009-2010 est établi sur la base du remboursement par ces entreprises de leurs dettes au cours de leur exercice se terminant le 31 décembre 2009. Il en est de même pour les années subséquentes.

Participations dans les entreprises du gouvernement (suite)

AU 31 MARS 2009

(en millions de dollars)

*Principales obligations contractuelles des entreprises***Hydro-Québec**

Hydro-Québec prévoit des investissements en immobilisations et en actifs incorporels de l'ordre de 4 700 millions de dollars pour l'année civile 2009 (4 143 millions de dollars en 2008).

La Société s'est engagée envers la Churchill Falls (Labrador) Corporation Limited à acheter la quasi-totalité de l'énergie produite par la centrale des Churchill Falls, d'une puissance nominale de 5 428 MW. Échéant en 2016, ce contrat sera renouvelé automatiquement pour les 25 années suivantes, selon des conditions déjà convenues. Un contrat de garantie de disponibilité de 682 MW additionnels de puissance d'hiver, pour la période du 1^{er} novembre au 31 mars, jusqu'en 2041, a également été conclu avec cette entreprise.

Au 31 décembre 2008, la Société avait pris également des engagements auprès d'autres producteurs en vertu de 115 contrats d'achat d'électricité, ces contrats représentant une puissance installée d'environ 5 792 MW. Elle prévoit acheter annuellement environ 22 TWh d'énergie au cours de la durée de ces contrats, qui s'étalent jusqu'en 2045. La plupart de ces contrats comportent des clauses de renouvellement.

Compte tenu de l'ensemble des contrats d'achat d'électricité, la Société prévoit effectuer les paiements minimaux suivants au cours des cinq prochains exercices :

	<u>31 décembre 2008</u>
2009	690
2010	1 098
2011	1 158
2012	1 376
2013	1 596
Total	<u><u>5 918</u></u>

IQ Immigrants Investisseurs inc.

Dans le cours normal de ses activités, cette entreprise a contracté des engagements représentant un montant de 154 millions de dollars (150 millions de dollars en 2008) pour des contributions financières non remboursables dont le déboursement n'a pas été autorisé. Ce montant ne représente pas nécessairement les besoins de liquidités futurs, car certains de ces engagements peuvent être résiliés sans avoir donné lieu à des sorties de fonds.

Participations dans les entreprises du gouvernement (suite)

AU 31 MARS 2009

(en millions de dollars)

*Principales obligations contractuelles des entreprises (suite)***IQ FIER inc.**

Dans le cours normal de ses activités, cette entreprise a contracté divers engagements pour un montant de 117 millions de dollars (166 millions en 2008). Ceux-ci représentent les ententes d'investissements autorisées par la Société. Ce montant ne représente pas nécessairement les besoins de liquidités futurs, car certains de ces engagements expireront ou pourront être résiliés sans avoir donné lieu à des sorties de fonds.

Société générale de financement du Québec

Au 31 décembre 2008, la Société s'était engagée à faire l'acquisition d'immobilisations corporelles et l'achat de services et de matières premières totalisant 66 millions de dollars au cours des prochains exercices (175 millions en 2007). Également, elle s'était engagée à des souscriptions pour des placements à long terme s'élevant à 30 millions de dollars à cette date, en plus de celles inscrites à titre de passif à court terme et à long terme à son bilan.

Diverses entreprises

Certaines entreprises du gouvernement se sont engagées, au 31 mars 2009, en vertu de contrats de location-exploitation et de baux à long terme à effectuer des paiements minimaux exigibles non actualisés pour des montants totalisant 468 millions de dollars (509 millions de dollars en 2008).

**Échéancier
au 31 mars**

	<u>Total</u>
2010	73
2011	69
2012	58
2013	50
2014	44
	<u>294</u>
2015-2018	174
	<u>468</u>

Dans le cours normal de leurs activités, certaines entreprises contractent divers autres engagements. Ces derniers totalisant 54 millions de dollars (132 millions de dollars en 2008) représentent des engagements autorisés qui n'avaient pas été déboursés au 31 mars 2009. Certains de ces montants pourraient ne pas être versés si les événements ne sont pas réalisés.

Participations dans les entreprises du gouvernement (suite)

AU 31 MARS 2009

(en millions de dollars)

*Principales éventualités des entreprises***Hydro-Québec**

Hydro-Québec a fourni aux acquéreurs de ses participations des garanties en ce qui a trait aux passifs fiscaux éventuels et à certaines autres déclarations usuelles. Ces garanties pour lesquelles aucun passif n'a été comptabilisé sont en vigueur jusqu'à l'échéance des périodes de prescription applicables.

Au 31 mars 2009, la responsabilité potentielle maximale au titre des lettres de crédit ou des cautionnements fournis comme garanties s'élevait à 413 millions de dollars (365 millions de dollars en 2008). De ce montant, 334 millions de dollars (288 millions de dollars en 2008) concernent les achats d'énergie. Des garanties de 145 millions de dollars viennent à échéance entre 2009 et 2019, alors que d'autres, d'un montant de 268 millions de dollars, ont une échéance indéterminée.

Société générale de financement

Dans le cours normal de ses activités, la Société a fourni à des tiers les garanties importantes qui suivent :

- En vertu des modalités de ses conventions de crédit, la Société s'est engagée à indemniser les détenteurs de dettes américaines dans l'éventualité où surviendraient des changements au niveau des lois sur les retenues fiscales. Ces ententes d'indemnisation auront cours jusqu'à l'échéance des conventions de crédit et ne comportent aucune limite. En raison de la nature de ces ententes, la Société ne peut estimer le montant maximal du paiement éventuel qu'elle pourrait être tenue de payer aux détenteurs de dettes. La Société n'a pas constaté de montant au bilan consolidé à l'égard de cette entente d'indemnisation.
- Dans le cadre de la vente de la totalité ou d'une partie d'une entreprise, en plus de toute indemnisation éventuelle pouvant découler de l'inexécution de clauses restrictives ou de non-respect d'une déclaration de garantie, la Société peut convenir de donner une garantie contre toute réclamation pouvant résulter de ses activités passées. De façon générale, les modalités et le montant d'une telle indemnisation sont limités par la convention. En raison de la nature de ces conventions d'indemnisation, la Société ne peut estimer le montant maximal du paiement éventuel qu'elle pourrait être tenue de payer aux bénéficiaires des garanties. La Société n'a pas constaté de montant au bilan consolidé à l'égard de ces ventes.

Participations dans les entreprises du gouvernement (suite)

AU 31 MARS 2009

(en millions de dollars)

Opérations et soldes importants des entreprises avec les ministères, les organismes et les fonds spéciaux

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Opérations interorganismes		
Revenus	192	178
Dépenses	1 361	1 166
Soldes interorganismes		
Actifs financiers	3 683	3 726
Actifs non financiers - Revenus reportés en diminution des immobilisations	109	103
Dette à long terme	83	96
Autres passifs	1 151	1 505
Avoir net		
Capital-actions émis		
Société générale de financement du Québec	250	—
Dividendes		
Hydro-Québec	2 252	2 095
Loto-Québec	1 375	1 361
Société des alcools du Québec	806	762
Contributions au gouvernement du Québec pour des comptes à fin déterminée	80	76

Placements à long terme

AU 31 MARS 2009

(en millions de dollars)

	2009				2008	
	Actions et mises de fonds ⁽⁴⁾	Obligations et billets	Prêts et avances ⁽⁴⁾	Papier commercial adossé à des actifs (PCAA)	Total	Total
Municipalités et organismes municipaux ⁽¹⁾						
Municipalités		4			4	3
Organismes municipaux ⁽²⁾		1	233		234	242
		5	233		238	245
Particuliers, organismes, entreprises et autres ⁽¹⁾						
Étudiants			824		824	831
Entreprises	180	18	1 437 ^{(2) (3)}		1 635	1 409
Universités exclues du périmètre comptable		1 774 ⁽⁵⁾	6		1 780	1 425
Organismes fiduciaires et sans but lucratif			29		29	35
Autres		117	979	211	1 307	1 259
	180	1 909	3 275	211	5 575	4 959
Provisions pour moins-values	(43)		(1 110)	(39)	(1 192)	(1 057)
	137	1 909	2 165	172	4 383	3 902
Fonds d'amortissement afférent à des emprunts d'établissements universitaires du Québec		146 ⁽⁶⁾			146	137
Fonds de la réserve de stabilisation		296			296	1 100
	137	2 356	2 398	172	5 063	5 384

(1) Les placements avec des municipalités et des organismes municipaux portent intérêts à des taux pouvant atteindre 8,7 %, les prêts aux étudiants portent intérêts à des taux variant de 3 % à 13 %, alors que les placements avec des entreprises, des universités exclues du périmètre comptable, des organismes fiduciaires et sans but lucratif et des autres organisations portent intérêts à des taux pouvant atteindre 8 %, à l'exception des prêts aux entreprises où certains taux peuvent atteindre 15 %.

(2) Les garanties reçues à l'égard des prêts et avances sont de 125 millions de dollars (94 millions de dollars au 31 mars 2008). Les prêts aux organismes municipaux sont garantis par des hypothèques immobilières.

(3) Les prêts et avances comprennent, entre autres, des prêts qui présentent des clauses particulières de remboursement basées sur des redevances, pour un montant total de 199 millions de dollars (153 millions de dollars au 31 mars 2008).

(4) Ces placements ont été réduits de 328 millions de dollars (361 millions de dollars au 31 mars 2008) pour refléter la portion subvention liée à des conditions avantageuses importantes.

(5) Les obligations et billets aux universités exclues du périmètre comptable du gouvernement ont financé des investissements en immobilisations et sont remboursables principalement au moyen de crédits budgétaires ultérieurs du gouvernement.

(6) En vertu de la *Loi sur les investissements universitaires* (L.R.Q., c. I-17), le gouvernement a créé un fonds d'amortissement dont les sommes déposées par le ministre responsable sont affectées exclusivement au remboursement d'emprunts (principal et intérêts) pour le financement d'immobilisations des établissements universitaires du Québec.

Placements à long terme (suite)
 AU 31 MARS 2009
 (en millions de dollars)

*Échéancier des placements
 au 31 mars*

	<u>Total</u>
2010	583
2011	446
2012	581
2013	394
2014	653
	<u>2 657</u>
2015-2019	1 107
2020-2024	204
2025-2029	55
2030-2034	253
2035 et plus	237
	<u>4 513</u>
Échéance indéterminée	878
	<u>5 391</u>
Montant imputé aux résultats pour refléter la portion subvention reliée à des placements à long terme assortis de conditions avantageuses importantes	<u>(328)</u>
	<u><u>5 063</u></u>

Fonds des générations

AU 31 MARS 2009

(en millions de dollars)

Le Fonds des générations, créé le 1^{er} janvier 2007 en vertu de la *Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations* (L.R.Q., c. R-2.2.0.1), a pour objet de réduire la dette du gouvernement. En vertu de la loi, ce fonds est affecté exclusivement au remboursement de la dette du gouvernement.

Revenus

pour l'année financière terminée le 31 mars 2009

	2009		2008
	Budget	Résultats réels	Résultats réels
Revenus propres			
Redevances hydrauliques	625	636	413
Biens non réclamés	15	1	—
Revenus de placement			
Revenus (pertes) sur dépôts à participation	102	(50)	36
Total des revenus	742	587	449

Fonds des générations (suite)

AU 31 MARS 2009

(en millions de dollars)

Évolution du solde du fonds
pour l'année financière terminée le 31 mars 2009

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Solde au début	1 233	584
Plus		
Versement à même la réserve de stabilisation du Fonds consolidé du revenu	132	200
Revenus	<u>587</u>	<u>449</u>
Solde à la fin	<u><u>1 952</u></u>	<u><u>1 233</u></u>

État de la situation financière
au 31 mars 2009

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Dépôts à la Caisse de dépôt et placement du Québec		
Dépôts à vue	219	50
Revenus de placement à recevoir	5	5
Dépôts à participation ⁽¹⁾	<u>1 679</u>	<u>1 126</u>
	1 903	1 181
Débiteurs	<u>49</u>	<u>52</u>
Solde du fonds	<u><u>1 952</u></u>	<u><u>1 233</u></u>

(1) Les dépôts à participation dans un fonds particulier à la Caisse de dépôt et placement du Québec sont exprimés en unités. Ces unités sont remboursables sur préavis selon les modalités des règlements de la Caisse, à la valeur marchande de l'avoir net du fonds à la fin de chaque mois. Au 31 mars 2009, le Fonds des générations possédait 1 741 055 unités de participation dont la juste valeur des unités était de 1 374 millions de dollars (1 121 149 unités de participation dont la juste valeur était de 1 092 millions de dollars au 31 mars 2008).

Encaisse (Découvert bancaire)AU 31 MARS 2009
(en millions de dollars)

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Chèques en circulation	(855)	(861)
Plus		
Espèces en banque	298	372
Espèces et effets en main et dépôts en circulation	<u>230</u>	<u>509</u>
	<u>528</u>	<u>881</u>
Encaisse (Découvert bancaire)	<u>(327)</u>	<u>20</u>

Créditeurs et frais à payer

AU 31 MARS 2009

(en millions de dollars)

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Rémunération ⁽¹⁾	1 884	1 696
Impôts et taxes à rembourser		
Impôt sur le revenu et les biens	3 025	2 816
Taxes à la consommation	1 309	1 506
Fournisseurs	1 552	1 597
Avances des fonds en fidéicommiss	325	273
Comptes d'accord de perception fiscale	25	124
Intérêts courus sur emprunts	2 819	2 725
Transferts ⁽¹⁾	3 183	3 517
	<u>14 122</u>	<u>14 254</u>

(1) Incluant une provision pour l'équité salariale de 377 millions de dollars (362 millions de dollars au 31 mars 2008) répartie entre les postes Rémunération et Transferts.

Revenus reportés
AU 31 MARS 2009
(en millions de dollars)

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Droits d'immatriculation et de permis de conduire	587	589
Transferts du gouvernement fédéral ⁽¹⁾	994	888
Contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations	1 028	977
Frais de garantie des emprunts d'Hydro-Québec	131	125
Comptes à fin déterminée	84	70
Autres	208	172
	<u><u>3 032</u></u>	<u><u>2 821</u></u>

(1) Ces sommes sont grevées d'affectations d'origine externe et doivent être utilisées pour les fins suivantes :

	<u>2009</u>			<u>2008</u>
	<u>Solde au début</u>	<u>Nouveaux transferts</u>	<u>Constatation aux revenus</u>	<u>Solde à la fin</u>
Infrastructures municipales et locales	334	230	293	271
Réduction du temps d'attente (en santé)		68	68	
Société d'habitation du Québec, programmes AccèsLogis et Logement abordable	2	89	2	89
Logement abordable		12	12	
Infrastructures de transport en commun		124	66	58
Entretien de barrages reçus du gouvernement fédéral	46	2	2	46
Logement des autochtones hors réserve	12	2	14	12
Éco-Fiducie Canada	300		72	228
Garanties de délais d'attente	85		42	43
Vaccin contre le virus du papillome humain (VPH)	70		46	24
Recrutement des policiers		92	19	73
Développement des collectivités		217	95	122
Autres	39	6	5	40
	<u><u>888</u></u>	<u><u>842</u></u>	<u><u>736</u></u>	<u><u>994</u></u>
				<u><u>888</u></u>

Autres passifs
 AU 31 MARS 2009
 (en millions de dollars)

	<u>2009</u>	<u>2008</u> redressé
Provision pour pertes sur les interventions financières garanties	733	598
Passif environnemental	931	959
Provision pour financer les immobilisations d'établissements universitaires exclus du périmètre comptable du gouvernement ⁽¹⁾	<u>146</u>	<u>137</u>
	<u>1 810</u>	<u>1 694</u>

(1) Un fonds d'amortissement afférent à des emprunts d'établissements universitaires du Québec de 146 millions de dollars (137 millions de dollars en 2008) est affecté au paiement de cette provision. L'information est présentée à l'annexe 11 – Placements à long terme.

Dettes

AU 31 MARS 2009

(en millions de dollars)

Monnaie	2009		2008	
	En millions d'unités monétaires	Total en équivalent canadien	En millions d'unités monétaires	Total en équivalent canadien
EN DOLLAR CANADIEN				
Emprunts temporaires ⁽¹⁾	2 400	2 400	3 360	3 360
Bons du trésor	3 317	3 317	3 304	3 304
Produits d'épargne	5 895	5 895	5 290	5 290
Obligations et billets	84 610	84 610	79 044	79 044
Obligations découlant de contrats de location- acquisition	54	54	144	144
Obligations découlant d'ententes de partenariat public-privé	377	377	79	79
Contrats d'échange de devises	29 947	29 947	22 559	22 559
	126 600	126 600	113 780	113 780
EN DOLLAR AMÉRICAIN				
Papiers commerciaux	1 830	2 306	1 078	1 108
Obligations et billets	13 512	17 027	13 513	13 890
Contrats d'échange de devises	(13 427)	(16 920)	(12 566)	(12 917)
	1 915	2 413	2 025	2 081
EN YEN				
Obligations et billets	424 583	5 397	439 473	4 522
Contrats d'échange de devises	(239 700)	(3 047)	(212 000)	(2 181)
	184 883	2 350	227 473	2 341
EN EURO				
Obligations et billets	7 205	12 041	7 267	11 804
Contrats d'échange de devises	(5 028)	(8 402)	(5 143)	(8 354)
	2 177	3 639	2 124	3 450
EN FRANC SUISSE				
Obligations et billets	2 044	2 260	1 495	1 549
Contrats d'échange de devises	847	937	1 900	1 969
	2 891	3 197	3 395	3 518
Montants à reporter		138 199		125 170

Dettes (suite)
AU 31 MARS 2009
(en millions de dollars)

	2009		2008	
	En millions d'unités monétaires	Total en équivalent canadien	En millions d'unités monétaires	Total en équivalent canadien
Monnaie				
Montants reportés		138 199		125 170
EN LIVRE STERLING				
Obligations et billets	199	359	199	406
Contrats d'échange de devises	(200)	(360)	(200)	(408)
	(1)	(1)	(1)	(2)
EN PESO MEXICAIN				
Obligations et billets	1 500	133	1 500	145
Contrats d'échange de devises	(1 500)	(133)	(1 500)	(145)
	—	—	—	—
EN DOLLAR AUSTRALIEN				
Obligations et billets	448	391	647	607
Contrats d'échange de devises	(448)	(391)	(647)	(607)
	—	—	—	—
EN DOLLAR NÉO-ZÉLANDAIS				
Obligations et billets	299	214	299	242
Contrats d'échange de devises	(299)	(214)	(299)	(242)
	—	—	—	—
EN DOLLAR HONG-KONGAIS				
Obligations et billets	1 462	238	750	99
Contrats d'échange de devises	(1 462)	(238)	(750)	(99)
	—	—	—	—
		138 198		125 168
Moins				
Fonds d'amortissement ⁽²⁾		4 974		4 641
Dettes avant gain (perte) de change reporté		133 224		120 527
Gain (perte) de change reporté		(571)		1 146
		132 653		121 673

- (1) Les emprunts temporaires en 2009 comprennent des acceptations et emprunts bancaires pour 361 millions de dollars (502 millions de dollars en 2008), des billets au pair pour 8 millions de dollars (13 millions de dollars en 2008), des billets à escompte pour 1 983 millions de dollars (2 845 millions de dollars en 2008) et des emprunts auprès des offices d'habitation pour 48 millions de dollars (aucun en 2008).
- (2) Dont 4 168 millions de dollars (3 906 millions de dollars au 31 mars 2008) pour rembourser la dette en dollars canadiens et 806 millions de dollars (735 millions de dollars au 31 mars 2008) pour rembourser la dette en dollars américains.

Dettes (suite)
AU 31 MARS 2009
(en millions de dollars)

Fonds d'amortissement

Évolution du solde du fonds
pour l'année financière terminée le 31 mars 2009

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Solde au début	4 641	4 394
Plus		
Versements du Fonds consolidé du revenu	141	142
Revenu net	297	132
	<u>5 079</u>	<u>4 668</u>
Moins		
Sommes utilisées pour le remboursement des dettes	(105)	(27)
Solde à la fin	<u><u>4 974</u></u>	<u><u>4 641</u></u>

État de la situation financière
au 31 mars 2009

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Placements		
Acceptations bancaires	22	128
Bons du trésor	59	20
Certificats de dépôts	49	30
Obligations et billets	4 848	4 272
Papiers commerciaux	6	73
	<u>4 984</u>	<u>4 523</u>
Autres éléments d'actifs		
Encaisse	10	1
Débiteurs et intérêts courus	66	64
Perte de change reportée	(86)	53
	<u>(10)</u>	<u>118</u>
Solde du fonds	<u><u>4 974</u></u>	<u><u>4 641</u></u>

Investissement net dans les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation

AU 31 MARS 2009

(en millions de dollars)

Investissement net dans les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation

	2009			2008		
	Prêts et avances ⁽¹⁾	Surplus (déficits) cumulés ⁽⁶⁾	Investissement net dans les réseaux	Prêts et avances ⁽¹⁾	Surplus (déficits) cumulés	Investissement net dans les réseaux
Réseau de la santé et des services sociaux						
Agences et établissements publics	7 909	(3 329) ⁽²⁾	4 580	7 162	(2 566) ⁽⁴⁾	4 596
Réseau de l'éducation						
Commissions scolaires	4 736	(2 198) ⁽³⁾	2 538	4 797	(781) ⁽⁵⁾	4 016
Collèges	1 396	(423) ⁽³⁾	973	1 552	(447) ⁽⁵⁾	1 105
Université du Québec et ses constituantes	903	45 ⁽³⁾	948	842	(87) ⁽⁵⁾	755
	14 944	(5 905)	9 039	14 353	(3 881)	10 472

(1) Ces prêts et avances ont financé des investissements en immobilisations et sont remboursables principalement au moyen de crédits budgétaires ultérieurs du gouvernement.

(2) Ces données proviennent d'états financiers vérifiés au 31 mars 2009.

(3) Ces données proviennent d'états financiers intérimaires non vérifiés au 31 mars 2009 pour les commissions scolaires, des états financiers vérifiés au 30 juin 2008 pour les collèges et des états financiers vérifiés au 31 mai 2008 pour l'Université du Québec et ses constituantes. Les états financiers des collèges et de l'Université du Québec et ses constituantes ont été ajustés pour éliminer certains écarts importants entre leurs conventions comptables et celles du gouvernement.

(4) Ces données proviennent des états financiers vérifiés au 31 mars 2008, ajustés pour éliminer certains écarts importants entre leurs conventions comptables et celles du gouvernement.

(5) Ces données proviennent des états financiers vérifiés au 30 juin 2007, pour les commissions scolaires et les collèges et au 31 mai 2007 pour l'Université du Québec et ses constituantes, ajustés pour éliminer certains écarts importants entre leurs conventions comptables et celles du gouvernement.

(6) Ces déficits cumulés seront résorbés par des transferts du gouvernement, dans le cadre de la mise en application de l'article 30 de la *Loi modifiant la Loi sur l'équilibre budgétaire et diverses dispositions législatives concernant la mise en œuvre de la réforme comptable* (2009, c. 38), adoptée en septembre 2009, qui autorise le gouvernement à prendre les sommes nécessaires sur le Fonds consolidé du revenu.

Investissement net dans les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation (suite)

AU 31 MARS 2009

(en millions de dollars)

Sommaire des renseignements financiers sur les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation

	2009			2008		
	Réseau de la santé et des services sociaux ⁽¹⁾	Réseau de l'éducation ⁽²⁾	Total	Réseau de la santé et des services sociaux ⁽³⁾	Réseau de l'éducation ⁽⁴⁾	Total
RÉSULTATS						
Dépenses						
Rémunération	12 017	9 375	21 392	11 354	9 074	20 428
Fonctionnement	6 820	3 213	10 033	6 285	3 321	9 606
Service de la dette	344	504	848	375	487	862
Total des dépenses	19 181	13 092	32 273	18 014	12 882	30 896
Revenus						
Impôts fonciers scolaires		1 433	1 433		1 386	1 386
Revenus provenant des usagers	1 012	331	1 343	992	312	1 304
Droits		185	185		170	170
Autres	1 396	1 051	2 447	1 405	1 111	2 516
Total des revenus	2 408	3 000	5 408	2 397	2 979	5 376
Dépenses nettes	16 773	10 092	26 865	15 617	9 903	25 520
Transferts du gouvernement	16 521	10 375	26 896	15 357	9 721	25 078
Surplus (déficit) annuel des réseaux	(252)	283	31	(260)	(182)	(442)
SURPLUS (DÉFICITS) CUMULÉS						
Déficits cumulés au début déjà établis	(2 566)	(1 315)	(3 881)	(2 306)	(1 133)	(3 439)
Modifications comptables (note 3)	(511)	(1 544)	(2 055)			
Solde redressé	(3 077)	(2 859)	(5 936)	(2 306)	(1 133)	(3 439)
Surplus (déficit) annuel des réseaux	(252)	283	31	(260)	(182)	(442)
Déficits cumulés à la fin ⁽⁵⁾	(3 329)	(2 576)	(5 905)	(2 566)	(1 315)	(3 881)

(1) Ces données proviennent des états financiers vérifiés au 31 mars 2009.

(2) Ces données proviennent d'états financiers intérimaires non vérifiés au 31 mars 2009 pour les commissions scolaires, des états financiers vérifiés au 30 juin 2008 pour les collèges et des états financiers vérifiés au 31 mai 2008 pour l'Université du Québec et ses constituantes. Les états financiers des collèges et de l'Université du Québec et ses constituantes ont été ajustés pour éliminer certains écarts importants entre leurs conventions comptables et celles du gouvernement.

(3) Ces données proviennent des états financiers vérifiés au 31 mars 2008, ajustés pour éliminer certains écarts importants entre leurs conventions comptables et celles du gouvernement.

(4) Ces données proviennent des états financiers vérifiés au 30 juin 2007, pour les commissions scolaires et les collèges et au 31 mai 2007 pour l'Université du Québec et ses constituantes, ajustés pour éliminer certains écarts importants entre leurs conventions comptables et celles du gouvernement.

(5) Ces déficits cumulés seront résorbés par des transferts du gouvernement, dans le cadre de la mise en application de l'article 30 de la *Loi modifiant la Loi sur l'équilibre budgétaire et diverses dispositions législatives concernant la mise en œuvre de la réforme comptable* (2009, c. 38), adoptée en septembre 2009, qui autorise le gouvernement à prendre les sommes nécessaires sur le Fonds consolidé du revenu.

Investissement net dans les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation (suite)

AU 31 MARS 2009

(en millions de dollars)

Sommaire des renseignements financiers sur les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation

	2009			2008		
	Réseau de la santé et des services sociaux ⁽¹⁾	Réseau de l'éducation ⁽²⁾	Total	Réseau de la santé et des services sociaux ⁽³⁾	Réseau de l'éducation ⁽⁴⁾	Total
SITUATION FINANCIÈRE						
Actifs financiers	2 105	2 557	4 662	2 251	1 819	4 070
Passifs						
Emprunt auprès de la Corporation d'hébergement du Québec	2 339		2 339	2 281		2 281
Emprunt auprès de Financement-Québec	5 491	7 023	12 514	4 799	7 178	11 977
Emprunt auprès d'Immobilière SHQ	79	12	91	82	13	95
Emprunt auprès des marchés financiers ⁽⁵⁾	1 007	4 020	5 027	1 192	2 302	3 494
Autres passifs	4 265	2 684	6 949	3 644	2 170	5 814
Total des passifs	13 181	13 739	26 920	11 998	11 663	23 661
Dettes nettes	(11 076)	(11 182)	(22 258)	(9 747)	(9 844)	(19 591)
Actifs non financiers						
Immobilisations	7 475	8 505	15 980	6 918	8 482	15 400
Stocks et frais payés d'avance	272	101	373	263	47	310
Total des actifs non financiers	7 747	8 606	16 353	7 181	8 529	15 710
Déficits cumulés à la fin ⁽⁶⁾	(3 329)	(2 576)	(5 905)	(2 566)	(1 315)	(3 881)

(1) Ces données proviennent des états financiers vérifiés au 31 mars 2009.

(2) Ces données proviennent d'états financiers intérimaires non vérifiés au 31 mars 2009 pour les commissions scolaires, des états financiers vérifiés au 30 juin 2008 pour les collèges et des états financiers vérifiés au 31 mai 2008 pour l'Université du Québec et ses constituantes. Les états financiers des collèges et de l'Université du Québec et ses constituantes ont été ajustés pour éliminer certains écarts importants entre leurs conventions comptables et celles du gouvernement.

(3) Ces données proviennent des états financiers vérifiés au 31 mars 2008, ajustés pour éliminer certains écarts importants entre leurs conventions comptables et celles du gouvernement.

(4) Ces données proviennent des états financiers vérifiés au 30 juin 2007, pour les commissions scolaires et les collèges et au 31 mai 2007 pour l'Université du Québec et ses constituantes, ajustés pour éliminer certains écarts importants entre leurs conventions comptables et celles du gouvernement.

(5) Certains de ces emprunts ont financé des investissements en immobilisations et sont remboursables au moyen de crédits budgétaires ultérieurs du gouvernement.

(6) Ces déficits cumulés seront résorbés par des transferts du gouvernement, dans le cadre de la mise en application de l'article 30 de la *Loi modifiant la Loi sur l'équilibre budgétaire et diverses dispositions législatives concernant la mise en œuvre de la réforme comptable* (2009, c. 38), adoptée en septembre 2009, qui autorise le gouvernement à prendre les sommes nécessaires sur le Fonds consolidé du revenu.

Investissement net dans les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation (suite)

AU 31 MARS 2009

(en millions de dollars)

Principales obligations contractuelles des réseaux

Dans le cours normal de leurs activités, les organismes des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation contractent diverses obligations contractuelles, telles que des contrats de location-exploitation, de baux à long terme, d'approvisionnement en biens et services et d'acquisition en immobilisations. Ces dernières totalisant 4 062 millions de dollars représentent des obligations contractuelles autorisées qui n'avaient pas été déboursées au 31 mars 2009 (4 029 millions de dollars au 31 mars 2008). Certains de ces montants pourraient ne pas être versés si les événements ne sont pas réalisés.

Le total des paiements minimums futurs exigibles non actualisés en vertu de ces contrats se répartit comme suit :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Agences et établissements publics ⁽¹⁾	1 874	1 804
Commissions scolaires ⁽²⁾	1 506	1 481
Collèges ⁽³⁾	92	91
Université du Québec et ses constituantes ⁽⁴⁾	590	653
	<u>4 062</u>	<u>4 029</u>

Principales éventualités des réseaux

Certains organismes des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation font l'objet de diverses poursuites dont l'issue ne peut être déterminée et accordent des garanties d'emprunt consenties à des tiers. Ces éventualités représentent un montant total de 382 millions de dollars (479 millions de dollars au 31 mars 2008) se répartissant ainsi :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Agences et établissements publics ⁽¹⁾	292	384
Commissions scolaires ⁽²⁾	31	38
Collèges ⁽³⁾	18	17
Université du Québec et ses constituantes ⁽⁴⁾	41	40
	<u>382</u>	<u>479</u>

(1) Au 31 mars 2009.

(2) Au 31 mars 2009 (30 juin 2007 en 2007-2008).

(3) Au 30 juin 2008.

(4) Au 31 mai 2008.

Immobilisations

AU 31 MARS 2009
(en millions de dollars)

	<u>Terrains</u>	<u>Bâtiments</u>	<u>Aménagements</u>	<u>Réseaux complexes</u>	<u>Matériel et équipement</u>	<u>Développement informatique</u>	<u>2009 Total</u>
Coût							
Solde d'ouverture	743	9 351	317	21 086	3 016	2 447	36 960
Acquisitions	29	463	26	2 754	274	290	3 836
Dispositions et réductions de valeur	(3)	(53)		(54)	(155)	(59)	(324)
Solde de clôture	769	9 761	343	23 786	3 135	2 678	40 472
Amortissement cumulé							
Solde d'ouverture		3 650	149	10 826	1 882	1 260	17 767
Dépenses d'amortissement		308	14	725	189	218	1 454
Incidence des dispositions et réductions de valeur		(21)		(6)	(123)	(89)	(239)
Solde de clôture		3 937	163	11 545	1 948	1 389	18 982
Valeur comptable nette	769	5 824	180	12 241	1 187	1 289	21 490 ⁽¹⁾⁽²⁾

(1) Le total des immobilisations inclut :

- des immobilisations louées en vertu de contrats de location-acquisition pour 54 millions de dollars, soit 6 millions de dollars pour du matériel et équipement, 46 millions de dollars pour des bâtiments et 2 millions de dollars pour des aménagements. Le montant d'amortissement lié à ces immobilisations s'est élevé à 4 millions de dollars;
- des immobilisations détenues dans le cadre d'ententes de partenariat public-privé pour 382 millions de dollars, dont 379 millions de dollars pour des réseaux complexes. Aucun montant d'amortissement n'est associé à ces immobilisations en 2009;
- des immobilisations pour 1 771 millions de dollars de biens en cours de construction, en développement ou en mise en valeur, soit 204 millions de dollars pour des bâtiments, 12 millions de dollars pour des aménagements, 948 millions de dollars pour des réseaux complexes, 269 millions de dollars pour du matériel et équipement et 338 millions de dollars pour du développement informatique. Aucun amortissement n'est pris sur ces immobilisations.

(2) Des frais financiers de 35 millions de dollars ont été capitalisés au cours de l'exercice au coût des immobilisations. Au cours de l'exercice, des immobilisations pour un montant de 2 millions de dollars ont été soit acquises par donation ou pour une valeur symbolique, soit financées en partie ou en totalité par des contributions d'organisations externes au périmètre comptable.

Immobilisations (suite)

AU 31 MARS 2009

(en millions de dollars)

	<u>Terrains</u>	<u>Bâtiments</u>	<u>Aménagements</u>	<u>Réseaux complexes</u>	<u>Matériel et équipement</u>	<u>Développement informatique</u>	<u>2008 Total redressé</u>
Coût							
Solde d'ouverture	626	7 343	251	19 242	2 901	2 215	32 578
Redressements	102	1 791					1 893
Solde redressé	<u>728</u>	<u>9 134</u>	<u>251</u>	<u>19 242</u>	<u>2 901</u>	<u>2 215</u>	<u>34 471</u>
Acquisitions	24	379	54	1 844	341	295	2 937
Dispositions et réductions de valeur	(9)	(162)	12		(226)	(63)	(448)
Solde de clôture	<u>743</u>	<u>9 351</u>	<u>317</u>	<u>21 086</u>	<u>3 016</u>	<u>2 447</u>	<u>36 960</u>
Amortissement cumulé							
Solde d'ouverture		2 877	132	10 220	1 865	1 097	16 191
Redressements		544					544
Solde redressé		<u>3 421</u>	<u>132</u>	<u>10 220</u>	<u>1 865</u>	<u>1 097</u>	<u>16 735</u>
Dépenses d'amortissement		265	11	606	203	205	1 290
Incidence des dispositions et réductions de valeur		(36)	6		(186)	(42)	(258)
Solde de clôture	<u>—</u>	<u>3 650</u>	<u>149</u>	<u>10 826</u>	<u>1 882</u>	<u>1 260</u>	<u>17 767</u>
Valeur comptable nette	<u>743</u>	<u>5 701</u>	<u>168</u>	<u>10 260</u>	<u>1 134</u>	<u>1 187</u>	<u>19 193</u> ⁽¹⁾⁽²⁾

(1) Le total des immobilisations inclut :

- des immobilisations louées en vertu de contrats de location-acquisition pour 136 millions de dollars en 2008, soit 92 millions de dollars pour du matériel et équipement et 44 millions de dollars pour des bâtiments. Le montant d'amortissement lié à ces immobilisations s'est élevé à 8 millions de dollars;
- des immobilisations détenues dans le cadre d'ententes de partenariat public-privé pour 79 millions de dollars pour des réseaux complexes. Aucun montant d'amortissement n'est associé à ces immobilisations en 2008;
- des immobilisations pour 1 246 millions de dollars de biens en cours de construction, en développement ou en mise en valeur, soit 182 millions de dollars pour des bâtiments, 76 millions de dollars pour des aménagements, 475 millions de dollars pour des réseaux complexes, 186 millions de dollars pour du matériel et équipement et 327 millions de dollars pour du développement informatique. Aucun amortissement n'est pris sur ces immobilisations.

(2) Des frais financiers de 50 millions de dollars ont été capitalisés au cours de l'exercice au coût des immobilisations. Au cours de l'exercice, des immobilisations pour un montant de 21 millions de dollars ont été soit acquises par donation ou pour une valeur symbolique, soit financées en partie ou en totalité par des contributions d'organisations externes au périmètre comptable.

Détail des obligations contractuelles

AU 31 MARS 2009

(en millions de dollars)

Transferts – Financement d'acquisition d'immobilisations ⁽¹⁾

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Remboursement du principal des emprunts contractés pour l'acquisition d'immobilisations		
Universités exclues du périmètre comptable du gouvernement	2 206	1 987
Municipalités et organismes municipaux	2 846	2 726
Autres bénéficiaires	1 455	1 323
	<u>6 507</u> ⁽²⁾	<u>6 036</u> ⁽²⁾
Financement de projets d'acquisition d'immobilisations autorisés ⁽³⁾		
Universités exclues du périmètre comptable du gouvernement	159	378
Municipalités et organismes municipaux	1 502	1 342
Autres bénéficiaires	276	205
	<u>1 937</u>	<u>1 925</u>
Remboursement du coût d'immobilisations	<u>573</u>	<u>428</u>
	<u>9 017</u> ⁽⁴⁾	<u>8 389</u> ⁽⁴⁾

(1) En plus de ces montants, le gouvernement assume, par le versement de transferts à ces bénéficiaires, le service de dette reliée au financement de ces acquisitions d'immobilisations.

(2) Les organismes bénéficiaires des transferts ont contracté leurs emprunts auprès :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Organismes du gouvernement		
Financement-Québec	1 775	1 424
Autres entités du gouvernement	14	16
	<u>1 789</u>	<u>1 440</u>
Institutions financières externes au gouvernement	4 864	4 733
Moins : Fonds d'amortissement afférent à des emprunts d'établissements universitaires du Québec	(146)	(137)
	<u>6 507</u>	<u>6 036</u>

(3) Ces obligations contractuelles représentent la valeur des montants autorisés, dont une partie fait déjà l'objet d'un financement pour l'acquisition d'immobilisations réalisée.

(4) Les obligations contractuelles en monnaies étrangères sont indiquées en équivalent canadien aux taux en vigueur au 31 mars et tiennent compte des contrats d'échange de devises.

Détail des obligations contractuelles (suite)

AU 31 MARS 2009

(en millions de dollars)

*Échéancier sommaire des transferts pour le remboursement du principal
des emprunts contractés pour l'acquisition d'immobilisations ⁽¹⁾*

Échéance	Universités exclues du périmètre comptable du gouvernement	Municipalités et organismes municipaux	Autres bénéficiaires	Total
2010	292	363	164	819
2011	222	328	146	696
2012	480	309	149	938
2013	249	314	140	703
2014	437	312	135	884
	1 680	1 626	734	4 040
2015-2019	491	872	410	1 773
2020-2024	16	205	217	438
2025-2029	10	101	34	145
2030-2034	9	36	18	63
2035 et plus		6		6
	2 206	2 846	1 413	6 465
Échéancier indéterminé			42	42
	2 206	2 846	1 455	6 507

(1) L'échéancier est déterminé selon les dates indiquées aux obligations ou billets à la date de fin d'exercice. Tout refinancement effectué après cette date affectera l'échéancier ci-dessus.

Détail des obligations contractuelles (suite)

AU 31 MARS 2009

(en millions de dollars)

*Transferts – Ententes**Ententes entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec*

Une entente a été signée en février 2002 entre le gouvernement et les Cris du Québec dans le but de favoriser une plus grande autonomie et une prise en charge par ces derniers de leur développement. Elle permet également une implication accrue des Cris dans les activités de développement économique sur le territoire conventionné de la Baie James.

Dans ce cadre, il est prévu notamment le versement sur une durée de 50 ans, soit de 2002-2003 à 2051-2052, de paiements de transfert annuels au bénéfice des Cris de la Baie James. En contrepartie, ces derniers assument les obligations du gouvernement du Québec, d'Hydro-Québec et de la Société d'énergie de la Baie James relativement à certaines dispositions de la Convention de la Baie James et du Nord québécois sur le développement économique et communautaire des Cris. Les versements à effectuer au cours des prochaines années, jusqu'en 2052, sont le plus élevé de 70 millions de dollars ou de ce montant indexé pour tenir compte de l'évolution de la valeur de la production hydroélectrique, de l'exploitation minière et de la récolte forestière sur le territoire conventionné. Le versement de 2009 a été de 74 millions de dollars (71 millions de dollars en 2008). Compte tenu de l'indexation calculée pour 2010, les versements annuels minimums prévus au cours des prochaines années sont de 77 millions de dollars et le solde minimum à verser au 31 mars 2009 est de 3 315 millions de dollars (3 083 millions de dollars en 2008).

Une autre entente a été signée en mai 2007, entre le gouvernement du Québec, le Grand conseil des Cris et l'Administration régionale crie, dans le but d'améliorer l'administration de la justice pour les Cris et les services correctionnels. Les versements annuels minimums prévus au cours des prochaines années sont de 14 millions de dollars, sujets à indexation, jusqu'en 2027. Au 31 mars 2009, le solde minimum à verser est de 253 millions de dollars (257 millions de dollars en 2008).

Entente concernant le financement global de l'Administration régionale Kativik

Une entente a été signée en mars 2004, entre le gouvernement du Québec et l'Administration régionale Kativik, dans le but de simplifier le versement de paiements de transfert de différents ministères du gouvernement du Québec. Elle permet également d'accorder à cette dernière une plus grande autonomie dans l'affectation de fonds en fonction des priorités de la région.

Les versements annuels minimums prévus au cours des prochaines années sont de 45 millions de dollars, sujets à indexation, jusqu'en 2028. Au 31 mars 2009, le solde minimum à verser est de 846 millions de dollars (785 millions de dollars en 2008).

Détail des obligations contractuelles (suite)

AU 31 MARS 2009

(en millions de dollars)

Transferts – Ententes (suite)*Entente de partenariat sur le développement économique et communautaire Nunavik*

Une entente de partenariat sur le développement économique et communautaire au Nunavik a été signée en avril 2002, modifiée le 1^{er} août 2006 par le décret 696-2006, entre le gouvernement du Québec, la Société Makivik et l'Administration régionale Kativik, dans le but de répondre aux besoins spécifiques de la population du Nunavik, en finançant des projets communautaires et économiques et en fournissant aux communautés locales de meilleures perspectives de développement économique et communautaire.

Les versements annuels minimums prévus au cours des prochaines années sont de 29 millions de dollars, sujets à indexation, jusqu'en 2027. Au 31 mars 2009, le solde minimum à verser est de 520 millions de dollars (516 millions de dollars en 2008).

Autres ententes

Les autres ententes comprennent notamment les ententes sur un nouveau partenariat fiscal et financier avec les municipalités pour 1 418 millions de dollars (1 696 millions de dollars au 31 mars 2008), sur la politique nationale sur la ruralité pour 215 millions de dollars (250 millions de dollars au 31 mars 2008), sur la convention de subvention avec la Ville de Montréal pour 145 millions de dollars (220 millions de dollars au 31 mars 2008), concernant le financement global des villages nordiques de la région Kativik pour 237 millions de dollars (229 millions de dollars au 31 mars 2008), de répartition du réinvestissement gouvernemental de 49 millions de dollars en enseignement supérieur (101 millions de dollars au 31 mars 2008), et de 228 millions de dollars pour le programme d'aide gouvernementale à l'amélioration des services en transport en commun (274 millions de dollars au 31 mars 2008). Elles incluent également les ententes concernant la prise en charge de l'intérêt de 581 millions de dollars sur un prêt d'une compagnie oeuvrant dans le domaine de l'aluminerie, la promotion et le développement de la Métropole pour 252 millions de dollars (144 millions de dollars au 31 mars 2008), la formation de la main d'œuvre pour 197 millions de dollars (187 millions du 31 mars 2008), la promotion des saines habitudes de vie pour 160 millions de dollars (180 millions au 31 mars 2008), le soutien aux centres locaux de développement pour 206 millions de dollars et d'autres contributions pour 984 millions de dollars (703 millions de dollars au 31 mars 2008).

Éventualités

AU 31 MARS 2009

(en millions de dollars)

Interventions financières garanties

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Organismes du gouvernement		
Garanties d'emprunts accordées par Investissement Québec ⁽¹⁾	2 634	2 235
Garanties accordées par la Société d'habitation du Québec ⁽¹⁾	1 174	1 039
Autres garanties	15	15
	<u>3 823</u>	<u>3 289</u>
Particuliers et sociétés		
Garanties de prêts aux producteurs agricoles et forestiers ⁽¹⁾	4 299	4 258
Garanties de prêts aux étudiants ⁽¹⁾	3 228	3 191
Autres garanties et prêts	89	90
	<u>7 616</u>	<u>7 539</u>
Total des interventions financières garanties	11 439	10 828
Provision pour pertes sur les interventions financières garanties - autres passifs	(733)	(598)
	<u>10 706</u>	<u>10 230</u>

(1) Voir l'information additionnelle dans les pages suivantes.

Éventualités (suite)
 AU 31 MARS 2009
 (en millions de dollars)

Garanties d'emprunts accordées par Investissement Québec ⁽¹⁾

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	<u>Passif</u>	<u>Passif</u>
	<u>éventuel</u>	<u>éventuel</u>
Garanties d'emprunts en vigueur ⁽²⁾⁽³⁾	2 634	2 235
Provision pour pertes sur les interventions financières garanties	<u>(337)</u>	<u>(188)</u>
	<u><u>2 297</u></u>	<u><u>2 047</u></u>

(1) Le gouvernement garantit le paiement en capital et intérêts d'emprunts contractés par des entreprises en vertu de la *Loi sur Investissement Québec et sur La Financière du Québec* (L.R.Q., c. I-16.1).

(2) Ce montant exclut 632 millions de dollars de garanties d'emprunts autorisées non en vigueur (741 millions de dollars au 31 mars 2008).

(3) La valeur totale des sûretés et des cautions reçues en contrepartie des garanties est de 2 210 millions de dollars (1 276 millions de dollars au 31 mars 2008).

Garanties accordées par la Société d'habitation du Québec ⁽¹⁾

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	<u>Passif</u>	<u>Passif</u>
	<u>éventuel</u>	<u>éventuel</u>
Garanties de prêts		
Programmes Achat-rénovation, AccèsLogis Québec et Logement abordable Québec - Volet social et communautaire ⁽²⁾	850	699
Autres garanties		
Programmes Aide au logement populaire, OBNL - Privé et Logement en régions éloignées ⁽³⁾	<u>324</u>	<u>340</u>
	<u>1 174</u>	<u>1 039</u>
Provision pour pertes sur les interventions financières garanties	<u>(16)</u>	<u>(14)</u>
	<u><u>1 158</u></u>	<u><u>1 025</u></u>

(1) La Société d'habitation du Québec (SHQ) accorde des garanties en vertu de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec* (L.R.Q., c. S-8).

(2) Prêts garantis par la SHQ auprès des institutions financières et accordés à des organismes à but non lucratif ou à des coopératives pour une période de 25 ans ou de 35 ans à la suite d'une acceptation de prolongation de la part de la SHQ. Le capital et les intérêts sont assumés par l'organisme. Ces prêts financent le coût de l'immeuble.

(3) Prêts garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) avec laquelle la SHQ a conclu des accords en vertu desquels elle s'est engagée à acheter les propriétés reprises par la SCHL, à la suite du défaut de paiement d'un emprunteur, pour une somme correspondant à la valeur de la réclamation payée au prêteur agréé plus les frais accessoires. Les garanties accordées pour les programmes mentionnés ci-dessus couvrent des périodes de 25 ans, sauf celles ayant trait aux prêts accordés dans les régions urbaines pour les programmes OBNL-Privé qui sont de 35 ans. Le capital et les intérêts sur ces prêts sont à la charge des organismes. Ces prêts financent le coût de l'immeuble.

Éventualités (suite)
 AU 31 MARS 2009
 (en millions de dollars)

Garanties de prêts aux producteurs agricoles et forestiers ⁽¹⁾

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	Passif	Passif
	éventuel	éventuel
<i>Loi sur La Financière agricole du Québec</i> (L.R.Q., c. L-0.1) ⁽²⁾	4 180	4 130
Diverses lois	<u>119</u>	<u>128</u>
	4 299	4 258
Provision pour pertes sur les interventions financières garanties	<u>(76)</u>	<u>(75)</u>
	<u><u>4 223</u></u>	<u><u>4 183</u></u>

(1) Correspondent aux soldes des montants en principal et en intérêts des prêts à l'égard desquels le Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers assure le remboursement des pertes ainsi que les frais y afférents.

(2) Ce montant exclut 40 millions de dollars de garanties de prêts autorisées pour lesquelles les prêts ne sont pas déboursés (32 millions de dollars au 31 mars 2008).

Éventualités (suite)
 AU 31 MARS 2009
 (en millions de dollars)

Garanties de prêts aux étudiants ⁽¹⁾

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	Passif	Passif
	éventuel	éventuel
Prêts pour lesquels le remboursement des intérêts est à la charge du gouvernement tant que l'emprunteur est étudiant	1 352	1 328
Prêts pour lesquels le remboursement du capital et des intérêts est à la charge de l'emprunteur	1 872	1 851
Prêts pour l'achat d'un micro-ordinateur pour lesquels le remboursement des intérêts est à la charge de l'emprunteur	<u>4</u>	<u>12</u>
	3 228	3 191
Provision pour pertes sur les interventions financières garanties	<u>(292)</u>	<u>(309)</u>
	<u>2 936</u>	<u>2 882</u>

(1) Le gouvernement du Québec garantit à toute institution de crédit le remboursement des pertes de principal et d'intérêts en vertu de la *Loi sur l'aide financière aux études* (L.R.Q., c. A-13.3).

Sommaire des opérations fiduciaires exercées par un ministère, des organismes et des fonds du gouvernement

AU 31 MARS 2009

(en millions de dollars)

			2009	2008	
	Passifs	Actifs	Augmentation (diminution) de l'avoir cumulé	Avoir net	Avoir net
Caisse de dépôt et placement du Québec ⁽¹⁾	66 787	186 875	(35 262)	120 088	155 350
Cautionnements individuels des agents de voyages	4	4			
Comité Entraide - secteurs public et parapublic ⁽¹⁾	9	9			
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances ⁽¹⁾					
RREGOP	75	34 288	(12 333)	34 213	46 546
RRPE	5	6 113	(1 641)	6 108	7 749
Autres régimes	116	572	(55)	456	511
Commission de la construction du Québec ⁽¹⁾					
Fonds général d'administration	82	144	13	62	49
Régime supplémentaire de rentes - compte général	49	3 007	(827)	2 958	3 785
Régime supplémentaire de rentes - compte des retraités	2	4 370	(875)	4 368	5 243
Autres	833	3 695	(311)	2 862	3 173
Conseil de gestion de l'assurance parentale ⁽¹⁾	20	20			
Curateur public ⁽¹⁾	24	295	4	271	267
Fonds central de soutien à la réinsertion sociale ⁽¹⁾		2		2	2
Fonds d'assurance-garantie administré par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec		6		6	6
Fonds d'assurance parentale ⁽¹⁾	415	131	(252)	(284)	(32)
Fonds d'assurance-récolte	5	80	(32)	75	107
Fonds d'assurance-stabilisation des revenus agricoles	913	48	(85)	(865)	(780)
Fonds des pensions alimentaires	252	252			
Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages	1	39	6	38	32
Fonds d'indemnisation des services financiers	29	1	4	(28)	(32)
Montants à reporter	69 621	239 951	(51 646)	170 330	221 976

**Sommaire des opérations fiduciaires exercées
par un ministère, des organismes et des fonds du gouvernement (suite)**
AU 31 MARS 2009
(en millions de dollars)

	2009			2008	
	Passifs	Actifs	Augmentation (diminution) de l'avoir cumulé	Avoir net	Avoir net
Montants reportés	69 621	239 951	(51 646)	170 330	221 976
Fonds du compte de stabilisation du revenu agricole	1	1			
Fonds en fidéicommiss	87	87			
Fonds en fidéicommiss - Taxe sur les produits et services	257	257			
Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre	3	99	13	96	83
Hydro-Québec - Régime de retraite ⁽¹⁾	28	10 503	(2 451)	10 475	12 926
Régie des rentes du Québec					
Fonds du régime de rentes du Québec	256	26 198	(8 482)	25 942	34 424
Autres	11	20	(3)	9	12
Ministère du Revenu					
- Biens sous administration ⁽¹⁾	60	104	(5)	44	49
	70 324	277 220	(62 574)	206 896	269 470
Fonds confiés à la Caisse de dépôt et placement du Québec		(76 010)	24 721	(76 010)	(100 731)
	70 324	201 210	(37 853)	130 886	168 739

(1) États financiers au 31 décembre 2008.

Réserve de stabilisation

AU 31 MARS 2009

(en millions de dollars)

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Solde au début	2 301 ⁽¹⁾	1 300
Affectation du solde de l'excédent constaté de l'année financière 2006-2007	109	
Affectation du solde budgétaire à la réserve		1 201
Versement au Fonds des générations	(132)	(200)
Utilisation de la réserve pour le maintien de l'équilibre budgétaire	<u>(1 845)</u>	
Solde à la fin	<u><u>433</u></u>	<u><u>2 301</u></u> ⁽¹⁾

(1) La réserve s'établissait à 1 817 millions de dollars aux Comptes publics 2007-2008. Toutefois, un excédent additionnel de 484 millions de dollars pour l'année financière 2007-2008 a été affecté à la réserve budgétaire à l'occasion du discours sur le budget 2009-2010.

En vertu de la *Loi modifiant la Loi sur l'équilibre budgétaire et diverses dispositions législatives concernant la mise en œuvre de la réforme comptable* (2009, c. 38) adoptée en septembre 2009, le gouvernement a institué une réserve de stabilisation afin de faciliter sa planification pluriannuelle et de permettre subsidiairement le versement de sommes au Fonds des générations. Les dispositions de la Loi relatives à cette réserve ont effet depuis le 1^{er} avril 2006.

Cette loi est venue notamment abroger la *Loi constituant une réserve budgétaire pour l'affectation d'excédents* (L.R.Q., c. R-25.1). Ainsi, les opérations de la réserve budgétaire effectuées entre le 1^{er} avril 2006 et l'adoption de la Loi sont devenues celles de la réserve de stabilisation. De plus, le solde de 109 millions de dollars de l'excédent constaté pour l'année financière 2006-2007 qui n'avait pas été affecté à la réserve budgétaire, l'a été à la réserve de stabilisation en vertu de la Loi.

La réserve de stabilisation est affectée au maintien de l'équilibre budgétaire; son solde est diminué du montant nécessaire à l'atteinte de cet équilibre. De plus, le gouvernement peut, aux conditions qu'il détermine, utiliser la réserve de stabilisation afin de verser des sommes au Fonds des générations. Le solde de la réserve est diminué du montant ainsi versé à ce fonds.

Les sommes affectées annuellement à la réserve de stabilisation correspondent au montant de l'excédent constaté pour cette année financière, soit un solde budgétaire supérieur à zéro, établi conformément aux dispositions de la *Loi sur l'équilibre budgétaire*.

Informations sectorielles

AU 31 MARS 2009
(en millions de dollars)

État consolidé des résultats de fonctionnement par secteur de reddition de comptes

L'état consolidé des résultats de fonctionnement intègre les résultats financiers de la gestion par le gouvernement de l'ensemble de ses ressources, de ses obligations et de ses activités financières. Ce regroupement permet de fournir un portrait financier global du gouvernement. Cet état inclut les résultats financiers d'une multitude de ministères, d'organismes, de fonds et d'entreprises. Toutes ces entités se répartissent en six secteurs principaux, selon la relation de contrôle et de reddition de comptes qu'elles ont avec le gouvernement. Des critères, tels la responsabilité ministérielle, le cadre juridique, l'étendue des pouvoirs délégués à la direction, le mode de financement, le degré d'autonomie et la nature des activités, permettent de classer les entités entre les différents secteurs. Le tableau qui suit présente les résultats de fonctionnement pour chacun des secteurs identifiés.

Tous les éléments de revenus et de dépenses étant identifiables à un secteur spécifique, il ne s'est pas avéré nécessaire d'utiliser des méthodes de répartition pour attribuer certains de ces éléments entre deux ou plusieurs secteurs particuliers.

Informations sectorielles (suite)
 AU 31 MARS 2009
 (en millions de dollars)

	2009							Résultats consolidés
	Fonds consolidé du revenu ⁽¹⁾	Entreprises du gouvernement ⁽²⁾	Organismes et fonds spéciaux ⁽³⁾	Comptes à fin déterminée ⁽⁴⁾	Fonds des générations ⁽⁵⁾	Réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation ⁽⁶⁾	Ajustements de consolidation ⁽⁷⁾	
REVENUS								
Impôt sur le revenu et les biens	27 756		778				(158)	28 376
Taxes à la consommation	13 403		192					13 595
Droits et permis	982		732					1 714
Revenus divers	1 739		2 316	214			(94)	4 175
Autres sources de revenus		5 013			587			5 600
Dividendes versés par les entreprises	4 433	(4 433)						—
Total des revenus autonomes	48 313	580	4 018	214	587	—	(252)	53 460
Revenus provenant d'entités du périmètre comptable			13 585	273			(13 858)	—
Transferts du gouvernement fédéral	14 023		795	479			(216)	15 081
Total des revenus	62 336	580	18 398	966	587	—	(14 326)	68 541
DÉPENSES								
Santé et services sociaux	25 621		8 014	87		252	(7 256)	26 718
Éducation et culture	15 120		154	119		(283)	(424)	14 686
Économie et environnement	7 199		5 630	355			(4 659)	8 525
Soutien aux personnes et aux familles	5 490		501	10			(463)	5 538
Gouverne et justice	5 120		2 184	395			(1 498)	6 201
Total des dépenses de programmes	58 550	—	16 483	966	—	(31)	(14 300)	61 668
Service de la dette	6 504		1 653				(26)	8 131
Total des dépenses	65 054	—	18 136	966	—	(31)	(14 326)	69 799
SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL	(2 718)	580	262	—	587	31	—	(1 258)

	2009							Résultats consolidés
	Fonds consolidé du revenu ⁽¹⁾	Entreprises du gouvernement ⁽²⁾	Organismes et fonds spéciaux ⁽³⁾	Comptes à fin déterminée ⁽⁴⁾	Fonds des générations ⁽⁵⁾	Réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation ⁽⁶⁾	Ajustements de consolidation ⁽⁷⁾	
DÉPENSES PAR SUPERCATÉGORIE								
Transfert	49 235		10 514	783			(9 822)	50 710
Affectation à un fonds spécial	2 948						(2 948)	—
Rémunération	3 056		2 153	110			(163)	5 156
Fonctionnement	2 157		3 387	73			(981)	4 636
Créances douteuses et autres provisions	1 154		429				(386)	1 197
Déficit annuel des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation						(31)		(31)
Total des dépenses de programmes	58 550	—	16 483	966	—	(31)	(14 300)	61 668

Informations sectorielles (suite)
 AU 31 MARS 2009
 (en millions de dollars)

	2008							Résultats consolidés
	Fonds consolidé du revenu ⁽¹⁾	Entreprises du gouvernement ⁽²⁾	Organismes et fonds spéciaux ⁽³⁾	Comptes à fin déterminée ⁽⁴⁾	Fonds des générations ⁽⁵⁾	Réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation ⁽⁶⁾	Ajustements de consolidation ⁽⁷⁾	
REVENUS								
Impôt sur le revenu et les biens	28 871		707				(153)	29 425
Taxes à la consommation	12 962		184					13 146
Droits et permis	1 039		613					1 652
Revenus divers	1 567		2 555	218			(26)	4 314
Autres sources de revenus		5 025			449			5 474
Dividendes versés par les entreprises	4 218	(4 218)						—
Total des revenus autonomes	48 657	807	4 059	218	449	—	(179)	54 011
Revenus provenant d'entités du périmètre comptable			13 668	233			(13 901)	—
Transferts du gouvernement fédéral	13 629		849	532			(277)	14 733
Total des revenus	62 286	807	18 576	983	449	—	(14 357)	68 744
DÉPENSES								
Santé et services sociaux	24 054		7 471	92		260	(6 809)	25 068
Éducation et culture	14 153		46	136		182	(412)	14 105
Économie et environnement	6 611		4 222	398			(3 093)	8 138
Soutien aux personnes et aux familles	5 369		1 136	4			(1 070)	5 439
Gouverne et justice	4 639		2 779	353			(2 179)	5 592
Total des dépenses de programmes	54 826	—	15 654	983	—	442	(13 563)	58 342
Service de la dette	7 021		2 525				(794)	8 752
Total des dépenses	61 847	—	18 179	983	—	442	(14 357)	67 094
SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL	439	807	397	—	449	(442)	—	1 650

	2008							Résultats consolidés
	Fonds consolidé du revenu ⁽¹⁾	Entreprises du gouvernement ⁽²⁾	Organismes et fonds spéciaux ⁽³⁾	Comptes à fin déterminée ⁽⁴⁾	Fonds des générations ⁽⁵⁾	Réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation ⁽⁶⁾	Ajustements de consolidation ⁽⁷⁾	
DÉPENSES PAR SUPERCATÉGORIE								
Transfert	46 352		9 928	792			(9 327)	47 745
Affectation à un fonds spécial	2 681						(2 681)	—
Rémunération	2 929		2 078	108			(234)	4 881
Fonctionnement	2 049		3 342	83			(1 176)	4 298
Créances douteuses et autres provisions	815		306				(145)	976
Déficit annuel des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation						442		442
Total des dépenses de programmes	54 826	—	15 654	983	—	442	(13 563)	58 342

Informations sectorielles (suite)

AU 31 MARS 2009

(en millions de dollars)

- (1) Le Fonds consolidé du revenu inclut les sommes d'argent perçues ou reçues de diverses sources et sur lesquelles le Parlement a droit d'allocation ainsi que les dépenses de l'Assemblée nationale, des personnes désignées par cette dernière, des ministères et des organismes, dirigés par un ministre dont le budget est financé par des crédits alloués par l'Assemblée nationale. Ce secteur inclut également les activités du Fonds des services de santé.
- (2) Les entreprises du gouvernement constituent des entités juridiques distinctes investies des pouvoirs nécessaires pour mener des activités commerciales. La vente de leurs biens ou la prestation de leurs services s'adresse soit à des particuliers, soit à des organismes non compris dans le périmètre comptable du gouvernement. Ainsi, les entreprises sont autonomes financièrement en ce sens que leurs revenus provenant de l'extérieur du périmètre comptable garantissent à eux seuls la poursuite de leurs activités et le remboursement de leurs dettes. Leurs comptes étant comptabilisés sur la base de la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, seuls leurs surplus nets de l'année financière sont présentés dans le tableau, déduction faite des dividendes versés au Fonds consolidé du revenu.
- (3) Les organismes et les fonds spéciaux dépendent en partie ou en totalité des ministères pour leur financement. Cependant, les organismes de ce secteur disposent d'un plus grand degré d'autonomie que ceux financés par des crédits budgétaires. En effet, bien que ces organismes relèvent aussi d'un ministre, les pouvoirs en matière de finances et de fonctionnement délégués à leur direction en vertu de la législation sont plus étendus. Pour leur part, les fonds spéciaux constituent des outils de gestion financière permettant, dans certaines situations, d'administrer les ressources allouées selon un mode de gestion différent de celui des ministères. Certains fonds tirent leur financement, en tout ou en partie, de la vente de biens ou services. Les résultats de ce secteur excluent les activités du Fonds des services de santé.
- (4) Un compte à fin déterminée est un mécanisme de gestion financière créé par décret du gouvernement en vertu de dispositions législatives. Il permet à un ministre de comptabiliser de façon distincte des sommes versées au Fonds consolidé du revenu par un tiers, en vertu d'un contrat ou d'une entente qui en prévoit l'affectation à une fin spécifique.
- (5) Le Fonds des générations, créé le 1er janvier 2007, en vertu de la *Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations*, se distingue des autres fonds en raison de son affectation exclusive au remboursement de la dette du gouvernement.
- (6) Les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation incluent les agences de la santé et des services sociaux, les établissements publics de santé et de services sociaux (centres hospitaliers, centres de santé et de services sociaux, centres de réadaptation, centres de protection de l'enfance et de la jeunesse), les commissions scolaires, les collèges d'enseignement général et professionnel (cégeps) ainsi que l'Université du Québec et ses constituantes. Ces organismes, financés en grande partie par des crédits budgétaires, sont autonomes quant à leur prestation de services au public. Ils constituent des entités juridiques, investies des pouvoirs financiers et administratifs nécessaires pour fournir un service public, dotées d'un conseil d'administration formé de représentants locaux élus ou désignés provenant du territoire ou du secteur desservi par l'organisme. De plus, la capacité du gouvernement de disposer de leurs actifs est assujettie à d'importantes restrictions. Leurs comptes étant comptabilisés sur la base de la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, seuls leurs surplus (déficits) nets de l'année financière sont présentés dans le tableau.
- (7) Les ajustements de consolidation reposent sur l'élimination, lors de la préparation des états financiers consolidés, des opérations et des soldes réciproques entre entités de différents secteurs. En effet, les revenus et les charges de chaque secteur sont présentés antérieurement à ces éliminations. Cependant, lorsque les opérations et les soldes réciproques concernent des entités d'un même secteur, les écritures d'élimination sont faites avant la détermination des montants sectoriels.

VOLUME

2

2008
2009

COMPTES PUBLICS

Revenus, crédits, dépenses et investissements du
Fonds consolidé du revenu et informations financières
sur les fonds spéciaux du gouvernement du Québec

Année financière terminée le 31 mars 2009

Québec 

COMPTES PUBLICS 2008-2009

VOLUME 2

REVENUS, CRÉDITS, DÉPENSES ET INVESTISSEMENTS DU FONDS CONSOLIDÉ DU REVENU ET INFORMATIONS

FINANCIÈRES SUR LES FONDS SPÉCIAUX DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Année financière terminée le 31 mars 2009

Publiés conformément aux dispositions de l'article 86
de la Loi sur l'administration financière (L.R.Q., c. A-6.001)

Finances
Québec 

Comptes publics 2008-2009 – Volume 2

**Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Octobre 2009**

ISBN 978-2-550-57103-2 (Imprimé)

ISBN 978-2-550-57104-9 (PDF)

ISSN 0706-2869

© Gouvernement du Québec, 2009

TABLE DES MATIÈRES

SECTION

NOTES EXPLICATIVES

Contenu du volume

Liste et définitions des supercatégories et catégories de dépenses et autres coûts

Sommaires des revenus, des crédits, des dépenses et des autres coûts, rapport de l'excédent des dépenses et des autres coûts sur les crédits et état de l'emploi des crédits.....	1
Détail des revenus, des crédits, des dépenses et des autres coûts.....	2
Informations financières sommaires sur les fonds spéciaux.....	3

NOTES EXPLICATIVES

CONTENU DU VOLUME

Le **volume 2 est publié en trois sections**. Les deux premières sections rendent compte des opérations des entités dont les revenus appartiennent au Fonds consolidé du revenu ou au Fonds des services de santé ainsi que celles dont le fonctionnement est pourvu par des allocations du Parlement provenant de ces fonds. Ces entités sont les ministères et les organismes budgétaires, l'Assemblée nationale et les personnes qu'elle désigne ainsi que les autres portefeuilles. La troisième section présente des informations financières sommaires sur les fonds spéciaux.

Dans la présente publication, pour des fins de présentation, le terme «portefeuille» est utilisé pour représenter l'Assemblée nationale, les personnes qu'elle désigne et chacun des autres portefeuilles.

La **section 1** comprend des informations sommaires concernant les revenus, les crédits, les dépenses et les autres coûts ainsi que le rapport de l'excédent des dépenses et des autres coûts sur les crédits et l'état de l'emploi des crédits.

La **section 2** présente, pour chacun des portefeuilles, le détail des revenus, des dépenses, des autres coûts et des crédits autorisés, ajustés dans le cas des crédits permanents des dépenses et des coûts en investissement effectués en plus des montants inscrits aux crédits initiaux, crédits supplémentaires et mandat spécial.

On y retrouve plus particulièrement :

- les revenus par catégories, sous-catégories et sous-sous-catégories;
- les crédits autorisés, les dépenses et les autres coûts par programmes, éléments, supercatégories et catégories;
- les transferts par objets d'aide et genres de bénéficiaires.

Les modalités de comptabilisation des revenus, des dépenses et des autres coûts sont conformes aux conventions comptables énoncées aux États financiers consolidés du gouvernement (Volume 1).

La **section 3** présente des informations financières sommaires pour chacun des fonds spéciaux : revenus et dépenses, actif et passif, et solde du fonds.

Dans ce volume, aux fins de présentation, les montants et les totaux indiqués dans les tableaux ont été arrondis aux milliers de dollars. En raison de ces **arrondissements**, la somme des montants présentés peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les renseignements concernant la rémunération, les fournisseurs de biens et de services, les bénéficiaires de transferts et les fonds spéciaux ayant bénéficié d'affectations, sont disponibles pour consultation sur le site Web du ministère des Finances (www.finances.gouv.qc.ca).

LISTE ET DÉFINITIONS DES SUPERCATÉGORIES ET CATÉGORIES DE DÉPENSES ET AUTRES COÛTS

SUPERCATÉGORIES

- ◇ *Rémunération*
Cette supercatégorie comprend les dépenses d'opération encourues pour la rémunération normale, les heures supplémentaires et certaines autres indemnités versées directement par le gouvernement aux employés permanents, aux employés à temps partiel et aux occasionnels, tels que les étudiants et les saisonniers du secteur public. Elle comprend également les traitements et les indemnités versés aux membres de l'Assemblée nationale, aux juges et aux membres de la Sûreté du Québec, et finalement, elle comprend les avantages sociaux et les autres contributions du gouvernement à titre d'employeur;
- ◇ *Fonctionnement*
Cette supercatégorie comprend, à l'exclusion des dépenses de rémunération, les dépenses d'opération encourues pour l'acquisition, la location-exploitation et l'utilisation de biens et de services. Les dépenses de fonctionnement incluent également l'amortissement des immobilisations;
- ◇ *Service de la dette*
Cette supercatégorie comprend les intérêts du service de la dette directe, les intérêts sur le compte des régimes de retraite, l'amortissement des frais reportés et des gains et pertes de change non réalisés, les dépenses de change et les frais associés à la gestion de la dette;
- ◇ *Affectation à un fonds spécial*
Cette supercatégorie comprend les dépenses encourues par un ministère ou un organisme pour assumer la totalité ou une partie des dépenses imputées sur un fonds spécial qu'il administre, afin notamment d'en assurer l'équilibre financier;
- ◇ *Transfert*
Cette supercatégorie comprend les dépenses qui ne constituent pas pour le gouvernement des acquisitions directes de biens ou de services et dont le versement est effectué dans le but de fournir aux bénéficiaires un soutien financier sous différentes formes;

LISTE ET DÉFINITIONS DES SUPERCATÉGORIES ET CATÉGORIES DE DÉPENSES ET AUTRES COÛTS (suite)

SUPERCATÉGORIES (suite)

- ◇ *Créances douteuses et autres provisions*
Cette supercatégorie comprend les dépenses découlant de la variation de la « Provision pour créances douteuses » et de la « Provision pour pertes sur interventions financières garanties par le gouvernement »;
- ◇ *Immobilisations*
Cette supercatégorie est incluse au budget d'investissements. Elle comprend les frais encourus pour l'acquisition, la construction, le développement et l'amélioration d'immobilisations. Elle inclut également les coûts de la nature de ceux identifiés aux supercatégories « Rémunération », « Fonctionnement » et « Service de la dette », lorsqu'ils sont encourus pour la réalisation d'investissements en immobilisations;
- ◇ *Prêts, placements, avances et autres*
Cette supercatégorie est incluse au budget d'investissements. Elle regroupe, entre autres, les paiements à effectuer en vue d'acquiescer certains éléments de l'actif. On y retrouve les apports de capitaux et les avances consenties aux organismes et entreprises du gouvernement, ainsi que l'acquisition d'actions ou d'obligations d'entreprises du gouvernement ou autres, de même que les prêts consentis à des municipalités, à des organismes à but non lucratif ou à des personnes physiques ou morales du secteur privé. Les avances pour l'établissement ou le fonctionnement de fonds locaux et celles accordées aux employés du gouvernement sont également incluses dans cette supercatégorie de même que les paiements pour l'inscription de stocks ou de frais payés d'avance. Elle comprend également les déboursés qui n'entraînent pas de dépenses, les engagements étant portés à la dette nette et au déficit cumulé.

CATÉGORIES

Les **catégories** « Rémunération », « Fonctionnement », « Service de la dette », « Créances douteuses et autres provisions », « Immobilisations » et « Prêts, placements, avances et autres » sont les seules composantes des supercatégories du même nom dont la définition s'applique à la catégorie correspondante.

Les supercatégories « Transfert » et « Affectation à un fonds spécial » se subdivisent selon les catégories suivantes :

- ◇ Transfert - *Rémunération* qui comprend les transferts pour la rémunération du personnel d'organismes et d'entreprises du gouvernement, ainsi que des organismes des réseaux de l'Éducation et de la Santé et des Services sociaux;
- ◇ Transfert - *Fonctionnement* qui comprend les transferts pour le fonctionnement, autres que pour la rémunération, des organismes et entreprises du gouvernement, ainsi que des organismes des réseaux de l'Éducation et de la Santé et des Services sociaux;
- ◇ Transfert - *Capital* qui comprend les transferts pour l'acquisition d'immobilisations subventionnées, incluant le remboursement du principal des emprunts contractés pour des immobilisations;
- ◇ Transfert - *Intérêt* qui comprend les transferts pour le paiement des intérêts sur emprunts contractés pour des immobilisations, lorsque le service de la dette d'un organisme, d'une entreprise, d'une institution ou d'un établissement bénéficiaire est assumé en tout ou en partie par le gouvernement;
- ◇ Transfert - *Support* qui comprend les transferts destinés à fournir aux bénéficiaires un soutien financier pour des fins autres que celles mentionnées aux catégories « Transfert – rémunération », « Transfert – fonctionnement », « Transfert – capital » et « Transfert – intérêt »;
- ◇ Affectation à un fonds spécial - *Rémunération* qui comprend les affectations pour la rémunération du personnel affecté à un fonds spécial;
- ◇ Affectation à un fonds spécial - *Fonctionnement* qui comprend les affectations pour le fonctionnement, autre que la rémunération, d'un fonds spécial;
- ◇ Affectation à un fonds spécial - *Capital* qui comprend les affectations pour l'amortissement d'une immobilisation comptabilisée dans un fonds spécial;
- ◇ Affectation à un fonds spécial - *Intérêt* qui comprend les affectations pour les intérêts et autres frais inhérents à une dette comptabilisée dans un fonds spécial;
- ◇ Affectation à un fonds spécial - *Support* qui comprend les affectations destinées à fournir aux bénéficiaires un soutien financier sous différentes formes.

**SOMMAIRES DES REVENUS, DES
CRÉDITS, DES DÉPENSES ET DES
AUTRES COÛTS, RAPPORT DE
L'EXCÉDENT DES DÉPENSES ET DES
AUTRES COÛTS SUR LES CRÉDITS ET
ÉTAT DE L'EMPLOI DES CRÉDITS**

SECTION 1

SOMMAIRES DES REVENUS, DES CRÉDITS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS, RAPPORT DE L'EXCÉDENT DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS SUR LES CRÉDITS ET ÉTAT DE L'EMPLOI DES CRÉDITS

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Sommaire des revenus par catégories.....	1-2
Sommaire des revenus divers et des revenus de transferts du gouvernement fédéral.....	1-2
Sommaire du budget de dépenses et des crédits autorisés de dépenses.....	1-4
Rapport de l'excédent des dépenses et des autres coûts sur les crédits et état de l'emploi des crédits.....	1-6
Sommaire des crédits, des dépenses et des autres coûts par portefeuilles.....	1-8
Sommaire des crédits, des dépenses et des autres coûts par missions.....	1-12
Sommaire des crédits autorisés et des dépenses par portefeuilles, ministères et organismes et par supercatégories de dépenses.....	1-32
Sommaire des dépenses de transfert.....	1-40
Sommaire des dépenses d'affectation à un fonds spécial.....	1-42
Sommaire de la rémunération par supercatégories.....	1-43

ARRONDISSEMENTS

Dans ce volume, aux fins de présentation, les montants et les totaux indiqués dans les tableaux ont été arrondis aux milliers de dollars. En raison de ces arrondissements, la somme des montants présentés peut ne pas correspondre au total indiqué.

SOMMAIRE DES REVENUS PAR CATÉGORIES

Année financière terminée le 31 mars 2009

(en milliers de dollars)

	Détail page		Impôt sur le revenu et les biens	Taxes à la consommation	Droits et permis
1	2-3	Assemblée nationale			
2	2-11	Personnes désignées par l'Assemblée nationale			
3	2-19	Affaires municipales et Régions			4 746
4	2-32	Agriculture, Pêcheries et Alimentation			13 317
5	2-41	Conseil du trésor et Administration gouvernementale			
6	2-51	Conseil exécutif			
7	2-61	Culture, Communications et Condition féminine			
8	2-70	Développement durable, Environnement et Parcs			4 072
9	2-79	Développement économique, Innovation et Exportation			1 288
10	2-87	Éducation, Loisir et Sport			1
11	2-101	Emploi et Solidarité sociale			
12	2-109	Famille et Aînés			10 378
13	2-117	Finances	5 631 447		
14	2-129	Immigration et Communautés culturelles			41 536
15	2-136	Justice			1 345
16	2-147	Relations internationales			
17	2-153	Ressources naturelles et Faune			39 668
18	2-162	Revenu	22 124 448	13 402 761	54 032
19	2-169	Santé et Services sociaux			1 614
20	2-180	Sécurité publique			37 741
21	2-189	Services gouvernementaux			
22	2-202	Transports			772 249
23	2-211	Travail			
			27 755 895	13 402 761	981 985

1 Certains chiffres comparatifs ont été reclassés et redressés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2009.

SOMMAIRE DES REVENUS DIVERS ET DES REVENUS DE TRANSFERTS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Année financière terminée le 31 mars 2009

(en milliers de dollars)

	Détail page		Revenus divers et autres retrées	Comptes à fin déterminée
1	2-3	Assemblée nationale	3 369	3 172
2	2-11	Personnes désignées par l'Assemblée nationale	1 301	
3	2-19	Affaires municipales et Régions	2 615	
4	2-32	Agriculture, Pêcheries et Alimentation	13 054	9 760
5	2-41	Conseil du trésor et Administration gouvernementale	14 221	
6	2-51	Conseil exécutif	677	
7	2-61	Culture, Communications et Condition féminine	2 553	1 216
8	2-70	Développement durable, Environnement et Parcs	6 942	3 956
9	2-79	Développement économique, Innovation et Exportation	17 108	556
10	2-87	Éducation, Loisir et Sport	50 852	698
11	2-101	Emploi et Solidarité sociale	111 955	347
12	2-109	Famille et Aînés	1 248	
13	2-117	Finances	519 585	230 197
14	2-129	Immigration et Communautés culturelles	1 991	22
15	2-136	Justice	193 539	16
16	2-147	Relations internationales	598	344
17	2-153	Ressources naturelles et Faune	29 257	3 204
18	2-162	Revenu	1 008 133	124 357
19	2-169	Santé et Services sociaux	192 471	91 938
20	2-180	Sécurité publique	16 211	6 959
21	2-189	Services gouvernementaux	3 058	
22	2-202	Transports	25 434	448
23	2-211	Travail	2 369	2 338
			2 218 544	479 528

Revenus divers	Revenus provenant des entreprises du gouvernement	Total des revenus autonomes	Transferts du gouvernement fédéral	Total des revenus		
				2009 ¹	2008	
197		197		197	76	1
1 301		1 301		1 301	1 665	2
2 615		7 361		7 361	18 779	3
3 294		16 611		16 611	16 925	4
14 221		14 221		14 221	11 336	5
677		677		677	152	6
1 337		1 337		1 337	201	7
2 987		7 059		7 059	8 546	8
16 552		17 840		17 840	11 825	9
50 154		50 154	108 565	158 719	149 003	10
111 608		111 608	773 519	885 126	766 712	11
1 248		11 626		11 626	11 736	12
289 388	5 013 340	10 934 176	12 805 230	23 739 406	23 211 941	13
1 970		43 506	218 538	262 044	238 325	14
193 524		194 869	29 924	224 792	170 866	15
254		254		254	116	16
26 053		65 721		65 721	130 402	17
883 776		36 465 016		36 465 016	37 300 217	18
100 533		102 146	87 041	189 188	223 916	19
9 252		46 993		46 993	45 885	20
3 058		3 058		3 058	747	21
24 986		797 235	406	797 641	773 180	22
31		31		31	120	23
1 739 016	5 013 340	48 892 997	14 023 223	62 916 220	63 092 670	

=	Revenus divers	Total des transferts du gouvernement fédéral	-	Comptes à fin déterminée	=	Transferts du gouvernement fédéral	
	197						1
	1 301						2
	2 615	80 883		80 883			3
	3 294	250 356		250 356			4
	14 221						5
	677						6
	1 337	777		777			7
	2 987	834		834			8
	16 552						9
	50 154	238 738		130 173	108 565		10
	111 608	783 453		9 934	773 519		11
	1 248						12
	289 388	12 805 230			12 805 230		13
	1 970	218 538			218 538		14
	193 524	30 382		458	29 924		15
	254						16
	26 053	(255)		(255)			17
	883 776						18
	100 533	88 282		1 241	87 041		19
	9 252	13 264		13 264			20
	3 058						21
	24 986	11 431		11 025	406		22
	31						23
	1 739 016	14 521 913		498 690	14 023 223		

SOMMAIRE DU BUDGET DE DÉPENSES ET DES CRÉDITS AUTORISÉS DE DÉPENSES

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	Budget de dépenses	Dépenses ne nécessitant pas de crédits ¹	Crédits initiaux ²
		(-)	=
1 Assemblée nationale	114 102	4 836	109 266
2 Personnes désignées par l'Assemblée nationale	66 711	2 383	64 328
3 Affaires municipales et Régions	1 784 413	2 182	1 782 232
4 Agriculture, Pêcheries et Alimentation	703 044	12 286	690 758
5 Conseil du trésor et Administration gouvernementale	635 227	30	635 197
6 Conseil exécutif	337 505	741	336 765
7 Culture, Communications et Condition féminine	649 927	2 678	647 250
8 Développement durable, Environnement et Parcs	201 118	10 405	190 713
9 Développement économique, Innovation et Exportation	793 060	2 550	790 510
10 Éducation, Loisir et Sport	13 983 966	16 431	13 967 535
11 Emploi et Solidarité sociale	4 151 246	1 165	4 150 081
12 Famille et Aînés	1 941 547	3 499	1 938 048
13 Finances (excluant le service de la dette)	164 724	1 749	162 975
14 Immigration et Communautés culturelles	270 346	2 560	267 786
15 Justice	666 223	15 169	651 054
16 Relations internationales	125 287	3 251	122 036
17 Ressources naturelles et Faune	554 090	16 164	537 926
18 Revenu	952 366	1 849	950 517
19 Santé et Services sociaux	25 468 955	1 183	25 467 772
20 Sécurité publique	1 033 063	17 548	1 015 515
21 Services gouvernementaux	100 003	500	99 503
22 Tourisme	140 666		140 666
23 Transports	2 345 205	121 915	2 223 289
24 Travail	33 281	848	32 433
Total des programmes	57 216 074	241 923	56 974 151
Finances (service de la dette)	6 907 000		6 907 000
Total	64 123 074	241 923	63 881 151

1 Prévisions pour des dépenses d'amortissement de 241 923.

2 Crédits de l'année en cours, ceux déjà votés dont les reports et les crédits votés sur plus d'un an.

3 Crédits supplémentaires autorisés par lois, crédits associés aux crédits au net, crédits associés aux produits d'aliénation, virements, transferts de juridiction et autres crédits permanents.

4 Incluant des dépenses d'amortissement de 247 065 et une dépense négative de 3 829.

Variations de crédits ³	Crédits autorisés de dépenses	Dépenses excluant les dépenses ne nécessitant pas de crédits	Dépenses ne nécessitant pas de crédits ⁴	Dépenses	
+,(-)	=		+	=	
1 399	110 665	110 535	4 389	114 924	1
69 502	133 830	131 518	2 440	133 958	2
28 489	1 810 721	1 810 183	2 229	1 812 412	3
9 181	699 939	693 460	12 268	705 727	4
(175 520)	459 676	431 795	8	431 804	5
(16 081)	320 684	295 051	480	295 531	6
7 822	655 072	652 034	1 956	653 991	7
14 246	204 959	203 070	12 036	215 105	8
179 411	969 921	969 886	2 370	972 256	9
355 035	14 322 570	14 305 145	15 703	14 320 849	10
70 934	4 221 014	4 175 790	98	4 175 888	11
20 472	1 958 520	1 957 921	2 559	1 960 480	12
71 491	234 466	218 972	1 622	220 593	13
(112 266)	155 520	155 147	2 928	158 075	14
36 131	687 186	686 592	12 331	698 922	15
3 089	125 124	125 105	3 348	128 453	16
44 900	582 825	572 500	20 400	592 900	17
449 543	1 400 060	1 371 425	2 239	1 373 664	18
127 603	25 595 374	25 694 679	1 278	25 695 956	19
92 015	1 107 530	1 102 374	16 434	1 118 807	20
66 796	166 299	153 697	6 852	160 550	21
2 646	143 312	136 812		136 812	22
89 708	2 312 997	2 312 295	122 232	2 434 528	23
7 851	40 284	37 271	867	38 137	24
1 444 397	58 418 548	58 303 256	247 065	58 550 322	
19 208	6 926 208	6 507 607	(3 829)	6 503 778	
1 463 605	65 344 756	64 810 863	243 237	65 054 100	

RAPPORT DE L'EXCÉDENT DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS SUR LES CRÉDITS ET ÉTAT DE L'EMPLOI DES CRÉDITS

Année financière terminée le 31 mars 2009

RAPPORT DE L'EXCÉDENT DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS SUR LES CRÉDITS

Le Parlement autorise le gouvernement, par des lois sur les crédits annuels (crédits votés) et par des crédits permanents prévus dans d'autres lois, à effectuer, à même le Fonds consolidé du revenu, des dépenses, des acquisitions d'immobilisations et des prêts, placements, avances et autres.

Chacun des programmes de l'Assemblée nationale, des Personnes désignées par l'Assemblée nationale et des autres portefeuilles est constitué de crédits votés et, le cas échéant, de crédits permanents. L'autorisation d'effectuer des dépenses sur les crédits permanents n'est pas limitative. Les soldes inutilisés des crédits votés à la fin de l'année financière deviennent périmés, sauf dans la mesure prévue par la loi. L'excédent des dépenses et des autres coûts sur les crédits votés doit être porté aux comptes de l'année et payé à même les crédits de l'année financière suivante. Un tel excédent, s'il se produit, doit faire l'objet d'un rapport dans les Comptes publics conformément aux dispositions de l'article 86 de la Loi sur l'administration financière (L.R.Q., c. A-6.001).

L'état de l'emploi des crédits de l'année financière terminée le 31 mars 2009 démontre qu'aucun excédent des dépenses et des autres coûts du gouvernement portés aux comptes sur les crédits votés n'a été constaté au cours de cette année financière à l'exception de 10 847 milliers de dollars au programme 1 – Fonctions nationales et 236 763 milliers de dollars au programme 2 – Fonctions régionales – du portefeuille Santé et Services sociaux ainsi que 170 177 milliers de dollars au programme 1 – Secrétariat du Conseil du trésor – du portefeuille Conseil du trésor et Administration gouvernementale, qui seront imputés aux crédits alloués à cette fin par le Parlement dans l'année 2009-2010, conformément à l'article 25 de la Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001). Pour les autres programmes, les crédits votés étaient suffisants pour l'inscription de toutes les dépenses et des autres coûts contractés pour les biens et services acquis, les affectations et les transferts dus imputables sur ces crédits.

Le sous-ministre des Finances,



Gilles Paquin

Le contrôleur des finances,



Carole Boisvert, FCA

Québec, le 12 octobre 2009

**RAPPORT DE L'EXCÉDENT DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS
SUR LES CRÉDITS ET ÉTAT DE L'EMPLOI DES CRÉDITS (suite)**

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

ÉTAT DE L'EMPLOI DES CRÉDITS

	CRÉDITS AUTORISÉS		CRÉDITS UTILISÉS		CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Votés		
	Votés	Permanents	Votés	Permanents	Reports	Autres	Permanents
Assemblée nationale		116 437		113 970			2 467
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	40 063	97 141	38 243	95 420	1 539	281	1 721
Affaires municipales et Régions	1 950 596	1 134	1 942 694	784	78	7 824	350
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	731 461	1 902	710 671	1 892	3 815	16 976	10
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	448 188	394 302	579 322	384 061	104	(131 237)	10 241
Conseil exécutif	320 926	1 929	293 786	1 930	2 257	24 883	
Culture, Communications et Condition féminine	656 761	10	653 306	10	53	3 401	
Développement durable, Environnement et Parcs	233 280	177	223 455	72	77	9 749	105
Développement économique, Innovation et Exportation	972 769	4 643	972 734	4 643		35	
Éducation, Loisir et Sport	13 570 574	934 020	13 567 233	934 020		3 340	
Emploi et Solidarité sociale	4 215 014	9 004	4 167 254	9 002	14 574	33 186	2
Famille et Aînés	1 975 215	10 892	1 962 007	10 293	1	13 207	598
Finances (excluant le service de la dette)	230 256	6 355	214 881	5 391	1 465	13 910	964
Immigration et Communautés culturelles	162 222	10	157 507	10		4 715	
Justice	534 228	169 439	534 228	168 845			594
Relations internationales	152 084	687	152 039	687		45	
Ressources naturelles et Faune	710 012	19 370	710 012	9 045		1	10 325
Revenu	575 418	835 669	539 388	835 614		36 030	55
Santé et Services sociaux	15 351 799	10 420 961	15 599 268	10 272 793		(247 469)	148 168
Sécurité publique	1 110 902	29 567	1 100 086	29 251		10 816	315
Services gouvernementaux	181 210	1 362	161 681	1 362		19 528	
Tourisme	143 312		136 812			6 500	
Transports	2 346 154	10 063	2 340 487	10 058	558	5 110	5
Travail	39 294	3 011	34 715	2 734	636	3 944	277
	46 651 740	13 068 084	46 791 809	12 891 887	25 155	(165 224)	176 197
Finances (service de la dette)	19 208	6 921 714	19 208	6 503 114			418 600
	46 670 947	19 989 798 ¹	46 811 017	19 395 001	25 155	(165 224)	594 797
Dépenses *	45 556 356	19 788 399	45 646 920	19 197 085	25 066	(115 629)	591 314
Prêts, placements, avances et autres	806 550	193 185	934 903	193 185		(128 353)	
Immobilisations	308 041	8 213	229 193	4 731	89	78 758	3 482
	46 670 947	19 989 798 ¹	46 811 017	19 395 001	25 155	(165 224)	594 797

1 Crédits permanents:

Inclus dans les prévisions budgétaires	19 029 190	18 434 393	594 797
Non inclus dans les prévisions budgétaires	960 608	960 608	
	19 989 798	19 395 001	594 797

* Excluant l'amortissement des immobilisations pour 247 065, une dépense négative de 3 829 qui ne requièrent pas de crédits ainsi que des ajustements négatifs de provisions pour 33 141 dont 15 718 affèrent à une provision maladie vacances.

**SOMMAIRE DES CRÉDITS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS
PAR PORTEFEUILLES**

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

Détail page	CRÉDITS		=	CRÉDITS INITIAUX	
	Dépenses	Investis- sements ¹		Votés et permanents	Déjà votés
					Reports
					Votés sur plus d'un an
				+	+
					+
1 2-4	Assemblée nationale	109 266	5 580	114 846	
2 2-12	Personnes désignées par l'Assemblée nationale	64 328	3 240	67 136	432
3 2-20	Affaires municipales et Régions	1 782 232	165 503	1 947 735	
4 2-34	Agriculture, Pêcheries et Alimentation	690 758	33 275	724 017	15
5 2-42	Conseil du trésor et Administration gouvernementale	635 197	847 814	1 482 907	104
6 2-52	Conseil exécutif	336 765	1 984	336 429	2 320
7 2-62	Culture, Communications et Condition féminine	647 250	6 269	653 231	287
8 2-72	Développement durable, Environnement et Parcs	190 713	26 217	216 747	184
9 2-80	Développement économique, Innovation et Exportation	790 510	14 170	802 011	2 669
10 2-88	Éducation, Loisir et Sport	13 967 535	292 373	14 259 908	
11 2-102	Emploi et Solidarité sociale	4 150 081	2 760	3 867 888	5 952
12 2-110	Famille et Aînés	1 938 048	37 125	1 805 173	170 000
13 2-122	Finances (excluant le service de la dette)	162 975	2 330	163 794	1 511
14 2-130	Immigration et Communautés culturelles	267 786	6 715	274 482	19
15 2-138	Justice	651 054	31 162	682 217	
16 2-148	Relations internationales	122 035	5 662	127 697	
17 2-156	Ressources naturelles et Faune	537 926	30 650	568 576	
18 2-164	Revenu	950 517	10 787	945 877	15 427
19 2-170	Santé et Services sociaux	25 467 771	92 883	25 560 645 ²	8
20 2-182	Sécurité publique	1 015 514	56 568	1 071 881	202
21 2-190	Services gouvernementaux	99 503	22 125	121 628	
22 2-196	Tourisme	140 666		140 666	
23 2-204	Transports	2 223 289	49 591	2 272 880	
24 2-212	Travail	32 433	2 009	33 857	585
	Total des programmes	56 974 151	1 746 791	58 242 228	29 714
2-124	Finances (service de la dette)	6 907 000		6 907 000	
	Total	* 63 881 151	1 746 791	65 149 228	29 714
	* Votés	44 885 713	1 738 696	46 145 695 ^a	29 714
	Permanents	18 995 438	8 095	19 003 533 ²	
	Ne nécessitant pas de crédits				
	Ne nécessitant pas de crédits (stocks)				
	Ajustements négatifs de provisions				
a	Crédits initiaux autorisés par une loi sur les crédits				
			du 19 mars 2008, L.Q., 2008, c. 2.		13 883 963
			du 6 mai 2008, L.Q., 2008, c. 6.		32 261 732
					46 145 695

Crédits initiaux totaux	CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES			Virements et transferts de juridiction	Autres crédits permanents	Crédits autorisés (montants reportés à la page suivante)	
	Associés aux crédits au net	Associés aux produits d'aliénation	Autres				
=	+	+	+	+, (-)	+, (-)	=	
114 846			1 591 ³			116 437	1
67 568				12	69 625	137 205	2
1 947 735	2 146		292 ⁴	1 554	5	1 951 730	3
724 032	6 372	10		1 067	1 883	733 363	4
1 483 011				(706 433)	65 912	842 491	5
338 749				(16 737)	844	322 856	6
653 519				3 252		656 770	7
216 931	2 754	105		13 631	37	233 457	8
804 680				171 406	1 326	977 412	9
14 259 908				92 841	151 845	14 504 594	10
4 152 840	3 869	2		63 814	3 492	4 224 018	11
1 975 173			10 282 ⁵	652		1 986 106	12
165 305		3		71 303		236 611	13
274 501	29 966			(142 236)		162 232	14
682 217				8 912	12 539	703 667	15
127 697				24 496	577	152 771	16
568 576	884	362		155 657	3 903	729 382	17
961 304		55	3 045 ⁶	24 550	422 134	1 411 087	18
25 560 654				26 822	185 285	25 772 760	19
1 072 082	547			42 720	25 118	1 140 469	20
121 628				59 581	1 362	182 571	21
140 666				2 646		143 312	22
2 272 880		9 911		73 419	7	2 356 217	23
34 442				7 863		42 305	24
58 720 942	46 539	10 447	15 209	(19 208)	945 894	59 719 823	
6 907 000				19 208	14 714	6 940 922	
65 627 942	46 539	10 447	15 209		960 608 ⁷	66 660 745 *	
46 624 409	46 539					46 670 947	
19 003 533		10 447	15 209 ^{3 à 6}		960 608	19 989 798	

1 Comprend les immobilisations et les prêts, avances et autres.

2 Incluant des crédits initiaux de 5 594 000 établis en fonction des prévisions de cotisations au Fonds des services de santé et de 3 922 194 pour la contribution prévue selon l'évolution des besoins de la Régie de l'assurance maladie du Québec. Les cotisations réelles ont été de 5 631 447 pour lesquelles les dépenses se répartissent également aux programmes «Fonctions régionales» et «Régie de l'assurance maladie du Québec» du ministère de la Santé et des Services sociaux et de 3 785 551 pour la contribution du gouvernement.

3 116 437 de crédits permanents en vertu de la Loi sur l'Assemblée nationale, L.R.Q., c. A-23.1 alors qu'une prévision de 114 846 de crédits apparaissait au volume du Budget de dépenses déposé à l'Assemblée nationale.

4 292 de crédits reportés en vertu du décret 187-2006 du 22 mars 2006 tel que prévu à la loi concernant la ville de Schefferville, L.Q., 1986, c. 51.

5 10 282 de crédits permanents en vertu du décret 726-2003 du 3 juillet 2003 tel que prévu à la Loi sur le Curateur public (L.R.Q., c. C-81).

6 3 045 de crédits permanents en vertu du décret 726-2003 du 3 juillet 2003 tel que prévu à la Loi sur le Curateur public (L.R.Q., c. C-81).

7 Non inclus dans les prévisions budgétaires.

**SOMMAIRE DES CRÉDITS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS
PAR PORTEFEUILLES (suite)**

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

Détail page	Crédits autorisés (montants reportés)	CRÉDITS NON UTILISÉS			Ajustements négatifs de provisions	
		Suspension du droit d'engager	Reports	Autres		
	+	(-)	(-)	(-)	(-)	
1 2-4	Assemblée nationale	116 437			2 467	
2 2-12	Personnes désignées par l'Assemblée nationale	137 205	28	1 539	1 975	
3 2-20	Affaires municipales et Régions	1 951 730		78	8 174	
4 2-34	Agriculture, Pêcheries et Alimentation	733 363	2 215	3 815	14 770	
5 2-42	Conseil du trésor et Administration gouvernementale	842 491	104	104	(121 100)	15 718
6 2-52	Conseil exécutif	322 856	3 970	2 257	20 913	
7 2-62	Culture, Communications et Condition féminine	656 770	2 749	53	652	
8 2-72	Développement durable, Environnement et Parcs	233 457	1 664	77	8 190	
9 2-80	Développement économique, Innovation et Exportation	977 412			35	
10 2-88	Éducation, Loisir et Sport	14 504 594			3 340	17 424
11 2-102	Emploi et Solidarité sociale	4 224 018	6 707	14 574	26 482	
12 2-110	Famille et Aînés	1 986 106		1	13 805	
13 2-122	Finances (excluant le service de la dette)	236 611	6 611	1 465	8 263	
14 2-130	Immigration et Communautés culturelles	162 232	19		4 696	
15 2-138	Justice	703 667			594	
16 2-148	Relations internationales	152 771			45	
17 2-156	Ressources naturelles et Faune	729 382			10 326	
18 2-164	Revenu	1 411 087	27 972		8 113	
19 2-170	Santé et Services sociaux	25 772 760	8		(99 310)	
20 2-182	Sécurité publique	1 140 469	202		10 930	
21 2-190	Services gouvernementaux	182 571	2 500		17 028	
22 2-196	Tourisme	143 312	6 500			
23 2-204	Transports	2 356 217		558	5 115	
24 2-212	Travail	42 305	1 085	636	3 135	
	Total des programmes	59 719 823	62 333	25 155	(51 360)	33 141
2-124	Finances (service de la dette)	6 940 922			418 600	
	Total	* 66 660 745	62 333	25 155	367 240	33 141
	* Votés	46 670 947	62 333	25 155	(227 557)	
	Permanents	19 989 798			594 797	
	Ne nécessitant pas de crédits					
	Ne nécessitant pas de crédits (stocks)					
	Ajustements négatifs de provisions					33 141

INVESTISSEMENTS		Dépenses excluant les dépenses ne nécessitant pas de crédits	Dépenses ne nécessitant pas de crédits	DÉPENSES		
Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobili- sations			2009 13	2008	
(-)	(-)	=	+	+	+	
243	3 191	110 535	4 389	114 924	114 243	1
	2 146	131 518	2 440	133 958	70 450	2
130 477 ⁸	2 818	1 810 183	2 229	1 812 412	1 820 803	3
253	18 850	693 460	12 268	705 727	724 077	4
515 728 ⁹	142	431 795	8	431 804	427 187	5
9	656	295 051	480	295 531	285 278	6
	1 281	652 034	1 956	653 991	632 744	7
12	20 445	203 070	12 036	215 105	201 898	8
7 200	292	969 886	2 370	972 256	705 733	9
158 328	20 357	14 305 145	15 703	14 320 849	13 399 347	10
205	261	4 175 790	98	4 175 888	4 108 143	11
300	14 079	1 957 921	2 559	1 960 480	1 835 986	12
14	1 288	218 972	1 622	220 593	88 898	13
28	2 341	155 147	2 928	158 075	131 867	14
10	16 471	686 592	12 331	698 922	683 391	15
1 539	26 081	125 105	3 348	128 453	115 294	16
121 023 ¹⁰	25 533	572 500	20 400	592 900	640 885	17
222	3 356	1 371 425	2 239	1 373 664	1 215 238	18
176 521 ¹¹	862	25 694 679	1 278	25 695 956	24 115 529	19
90	26 874	1 102 374	16 434	1 118 807	1 053 728	20
1	9 345	153 697	6 852	160 550	124 297	21
		136 812		136 812	144 507	22
1 172	37 078	2 312 295	122 232	2 434 528	2 148 064	23
	178	37 271	867	38 137	38 625	24
1 113 374	233 924	58 303 256	247 065	58 550 322	54 826 212	
14 714		6 507 607	(3 829)	6 503 778	7 020 899	
1 128 088	233 924	64 810 863	243 237	65 054 100	61 847 111 *	
934 903	229 193	45 646 920		45 646 920	42 709 741	
193 185	4 731	19 197 085		19 197 085	18 933 281	
			243 237 ¹²	243 237	236 674	
					11 955	
		(33 141)		(33 141)	(44 540)	

8 Incluant 128 598 pour imputer aux crédits alloués à cette fin par le Parlement, l'excédent des dépenses sur les crédits constaté pour l'année financière terminée au 31 mars 2008.

9 Incluant 293 369 pour imputer aux crédits alloués à cette fin par le Parlement, l'excédent des dépenses sur les crédits constaté pour l'année financière terminée au 31 mars 2008.

10 Incluant 121 000 pour imputer aux crédits alloués à cette fin par le Parlement, l'excédent des dépenses sur les crédits constaté pour l'année financière terminée au 31 mars 2008.

11 Incluant 90 857 pour imputer aux crédits alloués à cette fin par le Parlement, l'excédent des dépenses sur les crédits constaté pour l'année financière terminée au 31 mars 2008.

12 Incluant 3 829 pour une dépense négative.

13 Certains chiffres comparatifs ont été reclassés et redressés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2009.

**SOMMAIRE DES CRÉDITS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS
PAR MISSIONS**

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

Détail du pro- gramme en page	CRÉDITS INITIAUX			CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES		
	Votés et permanents	Déjà votés		Associés aux crédits au net	Associés aux produits d'aliénation	Autres
		Reports	Votés sur plus d'un an			
	+	+	+	+	+	+
MISSION: SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX						
Portefeuille: Santé et Services sociaux						
Fonctions nationales	2-170	356 343				
Permanents		428				
Ne nécessitant pas de crédits						
Fonctions régionales	2-170	14 887 866				
Permanents		3 515 420				
Office des personnes handicapées du Québec	2-172	12 664	8			
Ne nécessitant pas de crédits						
Régie de l'assurance maladie du Québec	2-172					
Permanents		6 719 194				
Total du portefeuille		<u>25 491 914</u>	<u>8</u>			
TOTAL DE LA MISSION		<u>25 491 914</u>	<u>8</u>			
MISSION: ÉDUCATION ET CULTURE						
Portefeuille: Culture, Communications et Condition féminine						
Charte de la langue française	2-64	23 070	287			
Ne nécessitant pas de crédits						
Gestion interne, Centre de conservation du Québec et Commission des biens culturels du Québec	2-62	50 725				
Permanents		10				
Ne nécessitant pas de crédits						
Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État	2-62	568 248				
Total du portefeuille		<u>642 053</u>	<u>287</u>			

* Certains chiffres comparatifs ont été reclassés et redressés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2009.

** Voir les composantes du montant au «Détail des crédits autorisés, des dépenses et des autres coûts par programmes, éléments et supercatégories».

Virements et transferts de juridiction	Autres crédits permanents	Crédits autorisés	Crédits non utilisés et ajustements négatifs de provisions **	Investissements **	Dépenses excluant les dépenses ne nécessitant pas de crédits	Dépenses ne nécessitant pas de crédits	DÉPENSES	
							2009 *	2008
+,(-)	+	=	(-)	(-)	=	+	=	
6 245		362 587	(10 847)	785	372 649		372 649	362 510
	23	452	224		227		227	137
						1 187	1 187	1 306
13 274		14 901 140	(236 763)	114 358	15 023 545		15 023 545	14 078 774
	153 494	3 668 914		60 889	3 608 025		3 608 025	3 476 831
90		12 763	138	81	12 544		12 544	12 272
						80	80	108
	31 768	6 750 962	147 756		6 603 206		6 603 206	6 122 473
19 609	185 285	25 696 816	(99 493)	176 113	25 620 196	1 267	25 621 463	24 054 411
19 609	185 285	25 696 816	(99 493)	176 113	25 620 196	1 267	25 621 463	24 054 411
3 506		26 863	498	315	26 050		26 050	23 162
						192	192	249
(2 842)		47 883	1 250	952	45 682		45 682	43 945
		10			10		10	10
						1 755	1 755	1 552
1 378		569 626	1 269		568 357		568 357	553 472
2 042		644 382	3 016	1 267	640 098	1 947	642 045	622 390

**SOMMAIRE DES CRÉDITS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS
PAR MISSIONS (suite)**

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

Détail du pro- gramme en page	CRÉDITS INITIAUX			CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES		
	Votés et permanents	Déjà votés		Associés aux crédits au net	Associés aux produits d'aliénation	Autres
		Reports	Votés sur plus d'un an			
	+	+	+	+	+	+
MISSION: ÉDUCATION ET CULTURE (suite)						
Portefeuille: Éducation, Loisir et Sport						
Administration et consultation	2-88	158 561				
Permanents		10				
Ne nécessitant pas de crédits						
Aide financière aux études	2-90	562 831				
Permanents		6 000				
Ne nécessitant pas de crédits						
Ajustements négatifs de provisions						
Développement du loisir et du sport	2-92	63 545				
Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire	2-90	8 068 434				
Enseignement supérieur	2-92	4 601 869				
Formation en tourisme et hôtellerie	2-88	22 493				
Régimes de retraite	2-94					
Permanents		776 166				
Total du portefeuille		14 259 908				
Portefeuille: Immigration et Communautés culturelles						
Immigration, intégration et communautés culturelle	2-130	273 671		29 966		
Permanents		10				
Ne nécessitant pas de crédits						
Total du portefeuille		273 680		29 966		
TOTAL DE LA MISSION		15 175 641	287	29 966		

MISSION: ÉCONOMIE ET ENVIRONNEMENT

Portefeuille: Affaires municipales et Régions

Habitation	2-24	402 579				
Mise à niveau des infrastructures et renouveau urbain	2-20	538 447				
Promotion et développement de la Métropole	2-20	92 436				
Permanents		828				
Total du portefeuille		1 034 289				

- 1 L'augmentation est principalement attribuable à la prise en charge par le gouvernement du projet de l'Îlot Voyageur et aux réinvestissements dans les réseaux universitaire et collégial.
- 2 La variation est attribuable à l'augmentation des demandes d'admission ainsi qu'aux dépenses liées aux mesures découlant du rapport Bouchard-Taylor.

Virements et transferts de juridiction	Autres crédits permanents	Crédits autorisés	Crédits non utilisés et ajustements négatifs de provisions **	Investissements **	Dépenses excluant les dépenses ne nécessitant pas de crédits	Dépenses ne nécessitant pas de crédits	DÉPENSES	
							2009 *	2008
+,(-)	+	=	(-)	(-)	=	+	=	
(5 310)		153 251 10	2 597	19 261	131 392 10		131 392 10	125 013 10
(87 843)	27 088	474 988 33 088	743	94 268	379 978 33 088	5 786	5 786 33 088	5 680 42 563
			17 424		(17 424)	9 917	9 917 (17 424)	10 016 (31 403)
2 548		66 094			66 094		66 094	62 627
34 667		8 103 101			8 103 101		8 103 101	7 771 936
148 098		4 749 967			4 749 967		4 749 967	4 147 026 ¹
680		23 173			23 173		23 173	21 838
	124 757	900 923		65 156	835 767		835 767	839 809
92 841	151 845	14 504 594	20 764	178 685	14 305 145	15 703	14 320 849	13 399 347
(142 236)		161 401 10	4 696	2 369	154 336 10		154 336 10	128 734 11
						2 926	2 926	2 416
(142 236)		161 411	4 696	2 369	154 345	2 926	157 271	131 160
(47 353)	151 845	15 310 387	28 476	182 322	15 099 589	20 576	15 120 165	14 152 897
8 444		411 023			411 023		411 023	382 283
9 348		547 794	2		547 792		547 792	595 937
1 195		93 631 828	2 107 58	1 879	89 646 770		89 646 770	77 298 334
18 987		1 053 276	2 167	1 879	1 049 230		1 049 230	1 055 852

**SOMMAIRE DES CRÉDITS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS
PAR MISSIONS (suite)**

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

Détail du pro- gramme en page	CRÉDITS INITIAUX			CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES		
	Votés et permanents	Déjà votés		Associés aux crédits au net	Associés aux produits d'aliénation	Autres
		Reports	Votés sur plus d'un an			
	+	+	+	+	+	+
MISSION: ÉCONOMIE ET ENVIRONNEMENT (suite)						
Portefeuille: Agriculture, Pêcheries et Alimentation						
Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments	2-34	406 483		5 525		
Permanents		10			7	
Ne nécessitant pas de crédits						
Ajustements négatifs de provisions						
Organismes d'État	2-34	317 525	15	847		
Permanents					3	
Ne nécessitant pas de crédits						
Total du portefeuille		724 017	15	6 372	10	
Portefeuille: Développement durable, Environnement et Parcs						
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	2-72	5 469	91			
Ne nécessitant pas de crédits						
Protection de l'environnement et gestion des parcs	2-72	211 243	93	2 754		
Permanents		35			105	
Ne nécessitant pas de crédits						
Total du portefeuille		216 747	184	2 754	105	
Portefeuille: Développement économique, Innovation et Exportation						
Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation	2-82	184 712	57			
Soutien technique et financier au développement économique, à la recherche, à l'innovation et à l'exportation	2-80	613 982	2 612			
Permanents		3 317				
Ne nécessitant pas de crédits						
Total du portefeuille		802 011	2 669			
Portefeuille: Emploi et Solidarité sociale						
Mesures d'aide à l'emploi	2-102	913 705				
Total du portefeuille		913 705				

3 L'augmentation s'explique par la révision à la hausse des taux de provision pour pertes sur les soldes d'interventions financières en vigueur et la bonification des sommes allouées pour la recherche, l'innovation et le développement des régions.

Virements et transferts de juridiction	Autres crédits permanents	Crédits autorisés	Crédits non utilisés et ajustements négatifs de provisions **	Investissements **	Dépenses excluant les dépenses ne nécessitant pas de crédits	Dépenses ne nécessitant pas de crédits	DÉPENSES	
							2009 *	2008
+,(-)	+	=	(-)	(-)	=	+	=	
703	1 879	412 711 1 896	20 517 7	18 782	373 412 1 889	11 929	373 412 1 889	395 557 81
							11 929	10 333
363	4	318 750 7	274 3	322	318 155 4		318 155 4	(15) 317 684 5
						339	339	432
<u>1 067</u>	<u>1 883</u>	<u>733 363</u>	<u>20 801</u>	<u>19 103</u>	<u>693 460</u>	<u>12 268</u>	<u>705 727</u>	<u>724 077</u>
3		5 563	476	32	5 055		5 055	5 243
						39	39	39
13 628	37	227 718 177	9 350 105	20 425	197 943 72		197 943 72	185 896 106
						11 997	11 997	10 614
<u>13 631</u>	<u>37</u>	<u>233 457</u>	<u>9 931</u>	<u>20 457</u>	<u>203 070</u>	<u>12 036</u>	<u>215 105</u>	<u>201 898</u>
1 041		185 810			185 810		185 810	178 512
170 366	1 326	786 959 4 643	35	7 491	779 433 4 643		779 433 4 643	520 047 4 903
						2 370	2 370	2 271
<u>171 406</u>	<u>1 326</u>	<u>977 412</u>	<u>35</u>	<u>7 491</u>	<u>969 886</u>	<u>2 370</u>	<u>972 256</u>	<u>705 733</u>
<u>(17 317)</u>		<u>896 388</u>	<u>7 001</u>		<u>889 387</u>		<u>889 387</u>	<u>813 778</u>
<u>(17 317)</u>		<u>896 388</u>	<u>7 001</u>		<u>889 387</u>		<u>889 387</u>	<u>813 778</u>

**SOMMAIRE DES CRÉDITS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS
PAR MISSIONS (suite)**

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

Détail du pro- gramme en page	CRÉDITS INITIAUX			CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES		
	Votés et permanents	Déjà votés		Associés aux crédits au net	Associés aux produits d'aliénation	Autres
		Reports	Votés sur plus d'un an			
	+	+	+	+	+	+
MISSION: ÉCONOMIE ET ENVIRONNEMENT (suite)						
Portefeuille: Relations internationales						
Affaires internationales	2-148	127 588				
Permanents		110				
Ne nécessitant pas de crédits						
Total du portefeuille		127 697				
Portefeuille: Ressources naturelles et Faune						
Gestion des ressources naturelles et fauniques	2-156	553 471		884		
Permanents		15 105			362	
Ne nécessitant pas de crédits						
Total du portefeuille		568 576		884	362	
Portefeuille: Santé et Services sociaux						
Promotion et développement de la Capitale-Nationale	2-174	68 097				
Permanents		635				
Ne nécessitant pas de crédits						
Total du portefeuille		68 731				
Portefeuille: Tourisme						
Promotion et développement du tourisme	2-196	140 666				
Total du portefeuille		140 666				
Portefeuille: Transports						
Administration et services corporatifs	2-206	92 340				
Permanents		145				
Ne nécessitant pas de crédits						
Infrastructures de transport	2-204	1 671 928				
Permanents					9 911	
Ne nécessitant pas de crédits						
Ne nécessitant pas de crédits (stocks)						
Systèmes de transport	2-204	508 467				
Ne nécessitant pas de crédits						
Total du portefeuille		2 272 880			9 911	
TOTAL DE LA MISSION		6 869 319	2 868	10 010	10 388	

4 La variation s'explique principalement par la diminution des sommes versées pour l'extinction des feux de forêt.

5 L'augmentation est principalement attribuable à l'accroissement des activités dans le Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier et à l'augmentation des dépenses relatives à l'entretien du réseau routier.

Virements et transferts de juridiction	Autres crédits permanents	Crédits autorisés	Crédits non utilisés et ajustements négatifs de provisions **	Investissements **	Dépenses excluant les dépenses ne nécessitant pas de crédits	Dépenses ne nécessitant pas de crédits	DÉPENSES	
							2009 *	2008
+,(-)	+	=	(-)	(-)	=	+	=	
24 496	577	152 084 687	45	27 619 1	124 419 686		124 419 686	112 228 491
						3 348	3 348	2 575
<u>24 496</u>	<u>577</u>	<u>152 771</u>	<u>45</u>	<u>27 620</u>	<u>125 105</u>	<u>3 348</u>	<u>128 453</u>	<u>115 294</u>
155 657	3 903	710 012 19 370	1 10 325	146 556	563 455 9 045		563 455 9 045	559 672 64 469
						20 400	20 400	16 744
<u>155 657</u>	<u>3 903</u>	<u>729 382</u>	<u>10 326</u>	<u>146 556</u>	<u>572 500</u>	<u>20 400</u>	<u>592 900</u>	<u>640 885</u>
7 213		75 310 635	3 188	1 270	74 036 446		74 036 446	60 902 208
						10	10	8
<u>7 213</u>		<u>75 944</u>	<u>191</u>	<u>1 270</u>	<u>74 483</u>	<u>10</u>	<u>74 493</u>	<u>61 118</u>
2 646		143 312			136 812		136 812	144 507
<u>2 646</u>		<u>143 312</u>	<u>6 500</u>		<u>136 812</u>		<u>136 812</u>	<u>144 507</u>
(203)	7	92 137 152	2 855 1	3 604	85 677 151		85 677 151	83 163 135
						19 824	19 824	16 601
83 136		1 755 065 9 911	119 4	30 811	1 724 135 9 907		1 724 135 9 907	1 494 174 3 227
						100 381	100 381	103 202 11 955
(9 514)		498 953	2 694	3 834	492 424		492 424	433 957
						2 027	2 027	1 650
<u>73 419</u>	<u>7</u>	<u>2 356 217</u>	<u>5 672</u>	<u>38 250</u>	<u>2 312 295</u>	<u>122 232</u>	<u>2 434 528</u>	<u>2 148 064</u>
451 205	7 733	7 351 523	62 669	262 626	7 026 228	172 664	7 198 892	6 611 206

**SOMMAIRE DES CRÉDITS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS
PAR MISSIONS (suite)**

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

Détail du pro- gramme en page	CRÉDITS INITIAUX			CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES		
	Votés et permanents	Déjà votés		Associés aux crédits au net	Associés aux produits d'aliénation	Autres
		Reports	Votés sur plus d'un an			
	+	+	+	+	+	+
MISSION: SOUTIEN AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES						
Portefeuille: Culture, Communications et Condition féminine						
Condition féminine	2-64	11 179				
Ne nécessitant pas de crédits						
Total du portefeuille		11 179				
Portefeuille: Emploi et Solidarité sociale						
Administration	2-104	471 000	5 952	3 869		
Permanents		10			2	
Ne nécessitant pas de crédits						
Mesures d'aide financière	2-102	2 477 674	279 000			
Permanents		5 500				
Total du portefeuille		2 954 184	5 952	3 869	2	
Portefeuille: Famille et Aînés						
Condition des aînés	2-112	9 304				
Curateur public	2-112	46 760				
Permanents		100				10 282
Ne nécessitant pas de crédits						
Mesures d'aide à la famille	2-110	1 696 719	170 000			
Permanents		500				
Planification, recherche et administration	2-110	51 780				
Permanents		10				
Ne nécessitant pas de crédits						
Total du portefeuille		1 805 173	170 000			10 282
Portefeuille: Justice						
Aide aux justiciables	2-140	145 205				
Permanents		83 432				
Ne nécessitant pas de crédits						
Total du portefeuille		228 637				
TOTAL DE LA MISSION		4 999 172	5 952	449 000	3 869	2
						10 282

Virements et transferts de juridiction	Autres crédits permanents	Crédits autorisés	Crédits non utilisés et ajustements négatifs de provisions **	Investissements **	Dépenses excluant les dépenses ne nécessitant pas de crédits	Dépenses ne nécessitant pas de crédits	DÉPENSES	
							2009 *	2008
+,(-)	+	=	(-)	(-)	=	+	=	
1 210		12 389	438	14	11 937	9	11 937 9	10 343 11
1 210		12 389	438	14	11 937	9	11 946	10 355
7 325	11	488 146 23	30 419 2	266	457 461 21	98	457 461 21 98	467 552 17 151
73 806	3 481	2 830 480 8 981	10 340	200	2 819 940 8 981		2 819 940 8 981	2 816 806 9 839
81 131	3 492	3 327 630	40 761	466	3 286 403	98	3 286 501	3 294 365
4 975		14 279			14 278		14 278	8 283
131		46 892 10 382	3 404 98	5 430	38 058 10 284	1 164	38 058 10 284 1 164	36 361 9 873 1 669
5 499		1 872 218 500	742 500	314	1 871 162		1 871 162	1 756 114 276
(9 954)		41 826 10	9 061	8 635	24 130 10		24 130 10	21 001 15
						1 394	1 394	2 395
652		1 986 106	13 806	14 379	1 957 921	2 559	1 960 480	1 835 986
(710)	3 415	144 496 86 846		303	144 192 86 846	220	144 192 86 846 220	141 438 86 025 195
(710)	3 415	231 342		303	231 039	220	231 259	227 659
82 283	6 907	5 557 467	55 005	15 163	5 487 299	2 886	5 490 185	5 368 364

**SOMMAIRE DES CRÉDITS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS
PAR MISSIONS (suite)**

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

Détail du pro- gramme en page	CRÉDITS INITIAUX			CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES		
	Votés et permanents	Déjà votés		Associés aux crédits au net	Associés aux produits d'aliénation	Autres
		Reports	Votés sur plus d'un an			
+	+	+	+	+	+	
MISSION: GOUVERNE ET JUSTICE						
Portefeuille: Assemblée nationale						
Secrétariat général adjoint à l'administration et à l'information	2-4					
Permanents		36 848				39
Ne nécessitant pas de crédits						
Secrétariat général, affaires parlementaires et affaires institutionnelles	2-4					
Permanents		19 099				52
Services statutaires aux parlementaires	2-6					
Permanents		58 900				1 500
Total du portefeuille		114 846				1 591
Portefeuille: Personnes désignées par l'Assemblée nationale						
Administration du système électoral	2-12					
Permanents		27 224				
Ne nécessitant pas de crédits						
Le Commissaire au lobbyisme	2-14	2 691				
Ne nécessitant pas de crédits						
Le Protecteur du citoyen	2-12	12 633	28			
Permanents		293				
Ne nécessitant pas de crédits						
Le Vérificateur général	2-12	24 295	404			
Ne nécessitant pas de crédits						
Total du portefeuille		67 136	432			
Portefeuille: Affaires municipales et Régions						
Administration générale	2-22	72 834				
Permanents		10				
Ne nécessitant pas de crédits						
Commission municipale du Québec	2-24	2 482				
Ne nécessitant pas de crédits						
Compensations tenant lieu de taxes et aide financière aux municipalités	2-22	730 424				
Permanents						292
Développement des régions et ruralité	2-22	92 055				
Régie du logement	2-24	15 641		2 146		
Ne nécessitant pas de crédits						
Total du portefeuille		913 446		2 146		292

6 L'augmentation s'explique principalement par la tenue de l'élection générale du 8 décembre 2008.

Virements et transferts de juridiction	Autres crédits permanents	Crédits autorisés	Crédits non utilisés et ajustements négatifs de provisions **	Investissements **	Dépenses excluant les dépenses ne nécessitant pas de crédits	Dépenses ne nécessitant pas de crédits	DÉPENSES	
							2009 *	2008
+,(-)	+	=	(-)	(-)	=	+	=	
4 080		40 966	2 355	3 164	35 447	4 389	35 447 4 389	31 199 4 977
(5 815)		13 335	11	26	13 298		13 298	17 714
1 735		62 135	101	244	61 790		61 790	60 352
		116 437	2 467	3 434	110 535	4 389	114 924	114 243
	69 625	96 849	1 713	1 523	93 613	1 613	93 613 ⁶ 1 613	30 767 1 540
		2 691	1	165	2 525	53	2 525 53	2 446 99
4		12 664	564	134	11 966		11 966	12 410
		293	8		284		284	284
						396	396	315
8		24 708	1 254	324	23 129		23 129	22 163
						379	379	426
12	69 625	137 205	3 541	2 146	131 518	2 440	133 958	70 450
(12 346)		60 488	4 241	2 790	53 457		53 457	55 792
	5	14			14		14	19
						2 088	2 088	2 025
(238)		2 244	216	3	2 025		2 025	1 632
						1	1	1
(13 441)		716 983	12	128 598	588 373		588 373	591 332
		292	292					112
7 115		99 170			99 170		99 170	96 235
1 478		19 264	1 325	25	17 914		17 914	17 586
						140	140	216
(17 433)	5	898 454	6 085	131 417	760 952	2 229	763 181	764 951

**SOMMAIRE DES CRÉDITS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS
PAR MISSIONS (suite)**

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

Détail du pro- gramme en page	CRÉDITS INITIAUX		CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES			
	Votés et permanents	Déjà votés		Associés aux crédits au net	Associés aux produits d'aliénation	Autres
		Reports	Votés sur plus d'un an			
	+	+	+	+	+	+
MISSION: GOUVERNE ET JUSTICE (suite)						
Portefeuille: Conseil du trésor et Administration gouvernementale						
Commission de la fonction publique Ne nécessitant pas de crédits	2-42	3 614	104			
Fonds de suppléance	2-46	873 060				
Régimes de retraite et d'assurances Permanents	2-44	4 418				
Secrétariat du Conseil du trésor Permanents	2-42	273 426				
Ajustements négatifs de provisions						
Total du portefeuille		1 482 907	104			
Portefeuille: Conseil exécutif						
Affaires autochtones Permanents Ne nécessitant pas de crédits	2-54	203 594	141			
Affaires intergouvernementales canadiennes Permanents Ne nécessitant pas de crédits	2-54	16 572	290			
Cabinet du lieutenant-gouverneur	2-52	707	11			
Jeunesse Ne nécessitant pas de crédits	2-56	36 748	114			
Réforme des institutions démocratiques et accès à l'information Ne nécessitant pas de crédits	2-56	7 236	171			
Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif Permanents Ne nécessitant pas de crédits	2-52	70 486	1 593			
Total du portefeuille		336 429	2 320			
Portefeuille: Finances						
Direction du Ministère Permanents Ne nécessitant pas de crédits	2-122	44 947			3	
Politiques budgétaires et fiscales, analyses économiques et direction des activités financières et comptables du gouvernement Permanents Ne nécessitant pas de crédits	2-122	112 495	1 511			
Total du portefeuille		163 794	1 511		3	

7 L'augmentation est principalement attribuable à une subvention à la Société de financement des infrastructures locales du Québec au montant de 132 200.

Virements et transferts de juridiction	Autres crédits permanents	Crédits autorisés	Crédits non utilisés et ajustements négatifs de provisions **	Investissements **	Dépenses excluant les dépenses ne nécessitant pas de crédits	Dépenses ne nécessitant pas de crédits	DÉPENSES	
							2009 *	2008
+,(-)	+	=	(-)	(-)	=	+	=	
4		3 721	419	142	3 161		3 161	3 183
						8	8	27
(872 960)		100	100					
		4 418	1 421		2 997		2 997	2 894
	65 907	394 296	10 241	52 182	331 873		331 873	320 411
166 523		439 949	(133 073)	463 546	109 476		109 476	113 795
	6	6			6		6	
			15 718		(15 718)		(15 718)	(13 122)
(706 433)	65 912	842 491	(105 175)	515 870	431 795	8	431 804	427 187
(1 281)		202 455	17 330	28	185 096		185 096	173 571
	50	50			50		50	
						22	22	33
541		17 403	2 200	21	15 182		15 182	13 898
	71	81			81		81	114
						35	35	34
71		789	17		772		772	922
5		36 867	573	9	36 285		36 285	33 853
						6	6	5
8		7 414	1 397	149	5 867		5 867	5 206
						34	34	29
(16 081)		55 998	5 622	458	49 918		49 918	51 698
	723	1 799			1 799		1 799	5 581
						384	384	334
(16 737)	844	322 856	27 140	664	295 051	480	295 531	285 278
129 511		174 458		923	173 535		173 535 ⁷	41 666
		13	3		10		10	9
						1 139	1 139	1 132
(58 208)		55 798	15 374	378	40 045		40 045	40 287
		6 343	961		5 382		5 382	5 515
						482	482	290
71 303		236 611	16 338	1 301	218 972	1 622	220 593	88 898

**SOMMAIRE DES CRÉDITS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS
PAR MISSIONS (suite)**

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	Détail du pro- gramme en page	CRÉDITS INITIAUX		CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES			
		Votés et permanents	Déjà votés		Associés aux crédits au net	Associés aux produits d'aliénation	Autres
			Reports	Votés sur plus d'un an			
		+	+	+	+	+	+
MISSION: GOUVERNE ET JUSTICE (suite)							
Portefeuille: Immigration et Communautés culturelles							
Organisme relevant du ministre Ne nécessitant pas de crédits	2-130	802	19				
Total du portefeuille		802	19				
Portefeuille: Justice							
Activité judiciaire Permanents	2-138	25 715					
Administration de la justice Permanents	2-138	269 367					
Ne nécessitant pas de crédits		10 607					
Justice administrative	2-140	11 626					
Organisme de protection relevant du ministre Ne nécessitant pas de crédits	2-142	7 789					
Poursuites criminelles et pénales Ne nécessitant pas de crédits	2-142	65 615					
Total du portefeuille		453 580					
Portefeuille: Revenu							
Administration fiscale Permanents	2-164	535 442	15 427				
Ne nécessitant pas de crédits		410 436			55	3 045	
Total du portefeuille		945 877	15 427		55	3 045	
Portefeuille: Sécurité publique							
Organismes relevant du ministre Permanents	2-184	32 722	202				
Ne nécessitant pas de crédits		34					
Sécurité, prévention et gestion interne Permanents	2-182	484 977					
Ne nécessitant pas de crédits		4 414					
Sûreté du Québec Permanents	2-182	549 734		547			
Ne nécessitant pas de crédits							
Total du portefeuille		1 071 881	202	547			

Virements et transferts de juridiction	Autres crédits permanents	Crédits autorisés	Crédits non utilisés et ajustements négatifs de provisions **	Investissements **	Dépenses excluant les dépenses ne nécessitant pas de crédits	Dépenses ne nécessitant pas de crédits	DÉPENSES	
							2009 *	2008
+,(-)	+	=	(-)	(-)	=	+	=	
		821	19		802		802	701
						2	2	6
		821	19		802	2	804	707
2 309		28 024		262	27 762		27 762	27 732
	8 866	71 728	146		71 582		71 582	62 309
2 262		271 629		13 305	258 324		258 324	260 785
	258	10 864	448		10 416		10 416	10 275
						11 310	11 310	11 990
(54)		11 571			11 571		11 571	10 537
111		7 900		115	7 785		7 785	7 549
						60	60	59
4 993		70 608		2 496	68 112		68 112	64 085
						741	741	411
9 622	9 124	472 325	594	16 178	455 553	12 111	467 664	455 732
24 550		575 418	36 030	3 577	535 811		535 811	499 053
	422 134	835 669	55		835 614		835 614	714 036
						2 239	2 239	2 149
24 550	422 134	1 411 087	36 085	3 577	1 371 425	2 239	1 373 664	1 215 238
1 023		33 946	1 971	337	31 638		31 638	29 677
	3	38	3		34		34	35
						165	165	152
18 115		503 093	2 652	10 788	489 653		489 653	466 114
	22 570	26 984	312		26 672		26 672	24 020
						4 779	4 779	3 870
23 582		573 864	6 194	15 838	551 831		551 831	516 495
	2 545	2 545			2 545		2 545	2 308
						11 490	11 490	11 058
42 720	25 118	1 140 469	11 132	26 963	1 102 374	16 434	1 118 807	1 053 728

**SOMMAIRE DES CRÉDITS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS
PAR MISSIONS (suite)**

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

Détail du pro- gramme en page	CRÉDITS INITIAUX			CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES		
	Votés et permanents	Déjà votés		Associés aux crédits au net	Associés aux produits d'aliénation	Autres
		Reports	Votés sur plus d'un an			
		+	+			
MISSION: GOUVERNE ET JUSTICE (suite)						
Portefeuille: Services gouvernementaux						
Services gouvernementaux Permanents Ne nécessitant pas de crédits	2-190	121 628				
Total du portefeuille		<u>121 628</u>				
Portefeuille: Travail						
Travail Permanents Ne nécessitant pas de crédits	2-212	30 846 3 011	585			
Total du portefeuille		<u>33 857</u>	<u>585</u>			
TOTAL DE LA MISSION		<u>5 706 183</u>	<u>20 599</u>	<u>2 693</u>	<u>58</u>	<u>4 927</u>

8 L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des montants facturés par Services Québec et par le Centre de services partagés du Québec.

Virements et transferts de juridiction	Autres crédits permanents	Crédits autorisés	Crédits non utilisés et ajustements négatifs de provisions **	Investissements **	Dépenses excluant les dépenses ne nécessitant pas de crédits	Dépenses ne nécessitant pas de crédits	DÉPENSES	
							2009 *	2008
+,(-)	+	=	(-)	(-)	=	+	=	
59 581	1 362	181 210 1 362	19 528	9 346	152 336 1 362	6 852	152 336 ⁸ 1 362 6 852	118 848 1 5 448
<u>59 581</u>	<u>1 362</u>	<u>182 571</u>	<u>19 528</u>	<u>9 346</u>	<u>153 697</u>	<u>6 852</u>	<u>160 550</u>	<u>124 297</u>
7 863		39 294 3 011	4 580 277	161 17	34 553 2 717	867	34 553 2 717 867	35 015 2 839 772
<u>7 863</u>		<u>42 305</u>	<u>4 856</u>	<u>178</u>	<u>37 271</u>	<u>867</u>	<u>38 137</u>	<u>38 625</u>
<u>(524 951)</u>	<u>594 123</u>	<u>5 803 631</u>	<u>22 612</u>	<u>711 075</u>	<u>5 069 944</u>	<u>49 672</u>	<u>5 119 616</u>	<u>4 639 334</u>

**SOMMAIRE DES CRÉDITS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS
PAR MISSIONS (suite)**

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

Détail du pro- gramme en page	CRÉDITS INITIAUX			CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES		
	Votés et permanents	Déjà votés		Associés aux crédits au net	Associés aux produits d'aliénation	Autres
		Reports	Votés sur plus d'un an			
	+	+	+	+	+	+
MISSION: SERVICE DE LA DETTE						
Portefeuille: Finances						
Service de la dette et intérêts sur le compte des régimes de retraite	2-124					
Permanents		6 907 000				
Ne nécessitant pas de crédits						
Total du portefeuille		6 907 000				
TOTAL DE LA MISSION		6 907 000				
TOTAL DES CRÉDITS, DÉPENSES ET AUTRES COÛTS		65 149 228	29 714	449 000	46 539	10 447
Votés		46 145 695	29 714	449 000	46 539	
Permanents		19 003 533				10 447
Ne nécessitant pas de crédits						15 209
Ne nécessitant pas de crédits (stocks)						
Ajustements négatifs de provisions						

9 La diminution est principalement attribuable aux revenus générés par des montants déposés au fonds des congés de maladie accumulés, lesquels sont présentés en diminution de la dépense d'intérêts.

10 Incluant 4 372 324 (2008: 4 548 009) pour le service de la dette directe et 2 116 075 (2008 : 2 435 525) pour les intérêts sur le compte des régimes de retraite.

11 Non inclus dans les prévisions budgétaires.

Virements et transferts de juridiction	Autres crédits permanents	Crédits autorisés	Crédits non utilisés et ajustements négatifs de provisions **	Investissements **	Dépenses excluant les dépenses ne nécessitant pas de crédits	Dépenses ne nécessitant pas de crédits	DÉPENSES	
							2009 *	2008
+,(-)	+	=	(-)	(-)	=	+	=	
19 208		19 208			19 208		19 208 ⁹	38 305
	14 714	6 921 714	418 600	14 714	6 488 400		6 488 400 ¹⁰	6 983 534
						(3 829)	(3 829)	(941)
19 208	14 714	6 940 922	418 600	14 714	6 507 607	(3 829)	6 503 778	7 020 899
19 208	14 714	6 940 922	418 600	14 714	6 507 607	(3 829)	6 503 778	7 020 899
	960 608 ¹¹	66 660 745	487 869	1 362 012	64 810 863	243 237	65 054 100	61 847 111
		46 670 947	(140 069)	1 164 097	45 646 920		45 646 920	42 709 741
	960 608	19 989 798	594 797	197 916	19 197 085		19 197 085	18 933 281
						243 237	243 237	236 674
								11 955
			33 141		(33 141)		(33 141)	(44 540)

**SOMMAIRE DES CRÉDITS AUTORISÉS ET DES DÉPENSES PAR PORTEFEUILLES,
MINISTÈRES ET ORGANISMES ET PAR SUPERCATÉGORIES DE DÉPENSES**

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés de dépenses	Dépenses	* =	Rémunération	+
Assemblée nationale	<u>110 665</u>	<u>110 535</u>		<u>86 751</u>	
Personnes désignées par l'Assemblée nationale					
Commissaire au lobbyisme	2 526	2 525		1 757	
Directeur général des élections - Commission de la représentation	94 349	93 613		58 534	
Protecteur du citoyen	12 602	12 250		9 790	
Vérificateur général	<u>24 353</u>	<u>23 129</u>		<u>17 743</u>	
	<u>133 830</u>	<u>131 518</u>		<u>87 825</u>	
Affaires municipales et Régions					
Ministère des Affaires municipales et des Régions	1 790 598	1 790 244		32 365	
Commission municipale du Québec	2 209	2 025		1 530	
Régie du logement	<u>17 914</u>	<u>17 914</u>		<u>13 480</u>	
	<u>1 810 721</u>	<u>1 810 183</u>		<u>47 375</u>	
Agriculture, Pêcheries et Alimentation					
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	686 609	680 301		117 017	
Commission de protection du territoire agricole du Québec	8 605	8 599		6 935	
Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec	<u>4 724</u>	<u>4 559</u>		<u>3 432</u>	
	<u>699 939</u>	<u>693 460</u>		<u>127 385</u>	
Conseil du trésor et Administration gouvernementale					
Conseil du trésor	456 114	428 634		370 950	
Commission de la fonction publique	<u>3 562</u>	<u>3 161</u>		<u>2 458</u>	
	<u>459 676</u>	<u>431 795</u>		<u>373 408</u>	
Conseil exécutif					
Ministère du Conseil exécutif	315 751	290 251		52 404	
Commission d'accès à l'information	<u>4 932</u>	<u>4 800</u>		<u>3 634</u>	
	<u>320 684</u>	<u>295 051</u>		<u>56 039</u>	
Culture, Communications et Condition féminine					
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine	627 229	624 503		30 442	
Commission des biens culturels du Québec	626	626		408	
Conseil du statut de la femme	4 439	4 273		2 961	
Conseil supérieur de la langue française	1 597	1 452		857	
Office québécois de la langue française	<u>21 181</u>	<u>21 181</u>		<u>14 747</u>	
	<u>655 072</u>	<u>652 034</u>		<u>49 415</u>	

* Excluant l'amortissement des immobilisations, l'utilisation des stocks et une dépense négative de 3 829 du service de la dette qui ne requièrent pas de crédits.

** Ces dépenses comprennent l'amortissement, l'utilisation des stocks lesquelles font partie de la supercatégorie «Fonctionnement» et un montant négatif de 3 829 compris dans la supercatégorie «Service de la dette».

Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette	Dépenses ne nécessitant pas de crédits	Dépenses totales
+	+	+	+	*	**	
23 768		16			4 389	114 924
768					53	2 578
22 316	1	12 762			1 613	95 225
2 460					396	12 646
5 386					379	23 509
30 931	1	12 762			2 440	133 958
20 455	770	1 686 113	50 541		2 088	1 792 331
494					1	2 026
4 434					140	18 054
25 383	770	1 686 113	50 541		2 229	1 812 412
50 307	1 845	511 132			11 929	692 230
1 664					302	8 901
1 123	4				37	4 596
53 094	1 849	511 132			12 268	705 727
28 953	3	23 713	5 015			428 634
703					8	3 169
29 656	3	23 713	5 015		8	431 804
19 517	312	218 018			446	290 697
1 166					34	4 834
20 683	312	218 018			480	295 531
20 949		573 112			1 756	626 260
218						626
1 312					9	4 282
580		15			8	1 460
5 520		914			182	21 363
28 579		574 041			1 956	653 991

**SOMMAIRE DES CRÉDITS AUTORISÉS ET DES DÉPENSES PAR PORTEFEUILLES,
MINISTÈRES ET ORGANISMES ET PAR SUPERCATÉGORIES DE DÉPENSES (suite)**

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés de dépenses	Dépenses	* =	Rémunération	+
Développement durable, Environnement et Parcs					
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	199 447	198 015		93 044	
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	5 513	5 055		3 692	
	<u>204 959</u>	<u>203 070</u>		<u>96 736</u>	
Développement économique, Innovation et Exportation	<u>969 921</u>	<u>969 886</u>		<u>59 633</u>	
Éducation, Loisir et Sport					
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport 1	14 319 963	14 302 539		93 891	
Conseil supérieur de l'éducation	2 607	2 607		1 898	
	<u>14 322 570</u>	<u>14 305 145</u>		<u>95 789</u>	
1 Incluant les données financières de la Commission consultative de l'enseignement privé.					
Emploi et Solidarité sociale	<u>4 221 014</u>	<u>4 175 790</u>		<u>169 384</u>	
Famille et Aînés					
Ministère de la Famille et des Aînés	1 910 080	1 909 580		30 042	
Curateur public	48 440	48 342		36 238	
	<u>1 958 520</u>	<u>1 957 921</u>		<u>66 280</u>	
Finances	<u>7 160 674</u>	<u>6 726 579</u>		<u>45 074</u>	
Immigration et Communautés culturelles					
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles	154 699	154 345		74 268	
Conseil des relations interculturelles	821	802		537	
	<u>155 520</u>	<u>155 147</u>		<u>74 805</u>	

Fonctionnement	Créances douteuses et autres provisions	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Service de la dette	Dépenses ne nécessitant pas de crédits	Dépenses totales
+	+	+	+	*	**	
56 832	62	48 077			11 997	210 012
1 362					39	5 093
<u>58 194</u>	<u>62</u>	<u>48 077</u>			<u>12 036</u>	<u>215 105</u>
<u>38 466</u>	<u>317 631</u>	<u>554 156</u>			<u>2 370</u>	<u>972 256</u>
50 857	15 665	14 142 127			15 693	14 318 231
709					11	2 617
<u>51 566</u>	<u>15 665</u>	<u>14 142 127</u>			<u>15 703</u>	<u>14 320 849</u>
<u>97 591</u>	<u>8 981</u>	<u>2 811 286</u>	<u>1 088 549</u>		<u>98</u>	<u>4 175 888</u>
11 398		1 868 140			1 394	1 910 974
12 102	2				1 164	49 506
<u>23 500</u>	<u>2</u>	<u>1 868 140</u>			<u>2 559</u>	<u>1 960 480</u>
<u>24 593</u>		<u>148 855</u>	<u>450</u>	<u>6 507 607</u>	<u>(2 207)</u>	<u>6 724 371</u>
45 046		35 032			2 926	157 271
265					2	804
<u>45 311</u>		<u>35 032</u>			<u>2 928</u>	<u>158 075</u>

**SOMMAIRE DES CRÉDITS AUTORISÉS ET DES DÉPENSES PAR PORTEFEUILLES,
MINISTÈRES ET ORGANISMES ET PAR SUPERCATÉGORIES DE DÉPENSES (suite)**

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés de dépenses	Dépenses	* =	Rémunération	+
Justice					
Ministère de la Justice 1	593 935	593 488		220 663	
Comité de la rémunération des juges	204	58			
Directeur des poursuites criminelles et pénales	68 112	68 112		54 948	
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse	14 599	14 599		10 930	
Conseil de la magistrature	2 551	2 551		338	
Office de la protection du consommateur	7 785	7 785		5 848	
	<u>687 186</u>	<u>686 592</u>		<u>292 727</u>	
1 Incluant les données financières du Tribunal des droits de la personne et du Tribunal des professions.					
Relations internationales	<u>125 124</u>	<u>125 105</u>		<u>54 640</u>	
Ressources naturelles et Faune	<u>582 825</u>	<u>572 500</u>		<u>157 749</u>	
Revenu	<u>1 400 060</u>	<u>1 371 425</u>		<u>317 950</u>	
Santé et Services sociaux					
Ministère de la Santé et Services sociaux 1	18 831 731 ²	19 078 929 ²		55 835	
Office des personnes handicapées du Québec	12 682	12 544		8 488	
Régie de l'assurance maladie du Québec	6 750 962	6 603 206			
	<u>25 595 374</u>	<u>25 694 679</u>		<u>64 323</u>	
1 Incluant les données financières du Commissaire à la santé et au bien-être.					
2 Voir dépassements au «Détail des crédits autorisés, des dépenses et des autres coûts par programmes, éléments et supercatégories» page 2-170.					
Sécurité publique					
Ministère de la Sécurité publique	1 080 524	1 075 623		497 661	
Bureau du coroner	7 189	7 174		3 401	
Régie des alcools, des courses et des jeux	15 260	15 022		11 924	
Commission québécoise des libérations conditionnelles	4 557	4 555		2 824	
	<u>1 107 530</u>	<u>1 102 374</u>		<u>515 809</u>	
Services gouvernementaux	<u>166 299</u>	<u>153 697</u>		<u>8 374</u>	

Fonctionnement	*+	Créances douteuses et autres provisions	+	Transfert	+	Affectation à un fonds spécial	+	Service de la dette	*	Dépenses ne nécessitant pas de crédits	**	Dépenses totales
133 981		5 052		218 595		15 197				11 310		604 798
58												58
13 164										741		68 853
3 669										220		14 819
2 213												2 551
1 936				1						60		7 845
<u>155 020</u>		<u>5 052</u>		<u>218 596</u>		<u>15 197</u>				<u>12 331</u>		<u>698 922</u>
<u>30 924</u>				<u>39 541</u>						<u>3 348</u>		<u>128 453</u>
<u>104 364</u>		<u>3 975</u>		<u>23 341</u>		<u>283 072</u>				<u>20 400</u>		<u>592 900</u>
<u>132 173</u>		<u>797 520</u>		<u>3 812</u>		<u>119 971</u>				<u>2 239</u>		<u>1 373 664</u>
80 968		446		18 939 164		2 516				1 197		19 080 126
3 131				925						80		12 624
				6 603 206								6 603 206
<u>84 099</u>		<u>446</u>		<u>25 543 295</u>		<u>2 516</u>				<u>1 278</u>		<u>25 695 956</u>
257 234				86 293		234 435				16 269		1 091 892
3 774												7 174
3 063		34								165		15 187
1 731												4 555
<u>265 803</u>		<u>34</u>		<u>86 293</u>		<u>234 435</u>				<u>16 434</u>		<u>1 118 807</u>
<u>140 584</u>		<u>1 359</u>		<u>3 380</u>						<u>6 852</u>		<u>160 550</u>

**SOMMAIRE DES CRÉDITS AUTORISÉS ET DES DÉPENSES PAR PORTEFEUILLES,
MINISTÈRES ET ORGANISMES ET PAR SUPERCATÉGORIES DE DÉPENSES (suite)**

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés de dépenses	Dépenses	* =	Rémunération	+
Tourisme	<u>143 312</u>	<u>136 812</u>			
Transports					
Ministère des Transports	2 301 773	2 301 093		185 576	
Commission des transports du Québec	<u>11 225</u>	<u>11 202</u>		<u>8 102</u>	
	<u>2 312 997</u>	<u>2 312 295</u>		<u>193 678</u>	
Travail					
Ministère du Travail	31 119	29 190		8 919	
Commission de l'équité salariale	5 453	4 782		3 571	
Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre	738	591		341	
Conseil des services essentiels	<u>2 974</u>	<u>2 707</u>		<u>1 992</u>	
	<u>40 284</u>	<u>37 271</u>		<u>14 824</u>	
TOTAL GOUVERNEMENTAL	<u>65 344 756</u>	<u>64 810 863</u>		<u>3 055 969</u>	

1 Excluant une dépense négative de 3 829 afférente aux intérêts sur le régime des rentes de conjoints survivants laquelle est présentée dans la colonne « Dépenses ne nécessitant pas de crédits ».

Fonctionnement	*+	Créances douteuses et autres provisions	+	Transfert	+	Affectation à un fonds spécial	+	Service de la dette	*	Dépenses ne nécessitant pas de crédits	**	Dépenses totales
				79 579		57 233						136 812
435 861		139		588 049		1 091 468				120 206		2 421 299
3 100										2 027		13 229
438 961		139		588 049		1 091 468				122 232		2 434 528
4 667		1		15 603						748		29 937
1 212										108		4 891
250												592
715										11		2 718
6 844		1		15 603						867		38 137
1 910 087		1 153 801		49 234 954		2 948 445		6 507 607	¹	243 237		65 054 100

SOMMAIRE DES DÉPENSES DE TRANSFERT

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

BÉNÉFICIAIRES *	Rémunération	Fonctionnement
Entreprises		
Établissements de santé et de services sociaux	12 006 042	4 582 641
Commissions scolaires et institutions d'enseignement	10 369 503	1 752 677
Municipalités et organismes municipaux		
Organismes à but non lucratif	31 519	28 831
Personnes:		
Sécurité du revenu		
Assurance maladie	4 682 874	
Autres		7
Organismes et entreprises du gouvernement	566 991	315 358
	27 656 928	6 679 514

RÉPARTITION:

1 Assemblée nationale		
2 Personnes désignées par l'Assemblée nationale		
3 Affaires municipales et Régions	19 337	6 914
4 Agriculture, Pêcheries et Alimentation	44 113	12 319
5 Conseil du trésor et Administration gouvernementale	23 557	
6 Conseil exécutif		2 025
7 Culture, Communications et Condition féminine	124 518	70 681
8 Développement durable, Environnement et Parcs		11 623
9 Développement économique, Innovation et Exportation	14 498	9 266
10 Éducation, Loisir et Sport	10 361 004	1 758 408
11 Emploi et Solidarité sociale	4 947	1 956
12 Famille et Aînés		32 709
13 Finances	11 626	2 696
14 Immigration et Communautés culturelles		
15 Justice	73 684	18 971
16 Relations internationales		
17 Ressources naturelles et Faune		311
18 Revenu		
19 Santé et Services sociaux	16 921 943	4 691 593
20 Sécurité publique		7 611
21 Services gouvernementaux		
22 Tourisme	24 530	25 653
23 Transports	19 943	24 730
24 Travail	13 229	2 048
	27 656 928	6 679 514

* Correspondant aux destinataires finaux. Si l'aide est versée par un intermédiaire et qu'alors l'identification des destinataires finaux ne peut être faite au prix d'un effort raisonnable, les bénéficiaires du paiement initial sont pris en compte.

** Total des transferts pour le remboursement du principal des emprunts contractés pour des dépenses en capital et pour autres dépenses en capital.

1 Certains chiffres comparatifs ont été reclassés et redressés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2009.

Capital **		Intérêts	Support	2009	2008
Principal	Autres				
6 927	27 412	4 328	1 239 965	1 278 633	1 167 023
293 795	65 603	228 242	79 848	17 256 171	15 518 587
619 741	104 655	554 887	389 126	13 790 589	12 909 732
420 231	27 304	213 951	1 040 501	1 701 986	1 810 474
107 829	11 986	98 495	2 821 083	3 099 743	2 818 877
			2 791 816	2 791 816	2 786 915
			2 262 652	6 945 525	6 247 950
8 356	32 933	5 057	704 103	750 456	793 752
210 566	27 805	288 760	210 555	1 620 035	2 298 281
1 667 445	297 700	1 393 720	11 539 648	49 234 954	46 351 592
			16	16	26
			12 762	12 762	2 853
374 483	27 163	340 911	917 306	1 686 113	1 692 626
114	21 070	145	433 371	511 132	539 502
			156	23 713	21 296
9 039	622	5 566	200 766	218 018	204 361
79 458		45 755	253 629	574 041	556 980
15 528	120	6 509	14 297	48 077	41 246
2 211	12 094	4 467	511 621	554 156	499 826
607 493	105 694	551 499	758 029	14 142 127	13 231 040
	373		2 804 009	2 811 286	2 806 015
11 481	1 014	9 480	1 813 457	1 868 140	1 747 590
			134 533	148 855	17 011
			35 032	35 032	28 287
	523		125 419	218 596	219 380
			39 541	39 541	33 028
3 262		2 312	17 456	23 341	17 984
			3 812	3 812	123
394 120	91 754	312 148	3 131 737	25 543 295	23 969 234
368			78 314	86 293	78 507
			3 380	3 380	311
12 062		17 334		79 579	84 565
157 828	37 274	97 568	250 706	588 049	543 851
		27	300	15 603	15 951
1 667 445	297 700	1 393 720	11 539 648	49 234 954	46 351 592
					1 965 144

SOMMAIRE DES DÉPENSES D'AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	Rémuné- tion	Fonction- nement	Capital	Intérêt	Support	2009	¹	2008
Affaires municipales et Régions					50 541	50 541		51 277
Conseil du trésor et Administration gouvernementale		100	298	4 618		5 015		10 420
Emploi et Solidarité sociale	112 744	58 439	12 000	1 500	903 866	1 088 549		1 013 335
Finances		450				450		450
Justice					15 197	15 197		15 136
Ressources naturelles et Faune	66 464	112 417	12 400	16 130	75 660	283 072		288 622
Revenu		81 022	38 949			119 971		126 587
Santé et Services sociaux					2 516	2 516		1 793
Sécurité publique	181 201	47 609	5 625			234 435		212 510
Tourisme	15 639	15 909			25 684	57 233		59 942
Transports	62 915	109 669	561 237	357 647		1 091 468		901 228
	438 963	425 615	630 509	379 895	1 073 464	2 948 445		2 681 300

¹ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés et redressés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2009.

SOMMAIRE DE LA RÉMUNÉRATION PAR SUPERCATÉGORIES

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	Rémunération	Transfert	Allocation à un fonds spécial	Total des dépenses	Immobili- sations	Rémunération totale
Assemblée nationale	86 751			86 751	607	87 358
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	87 825			87 825		87 825
Affaires municipales et Régions	47 375	19 337		66 712		66 712
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	127 385	44 113		171 498	624	172 122
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	373 408	23 557		396 965		396 965
Conseil exécutif	56 039			56 039		56 039
Culture, Communications et Condition féminine	49 415	124 518		173 933	40	173 972
Développement durable, Environnement et Parcs	96 736			96 736	1 291	98 028
Développement économique, Innovation et Exportation	59 633	14 498		74 131		74 131
Éducation, Loisir et Sport	95 789	10 361 004		10 456 792	760	10 457 552
Emploi et Solidarité sociale	169 384	4 947	112 744	287 075		287 075
Famille et Aînés	66 280			66 280		66 280
Finances	45 074	11 626		56 700		56 700
Immigration et Communautés culturelles	74 805			74 805	858	75 663
Justice	292 727	73 684		366 410	2 924	369 334
Relations internationales	54 640			54 640		54 640
Ressources naturelles et Faune	157 749		66 464	224 213	3 251	227 463
Revenu	317 950			317 950		317 950
Santé et Services sociaux	64 323	16 921 943		16 986 265		16 986 265
Sécurité publique	515 809		181 201	697 010	4 326	701 336
Services gouvernementaux	8 374			8 374		8 374
Tourisme		24 530	15 639	40 169		40 169
Transports	193 678	19 943	62 915	276 536	3 426	279 962
Travail	14 824	13 229		28 052		28 052
	3 055 969	27 656 928	438 963	31 151 860	18 107	31 169 967

**DÉTAIL DES REVENUS, DES
CRÉDITS, DES DÉPENSES
ET DES AUTRES COÛTS**

SECTION 2

DÉTAIL DES REVENUS, DES CRÉDITS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Assemblée nationale.....	2-3
Personnes désignées par l'Assemblée nationale.....	2-11
Affaires municipales et Régions.....	2-19
Agriculture, Pêcheries et Alimentation.....	2-32
Conseil du trésor et Administration gouvernementale.....	2-41
Conseil exécutif.....	2-51
Culture, Communications et Condition féminine.....	2-61
Développement durable, Environnement et Parcs.....	2-70
Développement économique, Innovation et Exportation.....	2-79
Éducation, Loisir et Sport	2-87
Emploi et Solidarité sociale.....	2-101
Famille et Aînés.....	2-109
Finances.....	2-117
Immigration et Communautés culturelles.....	2-129
Justice.....	2-136
Relations internationales.....	2-147
Ressources naturelles et Faune	2-153
Revenu.....	2-162
Santé et Services sociaux.....	2-169
Sécurité publique.....	2-180
Services gouvernementaux.....	2-189
Tourisme.....	2-196
Transports.....	2-202
Travail.....	2-211

ARRONDISSEMENTS

Dans ce volume, aux fins de présentation, les montants et les totaux indiqués dans les tableaux ont été arrondis aux milliers de dollars. En raison de ces arrondissements, la somme des montants présentés peut ne pas correspondre au total indiqué.

ASSEMBLÉE NATIONALE**DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES****Année financière terminée le 31 mars 2009**
(en milliers de dollars)

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Revenus autonomes de l'Assemblée nationale	3 172	2 917
Moins: Montant(s) inscrit(s) au(x) compte(s) à fin déterminée pour:		
Revenus autonomes de l'Assemblée nationale	<u>3 172</u>	<u>2 917</u>

Recouvrements		
Dépenses d'années antérieures 197 76
	<u>197</u>	<u>76</u>
Total des revenus autonomes	<u>197</u>	<u>76</u>
Total des revenus	<u><u>197</u></u>	<u><u>76</u></u>

ASSEMBLÉE NATIONALE

DÉTAIL DES CRÉDITS AUTORISÉS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS
PAR PROGRAMMES, ÉLÉMENTS ET SUPERCATÉGORIES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS			RÉMUNÉRATION
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	
PROGRAMME 1 Sommaire : page 1-22		Secrétariat général, affaires parlementaires et affaires institutionnelles			
1. Secrétariat général, affaires juridiques, affaires institutionnelles et sécurité					
Permanents 1	5 365			5 365	4 645
2. Affaires parlementaires et bibliothèque					
Permanents 1	7 971		26	7 934	6 957
TOTAL	13 335		26	13 298	11 602
1 Loi sur l'Assemblée nationale, (L.R.Q., c. A-23.1).					

PROGRAMME 2 Sommaire : page 1-22		Secrétariat général adjoint à l'administration et à l'information			
1. Affaires informationnelles					
Permanents 1	6 481	1		6 452	5 400
2. Affaires administratives					
Permanents 1	34 485		3 163	28 995	21 060
Ne nécessitant pas de crédits				4 389	
TOTAL	40 966	1	3 163	39 836	26 460
1 Loi sur l'Assemblée nationale, (L.R.Q., c. A-23.1).					

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
719							
977							11
1 696							11

Ce programme vise à assurer le soutien aux parlementaires et aux unités administratives en matière de gestion des ressources financières, humaines et matérielles d'une part, et des services reliés aux communications, aux activités pédagogiques, à la diffusion des débats, aux technologies de l'information ainsi que la gestion des restaurants et du parc immobilier, d'autre part.

1 052							28
7 935							2 328
4 389							
13 376							2 355

ASSEMBLÉE NATIONALE

(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS			RÉMUNÉRATION
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	
PROGRAMME 3					
Services statutaires aux parlementaires					
Sommaire : page 1-22					
1. Indemnités et allocations aux parlementaires					
Permanents 1	16 459			16 459	16 459
Permanents 2	11 395	242	2	11 141	987
2. Dépenses du personnel des cabinets et des députés					
Permanents 2	25 925			25 918	23 718
3. Services de recherche des partis politiques					
Permanents 2	3 060			3 015	2 267
4. Régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale					
Permanents 1	5 297			5 257	5 257
TOTAL	62 135	242	2	61 790	48 689
1	Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale, (L.R.Q., c. C-52.1).				
2	Loi sur l'Assemblée nationale, (L.R.Q., c. A-23.1).				

TOTAL DU PORTEFEUILLE

Votés					
Permanents	116 437	243	3 191	110 535	86 751
Ne nécessitant pas de crédits				4 389	
TOTAL	116 437	243	3 191	114 924	86 751 ¹
1	Incluant 6 739 à l'égard de 63 administrateurs (sous-ministres, dirigeants d'organisme, personnel cadre et personnel de rang équivalent).				

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres

Ce programme vise à assurer aux députés les ressources nécessaires à l'exercice de leur fonction.

10 154							10
2 184		16					7
747							45
							40
<u>13 085</u>		<u>16</u>					<u>101</u>

23 768		16					2 467
4 389							
<u>28 157</u>		<u>16</u>					<u>2 467</u>

ASSEMBLÉE NATIONALE

TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Dépenses</u>	
		<u>ENTR</u>	<u>SSS</u>
Programme 3 - Services statutaires aux parlementaires			
Autres	16		
Total des crédits et dépenses	16		

ENTR - Entreprises
SSS - Établissements de santé et de services sociaux
EDUC - Commissions scolaires et institutions d'enseignement

MUNI - Municipalités
OBNL - Organismes à but non lucratif
PERS - Personnes
ORG - Organismes et entreprises du gouvernement

<u>EDUC</u>	<u>MUNI</u>	<u>OBNL</u>	<u>PERS</u>	<u>ORG</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
		16			16	26
		16			16	26

ASSEMBLÉE NATIONALE

DÉPENSES DE TRANSFERT
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Support	<u>16</u>	<u>16</u>	<u>26</u>
TOTAL DU PORTEFEUILLE	<u>16</u>	<u>16</u>	<u>26</u>

PERSONNES DÉSIGNÉES PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

**DÉTAIL DES CRÉDITS AUTORISÉS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS
PAR PROGRAMMES, ÉLÉMENTS ET SUPERCATÉGORIES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)**

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		RÉMUNÉRATION	
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations		Dépenses
PROGRAMME 1					
Sommaire : page 1-22					
Le Protecteur du citoyen					
1. Le Protecteur du citoyen	12 664		134	11 966	9 506
Permanents 1	293			284	284
Ne nécessitant pas de crédits				396	
TOTAL	12 957		134	12 646	9 790
1 Loi sur le Protecteur du citoyen, (L.R.Q., c. P-32).					
PROGRAMME 2					
Sommaire : page 1-22					
Le Vérificateur général					
1. Le Vérificateur général	24 708		324	23 129	17 743
Ne nécessitant pas de crédits				379	
TOTAL	24 708		324	23 509	17 743
PROGRAMME 3					
Sommaire : page 1-22					
Administration du système électoral					
1. Gestion interne et soutien					
Permanents 1	1			1	
Permanents 2	20 166		593	18 830	14 285
Ne nécessitant pas de crédits				487	
2. Commission de la représentation électorale					
Permanents 2	493			493	
3. Activités électorales					
Permanents 2	76 189		931	74 289	44 249
Ne nécessitant pas de crédits				1 126	
TOTAL	96 849		1 523	95 225	58 534
1 Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001).					
2 Loi électorale, (L.R.Q., c. E-3.3).					

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres

Ce programme permet au Protecteur du citoyen de veiller à ce que les citoyens soient protégés contre les abus, l'erreur, la négligence, la violation des droits ou l'inaction des services publics en s'assurant qu'ils sont traités avec justice, équité et dans le respect des valeurs démocratiques. Le Protecteur du citoyen requiert les correctifs aux situations préjudiciables constatées.

2 460					28	316	221
396							8
<u>2 856</u>					<u>28</u>	<u>316</u>	<u>229</u>

Ce programme vise à permettre au Vérificateur général d'effectuer la vérification financière, la vérification de la conformité et celle de l'optimisation des ressources du fonds consolidé du revenu, des ministères, de plusieurs organismes et entreprises du gouvernement. Il vise également la vérification de l'application de la Loi sur le développement durable (L.R.Q., c. D-8.1.1). Le résultat de ces vérifications est communiqué dans un rapport à l'Assemblée nationale.

5 386						1 223	31
379							
<u>5 766</u>						<u>1 223</u>	<u>31</u>

Ce programme vise l'application des lois concernant l'administration des élections et des référendums et le financement des partis politiques.

4 545	1						744
487							
493							
17 278		12 762					969
1 126							
<u>23 929</u>	<u>1</u>	<u>12 762</u>					<u>1 713</u>

PERSONNES DÉSIGNÉES PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS			RÉMUNÉRATION
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	
PROGRAMME 4					
Le Commissaire au lobbyisme					
Sommaire : page 1-22					
1. Le Commissaire au lobbyisme	2 691		165	2 525	1 757
Ne nécessitant pas de crédits				53	
TOTAL	2 691		165	2 578	1 757
TOTAL DU PORTEFEUILLE					
Votés	40 063		622	37 621	29 006
Permanents	97 141		1 523	93 897	58 818
Ne nécessitant pas de crédits				2 440	
TOTAL	137 205		2 146	133 958	87 825 ¹

1 Incluant 7 668 à l'égard de 70 administrateurs (sous-ministres, dirigeants d'organisme, personnel cadre et personnel de rang équivalent).

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres

Ce programme vise à permettre au Commissaire au lobbying d'assurer la surveillance et le contrôle des activités de lobbying auprès des titulaires de charges publiques qui oeuvrent au sein des institutions parlementaires, gouvernementales et municipales.

768							1
53							
820							1

8 614					28	1 539	254
22 316	1	12 762					1 721
2 440							
33 371	1	12 762			28	1 539	1 975

PERSONNES DÉSIGNÉES PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Dépenses</u>	
		<u>ENTR</u>	<u>SSS</u>
Programme 3 - Administration du système électoral			
Financement des partis politiques	2 877		
Remboursement des dépenses électorales	<u>9 885</u>		
Total du programme 3	<u>12 762</u>		
Total des crédits et dépenses	<u>12 762</u>		

ENTR - Entreprises
SSS - Établissements de santé et de services sociaux
EDUC - Commissions scolaires et institutions d'enseignement

MUNI - Municipalités
OBNL - Organismes à but non lucratif
PERS - Personnes
ORG - Organismes et entreprises du gouvernement

<u>EDUC</u>	<u>MUNI</u>	<u>OBNL</u>	<u>PERS</u>	<u>ORG</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
		2 877			2 877	2 815
		9 885			9 885	37
		12 762			12 762	2 853
		12 762			12 762	2 853

PERSONNES DÉSIGNÉES PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

**DÉPENSES DE TRANSFERT
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)**

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Support	<u>12 762</u>	<u>12 762</u>	<u>2 853</u>
TOTAL DU PORTEFEUILLE	<u>12 762</u>	<u>12 762</u>	<u>2 853</u>

AFFAIRES MUNICIPALES ET RÉGIONS

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Droits et permis		
Autres		
Frais exigibles par la Régie du logement	<u>4 746</u>	<u>4 560</u>
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Divers	36	28
Intérêts		
Prêts à des municipalités et organismes municipaux	1 245	1 275
Divers	<u>23</u>	<u>52</u>
	1 268	1 327
Recouvrements		
Dépenses d'années antérieures	159	335
Subventions d'années antérieures	1 146	12 527
Divers	<u>6</u>	<u>1</u>
	1 311	12 864
	<u>2 615</u>	<u>14 219</u>
Total des revenus autonomes	<u>7 361</u>	<u>18 779</u>
Transferts du gouvernement fédéral		
Autres programmes		
Programme d'infrastructures	43 890	27 605
Infrastructures 2005	<u>36 992</u>	<u>32 488</u>
	80 883	60 093
Moins: Montant(s) inscrit(s) au(x) compte(s) à fin déterminée pour:		
Programme d'infrastructures	43 890	27 605
Infrastructures 2005	<u>36 992</u>	<u>32 488</u>
Total des transferts du gouvernement fédéral	<u>7 361</u>	<u>18 779</u>
Total des revenus	<u><u>7 361</u></u>	<u><u>18 779</u></u>

1 La variation s'explique principalement par la prolongation du programme d'infrastructures. Plusieurs projets n'ont pu être complétés à l'intérieur des délais prévus et leur réalisation a été reportée jusqu'en 2010-2011.

AFFAIRES MUNICIPALES ET RÉGIONS (*)

DÉTAIL DES CRÉDITS AUTORISÉS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS
 PAR PROGRAMMES, ÉLÉMENTS ET SUPERCATÉGORIES
 Année financière terminée le 31 mars 2009
 (en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS			RÉMUNÉRATION
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	
PROGRAMME 1					
Sommaire : page 1-14					
Promotion et développement de la Métropole					
1. Aide au développement de la Métropole	72 246			72 246	
2. Activités régionales de l'île de Montréal et de Laval	21 385	1 879		17 399	
Permanents 1	828			770	
TOTAL	94 459	1 879		90 415	
1 Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001).					

PROGRAMME 2					
Sommaire : page 1-14					
Mise à niveau des infrastructures et renouveau urbain					
1. Construction de réseaux d'aqueduc et d'égout	21 696			21 696	
2. Assainissement des eaux du Québec	405 409			405 409	
3. Infrastructures	110 501			110 499	987
4. Renouveau urbain et villageois	10 187			10 187	
TOTAL	547 794			547 792	987

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
<p>Ce programme consiste à susciter et à soutenir l'essor économique, culturel et social de la Métropole afin d'en favoriser le progrès, le dynamisme et le rayonnement. De plus, il vise à fournir un soutien financier d'appui à la réalisation d'initiatives ayant comme objectifs le développement et la promotion de la Métropole tout en agissant comme catalyseur et rassembleur pour la promotion de ses intérêts. Il facilite la concertation entre de nombreux partenaires métropolitains, tant du secteur privé que public, notamment en matière d'aménagement du territoire, veille à la cohérence des actions gouvernementales sur ce territoire et assume la responsabilité de la politique gouvernementale en matière de gouvernance locale et régionale.</p>							
		72 246					
		17 399					2 107
	770						58
	770	89 646					2 165

Ce programme procure le financement requis pour faciliter la construction de réseaux d'aqueduc et d'égout ainsi que l'assainissement des eaux usées municipales au sein de toutes les régions du Québec. Il permet d'apporter un soutien financier à la réfection d'infrastructures au sein des municipalités, des communautés métropolitaines de même qu'en milieu nordique particulièrement par les programmes d'Infrastructures et de Renouveau urbain et villageois.

		21 696					
91		405 318					
176		109 336				2	
1		10 187					
268		546 537				2	

AFFAIRES MUNICIPALES ET RÉGIONS (*)

(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		RÉMUNÉRATION
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	
PROGRAMME 3 Sommaire : page 1-22		Compensations tenant lieu de taxes et aide financière aux municipalités		
1. Compensation tenant lieu de taxes	394 806	94 710 ²		300 096
2. Aide financière aux municipalités Permanents 1	24 437 292			24 437
3. Mesures financières du partenariat fiscal	297 740	33 888 ²		263 840
TOTAL	717 274	128 598		588 373
1	Loi concernant la ville de Shefferville, (L.Q., 1986, c. 51).			
2	Montant relatif à l'excédent des dépenses sur les crédits en 2007-2008.			

PROGRAMME 4
Sommaire : page 1-22

Administration générale

1. Direction Permanents 1	4 630 14		4 627 14	2 426
2. Gestion	28 858		27 399	22 363
3. Services partagés Ne nécessitant pas de crédits	27 000	2 790	21 431 2 088	6 589
TOTAL	60 502	2 790	55 559	31 378
1	Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18).			

PROGRAMME 5
Sommaire : page 1-22

Développement des régions et ruralité

1. Soutien au développement local et régional	99 170		99 170	
TOTAL	99 170		99 170	

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres

Ce programme vise à allouer aux municipalités des compensations tenant lieu de taxes sur les immeubles du gouvernement, ceux des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation ainsi que des gouvernements étrangers. Il permet de soutenir le regroupement volontaire de municipalités et d'accorder une aide financière au milieu municipal. Il soutient les municipalités régionales de comté, notamment pour l'aménagement du territoire. Ce programme englobe également les mesures du Partenariat fiscal et financier 2007-2013 conclu avec le monde municipal.

		300 096					
		24 437					292
		263 840					12
		588 373					304

Ce programme vise à allouer les ressources nécessaires au bon fonctionnement de la direction du Ministère et de l'ensemble des unités administratives afin d'assurer la gestion des différents programmes, l'élaboration et la mise en oeuvre des orientations et politiques gouvernementales touchant le milieu municipal ainsi que le développement de l'ensemble des régions du Québec. De plus, les Services partagés - Affaires municipales et Régions offrent des services administratifs reliés aux ressources humaines, financières et matérielles pour deux organismes du portefeuille, soit la Régie du logement et la Commission municipale du Québec.

692		1 509				2	
14							
4 639		397					1 459
14 842							2 780
2 088							
22 275		1 906				2	4 239

Ce programme offre un soutien financier au développement local et régional. Il est constitué des enveloppes budgétaires affectées au développement régional et celles sur la ruralité.

		48 629	50 541				
		48 629	50 541				

AFFAIRES MUNICIPALES ET RÉGIONS (*)

(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		RÉMUNÉRATION	
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations		Dépenses
PROGRAMME 6					
Sommaire : page 1-22					
Commission municipale du Québec					
1. Commission municipale du Québec	2 244		3	2 025	1 530
Ne nécessitant pas de crédits				1	
TOTAL	2 244		3	2 026	1 530
PROGRAMME 7					
Sommaire : page 1-14					
Habitation					
1. Société d'habitation du Québec	411 023			411 023	
TOTAL	411 023			411 023	
PROGRAMME 8					
Sommaire : page 1-22					
Régie du logement					
1. Régie du logement	19 264		25	17 914	13 480
Ne nécessitant pas de crédits				140	
TOTAL	19 264		25	18 054	13 480
TOTAL DU PORTEFEUILLE					
Votés	1 950 596	130 477	2 818	1 809 399	47 375
Permanents	1 134			784	
Ne nécessitant pas de crédits				2 229	
TOTAL	1 951 730	130 477	2 818	1 812 412	47 375 ¹

1 Incluant 12 474 à l'égard de 107 administrateurs (sous-ministres, dirigeants d'organisme, personnel cadre et personnel de rang équivalent).

(*) Depuis le 18 décembre 2008, en vertu de l'article 9 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., c.E-18) et du décret 1151-2008, le ministère des Affaires municipales et des Régions est désigné sous le nom de ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres

Ce programme permet d'intervenir auprès des municipalités en matière d'organisation territoriale, de régulation technique, d'enquête, de tutelle, d'adjudication et de reconnaissance pour fins d'exemption de taxe.

494						73	143
1							
496						73	143

Ce programme vise à faciliter, aux citoyens du Québec, l'accès à des conditions adéquates de logement, à promouvoir l'amélioration des conditions générales de l'habitat au Québec et à favoriser le développement et la promotion du savoir-faire québécois en habitation.

		411 023					
		411 023					

En vertu de ce programme, la Régie du logement dispose des ressources pour décider des litiges qui lui sont soumis par une partie au bail d'un local d'habitation, pour informer les citoyens des droits et obligations découlant d'un bail et pour favoriser la conciliation entre les locataires et les locateurs. En outre, elle veille, dans certaines circonstances, à la conservation du parc de logements et, dans ce cas, assure la protection des droits des locataires.

4 434							1 325
140							
4 574							1 325
25 369		1 686 113	50 541			78	7 824
14	770						350
2 229							
27 612	770	1 686 113	50 541			78	8 174

AFFAIRES MUNICIPALES ET RÉGIONS

TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Dépenses</u>	
		<u>ENTR</u>	<u>SSS</u>
Programme 1 - Promotion et développement de la Métropole			
Activités régionales de l'île de Montréal et de Laval	17 399		
Équipements scientifiques - Société de gestion Marie-Victorin	15 121		
Fonds de développement de la Métropole	17 450	1 970	
Grand Montréal Bleu	314		
Soutien au déficit actuariel des régimes de retraite de la Ville de Montréal	21 311		
Soutien au développement économique de Montréal	18 000		
Autres	50		
Total du programme 1	89 646	1 970	
Programme 2 - Mise à niveau des infrastructures et renouveau urbain			
Amélioration des infrastructures des municipalités nordiques	8 282		
Assainissement des eaux du Québec	405 311		
Construction de réseaux d'aqueduc et d'égout	925		
Eaux vives du Québec	20 771		
Infrastructures Canada-Québec 2000	28 833	87	
Infrastructures Canada-Québec 94-97	11 741	2 043	
Infrastructures municipales en milieu nordique	5 924		
Infrastructures Québec-Municipalités	50 942	704	
Renouveau urbain et villageois	10 187		
Villages branchés du Québec	3 195		
Autres	426		
Total du programme 2	546 537	2 834	
Programme 3 - Compensations tenant lieu de taxes et aide financière aux municipalités			
Aide aux municipalités reconstituées	544		
Compensation financière pour les équipements antipollution	5 136		
Compensation tenant lieu de taxes à l'égard des immeubles des gouvernements des autres provinces, des gouvernements étrangers et des organisations internationales	2 439		
Compensation tenant lieu de taxes sur les immeubles des réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation	275 323		
Compensation tenant lieu de taxes sur les immeubles du gouvernement	22 335		
Mesures financières du partenariat fiscal	263 840		
Programme d'aide aux municipalités régionales de comté	5 998		
Programme de neutralité	6 750		
Regroupement municipal	383		
Soutien au déficit actuariel des régimes de retraite de la Ville de Québec	1 353		
Autres	4 347		
Total du programme 3	588 447		
Programme 4 - Administration générale			
Autres	1 906	4	
Programme 5 - Développement des régions et ruralité			
Fonds conjoncturel de développement	3 135	3	
Fonds d'aide au développement des territoires de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	3 575		
Fonds d'intervention stratégique régional	2 318	1 201	
Fonds de diversification économique de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	253	186	
Fonds de soutien aux territoires en difficulté	4 900		
Politique nationale de la ruralité	33 358	1 428	
Autres	1 090		
Total du programme 5	48 629	2 819	

EDUC	MUNI	OBNL	PERS	ORG	2009	2008
		17 399			17 399	15 307
15 121					15 121	15 753
108	5 264	9 918		190	17 450	18 455
	314				314	415
	21 311				21 311	21 369
	18 000				18 000	6 000
		50			50	
15 229	44 889	27 367		190	89 646	77 298
	8 282				8 282	8 317
	288 719	190		116 403	405 311	435 795
	925				925	1 161
	20 771				20 771	20 437
259	25 268	3 219			28 833	31 759
	8 921	777			11 741	25 091
	5 924				5 924	4 480
1 392	41 386	7 460			50 942	57 195
	10 187				10 187	8 556
	2 186	1 008			3 195	1 416
	0	419		7	426	547
1 651	412 570	13 073		116 410	546 537	594 755
	544				544	354
	5 136				5 136	5 136
7	2 432				2 439	2 327
	275 323				275 323	275 944
	22 335				22 335	21 999
	263 820	20			263 840	260 668
	5 968	30			5 998	5 998
	6 750				6 750	10 468
	383				383	425
	1 353				1 353	1 255
	4 043	230			4 272	6 758
7	588 086	280			588 373	591 332
65	244	1 593			1 906	1 999
27	433	2 672			3 135	3 226
	1 316	2 258			3 575	
	348	769			2 318	
		67			253	5 871
	4 900				4 900	5 450
159	28 451	3 320			33 358	29 520
		1 090			1 090	890
186	35 448	10 176			48 629	44 958

AFFAIRES MUNICIPALES ET RÉGIONS

TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Dépenses</u>	
		<u>ENTR</u>	<u>SSS</u>
Programme 7 - Habitation			
Aide à l'amélioration de l'habitat	43 926		
Aide au logement social, communautaire et abordable	336 833		
Appui au développement de l'industrie québécoise en habitation	485		
Fonctionnement de la Société d'habitation du Québec	29 779		
Total du programme 7	411 023		
Total des crédits et dépenses	1 686 188	7 627	

ENTR - Entreprises

SSS - Établissements de santé et de services sociaux

EDUC - Commissions scolaires et institutions d'enseignement

MUNI - Municipalités

OBNL - Organismes à but non lucratif

PERS - Personnes

ORG - Organismes et entreprises du gouvernement

<u>EDUC</u>	<u>MUNI</u>	<u>OBNL</u>	<u>PERS</u>	<u>ORG</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
		2 434	41 492		43 926	30 977
		213 439	123 395		336 833	321 150
		139	346		485	622
				29 779	29 779	29 535
		216 012	165 232	29 779	411 023	382 283
17 137	1 081 238	268 501	165 232	146 379	1 686 113	1 692 626

AFFAIRES MUNICIPALES ET RÉGIONS

**DÉPENSES DE TRANSFERT
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)**

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Rémunération	19 337	19 337	18 907
Fonctionnement	6 914	6 914	7 326
Capital	401 646	401 646	425 267
Intérêt	340 911	340 911	348 040
Support	<u>917 380</u>	<u>917 306</u>	<u>893 086</u>
TOTAL DU PORTEFEUILLE	<u>1 686 188</u>	<u>1 686 113</u>	<u>1 692 626</u>

**DÉPENSES D'AFFECTION À UN FONDS SPÉCIAL
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)**

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Support	<u>50 541</u>	<u>50 541</u>	<u>51 277</u>
TOTAL DU PORTEFEUILLE	<u>50 541</u>	<u>50 541</u>	<u>51 277</u>

AGRICULTURE, PÊCHERIES ET ALIMENTATION

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	2009	2008
Droits et permis		
Véhicules automobiles		
Régie des marchés agricoles	22	68
Autres		
Études de dossiers	470	544
Demande d'autorisation - zone agricole	571	561
Commercialisation des grains	218	217
Mise en marché	106	101
Abattoir et atelier	231	237
Inséminateurs	65	65
Acte déclaratoire - CPTAQ	103	103
Pêche commerciale	93	128
Préparation ou mise en conserve du poisson	61	63
Restauration et ventes au détail d'aliments	11 309	11 180
Divers	68	84
	13 295	13 282
	13 317	13 350
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Eau	126	102
Cale de halage	61	54
Cotisations - surveillance de l'utilisation du lait	499	351
Cotisations - surveillance quotas, producteurs de volailles	58	57
Aide technique et soutien	76	69
Autres aides à l'agriculteur	1 041	1 010
Financement de certaines activités en agriculture et dans le secteur des pêches	6 132	4 000
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	3 628	3 249
Divers	149	115
	11 771	9 007
Moins: Montant(s) inscrit(s) au(x) compte(s) à fin déterminée pour:		
Financement de certaines activités en agriculture et dans le secteur des pêches	6 132	4 000
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	3 628	3 249
	2 011	1 758
Intérêts		
Prêts à des entreprises agro-alimentaires	101	368
Divers	61	54
	162	422
Recouvrements		
Dépenses d'années antérieures	461	691
Subventions d'années antérieures	645	689
Divers	14	14
	1 121	1 394
	3 294	3 574
Total des revenus autonomes	16 611	16 925

AGRICULTURE, PÊCHERIES ET ALIMENTATION

**DÉTAIL DES CRÉDITS AUTORISÉS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS
PAR PROGRAMMES, ÉLÉMENTS ET SUPERCATÉGORIES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)**

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS			RÉMUNÉRATION
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	
PROGRAMME 1 Sommaire : page 1-16		Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments			
1. Développement des entreprises agricoles et agroalimentaires	231 787	5		227 583	41 550
2. Développement des entreprises de pêche et aquacoles	17 687	244	167	17 248	6 554
Permanents 1	1 704			1 704	
3. Institut de technologie agroalimentaire	20 523		764	19 754	16 381
4. Centre québécois d'inspection des aliments et de santé animale	56 914		979	54 818	24 580
5. Direction et services à la gestion	85 801	4	16 619	54 010	27 952
Permanents 2	137			137	
Permanents 3	47			47	
Permanents 4	7				
Ne nécessitant pas de crédits				11 929	
TOTAL	414 607	253	18 529	387 230	117 017
1	Loi sur le financement de la pêche commerciale (L.R.Q., c. F-1.3).				
2	Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001).				
3	Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18).				
4	Loi sur l'administration publique, (L.R.Q., c. A-6.01).				

PROGRAMME 2
Sommaire : page 1-16

Organismes d'État

1. Financière agricole du Québec	305 000			305 000	
2. Commission de protection du territoire agricole du Québec	8 955		248	8 599	6 935
Permanents 1	3				
Ne nécessitant pas de crédits				302	
3. Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec	4 795		74	4 556	3 432
Permanents 2	4			4	
Ne nécessitant pas de crédits				37	
TOTAL	318 757		322	318 497	10 368
1	Loi sur l'administration publique, (L.R.Q., c. A-6.01).				
2	Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001).				

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres

Ce programme vise à développer le potentiel et à améliorer les performances technologiques reliées à la production, à la transformation et à la conservation des produits agroalimentaires tout en respectant l'environnement. Il vise également à former des personnes compétentes en agriculture.

8 565		177 468			2 200	1 996	4
2 219	4	8 471				7	21
	1 704						
1 784		1 589				1	3
11 634		18 604				604	513
26 058						1 051	14 117
	137						
47							7
11 929							
<u>62 237</u>	<u>1 845</u>	<u>206 132</u>			<u>2 200</u>	<u>3 659</u>	<u>14 665</u>

Ce programme vise à promouvoir la rentabilité des exploitations agricoles en leur procurant un financement adéquat, à compenser les pertes de rendement dans les récoltes et à garantir un revenu annuel aux producteurs agricoles selon certaines modalités. Il vise aussi à favoriser la mise en marché efficace des produits agricoles et alimentaires et à préserver la vocation des sols arables.

		305 000					
1 664					6		102
							3
302							
1 123					9	156	
	4						
37							
<u>3 126</u>	<u>4</u>	<u>305 000</u>			<u>15</u>	<u>156</u>	<u>105</u>

AGRICULTURE, PÊCHERIES ET ALIMENTATION

(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS			RÉMUNÉRATION
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	
TOTAL DU PORTEFEUILLE					
Votés	731 461	253	18 850	691 567	127 385
Permanents	1 902			1 892	
Ne nécessitant pas de crédits				12 268	
TOTAL	733 363	253	18 850	705 727	127 385

1 Incluant 14 722 à l'égard de 144 administrateurs (sous-ministres, dirigeants d'organisme, personnel cadre et personnel de rang équivalent).

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
53 047	4	511 132			2 215	3 815	14 760
47	1 845						10
12 268							
65 362	1 849	511 132			2 215	3 815	14 770

AGRICULTURE, PÊCHERIES ET ALIMENTATION

TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Dépenses</u>	
		<u>ENTR</u>	<u>SSS</u>
Programme 1 - Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments			
Aide à la recherche et au transfert technologique	16 107	2 993	
Aide à la ségrégation, la récupération et la disposition du matériel à risque spécifié			
Aide spéciale au confinement des oiseaux d'élevage			
Aide spéciale aux exploitations affectées par le nématode doré	1 000	913	
Aide spéciale aux exploitations porcines			
Amélioration de la santé animale	15 436	15 334	
Appui à la formation	1 591	10	
Appui au développement des entreprises des pêches et aquacoles	8 356	6 102	
Appui au développement en région	12 729	8 953	
Appui au secteur de la transformation	7 900	5 956	
Prime-Vert	28 720	27 518	
Remboursement des taxes foncières et de compensations aux exploitations agricoles	111 614	111 577	
Traçabilité des aliments	3 000	19	
Autres	2 416	539	
Total du programme 1	208 869	179 914	
Programme 2 - Organismes d'État			
Financière agricole du Québec	305 000	248 568	
Total des crédits et dépenses	513 869	428 482	

ENTR - Entreprises
SSS - Établissements de santé et de services sociaux
EDUC - Commissions scolaires et institutions d'enseignement

MUNI - Municipalités
OBNL - Organismes à but non lucratif
PERS - Personnes
ORG - Organismes et entreprises du gouvernement

EDUC	MUNI	OBNL	PERS	ORG	2009	2008
1 168		11 734		181	16 076	18 716
						10 000
						313
					913	6
						15 000
					15 334	15 211
1 207		372			1 589	2 808
922		1 323			8 346	8 925
	88	2 363			11 404	13 021
		1 151			7 108	4 297
	17	1 148			28 683	32 128
					111 577	108 908
		2 670			2 688	3 425
35	51	1 773		16	2 413	1 742
<u>3 331</u>	<u>157</u>	<u>22 533</u>		<u>197</u>	<u>206 132</u>	<u>234 502</u>
				56 432	305 000	305 000
<u>3 331</u>	<u>157</u>	<u>22 533</u>		<u>56 629</u>	<u>511 132</u>	<u>539 502</u>

AGRICULTURE, PÊCHERIES ET ALIMENTATION

**DÉPENSES DE TRANSFERT
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)**

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Rémunération	44 115	44 113	42 716
Fonctionnement	12 321	12 319	12 978
Capital	21 185	21 183	27 436
Intérêt	1 918	145	216
Support	<u>434 330</u>	<u>433 371</u>	<u>456 156</u>
TOTAL DU PORTEFEUILLE	<u>513 869</u>	<u>511 132</u>	<u>539 502</u>

CONSEIL DU TRÉSOR ET ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Régimes d'assurances - organismes autonomes et fonds spéciaux	4 791	4 881
Intérêts		
Divers	984	(984)
Recouvrements		
Dépenses d'années antérieures	8 447	7 438
	<u>14 221</u>	<u>11 336</u>
Total des revenus autonomes	<u>14 221</u>	<u>11 336</u>
Total des revenus	<u><u>14 221</u></u>	<u><u>11 336</u></u>

CONSEIL DU TRÉSOR ET ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE

DÉTAIL DES CRÉDITS AUTORISÉS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS
PAR PROGRAMMES, ÉLÉMENTS ET SUPERCATÉGORIES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS			RÉMUNÉRATION
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	
PROGRAMME 1					
Secrétariat du Conseil du trésor					
Sommaire : page 1-24					
1. Soutien au Conseil du trésor	52 957			52 957	25 860
Permanents 1	3			3	
Permanents 2	3			3	
2. Fonctions gouvernementales	3 629			3 629	1 295
3. Contributions de l'employeur	37 003				
Ajustements négatifs de provisions				(15 718) ⁴	(15 718)
4. Fonds dédiés aux sinistres	4 690			4 690	
5. Provision pour transférer entre programmes ou portefeuilles, conformément aux modalités de gestion approuvées par le Conseil du trésor, toute partie d'un crédit correspondant à la valeur d'échange convenue lors de la cession d'un bien entre ministères et organismes	100				
6. Provision pour passif environnemental	293 370	463 546 ³			
7. Provision pour l'équité salariale	48 200			48 200	48 200
TOTAL	439 955	463 546		93 764	59 637
1 Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18).					
2 Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001).					
3 Incluant un montant de 293 369 relatif à l'excédent des dépenses sur les crédits en 2007-2008 et un montant de 170 177 porté à la dette nette pour un passif environnemental à l'égard de terrains contaminés existants au 31 mars 2006.					
4 Ajustements négatifs de provisions afférents à une provision maladie vacances.					

PROGRAMME 2
Sommaire : page 1-24

Commission de la fonction publique

1. Commission de la fonction publique	3 721		142	3 161	2 458
Ne nécessitant pas de crédits				8	
TOTAL	3 721		142	3 169	2 458

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
26 616		156	325				
3							
	3						
2 334							
							37 003
			4 690				
							100
							(170 177)
<u>28 953</u>	<u>3</u>	<u>156</u>	<u>5 015</u>				<u>(133 073)</u>

Ce programme regroupe les dépenses de la Commission qui a principalement pour mandat d'intervenir au regard de recours exercés par les fonctionnaires, de vérifier le caractère impartial et équitable des décisions les affectant, de s'assurer de l'observation des lois et des règlements relativement au système de recrutement et de promotion, de décider des demandes de certification des moyens d'évaluation, de produire des études, de donner des avis et de faire des rapports aux autorités et de donner des avis au Conseil du trésor lorsque celui-ci décide de soustraire un emploi ou une catégorie d'emplois aux dispositions de la Loi sur la fonction publique (L.R.Q., c. F-3.1.1).

703					104	104	211
8							
<u>711</u>					<u>104</u>	<u>104</u>	<u>211</u>

CONSEIL DU TRÉSOR ET ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE

(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS			RÉMUNÉRATION
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	
Régimes de retraite et d'assurances					
PROGRAMME 3 Sommaire : page 1-24					
1. Régime de retraite des fonctionnaires Permanents 1	22 978			17 737	17 737
2. Régime de retraite de certains enseignants Permanents 2	21 289			21 289	
3. Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics Permanents 3	169 455			169 455	169 455
4. Assurance collective sur la vie des employés publics Permanents 4	4 418 12			2 997 12	728 12
5. Régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels Permanents 5	10 848			10 848	10 848
6. Régime de retraite des juges Permanents 6	11 998			11 998	11 998
7. Régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec Permanents 7	16 825			15 284	15 284
8. Régime de retraite du personnel d'encadrement Permanents 8	140 891	52 182 ⁹		85 251	85 251
TOTAL	398 714	52 182		334 870	311 313

- 1 Loi sur le régime de retraite des fonctionnaires, (L.R.Q., c. R-12).
- 2 Loi sur le régime de retraite de certains enseignants, (L.R.Q., c. R-9.1).
- 3 Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, (L.R.Q., c.R-10).
- 4 Loi accordant une pension à la veuve de M. Pierre Laporte, (L.Q., 1970, c. 6).
- 5 Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels, (L.R.Q., c. R-9.2).
- 6 Loi sur les tribunaux judiciaires, (L.R.Q., c. T-16).
- 7 Loi sur la police, (L.R.Q., c. P-13.1).
- 8 Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, (L.R.Q., c. R-12.1).
- 9 Montant porté à la dette nette pour le changement de la période d'amortissement des gains et pertes actuariels.

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
							5 242
		21 289					
		2 268					1 421
							1 541
							3 458
		23 557					11 662

CONSEIL DU TRÉSOR ET ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE

(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS			RÉMUNÉRATION
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	
Fonds de suppléance					
PROGRAMME 4 Sommaire : page 1-24					
1. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit aux programmes des ministères et organismes à condition que le montant ainsi ajouté ne dépasse pas 25 % du crédit ainsi augmenté					
2. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit applicable à la rémunération	100				
3. Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, à des besoins de liquidités temporaires des ministères et organismes à condition que le montant ainsi ajouté soit remboursé à même leur enveloppe de crédits avant la fin de l'exercice financier 2008-2009					
4. Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, au financement des infrastructures					
5. Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, au financement de l'amélioration de la condition des aînés					
6. Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, au financement de l'insuffisance des redevances forestières					
7. Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, au financement des solutions d'affaires en gestion intégrée des ressources					
TOTAL	100				
TOTAL DU PORTEFEUILLE					
Votés	448 188	463 546	142	115 634	78 541
Permanents	394 302	52 182		331 879	310 585
Ne nécessitant pas de crédits				8	
Ajustements négatifs de provisions				(15 718)	(15 718)
TOTAL	842 491	515 728	142	431 804	373 408 ¹

1 Incluant 6 636 à l'égard de 61 administrateurs (sous-ministres, dirigeants d'organisme, personnel cadre et personnel de rang équivalent).

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres

Ce programme vise à pourvoir aux dépenses imprévues qui peuvent survenir dans l'administration des programmes gouvernementaux. Il vise également à combler temporairement des manques de liquidités des ministères et organismes.

100

							100
29 653		2 424	5 015		104	104	(131 341)
3	3	21 289					10 241
8							
29 665	3	23 713	5 015		104	104	(121 100)

CONSEIL DU TRÉSOR ET ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE

TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Dépenses</u>	
		<u>ENTR</u>	<u>SSS</u>
Programme 1 - Secrétariat du Conseil du trésor			
Autres	<u>156</u>	<u>14</u>	<u>3</u>
Programme 3 - Régimes de retraite et d'assurances			
Assurance collective sur la vie des employés publics	3 349		1 647
Régime de retraite de certains enseignants	<u>21 289</u>		
Total du programme 3	<u>24 638</u>		<u>1 647</u>
Total des crédits et dépenses	<u>24 794</u>	<u>14</u>	<u>1 650</u>

ENTR - Entreprises
SSS - Établissements de santé et de services sociaux
EDUC - Commissions scolaires et institutions d'enseignement

MUNI - Municipalités
OBNL - Organismes à but non lucratif
PERS - Personnes
ORG - Organismes et entreprises du gouvernement

EDUC	MUNI	OBNL	PERS	ORG	2009	2008
2	10	126		1	156	153
621					2 268	2 134
21 289					21 289	19 009
21 910					23 557	21 143
21 912	10	126		1	23 713	21 296

CONSEIL DU TRÉSOR ET ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE

DÉPENSES DE TRANSFERT
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Rémunération	24 638	23 557	21 143
Support	<u>156</u>	<u>156</u>	<u>153</u>
TOTAL DU PORTEFEUILLE	<u>24 794</u>	<u>23 713</u>	<u>21 296</u>

DÉPENSES D'AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Fonctionnement	100	100	1 129
Capital	298	298	982
Intérêt	<u>4 618</u>	<u>4 618</u>	<u>8 310</u>
TOTAL DU PORTEFEUILLE	<u>5 015</u>	<u>5 015</u>	<u>10 420</u>

CONSEIL EXÉCUTIF**DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES****Année financière terminée le 31 mars 2009**
(en milliers de dollars)

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux		70
Financement de la Stratégie d'action jeunesse		8
Divers	<u>4</u>	<u>5</u>
	4	84
Moins: Montant(s) inscrit(s) au(x) compte(s) à fin déterminée pour:		
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux		70
Financement de la Stratégie d'action jeunesse		8
	<u>4</u>	<u>5</u>
Recouvrements		
Dépenses d'années antérieures	419	146
Subventions d'années antérieures	<u>255</u>	
	<u>673</u>	<u>146</u>
	<u>677</u>	<u>152</u>
Total des revenus autonomes	<u>677</u>	<u>152</u>
Total des revenus	<u><u>677</u></u>	<u><u>152</u></u>

CONSEIL EXÉCUTIF

**DÉTAIL DES CRÉDITS AUTORISÉS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS
PAR PROGRAMMES, ÉLÉMENTS ET SUPERCATÉGORIES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)**

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS			RÉMUNÉRATION
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	
PROGRAMME 1					
Sommaire : page 1-24					
Cabinet du lieutenant-gouverneur					
1. Cabinet du lieutenant-gouverneur	789			772	623
TOTAL	789			772	623

PROGRAMME 2					
Sommaire : page 1-24					
Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif					
1. Cabinet du premier ministre Permanents 1	5 470 437			5 409 437	4 038
2. Secrétariat général et greffe du Conseil exécutif	13 170			11 687	9 485
3. Direction générale de l'administration Ne nécessitant pas de crédits	18 994	6	452	16 447 383	8 732
4. Indemnités de l'exécutif Permanents 1	1 361			1 361	1 361
5. Secrétariat à la communication gouvernementale	17 031			16 376	15 687
6. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets de communications gouvernementales	1 333				
TOTAL	57 797	6	452	52 101	39 304

1 Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18).

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres

Ce programme vise à permettre au lieutenant-gouverneur d'assumer les fonctions qui lui sont dévolues par la loi.

149					11	6	
<u>149</u>					<u>11</u>	<u>6</u>	

Ce programme vise à fournir au premier ministre, au Conseil exécutif et à ses comités, les ressources humaines et techniques requises dans l'accomplissement de leurs fonctions.

961		410					61
437							
1 987		215			688	311	484
7 715					905	723	461
383							
689						451	204
							1 333
<u>12 171</u>		<u>625</u>			<u>1 593</u>	<u>1 486</u>	<u>2 543</u>

CONSEIL EXÉCUTIF

(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS			RÉMUNÉRATION
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	
PROGRAMME 3					
Affaires intergouvernementales canadiennes					
Sommaire : page 1-24					
1. Cabinet du ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, des Affaires autochtones, de la Francophonie canadienne, de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information	1 567		11	1 393	974
Permanents 1	81			81	
Ne nécessitant pas de crédits				11	
2. Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes	7 451	3	7	6 304	3 092
Ne nécessitant pas de crédits				23	
3. Représentation du Québec au Canada	2 271			2 095	1 278
4. Coopération intergouvernementale et francophonie	6 115			5 390	775
TOTAL	17 484	3	18	15 298	6 120
1 Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18).					

PROGRAMME 4
Sommaire : page 1-24

Affaires autochtones

1. Secrétariat aux affaires autochtones	202 455		28	185 096	3 185
Permanents 1	50			50	
Ne nécessitant pas de crédits				22	
TOTAL	202 504		28	185 168	3 185
1 Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18).					

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres

Ce programme vise à assurer la coordination des relations du gouvernement du Québec dans ses rapports avec le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces du Canada.

335		84					164
81							
11							
2 008		1 204			290	245	602
23							
817							176
252		4 363				72	652
<u>3 528</u>		<u>5 650</u>			<u>290</u>	<u>317</u>	<u>1 593</u>

Ce programme vise à assurer la coordination et le développement des politiques et des activités gouvernementales en matière d'affaires autochtones.

2 862	311	178 738			1 791	148	15 391
50							
22							
<u>2 933</u>	<u>311</u>	<u>178 738</u>			<u>1 791</u>	<u>148</u>	<u>15 391</u>

CONSEIL EXÉCUTIF

(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS			RÉMUNÉRATION
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	
PROGRAMME 5 Sommaire : page 1-24		Jeunesse			
1. Secrétariat à la jeunesse Ne nécessitant pas de crédits	36 098		7	35 579 5	1 696
2. Conseil permanent de la jeunesse Ne nécessitant pas de crédits	769		2	707 1	534
TOTAL	36 867		9	36 292	2 230
PROGRAMME 6 Sommaire : page 1-24		Réforme des institutions démocratiques et accès à l'information			
1. Réforme des institutions démocratiques	1 127			655	611
2. Commission d'accès à l'information Ne nécessitant pas de crédits	5 620		149	4 800 34	3 634
3. Soutien à l'accès en information et protection des renseignements personnels	667			412	330
TOTAL	7 414		149	5 901	4 576
TOTAL DU PORTEFEUILLE					
Votés	320 926	9	656	293 121	54 677
Permanents	1 929			1 930	1 361
Ne nécessitant pas de crédits				480	
TOTAL	322 856	9	656	295 531	56 039 ¹

¹ Incluant 13 504 à l'égard de 109 administrateurs (sous-ministres, dirigeants d'organisme, personnel cadre et personnel de rang équivalent).

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres

Ce programme vise à assurer la cohérence des politiques et initiatives en matière de jeunesse et à coordonner des dossiers à portée interministérielle, notamment la mise en oeuvre de la politique québécoise de la jeunesse. Un montant de 10 800 000 \$ provenant d'un compte à fin déterminée est utilisé pour financer la Stratégie d'action jeunesse du gouvernement du Québec.

927		32 955			114	87	312
5							
173						17	43
1							
<u>1 106</u>		<u>32 955</u>			<u>114</u>	<u>104</u>	<u>355</u>

Ce programme a pour objet d'améliorer la représentativité du Parlement et la vie démocratique au Québec, de promouvoir l'accès à l'information et de permettre aux citoyens de faire appel, lorsque nécessaire, à l'organisme chargé de protéger leurs droits relatifs à la protection des renseignements personnels.

44					60	64	349
1 166						132	538
34							
32		50			111		144
<u>1 275</u>		<u>50</u>			<u>171</u>	<u>196</u>	<u>1 031</u>

20 115	311	218 018			3 970	2 257	20 913
568							
480							
<u>21 163</u>	<u>312</u>	<u>218 018</u>			<u>3 970</u>	<u>2 257</u>	<u>20 913</u>

CONSEIL EXÉCUTIF

TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	
		ENTR	SSS
Programme 2 - Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif			
Mission gouvernementale auprès de l'ÉNAP	175		
Autres	969		
Total du programme 2	1 144		
Programme 3 - Affaires intergouvernementales canadiennes			
Activités de coopération intergouvernementale	788	3	
Centre de la francophonie des Amériques	2 025		
Organismes francophones hors-Québec	1 604	16	
Soutien à la recherche	1 500		
Autres	91		
Total du programme 3	6 008	19	
Programme 4 - Affaires autochtones			
Entente avec la nation crie	97 708		
Entente avec les inuits (Sanarrutik)	16 707		
Financement global de l'Administration régionale Kativik	39 904		
Financement global des villages nordiques	11 612		
Fonds d'initiatives autochtones	10 459	220	
Fonds de développement pour les autochtones	7 547	15	
Organismes autochtones	1 550	15	50
Transfert des terres de Oujé-Bougoumou	10 000		
Autres	73		
Total du programme 4	195 560	250	50
Programme 5 - Jeunesse			
Stratégie d'action jeunesse	33 246		90
Programme 6 - Réforme des institutions démocratiques et accès à l'information			
Soutien en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels	50		
Total des crédits et dépenses	236 007	269	140

ENTR - Entreprises
SSS - Établissements de santé et de services sociaux
EDUC - Commissions scolaires et institutions d'enseignement

MUNI - Municipalités
OBNL - Organismes à but non lucratif
PERS - Personnes
ORG - Organismes et entreprises du gouvernement

<u>EDUC</u>	<u>MUNI</u>	<u>OBNL</u>	<u>PERS</u>	<u>ORG</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
175					175	175
<u>16</u>	<u>7</u>	<u>427</u>			<u>450</u>	<u>528</u>
191	7	427			625	703
34	1	745	5		788	860
				2 025	2 025	1 425
17		1 517			1 550	1 521
155		1 049			1 204	1 000
<u>4</u>		<u>81</u>			<u>84</u>	<u>262</u>
210	1	3 391	5	2 025	5 650	5 068
		95 562			95 562	92 425
	5 532	11 064			16 596	16 218
	40 104	(200)			39 904	36 151
	11 612				11 612	10 774
	4 315	1 840			6 375	3 814
	557	6 516			7 088	6 796
79	10	1 372	2		1 527	1 226
		<u>73</u>			<u>73</u>	<u>74</u>
<u>79</u>	<u>62 131</u>	<u>116 227</u>	<u>2</u>		<u>178 738</u>	<u>167 477</u>
221		32 644			32 955	31 046
		50			50	66
<u>701</u>	<u>62 138</u>	<u>152 738</u>	<u>7</u>	<u>2 025</u>	<u>218 018</u>	<u>204 361</u>

CONSEIL EXÉCUTIF

**DÉPENSES DE TRANSFERT
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)**

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Fonctionnement	2 025	2 025	5 406
Capital	9 660	9 660	10 315
Intérêt	5 566	5 566	5 928
Support	<u>218 755</u>	<u>200 766</u>	<u>182 712</u>
TOTAL DU PORTEFEUILLE	<u>236 007</u>	<u>218 018</u>	<u>204 361</u>

CULTURE, COMMUNICATIONS ET CONDITION FÉMININE

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	2009	2008
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	31	505
Application de la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics	750	648
Financement des unités autonomes de service	435	685
Divers	3	4
	<u>1 219</u>	<u>1 843</u>
Moins: Montant(s) inscrit(s) au(x) compte(s) à fin déterminée pour:		
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	31	505
Application de la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics	750	648
Financement des unités autonomes de service	<u>435</u>	<u>685</u>
	<u>3</u>	<u>4</u>
Recouvrements		
Dépenses d'années antérieures	1 280	114
Subventions d'années antérieures	<u>54</u>	<u>82</u>
	<u>1 334</u>	<u>196</u>
	<u>1 337</u>	<u>201</u>
Total des revenus autonomes	<u>1 337</u>	<u>201</u>
Transferts du gouvernement fédéral		
Autres programmes		
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	<u>777</u>	
	777	
Moins: Montant(s) inscrit(s) au(x) compte(s) à fin déterminée pour:		
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	<u>777</u>	
Total des transferts du gouvernement fédéral		
Total des revenus	<u><u>1 337</u></u>	<u><u>201</u></u>

CULTURE, COMMUNICATIONS ET CONDITION FÉMININE

DÉTAIL DES CRÉDITS AUTORISÉS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS
PAR PROGRAMMES, ÉLÉMENTS ET SUPERCATÉGORIES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		RÉMUNÉRATION	
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations		Dépenses
PROGRAMME 1 Sommaire : page 1-12		Gestion interne, Centre de conservation du Québec et Commission des biens culturels du Québec			
1. Gestion interne et soutien	44 912		917	42 746	26 940
Permanents 1	10			10	
Ne nécessitant pas de crédits				1 714	
2. Centre de conservation du Québec	2 345		35	2 310	1 410
Ne nécessitant pas de crédits				41	
3. Commission des biens culturels du Québec	626			626	408
TOTAL	47 893		952	47 446	28 758
1 Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18).					

PROGRAMME 2 Sommaire : page 1-12		Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État		
-------------------------------------	--	--	--	--

1. Action culturelle et communications	154 751			153 689	
2. Musées nationaux	68 588			68 588	
3. Société de la Place des Arts de Montréal et Société du Grand Théâtre de Québec	17 729			17 729	
4. Société de développement des entreprises culturelles	67 605			67 398	
5. Commission de reconnaissance des associations d'artistes et des associations de producteurs	545			545	
6. Société de télédiffusion du Québec	66 077			66 077	
7. Conseil des arts et des lettres du Québec	93 241			93 241	
8. Bibliothèque et Archives nationales du Québec	76 838			76 838	
9. Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	24 250			24 250	
TOTAL	569 626			568 357	

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres

Ce programme vise à développer une vue d'ensemble des activités culturelles et de communications au Québec, à élaborer et gérer les politiques, les orientations et les programmes en matière de culture et de communications. Il vise aussi à assurer les services de soutien à la gestion. Ce programme a également pour but d'assurer la restauration de biens culturels, ainsi que l'expertise et la sensibilisation en cette matière. Enfin, par l'action de la Commission des biens culturels du Québec, ce programme permet de fournir des expertises favorisant la protection et la mise en valeur du patrimoine québécois.

15 806					854		395
10							
1 714							
899							1
41							
218							
<u>18 688</u>					<u>854</u>		<u>396</u>

Ce programme vise à soutenir les activités suivantes : assurer un soutien à la culture et aux communications en accordant de l'aide financière aux divers intervenants et partenaires, organismes, institutions, municipalités ou entreprises; promouvoir et conserver l'art québécois et international, l'histoire et les composantes de la société et assurer une présence du Québec dans les réseaux internationaux des musées; mettre à la disposition des artistes et des promoteurs des équipements majeurs de diffusion de spectacles; favoriser le développement des entreprises culturelles et de communications; assurer la reconnaissance des associations d'artistes et des associations de producteurs et encadrer les relations de travail dans les domaines concernés; offrir une programmation de télévision éducative et culturelle; soutenir, dans toutes les régions du Québec, la création, le perfectionnement, l'expérimentation et la production artistique et en favoriser le rayonnement; offrir un accès démocratique à la culture et au savoir en concertation avec les bibliothèques et les institutions documentaires québécoises, de même que favoriser la protection et la mise en valeur du patrimoine archivistique; il vise aussi à favoriser l'enseignement des arts d'interprétation par l'intermédiaire du réseau des conservatoires.

		153 689			1 062		
		68 588					
		17 729					
		67 398					207
		545					
		66 077					
		93 241					
		76 838					
		24 250					
		<u>568 357</u>			<u>1 062</u>		<u>207</u>

CULTURE, COMMUNICATIONS ET CONDITION FÉMININE

(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS			RÉMUNÉRATION
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	
PROGRAMME 3					
Charte de la langue française					
Sommaire : page 1-12					
1. Coordination de la politique linguistique Ne nécessitant pas de crédits	3 506		7	3 417 2	809
2. Office québécois de la langue française Ne nécessitant pas de crédits	21 480		298	21 181 182	14 747
3. Conseil supérieur de la langue française Ne nécessitant pas de crédits	1 607		10	1 452 8	857
4. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation d'activités de promotion de la langue française	270				
TOTAL	26 863		315	26 242	16 414

PROGRAMME 4
Sommaire : page 1-20

Condition féminine

1. Conseil du statut de la femme Ne nécessitant pas de crédits	4 464		4	4 273 9	2 961
2. Secrétariat à la condition féminine	7 924		10	7 664	1 282
TOTAL	12 389		14	11 946	4 243

TOTAL DU PORTEFEUILLE

Votés	656 761		1 281	652 025	49 415
Permanents	10			10	
Ne nécessitant pas de crédits				1 956	
TOTAL	656 770		1 281	653 991	49 415 ¹

1 Incluant 7 669 à l'égard de 76 administrateurs (sous-ministres, dirigeants d'organisme, personnel cadre et personnel de rang équivalent).

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres

Ce programme vise à assurer la diffusion, le développement, la qualité, le respect et la promotion du français dans tous les secteurs d'activité. Il vise également à assurer la coordination et le développement des politiques et des activités gouvernementales en matière linguistique.

1 552		1 056			82		
2							
5 520		914					
182							
580		15			92	53	
8							
					270		
7 844		1 985			445	53	

Ce programme vise à promouvoir l'égalité et le respect des droits et du statut des femmes. Il vise également à assurer la coordination et le développement des politiques et activités gouvernementales en matière de condition féminine.

1 312					144		44
9							
2 683		3 699			245		6
4 004		3 699			389		49

28 569		574 041			2 749	53	652
10							
1 956							
30 535		574 041			2 749	53	652

CULTURE, COMMUNICATIONS ET CONDITION FÉMININE

TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	
		ENTR	SSS
Programme 2 - Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État			
Aide au fonctionnement	49 718		
Aide aux immobilisations	69 614	321	86
Aide aux initiatives de partenariat	16 620	15	75
Aide aux projets	13 543	322	
Autres interventions particulières en culture et en communications	5 257	34	
Bibliothèque et Archives nationales du Québec - fonctionnement	75 834		
Bibliothèque et Archives nationales du Québec - programmes d'aide	1 004		
Commission de reconnaissance des associations d'artistes et des associations de producteurs	545		
Conseil des arts et des lettres du Québec - fonctionnement	6 990		
Conseil des arts et des lettres du Québec - programmes d'aide	86 252		
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	24 250		
Musée d'Art contemporain de Montréal	10 383		
Musée de la Civilisation	24 172		
Musée des beaux-arts de Montréal	18 694		
Musée national des beaux-arts du Québec	15 339		
Société de développement des entreprises culturelles - fonctionnement	7 597		
Société de développement des entreprises culturelles - programmes d'aide	59 802	46 586	
Société de la Place des Arts de Montréal	12 575		
Société de télédiffusion du Québec	66 077		
Société du Grand Théâtre de Québec	5 155		
Total du programme 2	569 419	47 277	161
Programme 3 - Charte de la langue française			
Promotion et diffusion de la langue française	1 970	219	
Autres	15		
Total du programme 3	1 985	219	
Programme 4 - Condition féminine			
Égalité entre les femmes et les hommes	2 100		
Programme « À égalité pour décider »	1 080		
Tables de concertation en matière de condition féminine	360		
Autres	160		
Total du programme 4	3 700		
Total des crédits et dépenses	575 104	47 496	161

ENTR - Entreprises
SSS - Établissements de santé et de services sociaux
EDUC - Commissions scolaires et institutions d'enseignement

MUNI - Municipalités
OBNL - Organismes à but non lucratif
PERS - Personnes
ORG - Organismes et entreprises du gouvernement

EDUC	MUNI	OBNL	PERS	ORG	2009	2008
1 253	1 106	46 297			48 655	48 197
785	30 772	34 602	59	2 989	69 614	69 202
545	8 184	7 646		154	16 620	16 384
459	4 577	8 167		19	13 543	12 521
36	479	4 533	167	8	5 257	5 332
				75 834	75 834	74 670
		1 004			1 004	1 383
				545	545	747
				6 990	6 990	6 648
		76 564	9 688		86 252	82 012
				24 250	24 250	22 039
				10 383	10 383	10 202
				24 172	24 172	23 856
		18 694			18 694	18 587
				15 339	15 339	14 953
				7 596	7 596	6 693
1 453		10 531	789	443	59 802	60 853
				12 575	12 575	13 633
				66 077	66 077	60 497
				5 155	5 155	4 667
<u>4 531</u>	<u>45 118</u>	<u>208 038</u>	<u>10 704</u>	<u>252 528</u>	<u>568 357</u>	<u>553 075</u>
779		931	31	10	1 970	1 297
		5	10		15	15
<u>779</u>		<u>936</u>	<u>41</u>	<u>10</u>	<u>1 985</u>	<u>1 312</u>
200		1 900			2 100	1 200
		1 080			1 080	993
		360			360	360
<u>2</u>	<u>1</u>	<u>156</u>			<u>159</u>	<u>40</u>
<u>202</u>	<u>1</u>	<u>3 497</u>			<u>3 699</u>	<u>2 593</u>
<u>5 512</u>	<u>45 119</u>	<u>212 470</u>	<u>10 745</u>	<u>252 538</u>	<u>574 041</u>	<u>556 980</u>

CULTURE, COMMUNICATIONS ET CONDITION FÉMININE

DÉPENSES DE TRANSFERT
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Rémunération	124 518	124 518	119 991
Fonctionnement	70 681	70 681	68 565
Capital	79 458	79 458	76 533
Intérêt	45 755	45 755	45 948
Support	<u>254 692</u>	<u>253 629</u>	<u>245 943</u>
TOTAL DU PORTEFEUILLE	<u>575 104</u>	<u>574 041</u>	<u>556 980</u>

DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET PARCS

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	2009	2008
Droits et permis		
Ressources hydrauliques		
Accréditation de laboratoires privés et municipaux	638	585
Régimes des eaux	876	427
Sécurité des barrages	1 054	1 667
	<u>2 568</u>	<u>2 679</u>
Autres		
Attestations d'assainissement	536	619
Droits relatifs à la protection de l'environnement	966	1 784
Divers	2	1
	<u>1 504</u>	<u>2 405</u>
	<u>4 072</u>	<u>5 084</u>
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Formulaire, documentation et information	45	58
Terrains et bâtisses	213	653
Location et concessions	1 148	884
Gains sur dispositions d'immobilisations	66	150
Gestion des barrages publics	1 256	1 246
Recouvrements de tiers	114	18
Amortissement revenus reportés - tiers	45	85
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	1 202	1 335
Financement des unités autonomes de service	2 754	2 010
Divers	37	12
	<u>6 881</u>	<u>6 451</u>
Moins: Montant(s) inscrit(s) au(x) compte(s) à fin déterminée pour:		
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	1 202	1 335
Financement des unités autonomes de service	2 754	2 010
	<u>2 925</u>	<u>3 106</u>
Intérêts		
Divers	33	42
Amendes et confiscations		
Divers	1	40
Recouvrements		
Dépenses d'années antérieures	16	257
Divers	11	17
	<u>28</u>	<u>274</u>
	<u>2 987</u>	<u>3 462</u>
Total des revenus autonomes	<u>7 059</u>	<u>8 546</u>

DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET PARCS**DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES (suite)****Année financière terminée le 31 mars 2009**
(en milliers de dollars)

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Transferts du gouvernement fédéral		
Autres programmes		
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	<u>834</u>	<u>804</u>
	834	804
Moins: Montant(s) inscrit(s) au(x) compte(s) à fin déterminée pour:		
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	<u>834</u>	<u>804</u>
	834	804
Total des transferts du gouvernement fédéral	<u> </u>	<u> </u>
Total des revenus	<u><u>7 059</u></u>	<u><u>8 546</u></u>

DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET PARCS

**DÉTAIL DES CRÉDITS AUTORISÉS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS
PAR PROGRAMMES, ÉLÉMENTS ET SUPERCATÉGORIES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)**

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS			RÉMUNÉRATION
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	
PROGRAMME 1					
Protection de l'environnement et gestion des parcs					
Sommaire : page 1-16					
1. Politiques environnementales	24 789	1	302	23 985	11 345
2. Développement durable, gestion des parcs, évaluations et suivi de l'environnement	68 792	3	4 426	62 721	13 339
3. Analyse et expertise régionales	31 807		198	29 434	14 324
4. Centre de contrôle environnemental du Québec	17 707		174	16 442	14 305
5. Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec	6 114		1 541	4 561	4 535
6. Centre d'expertise hydrique du Québec	27 594	7	10 009	15 495	9 904
7. Direction Permanents 1	8 960 10		224	8 639 10	5 708
8. Services à la gestion Permanents 2 Permanents 3 Ne nécessitant pas de crédits	41 954 105 62		3 540	36 667 62 11 997	19 584
TOTAL	227 895	12	20 413	210 012	93 044
1	Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18).				
2	Loi sur l'administration publique, (L.R.Q., c. A-6.01).				
3	Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001).				

PROGRAMME 2

Sommaire : page 1-16

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

1. Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	5 563		32	5 055	3 692
Ne nécessitant pas de crédits				39	
TOTAL	5 563		32	5 093	3 692

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres

Ce programme vise à assurer, dans une perspective de développement durable, la protection de l'environnement par l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques et de programmes ayant comme objectifs la prévention, la réduction ou la suppression de la contamination de l'eau, du sol et de l'air, la restauration des sites et la protection des milieux et des ressources. Il permet également d'assumer la gestion des parcs à des fins de conservation, d'éducation ou de pratiques récréatives dans la perspective de développement durable.

1 276		11 364					500
23 219		26 163					1 642
4 836		10 274					2 176
2 137							1 092
26							12
5 572		20			93		1 989
2 676		254			80		18
10							
17 080		2			1 110		637
	62						105
11 997							
<u>68 829</u>	<u>62</u>	<u>48 077</u>			<u>1 283</u>		<u>8 172</u>

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement intervient principalement dans le cadre du processus d'examen et d'évaluation des impacts des projets de développement sur l'environnement par la tenue de séances de consultation et d'information de la population.

1 362					381	77	18
39							
<u>1 401</u>					<u>381</u>	<u>77</u>	<u>18</u>

DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET PARCS

(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS			RÉMUNÉRATION
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	
TOTAL DU PORTEFEUILLE					
Votés	233 280	12	20 445	202 998	96 736
Permanents	177			72	
Ne nécessitant pas de crédits				12 036	
TOTAL	233 457	12	20 445	215 105	96 736

1 Incluant 10 685 à l'égard de 105 administrateurs (sous-ministres, dirigeants d'organisme, personnel cadre et personnel de rang équivalent).

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
58 185		48 077			1 664	77	8 085
10	62						105
12 036							
70 230	62	48 077			1 664	77	8 190

DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET PARCS

TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Dépenses</u>	
		<u>ENTR</u>	<u>SSS</u>
Programme 1 - Protection de l'environnement et gestion des parcs			
Assainissement de l'air	1 759		
Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines	3 020		
Programme de conservation du patrimoine naturel en milieu privé	1 422		
Programme de réhabilitation des terrains contaminés	8 390		
Programme national pour le développement d'un réseau privé d'aires protégées	2 013		
Programme partenaires pour la nature	1 475		
Programmes d'interactions communautaires sur le Saint-Laurent	102		
Société des établissements de plein air du Québec	9 362		
Société des parcs de sciences naturelles du Québec	11 299		
Soutien à la gestion environnementale en milieu agricole	58		
Soutien à la lutte contre les algues bleu-vert	1 000		
Soutien aux organismes de bassin versant	5 020		
Soutien aux organismes oeuvrant en environnement	1 885		
Autres	1 416	1	1
Total du programme 1	<u>48 221</u>	<u>1</u>	<u>1</u>
Total des crédits et dépenses	<u>48 221</u>	<u>1</u>	<u>1</u>

ENTR - Entreprises
SSS - Établissements de santé et de services sociaux
EDUC - Commissions scolaires et institutions d'enseignement

MUNI - Municipalités
OBNL - Organismes à but non lucratif
PERS - Personnes
ORG - Organismes et entreprises du gouvernement

<u>EDUC</u>	<u>MUNI</u>	<u>OBNL</u>	<u>PERS</u>	<u>ORG</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	1 759				1 759	1 759
1 818				1 200	3 018	
		1 168		136	1 304	1 354
	8 389				8 389	8 329
		1 853		150	2 003	2 027
		1 474			1 474	
		102			102	303
				9 362	9 362	9 362
				11 294	11 294	11 116
		58			58	102
		1 000			1 000	1 165
		5 015			5 015	2 220
		1 885			1 885	1 685
74	426	907	4		1 413	1 825
<u>1 892</u>	<u>10 574</u>	<u>13 462</u>	<u>4</u>	<u>22 142</u>	<u>48 077</u>	<u>41 246</u>
<u>1 892</u>	<u>10 574</u>	<u>13 462</u>	<u>4</u>	<u>22 142</u>	<u>48 077</u>	<u>41 246</u>

DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET PARCS

DÉPENSES DE TRANSFERT
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Fonctionnement	11 767	11 623	9 476
Capital	15 648	15 648	13 967
Intérêt	6 509	6 509	6 888
Support	<u>14 297</u>	<u>14 297</u>	<u>10 915</u>
TOTAL DU PORTEFEUILLE	<u>48 221</u>	<u>48 077</u>	<u>41 246</u>

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, INNOVATION ET EXPORTATION

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Droits et permis		
Autres		
Remboursement	1 167	1 076
Visa - crédit d'impôt pour le design	89	79
Divers	<u>32</u>	<u>35</u>
	<u>1 288</u>	<u>1 190</u>
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	556	597
Moins: Montant(s) inscrit(s) au(x) compte(s) à fin déterminée pour:		
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	<u>556</u>	<u>597</u>

Intérêts		
Prêts	5 820	5 844
Divers	<u>3</u>	<u>3</u>

	<u>5 820</u>	<u>5 847</u>
Recouvrements		
Dépenses d'années antérieures	942	577
Subventions d'années antérieures	<u>9 790</u>	<u>4 211</u>

	<u>10 732</u>	<u>4 788</u>
	<u>16 552</u>	<u>10 635</u>
Total des revenus autonomes	<u>17 840</u>	<u>11 825</u>
Total des revenus	<u><u>17 840</u></u>	<u><u>11 825</u></u>

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, INNOVATION ET EXPORTATION

DÉTAIL DES CRÉDITS AUTORISÉS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS

PAR PROGRAMMES, ÉLÉMENTS ET SUPERCATÉGORIES

Année financière terminée le 31 mars 2009

(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		RÉMUNÉRATION	
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations		Dépenses
PROGRAMME 1 Sommaire : page 1-16		Soutien technique et financier au développement économique, à la recherche, à l'innovation et à l'exportation			
1. Direction et services à la gestion	38 395		292	38 068	17 761
Permanents 1	44			44	
Permanents 2	1			1	
Ne nécessitant pas de crédits				2 370	
2. Développement des politiques et aide à l'entrepreneuriat	32 520			32 520	6 606
3. Développement des secteurs industriels	20 374			20 374	7 753
4. Développement des marchés	16 017	20		15 997	5 926
5. Développement économique en région et services aux entreprises	124 949	7 179		117 771	14 080
Permanents 2	4 597			4 597	
6. Soutien à la science, à la recherche et à l'innovation	128 218			128 218	6 207
7. Investissement Québec	426 486			426 486	
8. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets visant à accroître les investissements dans le cadre du programme FAIRE					
9. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour appuyer la réalisation de projets stratégiques d'investissements					
10. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets de développement économique local et régional					
TOTAL	791 602	7 200	292	786 447	58 334
1 Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18).					
2 Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001).					

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
16 304		4 002					35
44							
	1						
2 370							
12 964		12 950					
1 183		11 438					
3 495		6 575					
2 694		100 997					
	4 597						
973		121 038					
	313 033	113 453					
40 029	317 631	370 453					35

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, INNOVATION ET EXPORTATION

(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS			RÉMUNÉRATION
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	
PROGRAMME 2					
Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation					
Sommaire : page 1-16					
1. Fonds de recherche en santé du Québec	75 200			75 200	
2. Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture	48 833			48 833	
3. Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies	49 420			49 420	
4. Centre de recherche industrielle du Québec	10 250			10 250	
5. Conseil de la science et de la technologie	2 107			2 107	1 300
TOTAL	185 810			185 810	1 300
TOTAL DU PORTEFEUILLE					
Votés	972 769	7 200	292	965 243	59 633
Permanents	4 643			4 643	
Ne nécessitant pas de crédits				2 370	
TOTAL	977 412	7 200	292	972 256	59 633

1 Incluant 8 202 à l'égard de 81 administrateurs (sous-ministres, dirigeants d'organisme, personnel cadre et personnel de rang équivalent).

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres

Ce programme vise principalement le financement des fonds subventionnaires dont la mission est de promouvoir et d'appuyer le financement de la recherche, la formation de chercheurs et la diffusion de la connaissance. De plus, il est constitué des enveloppes affectées au Conseil de la science et de la technologie et au Centre de recherche industrielle du Québec pour soutenir son offre de services spécialisés en matière de recherche industrielle et d'innovation auprès des entreprises.

		75 200					
		48 833					
		49 420					
		10 250					
807							
807		183 703					
38 421	313 033	554 156					35
44	4 598						
2 370							
40 836	317 631	554 156					35

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, INNOVATION ET EXPORTATION

TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	
		ENTR	SSS
Programme 1 - Soutien technique et financier au développement économique, à la recherche, à l'innovation et à l'exportation			
Aide aux entreprises	21 618	21 089	
Appui aux projets stratégiques d'investissement	25 041	25 041	
Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi	34 682	34 682	
Investissement Québec - aide à certains projets industriels d'intérêt économique	53 730	53 730	
Mesures de soutien à la recherche - autres	74 803	2 504	601
Soutien à la relève et à la promotion de la culture scientifique	4 530	256	
Soutien à la valorisation des résultats de la recherche	37 845	1 400	
Soutien à l'entrepreneuriat	14 700	990	
Soutien à l'investissement et au développement des créneaux d'excellence	37 727	26 288	
Soutien aux centres locaux de développement	47 759	14 004	
Soutien aux partenariats et aux filières industrielles	11 476	4	20
Autres	6 542	1 486	1
Total du programme 1	370 453	181 474	621
Programme 2 - Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation			
Centre de recherche industrielle du Québec	10 250		
Fonds de la recherche en santé du Québec	75 200		30 264
Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies	49 420		11 797
Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture	48 833		11 507
Total du programme 2	183 703		53 567
Total des crédits et dépenses	554 156	181 474	54 188

ENTR - Entreprises
SSS - Établissements de santé et de services sociaux
EDUC - Commissions scolaires et institutions d'enseignement

MUNI - Municipalités
OBNL - Organismes à but non lucratif
PERS - Personnes
ORG - Organismes et entreprises du gouvernement

EDUC	MUNI	OBNL	PERS	ORG	2009	2008
		529			21 618	12 044
					25 041	12 042
					34 682	61 892
					53 730	27 466
4 311		65 437	150	1 800	74 803	64 167
413		3 742	120		4 530	5 520
13 502		22 943			37 845	31 998
		13 710			14 700	9 792
482	151	10 805			37 727	12 098
	27	33 728			47 759	56 663
145	503	10 804			11 476	10 201
219	439	2 707	26	1 665	6 542	19 415
<u>19 072</u>	<u>1 119</u>	<u>164 406</u>	<u>296</u>	<u>3 465</u>	<u>370 453</u>	<u>323 298</u>
				10 250	10 250	9 250
24 324			16 122	4 491	75 200	74 025
21 234			14 156	2 233	49 420	47 020
20 712			13 808	2 807	48 833	46 233
<u>66 270</u>			<u>44 086</u>	<u>19 780</u>	<u>183 703</u>	<u>176 528</u>
<u>85 342</u>	<u>1 119</u>	<u>164 406</u>	<u>44 382</u>	<u>23 245</u>	<u>554 156</u>	<u>499 826</u>

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, INNOVATION ET EXPORTATION

DÉPENSES DE TRANSFERT
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Rémunération	14 498	14 498	2 926
Fonctionnement	9 266	9 266	6 621
Capital	14 304	14 304	8 522
Intérêt	4 467	4 467	2 998
Support	<u>511 621</u>	<u>511 621</u>	<u>478 759</u>
TOTAL DU PORTEFEUILLE	<u>554 156</u>	<u>554 156</u>	<u>499 826</u>

ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	2009	2008
Droits et permis		
Autres		
Divers	1	6
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Recouvrements de tiers	6 996	7 344
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	698	638
Divers	7	8
	7 701	7 990
Moins: Montant(s) inscrit(s) au(x) compte(s) à fin déterminée pour:		
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	698	638
	7 003	7 352
Intérêts		
Prêts aux étudiants	22 180	26 377
Recouvrements		
Dépenses d'années antérieures	1 665	1 307
Subventions d'années antérieures	11 451	1 223
Dépenses sous forme d'indemnités		373
Bourses d'études	7 855	10 049
	20 971	12 953
	50 154	46 682
Total des revenus autonomes	50 154	46 687
Transferts du gouvernement fédéral		
Autres programmes		
Enseignement aux enfants indiens	108 565	102 316
Enseignement dans la langue de la minorité et enseignement de la langue seconde	27 384	27 857
Programme d'alphabétisation	2 766	580
Formation dans les pénitenciers fédéraux	5 596	4 215
Financement des immobilisations des commissions scolaires Crie et Kativik et de l'école Naskapis	13 494	18 059
Financement des bourses d'études du millénaire	79 960	77 170
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	974	689
	238 738	230 887
Moins: Montant(s) inscrit(s) au(x) compte(s) à fin déterminée pour:		
Enseignement dans la langue de la minorité et enseignement de la langue seconde	27 384	27 857
Programme d'alphabétisation	2 766	580
Formation dans les pénitenciers fédéraux	5 596	4 215
Financement des immobilisations des commissions scolaires Crie et Kativik et de l'école Naskapis	13 494	18 059
Financement des bourses d'études du millénaire	79 960	77 170
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	974	689
Total des transferts du gouvernement fédéral	108 565	102 316
Total des revenus	158 719	149 003

ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT

DÉTAIL DES CRÉDITS AUTORISÉS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS
PAR PROGRAMMES, ÉLÉMENTS ET SUPERCATÉGORIES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		RÉMUNÉRATION	
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations		Dépenses
PROGRAMME 1					
Administration et consultation					
Sommaire : page 1-14					
1. Direction	11 358		51	11 282	6 658
Permanents 1	10			10	
Ne nécessitant pas de crédits				202	
2. Information, communication et administration	81 892		18 642	60 873	28 408
Ne nécessitant pas de crédits				5 152	
3. Administration de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire	32 224		390	31 765	25 654
Ne nécessitant pas de crédits				261	
4. Administration de l'enseignement supérieur	9 465		74	9 390	8 244
Ne nécessitant pas de crédits				46	
5. Administration de la formation professionnelle et technique et de la formation continue	8 350		58	8 275	6 610
Ne nécessitant pas de crédits				58	
6. Conseil supérieur de l'éducation	2 627		20	2 607	1 898
Ne nécessitant pas de crédits				11	
7. Commission d'évaluation de l'enseignement collégial	2 410		16	2 390	1 813
Ne nécessitant pas de crédits				11	
8. Administration du loisir et du sport	4 925		10	4 810	3 041
Ne nécessitant pas de crédits				46	
TOTAL	153 260		19 261	137 188	82 325
1 Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18).					

PROGRAMME 2
Sommaire : page 1-14

Formation en tourisme et hôtellerie

1. Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	23 173			23 173	
TOTAL	23 173			23 173	

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres

Ce programme vise à assurer l'administration de l'ensemble des programmes confiés au Ministère, sauf celui de l'aide financière aux études, et à soutenir l'action des réseaux d'enseignement en leur fournissant les services nécessaires à l'exercice de leur mission. Ce programme assure aussi le fonctionnement des organismes de consultation et d'évaluation du domaine de l'éducation.

2 023		2 601					25
10							
202							
32 465							2 377
5 152							
6 111							69
261							
1 146							
46							
1 665							17
58							
709							
11							
577							4
11							
1 570		200					105
46							
<u>52 062</u>		<u>2 801</u>					<u>2 597</u>

Ce programme vise à offrir des activités de formation professionnelle, technique et universitaire dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme. Il soutient également la recherche et fournit de l'aide technique et des services dans ces domaines.

		23 173					
		23 173					

ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT

(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS			RÉMUNÉRATION
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	
PROGRAMME 3 Sommaire : page 1-14		Aide financière aux études			
1. Bourses consécutives aux prêts	288 050			288 050	
2. Intérêts et remboursements aux banques	154 188	93 172		61 016	
Permanents 1	33 088			33 088	
Ajustements négatifs de provisions				(17 424)	
3. Autres bourses	12 158			12 158	
4. Administration de l'aide financière aux études	20 592		1 096	18 754	13 464
Ne nécessitant pas de crédits				9 917	
TOTAL	508 077	93 172	1 096	405 560	13 464
1 Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001).					

PROGRAMME 4 Sommaire : page 1-14		Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire			
1. Commissions scolaires	6 422 205			6 422 205	
2. Commissions scolaires à statut particulier	228 278			228 278	
3. Service de la dette des commissions scolaires	684 903			684 903	
4. Enseignement privé	446 495			446 495	
5. Soutien à des partenaires en éducation	45 931			45 931	
6. Aide au transport scolaire	275 289			275 289	
TOTAL	8 103 101			8 103 101	

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres

Ce programme vise à favoriser l'accessibilité aux études secondaires en formation professionnelle et aux études postsecondaires à temps plein ou à temps partiel. Il fournit un soutien financier aux personnes dont les ressources financières sont jugées insuffisantes.

		288 050					
		61 016					
	33 088 (17 424)						
		12 158					
5 290							743
9 917							
<u>15 207</u>	<u>15 665</u>	<u>361 224</u>					<u>743</u>

Ce programme vise à rendre accessible aux élèves, jeunes et adultes, les services d'enseignement en fournissant aux commissions scolaires, aux établissements privés subventionnés et à divers organismes les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement. Il inclut également les subventions pour le transport scolaire.

		6 422 205					
		228 278					
		684 903					
		446 495					
		45 931					
		275 289					
		<u>8 103 101</u>					

ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT

(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS			RÉMUNÉRATION
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	
PROGRAMME 5					
Enseignement supérieur					
Sommaire : page 1-14					
1. Cégeps	1 440 704			1 440 704	
2. Universités	2 679 093			2 679 093	
3. Enseignement privé au collégial	95 763			95 763	
4. Service de la dette des cégeps	222 692			222 692	
5. Service de la dette des universités	304 644			304 644	
6. Soutien à des partenaires en éducation	7 071			7 071	
TOTAL	4 749 967			4 749 967	

PROGRAMME 6					
Développement du loisir et du sport					
Sommaire : page 1-14					
1. Promotion du loisir et de l'action bénévole	37 135			37 135	
2. Promotion du sport et de la sécurité et recherche	28 959			28 959	
TOTAL	66 094			66 094	

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres

Ce programme vise à rendre accessibles, aux étudiantes et aux étudiants des secteurs collégial public et privé et universitaire, les services d'enseignement, en fournissant aux établissements les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement.

		1 440 704					
		2 679 093					
		95 763					
		222 692					
		304 644					
		7 071					
		4 749 967					

Ce programme vise à promouvoir et favoriser les activités de loisir et de sport par un soutien aux organismes du milieu et à des clientèles spécifiques. Il a également pour objectif d'appuyer l'action bénévole tout en ayant une préoccupation particulière en matière de sécurité dans la pratique d'activités récréatives et sportives.

		37 135					
		28 959					
		66 094					

ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT

(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS			RÉMUNÉRATION
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	
PROGRAMME 7					
Sommaire : page 1-14					
Régimes de retraite					
1. Régime de retraite des enseignants Permanents 1	94 798			94 798	
2. Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics Permanents 2	637 930			637 930	
3. Régime de retraite du personnel d'encadrement Permanents 3	168 194	65 156 ⁴		103 038	
TOTAL	900 923	65 156		835 767	
1 Loi sur le régime de retraite des enseignants, (L.R.Q., c. R-11).					
2 Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, (L.R.Q., c.R-10).					
3 Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, (L.R.Q., c. R-12.1).					
4 Montant porté à la dette nette pour le changement de la période d'amortissement des gains et pertes actuariels.					
TOTAL DU PORTEFEUILLE					
Votés	13 570 574	93 172	20 357	13 453 705	95 789
Permanents	934 020	65 156		868 864	
Ne nécessitant pas de crédits				15 703	
Ajustements négatifs de provisions				(17 424)	
TOTAL	14 504 594	158 328	20 357	14 320 849	95 789 ¹
1 Incluant 12 049 à l'égard de 111 administrateurs (sous-ministres, dirigeants d'organisme, personnel cadre et personnel de rang équivalent).					

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres

Ce programme vise à fournir la contribution du gouvernement aux régimes de retraite applicables au personnel des réseaux.

		94 798					
		637 930					
		103 038					
		<u>835 767</u>					

51 556		13 306 360					3 340
10	33 088	835 767					
15 703	(17 424)						
<u>67 269</u>	<u>15 665</u>	<u>14 142 127</u>					<u>3 340</u>

ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT

TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	
		ENTR	SSS
Programme 1 - Administration et consultation			
Autres	2 801		
Programme 2 - Formation en tourisme et hôtellerie			
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	23 173		
Programme 3 - Aide financière aux études			
Bourses consécutives aux prêts	288 050		
Intérêts et remboursements aux banques	61 016		
Autres	12 158		
Total du programme 3	361 224		
Programme 4 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire			
Comités patronaux de négociation	11 380		
Fonctionnement			
Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire public	6 650 482		
Enseignement privé	446 495		
Programme d'action communautaire	17 135		
Service de la dette des commissions scolaires	684 903		
Transport scolaire	275 289		
Autres	17 416	70	10
Total du programme 4	8 103 101	70	10
Programme 5 - Enseignement supérieur			
Fonctionnement			
Cégeps	1 440 704		
Enseignement privé au collégial	95 763		
Universités	2 679 093		
Service de la dette			
Service de la dette des cégeps	222 692		
Service de la dette des universités	304 644		
Autres	7 071		
Total du programme 5	4 749 967		
Programme 6 - Développement du loisir et du sport			
Équipe Québec	4 836		
Kino-Québec	2 534		
Promotion du loisir	13 804		
Promotion du sport	21 413		
Soutien aux équipements de loisir	316		
Soutien aux organismes multidisciplinaires	23 015		
Autres	176		
Total du programme 6	66 094		

EDUC	MUNI	OBNL	PERS	ORG	2009	2008
1 373	34	1 090	304		2 801	2 738
				23 173	23 173	21 838
3 007			288 050 61 016 9 151		288 050 61 016 12 158	291 939 83 000 10 127
3 007			358 217		361 224	385 066
		11 380			11 380	9 380
6 650 482					6 650 482	6 436 617
446 495					446 495	422 234
		17 135			17 135	16 812
684 903					684 903	616 453
275 289					275 289	254 420
838		16 498			17 416	16 020
8 058 007		45 014			8 103 101	7 771 936
1 440 704					1 440 704	1 370 760
95 763					95 763	91 699
2 679 093					2 679 093	2 178 273
222 692					222 692	206 140
304 644					304 644	294 649
3 438		2 633		1 000	7 071	5 504
4 746 334		2 633		1 000	4 749 967	4 147 026
			4 836		4 836	4 986
		2 534			2 534	2 572
	243	13 561			13 804	15 112
		21 413			21 413	17 520
	316				316	1 435
		23 015			23 015	20 828
		176			176	175
	559	60 698	4 836		66 094	62 627

ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT

TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Dépenses</u>	
		<u>ENTR</u>	<u>SSS</u>
Programme 7 - Régimes de retraite			
Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics	637 930		
Régime de retraite des enseignants	94 798		
Régime de retraite du personnel d'encadrement	103 038		
Total du programme 7	835 767		
Total des crédits et dépenses	14 142 127	70	10

ENTR - Entreprises
SSS - Établissements de santé et de services sociaux
EDUC - Commissions scolaires et institutions d'enseignement

MUNI - Municipalités
OBNL - Organismes à but non lucratif
PERS - Personnes
ORG - Organismes et entreprises du gouvernement

<u>EDUC</u>	<u>MUNI</u>	<u>OBNL</u>	<u>PERS</u>	<u>ORG</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
637 930					637 930	650 743
94 798					94 798	102 619
103 038					103 038	86 448
<u>835 767</u>					<u>835 767</u>	<u>839 809</u>
<u>13 644 488</u>	<u>593</u>	<u>109 435</u>	<u>363 358</u>	<u>24 173</u>	<u>14 142 127</u>	<u>13 231 040</u>

ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT

DÉPENSES DE TRANSFERT
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Rémunération	10 361 004	10 361 004	9 735 806
Fonctionnement	1 758 408	1 758 408	1 593 254
Capital	713 187	713 187	559 479
Intérêt	551 499	551 499	596 755
Support	<u>758 029</u>	<u>758 029</u>	<u>745 747</u>
TOTAL DU PORTEFEUILLE	<u>14 142 127</u>	<u>14 142 127</u>	<u>13 231 040</u>

EMPLOI ET SOLIDARITÉ SOCIALE

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	2009	2008
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Frais de perception	2 130	2 143
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	347	108
Divers	10	6
	<u>2 487</u>	<u>2 258</u>
Moins: Montant(s) inscrit(s) au(x) compte(s) à fin déterminée pour:		
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	347	108
	<u>2 140</u>	<u>2 149</u>
Intérêts		
Assistance-emploi	23 794	26 802
Divers	2	
	<u>23 797</u>	<u>26 802</u>
Amendes et confiscations		
Frais - chèques sans provision	320	308
Recouvrements		
Dépenses d'années antérieures	1 584	1 362
Subventions d'années antérieures	10 669	9
Assistance-emploi	48 509	54 109
Assistance-emploi - R.R.Q.	2 321	2 649
Assistance-emploi - pensions alimentaires	19 245	20 096
Assistance-emploi - garants défaillants	3 023	3 465
Divers	(1)	4
	<u>85 351</u>	<u>81 696</u>
	<u>111 608</u>	<u>110 955</u>
Total des revenus autonomes	<u>111 608</u>	<u>110 955</u>
Transferts du gouvernement fédéral		
Autres programmes		
Entente relative au marché du travail	657 519	655 757
Entente sur le marché du travail - Pacte pour l'emploi	116 000	
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	1 554	783
Financement des projets pilotes pour les travailleurs âgés	8 380	2 845
	<u>783 453</u>	<u>659 384</u>
Moins: Montant(s) inscrit(s) au(x) compte(s) à fin déterminée pour:		
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	1 554	783
Financement des projets pilotes pour les travailleurs âgés	8 380	2 845
	<u>773 519</u>	<u>655 757</u>
Total des transferts du gouvernement fédéral	<u>773 519</u>	<u>655 757</u>
Total des revenus	<u><u>885 126</u></u>	<u><u>766 712</u></u>

1 L'augmentation est attribuable à la signature, le 27 mars 2009, de l'entente Canada-Québec sur le marché du travail.

EMPLOI ET SOLIDARITÉ SOCIALE

**DÉTAIL DES CRÉDITS AUTORISÉS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS
PAR PROGRAMMES, ÉLÉMENTS ET SUPERCATÉGORIES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)**

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS			RÉMUNÉRATION
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	
PROGRAMME 1					
Sommaire : page 1-16					
Mesures d'aide à l'emploi					
1. Mesures d'aide à l'emploi	890 049			889 387	
2. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets de création d'emplois pour étudiants	46				
3. Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la mise en oeuvre du Pacte pour l'emploi	6 293				
TOTAL	896 388			889 387	

PROGRAMME 2 **Mesures d'aide financière**
Sommaire : page 1-20

1. Aide aux personnes et aux familles	2 794 924	200		2 788 063	
Permanents 1	8 981			8 981	
2. Action communautaire	11 016			10 911	
3. Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris	23 240			20 966	
4. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la création de projets favorisant la conversion des prestations d'aide financière en mesure d'aide à l'emploi	1 300				
TOTAL	2 839 462	200		2 828 921	
1 Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001).					

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
			889 387		620		42
							46
							6 293
			889 387		620		6 381

Ce programme vise à rendre accessible à toutes les citoyennes et citoyens, qui en font la demande et qui en démontrent le besoin, des services de soutien financier par l'entremise du réseau d'Emploi-Québec. Plus précisément, il permet à des personnes de recevoir une aide financière de dernier recours égale à la différence entre leurs ressources et leurs besoins essentiels qui leur sont reconnus. Il permet aussi, par le biais du programme Alternative jeunesse, de soutenir les jeunes adultes sur base volontaire qui requièrent une aide financière pour assurer leur subsistance afin de les encourager à réaliser des activités leur permettant d'acquérir ou de recouvrer leur autonomie personnelle, sociale et professionnelle. Les programmes d'aide et d'accompagnement social permettent aux prestataires de recevoir un soutien et un accompagnement personnalisés dans le but d'une préparation adéquate pour participer à une mesure ou à un programme d'aide à l'emploi. En outre, ce programme contribue au financement des organismes communautaires en lien avec leur mission globale et il accorde à l'Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crs les sommes requises pour soutenir les activités traditionnelles des membres de cette communauté. Il vise également à pourvoir en crédits le Fonds québécois d'initiatives sociales et permet la conversion des prestations d'aide financière en mesures d'aide à l'emploi.

		2 780 744	7 319				6 661
	8 981						
		3 751	7 160				105
		20 966					2 274
							1 300
	8 981	2 805 461	14 479				10 340

EMPLOI ET SOLIDARITÉ SOCIALE

(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS			RÉMUNÉRATION
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	
Administration					
PROGRAMME 3 Sommaire : page 1-20					
1. Direction	15 988	2		14 967	11 294
Permanents 1	10			10	
2. Services à la gestion	171 170		75	146 816	23 189
Permanents 2	2				
Ne nécessitant pas de crédits				98	
3. Centre de recouvrement	12 040		5	11 070	9 526
Permanents 3	11			11	
4. Affaires gouvernementales et relations avec les citoyens	23 893	1	15	20 726	10 442
5. Administration des mesures d'aide à l'emploi et d'aide financière	259 033	2	166	258 027	109 725
6. Politiques	6 021			5 853	5 208
TOTAL	488 168	5	261	457 580	169 384
1 Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18).					
2 Loi sur l'administration publique, (L.R.Q., c. A-6.01).					
3 Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001).					

TOTAL DU PORTEFEUILLE

Votés	4 215 014	205	261	4 166 788	169 384
Permanents	9 004			9 002	
Ne nécessitant pas de crédits				98	
TOTAL	4 224 018	205	261	4 175 888	169 384 ¹

1 Incluant 27 905 à l'égard de 300 administrateurs (sous-ministres, dirigeants d'organisme, personnel cadre et personnel de rang équivalent).

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres

Ce programme vise l'administration des mesures d'aide à l'emploi, de la Commission des partenaires du marché du travail, des mesures d'aide financière, du Régime québécois d'assurance parentale ainsi que le développement des politiques d'emploi, de sécurité du revenu et d'assurance parentale. Il vise également à planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, informationnelles, matérielles et financières essentielles à la gestion des programmes. De plus, il permet de verser au Tribunal administratif du Québec les sommes requises pour soutenir les causes reliées au Ministère. Également, ce programme vise à pourvoir au financement des activités de planification et de coordination ministérielles et de services aux citoyennes et citoyens. Il contribue au financement du Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

3 174 10		500			80	931	8
55 375			68 251		6 007	11 699	6 573 2
98						312	652
1 545 11							
4 982		5 303				890	2 261
31 871			116 431			577	261
624		22				164	3
97 689		5 825	184 683		6 087	14 574	9 760

97 570 21 98	8 981	2 811 286	1 088 549		6 707	14 574	26 480 2
97 689	8 981	2 811 286	1 088 549		6 707	14 574	26 482

EMPLOI ET SOLIDARITÉ SOCIALE

TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Dépenses</u>	
		<u>ENTR</u>	<u>SSS</u>
Programme 1 - Mesures d'aide à l'emploi			
Pacte pour l'emploi	4 000		
Programme 2 - Mesures d'aide financière			
Action communautaire	2 758		
Aide aux personnes et aux familles	2 786 605	64	11
Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris	23 240		
Programme de soutien aux initiatives sociales et communautaires	1 099		1
Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la création de projets favorisant la conversion des prestations d'aide financière en mesure d'aide à l'emploi	1 300		
Total du programme 2	<u>2 815 002</u>	<u>64</u>	<u>12</u>
Programme 3 - Administration			
Tribunal administratif du Québec	7 557		
Autres	545	3	
Total du programme 3	<u>8 102</u>	<u>3</u>	
Total des crédits et dépenses	<u>2 827 103</u>	<u>67</u>	<u>12</u>

ENTR - Entreprises

SSS - Établissements de santé et de services sociaux

EDUC - Commissions scolaires et institutions d'enseignement

MUNI - Municipalités

OBNL - Organismes à but non lucratif

PERS - Personnes

ORG - Organismes et entreprises du gouvernement

<u>EDUC</u>	<u>MUNI</u>	<u>OBNL</u>	<u>PERS</u>	<u>ORG</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
		2 748			2 748	3 132
1	7	7 398	2 772 824	439	2 780 744	2 774 744
			18 992	1 974	20 966	20 413
6	25	972			1 003	639
<u>7</u>	<u>32</u>	<u>11 118</u>	<u>2 791 816</u>	<u>2 413</u>	<u>2 805 461</u>	<u>2 798 929</u>
				5 303	5 303	6 556
24	17	457		22	522	530
24	17	457		5 325	5 825	7 086
<u>30</u>	<u>49</u>	<u>11 575</u>	<u>2 791 816</u>	<u>7 738</u>	<u>2 811 286</u>	<u>2 806 015</u>

EMPLOI ET SOLIDARITÉ SOCIALE**DÉPENSES DE TRANSFERT
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)**

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Rémunération	6 576	4 947	5 912
Fonctionnement	2 582	1 956	2 274
Capital	373	373	439
Intérêt			21
Support	<u>2 817 573</u>	<u>2 804 009</u>	<u>2 797 369</u>
TOTAL DU PORTEFEUILLE	<u><u>2 827 103</u></u>	<u><u>2 811 286</u></u>	<u><u>2 806 015</u></u>

**DÉPENSES D'AFFECTION À UN FONDS SPÉCIAL
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)**

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Rémunération	113 324	112 744	116 101
Fonctionnement	58 439	58 439	46 038
Capital	21 727	12 000	17 683
Intérêt	1 500	1 500	1 858
Support	<u>903 907</u>	<u>903 866</u>	<u>831 656</u>
TOTAL DU PORTEFEUILLE	<u><u>1 098 897</u></u>	<u><u>1 088 549</u></u>	<u><u>1 013 335</u></u>

FAMILLE ET AÎNÉS**DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES****Année financière terminée le 31 mars 2009**
(en milliers de dollars)

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Droits et permis		
Autres		
Études de dossiers	167	52
Honoraires - dossiers publics	10 187	9 808
Divers	<u>24</u>	<u>21</u>
	<u>10 378</u>	<u>9 882</u>
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Divers 3 1
Intérêts		
Avances aux comptes sous administration 76 85
Recouvrements		
Dépenses d'années antérieures	340	28
Subventions d'années antérieures	<u>829</u>	<u>1 741</u>
 1 169 1 769
	<u>1 248</u>	<u>1 854</u>
Total des revenus autonomes	<u>11 626</u>	<u>11 736</u>
Total des revenus	<u><u>11 626</u></u>	<u><u>11 736</u></u>

FAMILLE ET AÎNÉS

**DÉTAIL DES CRÉDITS AUTORISÉS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS
PAR PROGRAMMES, ÉLÉMENTS ET SUPERCATÉGORIES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)**

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS			RÉMUNÉRATION
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	
PROGRAMME 1					
Sommaire : page 1-20					
Planification, recherche et administration					
1. Planification, recherche et administration	41 826		8 635	24 130	13 126
Permanents 1	10			10	
Ne nécessitant pas de crédits				1 394	
TOTAL	41 836		8 635	25 534	13 126
1 Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18).					
PROGRAMME 2					
Sommaire : page 1-20					
Mesures d'aide à la famille					
1. Gestion des services à la famille	21 725	299	13	21 373	13 993
2. Soutien financier aux centres de la petite enfance et aux autres services de garde	1 730 774			1 730 073	
3. Service de la dette des centres de la petite enfance	20 960			20 960	
4. Régime de retraite à l'intention d'employés oeuvrant dans le domaine des services de garde à l'enfance	48 900			48 900	
5. Soutien aux enfants	32 777			32 777	
Permanents 1	500				
6. Organismes communautaires	16 089			16 089	
7. Conseil de la famille et de l'enfance	993		2	989	790
TOTAL	1 872 718	299	15	1 871 162	14 783
1 Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001).					

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres

Ce programme vise à assurer, d'une part, la réalisation de recherches, l'élaboration et l'évaluation de politiques favorables à l'épanouissement des familles et des enfants en concertation avec les ministères et organismes gouvernementaux. De plus, ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les activités administratives essentielles à la gestion des programmes.

8 298		2 706					9 061
10							
1 394							
<u>9 702</u>		<u>2 706</u>					<u>9 061</u>

Ce programme assure le financement de la gestion des services à la famille et à l'enfance. Il permet de développer et de favoriser l'accès à des services de garde éducatifs de qualité tout en assurant leur soutien financier. En outre, il a comme objectif de pourvoir au financement du service de la dette des centres de la petite enfance ainsi que du Régime de retraite à l'intention d'employés oeuvrant dans le domaine des services de garde à l'enfance. Il permet le financement de l'administration des prestations du soutien aux enfants, le financement d'organismes communautaires et il assure le fonctionnement du Conseil de la famille et de l'enfance.

1 041		6 339					39
		1 730 073					701
		20 960					
		48 900					
		32 777					500
		16 089					
<u>199</u>							<u>2</u>
<u>1 240</u>		<u>1 855 139</u>					<u>1 242</u>

FAMILLE ET AÎNÉS

(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS			RÉMUNÉRATION
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	
PROGRAMME 3					
Sommaire : page 1-20					
Condition des aînés					
1. Conseil des aînés	959			959	559
2. Secrétariat aux aînés	13 319			13 319	1 573
TOTAL	14 279			14 278	2 133
PROGRAMME 4					
Sommaire : page 1-20					
Curateur public					
1. Curateur public	46 892	1	5 429	38 058	27 452
Permanents 1	10 282			10 282	8 786
Permanents 2	100			2	
Ne nécessitant pas de crédits				1 164	
TOTAL	57 274	1	5 429	49 506	36 238
1	Loi sur le Curateur public, (L.R.Q., c. C-81).				
2	Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001).				
TOTAL DU PORTEFEUILLE					
Votés	1 975 215	300	14 079	1 947 628	57 494
Permanents	10 892			10 293	8 786
Ne nécessitant pas de crédits				2 559	
TOTAL	1 986 106	300	14 079	1 960 480	66 280 ¹
1	Incluant 6 330 à l'égard de 60 administrateurs (sous-ministres, dirigeants d'organisme, personnel cadre et personnel de rang équivalent).				

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres

Ce programme assure le financement du Conseil des aînés et du Secrétariat aux aînés afin de soutenir la valorisation de la participation des aînés dans la société québécoise et cela en vue d'un Québec équitable pour toutes les générations.

399		1					
1 451		10 294					
1 850		10 295					

Ce programme vise à assurer la protection et la représentation dans leurs droits et leurs biens des citoyens déclarés inaptes.

10 606							3 404
1 496							98
1 164	2						
13 267	2						3 502

21 995		1 868 140				1	13 207
1 506	2						598
2 559							
26 059	2	1 868 140				1	13 805

FAMILLE ET AÎNÉS

TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Dépenses</u>	
		<u>ENTR</u>	<u>SSS</u>
Programme 1 - Planification, recherche et administration			
Autres	2 706		
Programme 2 - Mesures d'aide à la famille			
Administration du soutien aux enfants par la Régie des rentes du Québec	32 584		
Allocation familiale et allocation pour enfant handicapé	193		
Organismes communautaires - famille	16 089		
Régime de retraite à l'intention d'employés oeuvrant dans le domaine des services de garde à l'enfance	48 900		
Service de la dette des centres de la petite enfance	20 960		
Subvention annuelle des garderies	343 874	343 874	
Subvention de la garde en milieu familial	483 953		
Subvention des centres de la petite enfance	900 904	46	
Subventions de développement et d'investissements	1 343		
Autres	6 339		
Total du programme 2	1 855 139	343 919	
Programme 3 - Condition des aînés			
Organismes communautaires - aînés	2 263		
Soutien aux initiatives visant le respect des aînés (SIRA)	4 183		
Stratégie d'action en faveur des aînés	3 688		
Autres	161		
Total du programme 3	10 295		
Total des crédits et dépenses	1 868 140	343 919	

ENTR - Entreprises
SSS - Établissements de santé et de services sociaux
EDUC - Commissions scolaires et institutions d'enseignement

MUNI - Municipalités
OBNL - Organismes à but non lucratif
PERS - Personnes
ORG - Organismes et entreprises du gouvernement

<u>EDUC</u>	<u>MUNI</u>	<u>OBNL</u>	<u>PERS</u>	<u>ORG</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
<u>78</u>	<u>738</u>	<u>1 640</u>		<u>250</u>	<u>2 706</u>	<u>1 932</u>
				32 584	32 584	33 144
			193		193	952
		16 089			16 089	14 180
		48 900			48 900	45 250
		20 960			20 960	14 173
		483 953			343 874	316 012
		900 859			483 953	466 007
		1 343			900 904	844 732
		6 339			1 343	294
					6 339	5 952
		<u>1 478 443</u>	<u>193</u>	<u>32 584</u>	<u>1 855 139</u>	<u>1 740 695</u>
		2 263			2 263	2 129
		4 183			4 183	
	64	3 624			3 688	2 732
		161			161	101
	<u>64</u>	<u>10 231</u>			<u>10 295</u>	<u>4 962</u>
<u>78</u>	<u>802</u>	<u>1 490 314</u>	<u>193</u>	<u>32 834</u>	<u>1 868 140</u>	<u>1 747 590</u>

FAMILLE ET AÎNÉS

**DÉPENSES DE TRANSFERT
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)**

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Fonctionnement	32 709	32 709	33 144
Capital	12 494	12 494	8 172
Intérêt	9 480	9 480	6 164
Support	<u>1 813 457</u>	<u>1 813 457</u>	<u>1 700 110</u>
TOTAL DU PORTEFEUILLE	<u>1 868 140</u>	<u>1 868 140</u>	<u>1 747 590</u>

FINANCES

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES

Année financière terminée le 31 mars 2009

(en milliers de dollars)

	2009	2008
Impôt sur le revenu et les biens		
Cotisations au Fonds des services de santé		
Cotisations des employeurs	5 458 124	5 203 130
Cotisations des particuliers	173 323 ¹	200 459
	<u>5 631 447</u>	<u>5 403 589</u>
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Garantie de prêts - sociétés d'état	174 777	168 310
Application de l'Entente relative au transfert des revenus d'une partie de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et d'un montant additionnel prévu en vertu de la loi C-66	230 197 ²	184 158
Divers	22	31
	<u>404 995</u>	<u>352 500</u>
Moins: Montant(s) inscrit(s) au(x) compte(s) à fin déterminée pour:		
Application de l'Entente relative au transfert des revenus d'une partie de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et d'un montant additionnel prévu en vertu de la loi C-66	230 197 ²	184 158
	<u>174 798</u>	<u>168 342</u>
Intérêts		
Comptes de banque	2 666	5 529
Dividendes	68 900 ³	
Fonds de la réserve budgétaire	19 470 ⁴	
Compte du gouvernement du Canada	(59)	(597)
Divers		1
	<u>90 977</u>	<u>4 932</u>
Amendes et confiscations		
Dépôts judiciaires	22 738 ⁵	38 326
Recouvrements		
Dépenses d'années antérieures	875	455
Contributions volontaires		487
Surplus - fonds spéciaux et organismes		25 926 ⁶
	<u>875</u>	<u>26 867</u>
	<u>289 388</u>	<u>238 467</u>

1 La diminution est attribuable en partie aux ajustements relatifs à la conciliation des recettes pour les années antérieures.

2 La variation est attribuable aux versements prévus à l'entente.

3 L'augmentation est attribuable aux dividendes versés par la Société immobilière du Québec (65 000) et la Société d'investissement dans la diversification de l'exploration (3 900).

4 L'augmentation est attribuable au placement de 1 100 millions de dollars effectué en mars 2008 en vertu des dispositions de la Loi constituant une réserve budgétaire pour l'affectation d'excédents (L.R.Q., c. R-25.1).

5 La variation est attribuable au montant reçu en vertu de l'article 27 de la Loi sur les dépôts et consignations relatif aux sommes déposées et non réclamées et à la diminution des chèques en circulation périmés.

6 La variation est attribuable aux sommes reçues en 2007-2008 lors de la fermeture du Fonds spécial olympique.

FINANCES

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	2009		2008
Revenus provenant des entreprises du gouvernement			
Société des alcools du Québec	806 000	7	762 000
Loto-Québec	1 375 400	7	1 361 000
Hydro-Québec	2 252 000	7	2 095 000
Autres		7	
	<u>4 433 400</u>		<u>4 218 000</u>
Total des revenus autonomes	<u>10 354 235</u>		<u>9 860 057</u>
Transferts du gouvernement fédéral			
Péréquation	8 028 426	B	7 160 352
Transferts pour la santé	3 739 565	C	3 924 640
Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux	1 266 942	D	1 515 958
Autres programmes	(229 703)	E	(56 092)
	<u>12 805 230</u>		<u>12 544 859</u>
Total des transferts du gouvernement fédéral	<u>12 805 230</u>		<u>12 544 859</u>
Total des revenus	<u><u>23 159 466</u></u>		<u><u>22 404 916</u></u>
7 Solde de la quote-part du gouvernement dans les résultats:			
Société des alcools du Québec	1 569		(1 093)
Loto-Québec	6		(781)
Hydro-Québec	846 000		831 000
Autres	(257 626)	A	(22 101)
Ajustements de consolidation	(10 009)		
	<u>579 940</u>		<u>807 025</u>
Dividendes déclarés	<u>4 433 400</u>		<u>4 218 000</u>
	<u><u>5 013 340</u></u>		<u><u>5 025 025</u></u>

FINANCES

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	2009	2008
A) Autres		
Capital Financière agricole inc.	(7 189)	(3 127)
Fonds d'indemnisation du courtage immobilier	(2)	(264)
IQ FIER inc.	(13 269)	(7 948)
IQ Immigrants Investisseurs inc.	10 625	13 687
Société générale de financement du Québec	(244 354) ⁸	(6 146)
Société Innovatech du Grand Montréal	405	43
Société Innovatech du Sud du Québec	(310)	140
Société Innovatech Québec et Chaudière - Appalaches	(3 580) ⁹	(15 241)
Société Innovatech Régions Ressources	48	(3 245)
	<u>(257 626)</u>	<u>(22 101)</u>
B) Péréquation		
2008-2009	8 028 426	
2007-2008		7 160 352
	<u>8 028 426</u>	<u>7 160 352</u>
C) Transferts pour la santé		
Droits totaux		
2008-2009	8 478 479	
2007-2008	73 268	8 046 000
2006-2007	9 405	58 553
2005-2006	8 586	13 528
2004-2005		(3 916)
	<u>8 569 739</u>	<u>8 114 166</u>
Transferts fiscaux		
2008-2009	(2 959 296)	
2007-2008	(77 529)	(2 796 000)
2006-2007	(17 010)	5 011
2005-2006	(15 443)	(9 112)
2004-2005		1 753
	<u>(3 069 277)</u>	<u>(2 798 348)</u>
Abattements spéciaux (13,5 points d'impôt sur le revenu des particuliers)		
2008-2009	(1 862 690)	
2007-2008	(29 766)	(1 768 000)
2006-2007	(15 226)	47 188
2005-2006	(9 395)	6 220
	<u>(1 917 076)</u>	<u>(1 714 591)</u>

8 La diminution est principalement attribuable à la dévaluation de certains placements ainsi qu'à la réalisation de pertes à la suite de la disposition de participations dans des sociétés.

9 La variation s'explique principalement par des pertes sur disposition de placements moins élevées ainsi qu'à l'augmentation des plus-values non matérialisées sur certains placements.

FINANCES

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	2009	2008
C) Transferts pour la santé (suite)		
Fonds fiduciaire pour la réduction du temps d'attente	68 180	281 413
Fiducie pour les garanties sur les délais d'attente	42 000	42 000
Fonds fiduciaire pour le développement du vaccin VPH	46 000	
	<u>3 739 565</u>	<u>3 924 640</u>
D) Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux		
Droits totaux		
2008-2009	2 452 487	
2007-2008	(3 795)	2 219 104
2006-2007	7 114	35 523
2005-2006	5 783	8 823
2004-2005		(2 377)
	<u>2 461 589</u>	<u>2 261 073</u>
Transferts fiscaux		
2008-2009		
2007-2008		
2006-2007	(10 586)	3 232
2005-2006	(9 498)	(5 552)
2004-2005		1 075
	<u>(20 084)</u>	<u>(1 245)</u>
Abattements spéciaux (13,5 points d'impôt sur le revenu des particuliers)		
2008-2009	(1 141 648)	
2007-2008	(17 856)	(1 084 000)
2006-2007	(9 429)	29 019
2005-2006	(5 629)	3 684
	<u>(1 174 563)</u>	<u>(1 051 298)</u>
Fiducie infrastructure en matière d'éducation postsecondaire		248 939
Transfert pour les garderies		58 489
	<u>1 266 942</u>	<u>1 515 958</u>
E) Autres programmes		
Transfert fiscal allocations aux jeunes (remboursement de l'abattement fiscal) (3 points d'impôt sur le revenu des particuliers)		
2008-2009	(690 339)	
2007-2008		(616 085)
	<u>(690 339)</u>	<u>(616 085)</u>
Bilinguisme		
2008-2009	38 524	
2007-2008		38 524
	<u>38 524</u>	<u>38 524</u>

FINANCES**DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES (suite)****Année financière terminée le 31 mars 2009**
(en milliers de dollars)

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
E) Autres programmes (suite)		
Fiducie pour l'infrastructure du transport en commun (2008)	<u>58 000</u>	<u></u>
Régime canadien de prêts aux étudiants	<u>138 514</u>	<u>112 020</u>
Fiducie infrastructure transport en commun	<u>7 937</u>	<u>116 343</u>
Fiducie logement abordable	<u>11 517</u>	<u>187 434</u>
Fiducie logement autochtone hors réserves	<u>14 413</u>	<u>26 167</u>
Part de l'impôt spécial sur les dividendes d'actions privilégiées	<u>27 001</u>	<u>31 822</u>
Subside basé sur la population	<u>5 353</u>	<u>5 302</u>
Droit à l'exportation du bois d'oeuvre	<u>1 477</u>	<u>29 982</u>
Compensation taxe sur le capital	<u>43 900</u>	<u>12 400</u>
Fonds pour le recrutement de policiers	<u>19 000</u>	<u></u>
Fiducie pour le développement communautaire	<u>95 000</u>	<u></u>
	<u>(229 703)</u>	<u>(56 092)</u>

FINANCES

**DÉTAIL DES CRÉDITS AUTORISÉS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS
PAR PROGRAMMES, ÉLÉMENTS ET SUPERCATÉGORIES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)**

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS			RÉMUNÉRATION
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	
PROGRAMME 1					
Sommaire : page 1-24					
Direction du Ministère					
1. Direction et services à la gestion	27 935	14	909	27 013	13 206
Permanents 1	10			10	
Permanents 2	3				
Ne nécessitant pas de crédits				1 139	
2. Institut de la statistique du Québec	14 323			14 323	
3. Société de financement des infrastructures locales du Québec	132 200			132 200	
TOTAL	174 470	14	909	174 684	13 206
1	Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18).				
2	Loi sur l'administration publique, (L.R.Q., c. A-6.01).				
PROGRAMME 2					
Sommaire : page 1-24					
Politiques budgétaires et fiscales, analyses économiques et direction des activités financières et comptables du gouvernement					
1. Politiques budgétaires et fiscales, analyses des politiques économiques et institutions financières	16 901			13 090	12 299
Ne nécessitant pas de crédits				45	
2. Financement, gestion de la dette et opérations financières	8 068		353	6 269	6 090
3. Frais de services bancaires					
Permanents 1	6 343			5 382	
4. Contrôleur des finances et comptabilité gouvernementale	15 996		26	13 828	13 478
Ne nécessitant pas de crédits				437	
5. Affaires fiscales et financières et recherches institutionnelles	10 000			6 858	
6. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour des initiatives concernant les revenus	4 832				
TOTAL	62 141		378	45 909	31 867
1	Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001).				

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
13 606		200					
10							3
1 139							
		14 323					
		132 200					
<u>14 755</u>		<u>146 723</u>					<u>3</u>

Ce programme vise à assurer la direction des activités financières et comptables du gouvernement, l'élaboration des orientations en matière fiscale et budgétaire, la réalisation d'analyses économiques et le financement des infrastructures.

791					3 811		
45							
179					600		847
5 382							961
350					300		1 842
437							
4 276		2 133	450		1 000	1 465	678
					900		3 932
<u>11 460</u>		<u>2 133</u>	<u>450</u>		<u>6 611</u>	<u>1 465</u>	<u>8 260</u>

FINANCES

(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS			RÉMUNÉRATION
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	
PROGRAMME 3 Sommaire : page 1-30		Service de la dette et intérêts sur le compte des régimes de retraite			
1. Service de la dette directe Permanents 1	4 736 000			4 372 324	
2. Intérêts sur le compte des régimes de retraite Permanents 2	2 185 714	14 714 ³		2 116 075	
3. Intérêts sur le régime des rentes de conjoints survivants Ne nécessitant pas de crédits				(3 829)	
4. Intérêts sur l'obligation relative aux congés de maladie accumulés	19 208			19 208	
TOTAL	6 940 922	14 714		6 503 778	
1 Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001).					
2 Les crédits permanents réfèrent aux lois suivantes : Loi sur le régime de retraite des fonctionnaires, (L.R.Q., c. R-12), Loi sur le régime de retraite de certains enseignants, (L.R.Q., c. R-9.1), Loi sur le régime de retraite des enseignants, (L.R.Q., c. R-11), Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, (L.R.Q., c.R-10), Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale, (L.R.Q., c. C-52.1), Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels, (L.R.Q., c. R-9.2), Loi sur les tribunaux judiciaires, (L.R.Q., c. T-16), Loi sur la police, (L.R.Q., c. P-13.1) et Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, (L.R.Q., c. R-12.1).					
3 Montant porté à la dette nette pour le changement de la période d'amortissement des gains et pertes actuariels.					
TOTAL DU PORTEFEUILLE					
Votés	249 463	14	1 288	232 788	45 074
Permanents	6 928 069	14 714		6 493 791	
Ne nécessitant pas de crédits				(2 207) ¹	
TOTAL	7 177 533	14 728	1 288	6 724 371	45 074 ²
1 Incluant 3 829 pour une dépense négative.					
2 Incluant 9 682 à l'égard de 87 administrateurs (sous-ministres, dirigeants d'organisme, personnel cadre et personnel de rang équivalent).					

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres

Ce programme vise à pourvoir au paiement des intérêts sur la dette directe et le compte des régimes de retraite.

				4 372 324			363 676
				2 116 075			54 925
				(3 829)			
				19 208			
				<u>6 503 778</u>			<u>418 600</u>

19 201		148 855	450	19 208	6 611	1 465	7 299
5 391				6 488 400			419 564
1 622				(3 829)			
<u>26 215</u>		<u>148 855</u>	<u>450</u>	<u>6 503 778</u>	<u>6 611</u>	<u>1 465</u>	<u>426 863</u>

FINANCES**TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES****Année financière terminée le 31 mars 2009**
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Dépenses</u>	
		<u>ENTR</u>	<u>SSS</u>
Programme 1 - Direction du Ministère			
Institut de la statistique du Québec	14 323		
Société de financement des infrastructures locales du Québec	132 200		
Autres	200		
Total du programme 1	<u>146 723</u>		
Programme 2 - Politiques budgétaires et fiscales, analyses économiques et direction des activités financières et comptables du gouvernement			
Autres	3 350		
Total des crédits et dépenses	<u>150 073</u>		

ENTR - Entreprises
SSS - Établissements de santé et de services sociaux
EDUC - Commissions scolaires et institutions d'enseignement

MUNI - Municipalités
OBNL - Organismes à but non lucratif
PERS - Personnes
ORG - Organismes et entreprises du gouvernement

<u>EDUC</u>	<u>MUNI</u>	<u>OBNL</u>	<u>PERS</u>	<u>ORG</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
				14 323	14 323	14 323
				132 200	132 200	
		200			200	199
		200		146 523	146 723	14 521
		2 110	23		2 133	2 490
		2 310	23	146 523	148 855	17 011

FINANCES**DÉPENSES DE TRANSFERT
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)**

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Rémunération	11 626	11 626	11 385
Fonctionnement	2 696	2 696	2 938
Support	<u>135 750</u>	<u>134 533</u>	<u>2 688</u>
TOTAL DU PORTEFEUILLE	<u>150 073</u>	<u>148 855</u>	<u>17 011</u>

**DÉPENSES D'AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)**

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Fonctionnement	<u>450</u>	<u>450</u>	<u>450</u>
TOTAL DU PORTEFEUILLE	<u>450</u>	<u>450</u>	<u>450</u>

IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Droits et permis		
Autres		
Demande d'engagement d'un garant - ressortissants étrangers	3 060	3 105
Demande d'un employeur relative à un emploi temporaire	1 436	1 419
Certificat de sélection - ressortissants étrangers	32 276	25 392
Certificat d'acceptation - travailleurs	2 312	4 409
Certificat d'acceptation - étudiants	2 452	
	<u>41 536</u>	<u>34 325</u>
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec	1 921	1 593
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	22	87
Divers	5	4
	<u>1 947</u>	<u>1 684</u>
Moins: Montant(s) inscrit(s) au(x) compte(s) à fin déterminée pour:		
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	<u>22</u>	<u>87</u>
	<u>1 926</u>	<u>1 597</u>
Recouvrements		
Divers	44	39
	<u>1 970</u>	<u>1 637</u>
Total des revenus autonomes	<u>43 506</u>	<u>35 961</u>
Transferts du gouvernement fédéral		
Autres programmes		
Intégration des immigrants	<u>218 538</u>	<u>202 364</u>
Total des transferts du gouvernement fédéral	<u>218 538</u>	<u>202 364</u>
Total des revenus	<u><u>262 044</u></u>	<u><u>238 325</u></u>

IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES

**DÉTAIL DES CRÉDITS AUTORISÉS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS
PAR PROGRAMMES, ÉLÉMENTS ET SUPERCATÉGORIES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)**

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS			RÉMUNÉRATION
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	
PROGRAMME 1					
Sommaire : page 1-14					
Immigration, intégration et communautés culturelles					
1. Immigration	19 732	25		19 708	13 216
2. Francisation	62 364		24	62 340	29 117
3. Intégration, régionalisation et relations interculturelles	45 958			45 958	16 559
4. Direction, information et services centralisés	33 347	4	2 317	26 331	15 376
Permanents 1	10			10	
Ne nécessitant pas de crédits				2 926	
5. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants					
TOTAL	161 411	28	2 341	157 271	74 268
1 Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18).					
PROGRAMME 2					
Sommaire : page 1-26					
Organisme relevant du ministre					
1. Conseil des relations interculturelles	821			802	537
Ne nécessitant pas de crédits				2	
TOTAL	821			804	537
TOTAL DU PORTEFEUILLE					
Votés	162 222	28	2 341	155 138	74 805
Permanents	10			10	
Ne nécessitant pas de crédits				2 926	
TOTAL	162 232	28	2 341	158 075	74 805 ¹
1 Incluant 5 748 à l'égard de 60 administrateurs (sous-ministres, dirigeants d'organisme, personnel cadre et personnel de rang équivalent).					

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
6 492							
20 893		12 330					
6 984		22 415					
10 668		287					4 696
10							
2 926							
47 972		35 032					4 696

Ce programme vise à permettre au Ministère d'obtenir un éclairage sur des problématiques particulières touchant l'intégration et les relations interculturelles.

265					19		
2							
267					19		
45 301		35 032			19		4 696
10							
2 928							
48 239		35 032			19		4 696

IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES

TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Dépenses</u>	
		<u>ENTR</u>	<u>SSS</u>
Programme 1 - Immigration, intégration et communautés culturelles			
Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants	9 254		
Programme d'accueil et d'installation des réfugiés	2 898		
Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants	12 330		
Programme d'appui aux relations interculturelles	2 609		
Programme de soutien à la pleine participation et à l'ouverture à la diversité	969		
Programme de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère	1 039		
Programme de soutien à des projets afin de faciliter l'admission aux ordres professionnels	625		
Programme régional d'intégration	5 021		
Autres	287		
Total du programme 1	<u>35 032</u>		
Total des crédits et dépenses	<u>35 032</u>		

ENTR - Entreprises
SSS - Établissements de santé et de services sociaux
EDUC - Commissions scolaires et institutions d'enseignement

MUNI - Municipalités
OBNL - Organismes à but non lucratif
PERS - Personnes
ORG - Organismes et entreprises du gouvernement

<u>EDUC</u>	<u>MUNI</u>	<u>OBNL</u>	<u>PERS</u>	<u>ORG</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
		9 254			9 254	7 919
			2 898		2 898	2 236
			12 330		12 330	9 967
		2 609			2 609	2 015
9		957	3		969	563
		1 039			1 039	637
		625			625	1 029
123	3 325	1 573			5 021	3 596
7	2	279			287	325
<u>138</u>	<u>3 327</u>	<u>16 336</u>	<u>15 231</u>		<u>35 032</u>	<u>28 287</u>
<u>138</u>	<u>3 327</u>	<u>16 336</u>	<u>15 231</u>		<u>35 032</u>	<u>28 287</u>

IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES

DÉPENSES DE TRANSFERT
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Support	<u>35 032</u>	<u>35 032</u>	<u>28 287</u>
TOTAL DU PORTEFEUILLE	<u>35 032</u>	<u>35 032</u>	<u>28 287</u>

JUSTICE

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	2009	2008
Droits et permis		
Autres		
Publicité légale des entreprises	217	201
Vendeurs itinérants	244	225
Studio de santé	98	90
Agents de voyage	716	678
Divers	70	78
	<u>1 345</u>	<u>1 274</u>
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Formules et documents	550	541
Location de chambres et pension	101	100
Recouvrements de tiers	143	224
Actes judiciaires	35 395	29 759
Actes juridiques	39 248 ¹	23 663
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	16	8
Divers	4	5
	<u>75 456</u>	<u>54 302</u>
Moins: Montant(s) inscrit(s) au(x) compte(s) à fin déterminée pour:		
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	<u>16</u>	<u>8</u>
	<u>75 441</u>	<u>54 293</u>
Intérêts		
Prêts		115
Divers	1	159
	<u>1</u>	<u>273</u>
Amendes et confiscations		
Infractions au code de la sécurité routière	70 478 ²	46 098
Infractions au code criminel	8 989	7 455
Infractions à diverses lois	16 751	16 801
Aide aux victimes d'actes criminels	18 750	13 889
Divers	10	11
	<u>114 977</u>	<u>84 254</u>
Recouvrements		
Dépenses d'années antérieures	2 889	753
Surplus - fonds spéciaux et organismes	217	515
	<u>3 105</u>	<u>1 268</u>
	<u>193 524</u>	<u>140 089</u>
Total des revenus autonomes	<u>194 869</u>	<u>141 362</u>

1 La variation est principalement attribuable à un rattrapage dans le traitement des constats d'infraction et à l'augmentation des tarifs judiciaires.

2 L'augmentation est principalement attribuable à un rattrapage dans le traitement des constats d'infraction et à la hausse du tarif des amendes.

JUSTICE**DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES (suite)****Année financière terminée le 31 mars 2009**
(en milliers de dollars)

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Transferts du gouvernement fédéral		
Autres programmes		
Aide juridique	26 606	26 200
Conseillers juridiques auprès des autochtones	498	490
Mesures québécoises de justice familiale	2 742	2 742
Application de l'Accord relatif à la loi sur les contraventions	371	322
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	87	98
Divers	<u>77</u>	<u>72</u>
	30 382	29 924
Moins: Montant(s) inscrit(s) au(x) compte(s) à fin déterminée pour:		
Application de l'Accord relatif à la loi sur les contraventions	371	322
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	<u>87</u>	<u>98</u>
Total des transferts du gouvernement fédéral	<u>29 924</u>	<u>29 504</u>
Total des revenus	<u><u>224 792</u></u>	<u><u>170 866</u></u>

JUSTICE

DÉTAIL DES CRÉDITS AUTORISÉS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS
PAR PROGRAMMES, ÉLÉMENTS ET SUPERCATÉGORIES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS			RÉMUNÉRATION
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	
PROGRAMME 1					
Sommaire : page 1-26					
Activité judiciaire					
1. Magistrature	2 406		139	2 267	1 875
Permanents 1	68 974			68 974	65 498
2. Déontologie judiciaire et perfectionnement des juges					
Permanents 1	2 551			2 551	338
3. Soutien à la magistrature	25 618	3	120	25 495	23 671
4. Comité sur la rémunération des juges					
Permanents 1	204			58	
TOTAL	99 753	3	260	99 344	91 383
1 Loi sur les tribunaux judiciaires, (L.R.Q., c. T-16).					
PROGRAMME 2					
Sommaire : page 1-26					
Administration de la justice					
1. Soutien administratif à l'activité judiciaire	83 022		1 432	81 589	55 248
2. Affaires juridiques et législatives	34 673		1	34 672	32 349
3. Direction, planification et services à l'organisation	136 664	1	5 034	131 629	29 152
Permanents 1	5 500			5 052	
Permanents 2	5 357			5 357	5 357
Permanents 3	7			7	
Ne nécessitant pas de crédits				11 310	
4. Traitement des infractions et perception des amendes	11 885		1 452	10 433	7 345
5. Système intégré d'information de justice	5 386		5 386		
TOTAL	282 493	1	13 305	280 050	129 451
1 Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001).					
2 Loi sur les tribunaux judiciaires, (L.R.Q., c. T-16).					
3 Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18).					

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres

Ce programme permet aux tribunaux des diverses juridictions d'exercer le pouvoir judiciaire et les diverses fonctions juridictionnelles qui y sont rattachées, soit de rendre jugement ou de favoriser le règlement de litiges au moyen de la conciliation judiciaire. Il comprend les activités reliées aux règles déontologiques applicables à la magistrature, au perfectionnement des juges et au soutien administratif nécessaire. Il vise également le comité mandaté pour évaluer le traitement, le régime de retraite et les autres avantages sociaux des juges de la Cour du Québec, des juges des cours municipales et des juges de paix magistrats ainsi qu'à formuler des recommandations au gouvernement.

392							
3 476							
2 213							
1 824							
58							146
7 961							146

Ce programme vise à assurer le soutien administratif nécessaire au fonctionnement des cours de justice et à la publicité des droits, à fournir un soutien d'ordre juridique, législatif et réglementaire à toutes les activités gouvernementales.

25 355		986					
2 323							
86 406		875	15 197				
	5 052						448
7							
11 310							
3 088							
128 490	5 052	1 860	15 197				448

JUSTICE

(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS			RÉMUNÉRATION
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	
PROGRAMME 3					
Sommaire : page 1-26					
Justice administrative					
1. Contribution du ministère de la Justice au Tribunal administratif du Québec	11 228			11 228	
2. Conseil de la justice administrative	344			344	167
TOTAL	11 571			11 571	167

PROGRAMME 4					
Sommaire : page 1-20					
Aide aux justiciables					
1. Commission des services juridiques	128 874			128 874	
2. Fonds d'aide aux recours collectifs	720			720	
3. Indemnisation des victimes d'actes criminels Permanents 1	85 453			85 453	
4. Loi sur le civisme Permanents 2	1 394			1 394	
5. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse Ne nécessitant pas de crédits	14 902	1	302	14 599	10 930
TOTAL	231 342	1	302	231 259	10 930
1	Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels, (L.R.Q., c. I-6).				
2	Loi visant à favoriser le civisme, (L.R.Q., c. C-20).				

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
<p>Ce programme vise à assurer la part du Ministère au financement du Tribunal administratif du Québec. Celui-ci a pour fonction, dans les cas prévus par la Loi sur la justice administrative (L.R.Q., c. J-3), de statuer sur les recours exercés relatifs à des décisions rendues par une autorité administrative gouvernementale ou une autorité décentralisée. De plus, ce programme inclut le Conseil de la justice administrative, organisme à vocation déontologique intervenant à l'égard des membres des différents tribunaux administratifs.</p>							
		11 228					
176							
176		11 228					

		128 874					
		720					
10 732		74 721					
201		1 193					
3 669							
220							
14 821		205 507					

JUSTICE

(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS			RÉMUNÉRATION
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	
PROGRAMME 5					
Sommaire : page 1-26					
Organisme de protection relevant du ministre					
1. Office de la protection du consommateur	7 900	2	113	7 785	5 848
Ne nécessitant pas de crédits				60	
TOTAL	7 900	2	113	7 845	5 848
PROGRAMME 6					
Sommaire : page 1-26					
Poursuites criminelles et pénales					
1. Directeur des poursuites criminelles et pénales	70 608	4	2 492	68 112	54 948
Ne nécessitant pas de crédits				741	
TOTAL	70 608	4	2 492	68 853	54 948
TOTAL DU PORTEFEUILLE					
Votés	534 228	10	16 471	517 747	221 533
Permanents	169 439			168 845	71 194
Ne nécessitant pas de crédits				12 331	
TOTAL	703 667	10	16 471	698 922	292 727 ¹

¹ Incluant 12 396 à l'égard de 127 administrateurs (sous-ministres, dirigeants d'organisme, personnel cadre et personnel de rang équivalent).

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres

Ce programme géré par l'Office de la protection du consommateur vise à assurer la protection des droits des citoyens en regard de l'application de la Loi sur la protection du consommateur (L.R.Q., c. P-40.1).

1 936		1					
60							
1 997		1					

Ce programme géré par le Directeur des poursuites criminelles et pénales permet à ce dernier d'agir comme poursuivant dans les matières criminelles et pénales.

13 164							
741							
13 905							

138 334		142 683	15 197				
16 686	5 052	75 914					594
12 331							
167 351	5 052	218 596	15 197				594

JUSTICE

TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Dépenses</u>	
		<u>ENTR</u>	<u>SSS</u>
Programme 2 - Administration de la justice			
Fonds d'appui à la mobilité de la main-d'œuvre	252		
Autres	1 608		
Total du programme 2	1 860		
Programme 3 - Justice administrative			
Contribution du ministère de la Justice au Tribunal administratif du Québec	11 228		
Programme 4 - Aide aux justiciables			
Actes de civisme	1 193		
Aide juridique	47 346		
Commission des services juridiques	81 528		
Fonds d'aide aux recours collectifs - aide aux bénéficiaires	298		
Fonds d'aide aux recours collectifs - fonctionnement	422		
Indemnisation des victimes d'actes criminels	74 721		
Total du programme 4	205 507		
Programme 5 - Organisme de protection relevant du ministre			
Bourse d'étude	1		
Total des crédits et dépenses	218 596		

ENTR - Entreprises
SSS - Établissements de santé et de services sociaux
EDUC - Commissions scolaires et institutions d'enseignement

MUNI - Municipalités
OBNL - Organismes à but non lucratif
PERS - Personnes
ORG - Organismes et entreprises du gouvernement

<u>EDUC</u>	<u>MUNI</u>	<u>OBNL</u>	<u>PERS</u>	<u>ORG</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
		252			252	5 000
		1 608			1 608	2 296
		1 860			1 860	7 296
				11 228	11 228	10 149
			1 193		1 193	731
			47 346		47 346	48 401
				81 528	81 528	78 111
			298		298	298
				422	422	422
			74 721		74 721	73 970
			123 557	81 950	205 507	201 934
			1		1	1
		1 860	123 558	93 177	218 596	219 380

JUSTICE**DÉPENSES DE TRANSFERT
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)**

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Rémunération	73 684	73 684	119 420
Fonctionnement	18 971	18 971	17 141
Capital	523	523	523
Support	<u>125 419</u>	<u>125 419</u>	<u>82 297</u>
TOTAL DU PORTEFEUILLE	<u>218 596</u>	<u>218 596</u>	<u>219 380</u>

**DÉPENSES D'AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)**

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Rémunération			262
Fonctionnement			557
Support	<u>15 197</u>	<u>15 197</u>	<u>14 316</u>
TOTAL DU PORTEFEUILLE	<u>15 197</u>	<u>15 197</u>	<u>15 136</u>

RELATIONS INTERNATIONALES

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	344	246
Divers	<u>16</u>	<u>10</u>
	360	256
Moins: Montant(s) inscrit(s) au(x) compte(s) à fin déterminée pour:		
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	<u>344</u>	<u>246</u>
 16 10
Intérêts		
Divers 1
Recouvrements		
Dépenses d'années antérieures	233	106
Divers	<u>4</u>	<u> </u>
 237 106
	<u>254</u>	<u>116</u>
Total des revenus autonomes	<u>254</u>	<u>116</u>
Total des revenus	<u><u>254</u></u>	<u><u>116</u></u>

RELATIONS INTERNATIONALES

DÉTAIL DES CRÉDITS AUTORISÉS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS
PAR PROGRAMMES, ÉLÉMENTS ET SUPERCATÉGORIES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS			RÉMUNÉRATION
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	
PROGRAMME 1					
Sommaire : page 1-18					
Affaires internationales					
1. Direction, analyse et politiques Permanents 1	14 272 687	4 1		14 268 686	5 943
2. Représentation du Québec à l'étranger Ne nécessitant pas de crédits	72 357	1 032	23 426	47 872 2 120	31 299
3. Affaires bilatérales et francophonie	40 308	9		40 291	5 357
4. Protocole, missions, événements et services ministériels Ne nécessitant pas de crédits	25 148	494	2 655	21 989 1 228	12 040
5. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de la Politique internationale du Québec					
TOTAL	152 771	1 539	26 081	128 453	54 640
1 Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18).					
TOTAL DU PORTEFEUILLE					
Votés	152 084	1 538	26 081	124 419	54 640
Permanents	687	1		686	
Ne nécessitant pas de crédits				3 348	
TOTAL	152 771	1 539	26 081	128 453	54 640 ¹
1 Incluant 8 815 à l'égard de 79 administrateurs (sous-ministres, dirigeants d'organisme, personnel cadre et personnel de rang équivalent).					

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres

Ce programme vise à planifier, organiser et diriger l'action du gouvernement du Québec à l'étranger ainsi que celle de ses ministères et organismes.

1 587		6 737					
686							
16 573							27
2 120							
2 159		32 775					8
9 919		29					10
1 228							
<u>34 272</u>		<u>39 541</u>					<u>45</u>

30 238		39 541					45
686							
3 348							
<u>34 272</u>		<u>39 541</u>					<u>45</u>

RELATIONS INTERNATIONALES

TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Dépenses</u>	
		<u>ENTR</u>	<u>SSS</u>
Programme 1 - Affaires internationales			
Contribution du Québec au Sommet de la Francophonie (Québec 2008)	8 485		
Organismes de la Francophonie	12 763		
Organismes voués à la jeunesse	5 127		
Programmes de coopération	1 758		38
Québec sans frontières et autres	3 654	11	
Soutien à l'implantation d'organisations internationales	4 204	23	3
Subventions dans le cadre des affaires bilatérales	990	49	
Autres	2 563	23	
Total du programme 1	<u>39 543</u>	<u>106</u>	<u>41</u>
Total des crédits et dépenses	<u>39 543</u>	<u>106</u>	<u>41</u>

ENTR - Entreprises
SSS - Établissements de santé et de services sociaux
EDUC - Commissions scolaires et institutions d'enseignement

MUNI - Municipalités
OBNL - Organismes à but non lucratif
PERS - Personnes
ORG - Organismes et entreprises du gouvernement

<u>EDUC</u>	<u>MUNI</u>	<u>OBNL</u>	<u>PERS</u>	<u>ORG</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
		8 484			8 484	6 196
39	15	12 709			12 763	9 481
1		5 126			5 127	4 866
398	73	713	221	316	1 758	1 852
201		3 441			3 654	3 669
16	7	4 153	2		4 204	4 088
287		567	86		990	855
602	500	1 081	326	30	2 563	2 022
<u>1 544</u>	<u>595</u>	<u>36 274</u>	<u>635</u>	<u>346</u>	<u>39 541</u>	<u>33 028</u>
<u>1 544</u>	<u>595</u>	<u>36 274</u>	<u>635</u>	<u>346</u>	<u>39 541</u>	<u>33 028</u>

RELATIONS INTERNATIONALES

DÉPENSES DE TRANSFERT
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Support	<u>39 543</u>	<u>39 541</u>	<u>33 028</u>
TOTAL DU PORTEFEUILLE	<u>39 543</u>	<u>39 541</u>	<u>33 028</u>

RESSOURCES NATURELLES ET FAUNE

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	2009	2008
Droits et permis		
Ressources forestières		
Coupe de bois - usage domestique	209	193
Usines de transformation du bois	616	670
Permis d'intervention - approvisionnement de bois sur les terres publiques	141 946	160 727
Érablières	1 597	1 529
Intervention - travaux d'utilité publique	113	77
Intervention - activités minières	100	102
Intervention - aménagement faunique et récréatif	45	64
Traitements sylvicoles réguliers	(133 257)	(142 300)
Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier	(5 343)	(11 380)
Plans spéciaux - récupération et mise en production	(3 346)	(7 047)
Divers	39	22
	<u>2 719</u>	<u>2 657</u>
Ressources minières		
Exploitation minière	(10 301)	43 987
Claim	10 893	11 315
Exploitation par baux	1 527	1 534
Recherche de réservoir souterrain	397	272
Renseignements généraux	19	79
Exploitation - sable, gravier et autres	3 512	2 803
Divers	27	40
	<u>6 075</u>	<u>60 029</u>
Ressources hydrauliques		
Forces hydrauliques	(809)	3 469
Énergie électrique produite	(20)	15 486
Régimes des eaux	1 712	1 669
	<u>883</u>	<u>20 624</u>
Autres		
Permis de recherche		83
Recherche de pétrole et de gaz naturel	995	672
Baux d'exploitation de réservoir souterrain	65	61
Permis de chasse, pêche et piégeage	27 026	27 485
Permis commerciaux et particuliers	159	163
Droits pour activités commerciales	1 719	958
Divers	27	39
	<u>29 991</u>	<u>29 461</u>
	<u>39 668</u>	<u>112 771</u>

1 La variation s'explique par la diminution du volume de bois facturé ainsi que par la baisse du prix moyen du bois.

2 La variation est principalement attribuable à la diminution des droits miniers à la suite de la baisse des profits annuels des compagnies minières.

3 La variation s'explique par le transfert au Fonds des générations de la totalité des redevances hydrauliques à compter du 1er janvier 2008.

RESSOURCES NATURELLES ET FAUNE
DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES (suite)
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	2009	2008
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Formules et documents	234	249
Immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique	2 556	
Terres de l'état	5 478	3 331
Terrains et bâtisses	4	1 214
Location de terrains pour aménagement de forces hydrauliques	152	148
Frais de vente et de location de terrains	395	599
Location et concessions	10 903	10 999
Enregistrement de transferts	185	209
Frais d'inscription aux tirages au sort	497	296
Gains sur dispositions d'immobilisations	329	284
Dossier éolien - Tarif annuel d'une réserve de superficie	185	
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	2 925	1 471
Financement de mesures de protection, de sécurisation, de réaménagement et de restauration de sites miniers	279	107
Divers	107	52
	<u>24 230</u>	<u>18 958</u>
Moins: Montant(s) inscrit(s) au(x) compte(s) à fin déterminée pour:		
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	2 925	1 471
Financement de mesures de protection, de sécurisation, de réaménagement et de restauration de sites miniers	279	107
	<u>21 026</u>	<u>17 381</u>
Intérêts		
Autres revenus à percevoir	465	742
Droits sur les profits d'exploitation minière	828	(71)
Paiements de redevances hydrauliques	(3)	(3 516)
Débiteurs	56	49
	<u>1 346</u>	<u>(2 795)</u>
Amendes et confiscations		
Dépôts	2 016	47
Infractions à la Loi sur les forêts	48	107
Divers	41	47
	<u>2 106</u>	<u>201</u>
Recouvrements		
Dépenses d'années antérieures	426	275
Subventions d'années antérieures	1 150	2 570
	<u>1 576</u>	<u>2 845</u>
	<u>26 053</u>	<u>17 631</u>
Total des revenus autonomes	<u>65 721</u>	<u>130 402</u>

RESSOURCES NATURELLES ET FAUNE**DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES (suite)****Année financière terminée le 31 mars 2009**
(en milliers de dollars)

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Transferts du gouvernement fédéral		
Autres programmes		
Projet de coopération avec la Bolivie dans le secteur minier	(275)	
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	<u>20</u>	
	(255)	
Moins: Montant(s) inscrit(s) au(x) compte(s) à fin déterminée pour:		
Projet de coopération avec la Bolivie dans le secteur minier	(275)	
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	<u>20</u>	
Total des transferts du gouvernement fédéral		
Total des revenus	<u>65 721</u>	<u>130 402</u>

RESSOURCES NATURELLES ET FAUNE

**DÉTAIL DES CRÉDITS AUTORISÉS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS
PAR PROGRAMMES, ÉLÉMENTS ET SUPERCATÉGORIES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)**

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS			RÉMUNÉRATION
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	
PROGRAMME 1					
Sommaire : page 1-18					
Gestion des ressources naturelles et fauniques					
1. Connaissance et gestion du territoire Ne nécessitant pas de crédits	8 404	1	2 107	6 296 591	4 902
2. Gestion de la ressource forestière	353 309	121 000 ⁶		232 309	
Permanents 1	15 000			5 037	
Permanents 2	20			20	
3. Protection et mise en valeur de la ressource faunique Ne nécessitant pas de crédits	74 299	7	6 263	68 029 5 673	40 742
4. Développement et gestion des ressources énergétiques et minérales	61 778	1	1 772	60 004	15 239
Permanents 3	3 975			3 975	
Ne nécessitant pas de crédits				1 965	
5. Direction du Ministère et services à la gestion	41 243	13	2 948	38 282	14 533
Permanents 4	362				
Permanents 5	12			12	
Ne nécessitant pas de crédits				8 154	
6. Opérations régionales Ne nécessitant pas de crédits	164 120	1	12 294	151 825 3 364	77 969
7. Forestier en chef Ne nécessitant pas de crédits	6 859		148	6 712 652	4 362
TOTAL	729 382	121 023	25 533	592 900	157 749
1 Loi sur les forêts, (L.R.Q., c. F-4.1).					
2 Loi sur le crédit forestier, (L.R.Q., c. C-78).					
3 Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001).					
4 Loi sur l'administration publique, (L.R.Q., c. A-6.01).					
5 Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18).					
6 Montant relatif à l'excédent des dépenses sur les crédits en 2007-2008.					
TOTAL DU PORTEFEUILLE					
Votés	710 012	121 023	25 533	563 455	157 749
Permanents	19 370			9 045	
Ne nécessitant pas de crédits				20 400	
TOTAL	729 382	121 023	25 533	592 900	157 749 ¹
1 Incluant 20 259 à l'égard de 217 administrateurs (sous-ministres, dirigeants d'organisme, personnel cadre et personnel de rang équivalent).					

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres

Ce programme vise à assurer le développement, la protection, la connaissance et la mise en valeur du territoire québécois et des ressources fauniques, forestières, minières et énergétiques dans une perspective de développement durable et de gestion intégrée.

1 388		5					
591							
29 870			202 439				
5 037							9 963
		20					
19 576		7 711					
5 673							
5 762		6 603	32 400				
	3 975						
1 965							
15 260		581	7 909				
							362
12							
8 154							
25 110		8 421	40 325				
3 364							
2 349							
652							
124 763	3 975	23 341	283 072				10 326

99 314		23 321	283 072				1
5 049	3 975	20					10 325
20 400							
124 763	3 975	23 341	283 072				10 326

RESSOURCES NATURELLES ET FAUNE

TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Dépenses</u>	
		<u>ENTR</u>	<u>SSS</u>
Programme 1 - Gestion des ressources naturelles et fauniques			
Aide à l'exploration minérale	90	90	
Aide à la recherche et au développement	803		
Assistance à l'industrie minérale	1 986	1 736	
Commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT)	5 760		
Enfouissement des fils électriques	1 416		
Extension du réseau gazier	2 309	2 309	
Prêts forestiers	20		
Soutien dans les milieux autochtones	7 278		
Autres	3 680		
Total du programme 1	<u>23 341</u>	<u>4 135</u>	
Total des crédits et dépenses	<u>23 341</u>	<u>4 135</u>	

ENTR - Entreprises
SSS - Établissements de santé et de services sociaux
EDUC - Commissions scolaires et institutions d'enseignement

MUNI - Municipalités
OBNL - Organismes à but non lucratif
PERS - Personnes
ORG - Organismes et entreprises du gouvernement

<u>EDUC</u>	<u>MUNI</u>	<u>OBNL</u>	<u>PERS</u>	<u>ORG</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
					90	2 426
13		285		505	803	200
		250			1 986	1 390
		5 760			5 760	1 960
	1 416				1 416	666
					2 309	1 155
				20	20	20
	3 630	3 648			7 278	8 637
<u>1</u>	<u>1 261</u>	<u>2 338</u>		<u>80</u>	<u>3 680</u>	<u>1 530</u>
<u>13</u>	<u>6 306</u>	<u>12 281</u>		<u>605</u>	<u>23 341</u>	<u>17 984</u>
<u>13</u>	<u>6 306</u>	<u>12 281</u>		<u>605</u>	<u>23 341</u>	<u>17 984</u>

RESSOURCES NATURELLES ET FAUNE**DÉPENSES DE TRANSFERT
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)**

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Fonctionnement	311	311	
Capital	3 262	3 262	1 846
Intérêt	2 312	2 312	
Support	<u>17 456</u>	<u>17 456</u>	<u>16 138</u>
TOTAL DU PORTEFEUILLE	<u>23 341</u>	<u>23 341</u>	<u>17 984</u>

**DÉPENSES D'AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)**

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Rémunération	66 464	66 464	63 951
Fonctionnement	112 417	112 417	107 280
Capital	12 401	12 400	12 400
Intérêt	16 130	16 130	17 226
Support	<u>75 660</u>	<u>75 660</u>	<u>87 765</u>
TOTAL DU PORTEFEUILLE	<u>283 072</u>	<u>283 072</u>	<u>288 622</u>

REVENU**DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES**

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	2009	2008
Impôt sur le revenu et les biens		
Impôt sur le revenu des particuliers	17 948 940	18 648 078
Impôt des sociétés	4 175 508 ¹	4 818 788
	<u>22 124 448</u>	<u>23 466 866</u>
Taxes à la consommation		
Vente	10 743 675	10 237 912
Carburants	1 635 734	1 656 433
Tabac	593 735	646 819
Boissons alcooliques	429 617	421 233
	<u>13 402 761</u>	<u>12 962 397</u>
Droits et permis		
Boissons alcooliques		
Divers		(9)
Ressources forestières		
Profits d'exploitation forestière	(3 835)	(244)
Autres		
Honoraires - dossiers publics	3 045	3 951
Création et modification de personnes morales	10 948	17 137
Publicité légale des entreprises	42 541	39 235
Enregistrement d'abris fiscaux et d'actions accréditives	627	540
Transporteurs internationaux et interprovinciaux	677	724
Divers	29	22
	<u>57 867</u>	<u>61 609</u>
	<u>54 032</u>	<u>61 356</u>
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Photocopies de documents	205	188
Frais de perception	439	236
Perception - R.R.Q.	30 519	29 582
Gains sur dispositions d'immobilisations	38	51
Recouvrements de tiers	52	71
Actes judiciaires	249	215
Décisions anticipées	71	105
Gestion de la taxe sur les produits et services	124 357	138 499
Divers	17	
	<u>155 947</u>	<u>168 948</u>
Moins: Montant(s) inscrit(s) au(x) compte(s) à fin déterminée pour:		
Gestion de la taxe sur les produits et services	<u>124 357</u>	<u>138 499</u>
	<u>31 589</u>	<u>30 448</u>

1 La diminution est principalement attribuable aux mesures fiscales notamment, l'abolition de la taxe sur le capital.

REVENU

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	2009	2008
Revenus divers (suite)		
Intérêts		
Impôt à percevoir sur le revenu des particuliers	187 008	214 438
Impôt à percevoir sur les profits des sociétés et le capital	204 059 ²	176 209
Taxe à percevoir sur la vente	74 757 ³	100 332
Taxe à percevoir sur les carburants	64	(2 193)
Taxe à percevoir sur le tabac	21 566 ²	10 458
Autres revenus à percevoir	111	(539)
Divers	(37)	(2)
	<u>487 529</u>	<u>498 703</u>
Amendes et confiscations		
Dépôts judiciaires	784	1 421
Infractions aux lois fiscales	1 849	1 420
Pénalités	244 574 ⁴	272 394
Frais - chèques sans provision	1 771	2 011
Divers	11	13
	<u>248 988</u>	<u>277 258</u>
Recouvrements		
Dépenses d'années antérieures	870	3 190
Contributions volontaires	114 800 ⁵	
Divers		(2)
	<u>115 670</u>	<u>3 189</u>
	<u>883 776</u>	<u>809 598</u>
Total des revenus autonomes	<u>36 465 016</u>	<u>37 300 217</u>
Total des revenus	<u><u>36 465 016</u></u>	<u><u>37 300 217</u></u>

2 L'augmentation est attribuable aux activités de récupération fiscale.

3 La diminution s'explique par la baisse du taux d'intérêt moyen qui est passé de 9 % à 8 %.

4 La variation s'explique par l'augmentation de la provision pour non-réalisation de revenus.

5 L'augmentation s'explique par un règlement signé le 31 juillet 2008 avec deux manufacturiers de tabac.

Note

	2009	2008
Les remboursements suivants ont été déduits des revenus:		
Impôt sur le revenu des particuliers	6 532 745	6 136 682
Impôt des sociétés	2 506 399	2 106 580
Vente	5 580 835	5 630 679
Carburants	106 018	96 303
Tabac	10 110	12 711
Profits d'exploitation forestière	6 562	3 010
Divers	590	532

REVENU

DÉTAIL DES CRÉDITS AUTORISÉS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS
PAR PROGRAMMES, ÉLÉMENTS ET SUPERCATÉGORIES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS			RÉMUNÉRATION
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	
PROGRAMME 1					
Sommaire : page 1-26					
Administration fiscale					
1. Opérations régionales	159 026	43	2	158 852	150 229
2. Opérations concentrées	56 641		1 470	54 640	41 737
Permanents 1	35 040			35 040	
3. Technologies de l'information	79 218	1	4	79 209	37 164
4. Administration et support	140 183	175	1 879	102 986	41 141
Permanents 2	55				
Permanents 3	10			10	
Ne nécessitant pas de crédits				2 239	
5. Perception	42 839			42 839	
Permanents 4	797 520			797 520	
6. Pensions alimentaires	38 184			38 183	
7. Recherche et développement en matière de lutte contre l'évasion fiscale	47 691	3		47 515	38 063
8. Administration provisoire des biens non réclamés	4 633			4 623	3 232
Permanents 5	3 045			3 045	1 661
9. Le Registraire des entreprises	7 003			6 965	4 721
TOTAL	1 411 087	222	3 356	1 373 664	317 950
1 Loi sur le ministère du Revenu, (L.R.Q., c. M-31) (Intérêts sur remboursements de revenus).					
2 Loi sur l'administration publique, (L.R.Q., c. A-6.01).					
3 Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18).					
4 Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001).					
5 Loi sur le Curateur public, (L.R.Q., c. C-81).					
TOTAL DU PORTEFEUILLE					
Votés	575 418	222	3 356	535 811	316 288
Permanents	835 669			835 614	1 661
Ne nécessitant pas de crédits				2 239	
TOTAL	1 411 087	222	3 356	1 373 664	317 950

1 Incluant 35 345 à l'égard de 387 administrateurs (sous-ministres, dirigeants d'organisme, personnel cadre et personnel de rang équivalent).

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres

Ce programme vise à percevoir les impôts et les taxes ainsi qu'à administrer des programmes sociaux à caractère fiscal et tout autre programme de perception que lui confie le gouvernement. Il vise également à gérer et à remettre les biens non réclamés aux ayants droit ou au gouvernement. Ce programme a aussi pour but l'administration d'un registre gouvernemental des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales.

4 923		3 700					129
12 902							532
35 040							
42 045							4
25 657		112	36 076		27 972		7 171
10							55
2 239							
	797 520		42 839				
			38 183				1
7 101			2 351				173
1 391							10
861			522				
2 243							39
<u>134 412</u>	<u>797 520</u>	<u>3 812</u>	<u>119 971</u>		<u>27 972</u>		<u>8 113</u>

96 262		3 812	119 449		27 972		8 058
35 910	797 520		522				55
2 239							
<u>134 412</u>	<u>797 520</u>	<u>3 812</u>	<u>119 971</u>		<u>27 972</u>		<u>8 113</u>

REVENU**TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES****Année financière terminée le 31 mars 2009**
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Dépenses</u>	
		<u>ENTR</u>	<u>SSS</u>
Programme 1 - Administration fiscale			
Subventions relatives aux modifications du crédit de maintien à domicile des personnes âgées	3 700		
Subventions à des organismes	124		
Total du programme 1	<u>3 824</u>		
Total des crédits et dépenses	<u>3 824</u>		

ENTR - Entreprises
SSS - Établissements de santé et de services sociaux
EDUC - Commissions scolaires et institutions d'enseignementMUNI - Municipalités
OBNL - Organismes à but non lucratif
PERS - Personnes
ORG - Organismes et entreprises du gouvernement

<u>EDUC</u>	<u>MUNI</u>	<u>OBNL</u>	<u>PERS</u>	<u>ORG</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
			3 700		3 700	
		112			112	123
		112	3 700		3 812	123
		112	3 700		3 812	123

REVENU**DÉPENSES DE TRANSFERT
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)**

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Support	<u>3 824</u>	<u>3 812</u>	<u>123</u>
TOTAL DU PORTEFEUILLE	<u>3 824</u>	<u>3 812</u>	<u>123</u>

**DÉPENSES D'AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)**

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Fonctionnement	81 779	81 022	71 879
Capital	<u>38 949</u>	<u>38 949</u>	<u>54 709</u>
TOTAL DU PORTEFEUILLE	<u>120 728</u>	<u>119 971</u>	<u>126 587</u>

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	2009	2008
Droits et permis		
Autres		
Hôpitaux privés et autres institutions	1 614	1 663
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Tierces responsabilités - internes	7 531	6 222
Tierces responsabilités - externes	1 729	1 344
Assurance-hospitalisation - étrangers	169	149
Tierces responsabilités - Fonds d'assurance automobile du Québec	88 654	88 654
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	1 053	335
Mise en œuvre du plan d'informatisation du réseau de la santé et des services sociaux	38 886	43 806
Financement de services aux personnes âgées en perte d'autonomie	30 000	30 000
Financement du programme d'aide aux joueurs pathologiques	22 000	22 000
Divers	10	15
	190 032	192 525
Moins: Montant(s) inscrit(s) au(x) compte(s) à fin déterminée pour:		
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	1 053	335
Mise en œuvre du plan d'informatisation du réseau de la santé et des services sociaux	38 886	43 806
Financement de services aux personnes âgées en perte d'autonomie	30 000	30 000
Financement du programme d'aide aux joueurs pathologiques	22 000	22 000
	98 093	96 384
Intérêts		
Débiteurs	347	618
Recouvrements		
Dépenses d'années antérieures	2 520	6 221
Subventions d'années antérieures	(428)	25 355
	2 092	31 576
	100 533	128 578
Total des revenus autonomes	102 146	130 241
Transferts du gouvernement fédéral		
Autres programmes		
Loi des jeunes contrevenants	36 683	36 783
Participation des personnes handicapées au marché du travail	45 893	45 893
Services de traitement et de réadaptation	4 466	10 999
Achat et gestion d'antiviraux	1 241	843
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	88 282	94 518
Moins: Montant(s) inscrit(s) au(x) compte(s) à fin déterminée pour:		
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	1 241	843
Total des transferts du gouvernement fédéral	87 041	93 675
Total des revenus	189 188	223 916

1 La diminution est principalement attribuable à l'application de la réforme comptable relative aux stocks acquis avant l'exercice 2007-2008.

2 La diminution est attribuable à la signature en 2007-2008 de l'entente relative au programme de traitement et de réadaptation en matière d'alcoolisme qui couvrait les quatre derniers exercices.

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

**DÉTAIL DES CRÉDITS AUTORISÉS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS
PAR PROGRAMMES, ÉLÉMENTS ET SUPERCATÉGORIES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)**

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS			RÉMUNÉRATION
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	
PROGRAMME 1					
Sommaire : page 1-12					
Fonctions nationales					
1. Direction et gestion ministérielle	100 092	12	773	99 306	50 012
Permanents 1	33			33	
Ne nécessitant pas de crédits				1 187	
2. Organismes-conseils	7 394	1		7 394	4 086
3. Activités nationales	255 102			265 949	
Permanents 2	419			194	
TOTAL	363 039	12	773	374 064	54 098
1	Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18).				
2	Loi sur la protection de la santé publique, (L.R.Q., c. P-35).				

PROGRAMME 2					
Sommaire : page 1-12					
Fonctions régionales					
1. Agences de la santé et des services sociaux	100 775			100 775	
2. Établissements de santé et de services sociaux	12 151 347	90 857 ⁴		12 213 171	
Permanents 1	2 817 655			2 817 655 ^a	
3. Organismes communautaires et autres organismes	424 599			424 599	
4. Activités connexes	1 536 634	23 501 ⁵		1 513 133	
Permanents 2	659 896			659 896	
Permanents 3	191 362	60 889 ⁶		130 473	
5. Service de la dette	687 785			771 867	
TOTAL	18 570 053	175 247		18 631 569	
1	Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec, (L.R.Q., c. R-5).				
2	Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, (L.R.Q., c.R-10).				
3	Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, (L.R.Q., c. R-12.1).				
4	Montant relatif à l'excédent des dépenses sur les crédits en 2007-2008.				
5	Montant relatif pour l'acquisition de stocks.				
6	Montant porté à la dette nette pour le changement de la période d'amortissement des gains et pertes actuariels.				
a	Incluant un montant de 2 797 000 représentant la part, attribuée au ministère de la Santé et des Services sociaux, des cotisations prévues des employeurs et des particuliers versées au Fonds des services de santé pour une dépense de 2 817 655.				

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres

Ce programme vise à procurer au Ministère et aux organismes-conseils les ressources et les services nécessaires pour établir, mettre en oeuvre et contrôler leurs programmes de santé et de services sociaux. Il vise également à permettre la participation de la population à la définition de ses besoins, à assurer la coordination nationale du développement et de la prestation des services de santé et des services sociaux et à financer les activités nationales.

49 295							
33							
1 187							
3 186		121					
5 356		260 593					(10 847)
		194					224
<u>59 058</u>		<u>260 908</u>					<u>(10 623)</u>

Ce programme vise à assurer à la population les services favorisant l'atteinte des objectifs définis par la politique de la santé et du bien-être en matière d'adaptation sociale, de santé physique, de santé publique, de santé mentale et d'intégration sociale.

		100 775					
		12 213 171					(152 681)
		2 817 655					
		424 599					
22 652		1 490 481					
		659 896					
		130 473					
		771 867					(84 082)
<u>22 652</u>		<u>18 608 918</u>					<u>(236 763)</u>

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS		RÉMUNÉRATION	
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations		Dépenses
PROGRAMME 3					
Office des personnes handicapées du Québec					
Sommaire : page 1-12					
1. Administration et soutien à l'intégration des personnes handicapées	12 763		81	12 544	8 488
Ne nécessitant pas de crédits				80	
TOTAL	12 763		81	12 624	8 488

PROGRAMME 4 **Régie de l'assurance maladie du Québec**
Sommaire : page 1-12

1. Services médicaux					
Permanents 1	4 039 592			4 013 119	
2. Services optométriques					
Permanents 1	40 434			38 266	
3. Services dentaires					
Permanents 1	112 141			108 874	
4. Services pharmaceutiques et médicaments					
Permanents 1	2 292 796			2 177 561	
5. Autres services					
Permanents 1	159 771			159 160	
6. Administration					
Permanents 1	106 226			106 226	
TOTAL	6 750 962^a			6 603 206^a	

1 Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec, (L.R.Q., c. R-5).

a Incluant un montant de 2 797 000 représentant la part, attribuée à la Régie de l'assurance maladie du Québec, des cotisations prévues des employeurs et des particuliers versées au Fonds des services de santé pour une dépense de 2 817 655, et la prévision de la contribution du fonds consolidé du revenu de 3 922 194 pour une dépense de 3 785 551.

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres

Ce programme vise à assurer l'exercice des droits des personnes handicapées.

3 131		925			8		130
80							
<u>3 211</u>		<u>925</u>			<u>8</u>		<u>130</u>

Ce programme vise à défrayer le coût des services assurés dans le cadre des régimes d'assurance maladie, d'assistance maladie et d'assurance médicaments ainsi que les frais d'administration afférents.

		4 013 119					26 474
		38 266					2 168
		108 874					3 267
		2 177 561					115 236
		159 160					612
		106 226					
		<u>6 603 206</u>					<u>147 756</u>

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS			RÉMUNÉRATION
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	
PROGRAMME 5 * Sommaire : page 1-18					
Promotion et développement de la Capitale-Nationale					
1. Développement de la Capitale-Nationale	75 310	1 262	8	74 036	1 736
Permanents 1	635			446	
Ne nécessitant pas de crédits				10	
TOTAL	75 944	1 262	8	74 493	1 736

1 Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001).

* Depuis le 18 décembre 2008, en vertu de l'article 9 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., c.E-18) et du décret 1164-2008, ce programme est sous la responsabilité du ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale et également ministre du ministère de l'Emploi et de la solidarité sociale.

TOTAL DU PORTEFEUILLE

Votés	15 351 799	115 632	862	15 482 774	64 323
Permanents	10 420 961	60 889		10 211 904	
Ne nécessitant pas de crédits				1 278	
TOTAL	25 772 760	176 521	862	25 695 956	64 323

1 Incluant 8 994 à l'égard de 86 administrateurs (sous-ministres, dirigeants d'organisme, personnel cadre et personnel de rang équivalent).

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres

Ce programme a pour objet le soutien et la promotion de la région de la Capitale-Nationale en renforçant le rôle de Québec comme capitale nationale, en contribuant à la mise en valeur de ses sites, ses monuments et ses activités, en responsabilisant les milieux locaux et régionaux dans la prise en main de leur développement et en appuyant le développement et la diversification de ses assises économiques.

446		69 338	2 516				3
	446						188
10							
<u>456</u>	<u>446</u>	<u>69 338</u>	<u>2 516</u>				<u>191</u>

84 066		15 331 870	2 516		8		(247 478)
33	446	10 211 425					148 168
1 278							
<u>85 377</u>	<u>446</u>	<u>25 543 295</u>	<u>2 516</u>		<u>8</u>		<u>(99 310)</u>

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX
TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	
		ENTR	SSS
Programme 1 - Fonctions nationales			
Programme d'intervention - hépatite C	2 383		1 199
Services hospitaliers hors-Québec	134 540	1	
Autres	113 362	307	2 888
Total du programme 1	250 285	307	4 087
Programme 2 - Fonctions régionales			
Achat de vaccins et de produits biologiques	96 996		94 667
Aide financière aux personnes handicapées pour divers besoins spéciaux	91 600		91 358
Fonctionnement			
Agences de la santé et des services sociaux	100 775		
Établissements privés	443 785		443 740
Établissements publics	14 292 089	1	3 385
Loyer CHQ - établissements du réseau	142 271		142 132
Santé publique	74 407	116	73 117
Organismes communautaires	424 599	1 403	91
Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique	58 448	275	
Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics	659 896		659 896
Régime de retraite du personnel d'encadrement	130 473		130 473
Rémunération des internes et résidents	156 345		
Ressources de type familial	221 877		221 864
Service de la dette	687 785	1	587 550
Système du sang	290 449		259 447
Transporteurs ambulanciers	297 063	232 401	406
Autres	203 296	5 494	99 088
Total du programme 2	18 372 154	243 074	17 195 788
Programme 3 - Office des personnes handicapées du Québec			
Soutien à l'intégration des personnes handicapées	928		90
Programme 4 - Régie de l'assurance maladie du Québec			
Aides techniques	145 829		
Bourses d'études et de recherche	13 942		
Frais afférents à l'administration du régime d'assurance maladie	106 226		
Services dentaires	112 141		
Services médicaux	4 039 592		
Services optométriques	40 434		
Services pharmaceutiques et médicaments	2 292 796		
Total du programme 4	6 750 962		
Programme 5 - Promotion et développement de la Capitale-Nationale			
Aide à la Ville de Québec	19 800		
Centres locaux de développement de la région de la Capitale-Nationale	7 313		
Commission de la capitale nationale du Québec	13 063		
Fêtes du 400e anniversaire de la Ville de Québec - Commission de la capitale nationale du Québec	6 336		
Fêtes du 400e anniversaire de la Ville de Québec - Société du 400e anniversaire de Québec	17 000		
Fonds de développement économique de la région de la Capitale-Nationale	5 829	20	3
Total du programme 5	69 340	20	3
Total des crédits et dépenses	25 443 667	243 400	17 199 967

1 Voir dépassements au «Détail des crédits autorisés, des dépenses et des autres coûts par programmes, éléments et supercatégories» page 2-170.

ENTR - Entreprises
SSS - Établissements de santé et de services sociaux
EDUC - Commissions scolaires et institutions d'enseignement

MUNI - Municipalités
OBNL - Organismes à but non lucratif
PERS - Personnes
ORG - Organismes et entreprises du gouvernement

EDUC	MUNI	OBNL	PERS	ORG	2009	2008
		145	1 039		2 383	52 431
			145 387		145 387	128 548
204	6	21 023	80 814	7 897	113 138	72 904
204	6	21 168	227 240	7 897	260 908	253 883
240				2 089	96 996	57 870
		242			91 600	85 291
				100 775	100 775	95 195
				45	443 785	428 100
1 037	335	21 397	2 962	23 695	14 444 771	13 691 964
		139			142 271	151 266
		277		897	74 407	71 979
23	2 884	420 160		38	424 599	392 376
			58 173		58 448	53 141
					659 896	670 605
					130 473	104 430
			156 345		156 345	143 849
		14			221 877	200 432
		1 306		183 011	771 867	646 072
		27 034		3 968	290 449	275 791
713				63 543	297 063	271 207
4 937	10	41 764	3 824	48 178	203 296	195 445
6 950	3 229	512 333	221 305	426 238	18 608 918	17 535 013
		832	1	3	925	905
			145 218		145 218	131 259
			13 942		13 942	20 726
				106 226	106 226	98 862
			108 874		108 874	102 397
			4 013 119		4 013 119	3 578 787
			38 266		38 266	37 718
			2 177 561		2 177 561	2 152 724
			6 496 980	106 226	6 603 206	6 122 473
	14 800			5 000	19 800	7 800
	7 313				7 313	6 285
				13 063	13 063	15 870
				6 336	6 336	6 140
		17 000			17 000	14 600
	1 039	4 556		210	5 827	6 265
	23 152	21 556		24 608	69 338	56 960
7 154	26 387	555 889	6 945 525	564 973	25 543 295	23 969 234

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX**DÉPENSES DE TRANSFERT
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)**

	<u>Crédits autorisés</u>		<u>2009</u>		<u>2008</u>
Rémunération	16 907 208	1	16 921 943	1	15 693 188
Fonctionnement	4 691 593		4 691 593		4 538 922
Capital	401 792	1	485 874	1	379 954
Intérêt	312 148		312 148		303 620
Support	<u>3 130 926</u>	1	<u>3 131 737</u>	1	<u>3 053 549</u>
TOTAL DU PORTEFEUILLE	<u>25 443 667</u>		<u>25 543 295</u>		<u>23 969 234</u>

1 Voir dépassements au «Détail des crédits autorisés, des dépenses et des autres coûts par programmes, éléments et supercatégories» page 2-170.

**DÉPENSES D'AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)**

	<u>Crédits autorisés</u>		<u>2009</u>		<u>2008</u>
Support	<u>2 516</u>		<u>2 516</u>		<u>1 793</u>
TOTAL DU PORTEFEUILLE	<u>2 516</u>		<u>2 516</u>		<u>1 793</u>

SÉCURITÉ PUBLIQUE

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	2009	2008
Droits et permis		
Boissons alcooliques		
Détailants	21 711	21 025
Production industrielle de boissons	638	633
	<u>22 349</u>	<u>21 658</u>
Concours publicitaires et appareils d'amusement		
Concours publicitaires	4 577	4 653
Appareils d'amusement	2 868	2 971
Bingo	2 285	1 117
Loteries	2 575	3 125
Courses	119	180
	<u>12 425</u>	<u>12 047</u>
Autres		
Études de dossiers	917	875
Agences d'investigation ou de sécurité	1 403	1 459
Organisation - spectacles sportifs de combat	306	179
Permis d'explosifs	301	267
Divers	39	45
	<u>2 966</u>	<u>2 825</u>
	<u>37 741</u>	<u>36 530</u>
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Frais de vérification d'antécédents judiciaires	647	543
Location de chambres et pension	3 245	3 214
Conciliation et enquête - déontologie policière	824	555
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	544	1 982
Financement du programme d'aide aux joueurs pathologiques	3 000	3 000
Financement des unités autonomes de service	3 414	3 482
Divers	46	45
	<u>11 722</u>	<u>12 821</u>
Moins: Montant(s) inscrit(s) au(x) compte(s) à fin déterminée pour:		
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	544	1 982
Financement du programme d'aide aux joueurs pathologiques	3 000	3 000
Financement des unités autonomes de service	3 414	3 482
	<u>4 763</u>	<u>4 356</u>
Intérêts		
Débiteurs	135	36
Amendes et confiscations		
Saisie d'argent - drogue et stupéfiants	2 546	2 308
Divers	29	60
	<u>2 575</u>	<u>2 368</u>

SÉCURITÉ PUBLIQUE

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES (suite)

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	2009	2008
Revenus divers (suite)		
Recouvrements		
Dépenses d'années antérieures	1 247	2 114
Subventions d'années antérieures	148	84
Recouvrement de dépenses CARRA	379	386
Divers	6	4
	<u>1 779</u>	<u>2 587</u>
	<u>9 252</u>	<u>9 347</u>
Total des revenus autonomes	<u>46 993</u>	<u>45 877</u>
Transferts du gouvernement fédéral		
Autres programmes		
Administration de la Loi sur les armes à feu	8 871	4 826
Financement du programme conjoint de protection civile	745	367
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	3 648	11 960
Divers		8
	<u>13 264</u>	<u>17 161</u>
Moins: Montant(s) inscrit(s) au(x) compte(s) à fin déterminée pour:		
Administration de la Loi sur les armes à feu	8 871	4 826
Financement du programme conjoint de protection civile	745	367
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	3 648	11 960
	<u>13 264</u>	<u>17 161</u>
Total des transferts du gouvernement fédéral		<u>8</u>
Total des revenus	<u><u>46 993</u></u>	<u><u>45 885</u></u>

SÉCURITÉ PUBLIQUE

**DÉTAIL DES CRÉDITS AUTORISÉS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS
PAR PROGRAMMES, ÉLÉMENTS ET SUPERCATÉGORIES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)**

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS			RÉMUNÉRATION
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	
PROGRAMME 1					
Sécurité, prévention et gestion interne					
Sommaire : page 1-26					
1. Direction et services supports à la gestion	20 753			20 665	17 447
Permanents 1	10			10	
2. Services correctionnels	254 620			253 930	188 852
3. Expertises judiciaires	7 295			7 272	6 044
4. Affaires policières et sécurité-protection	88 509	2		87 950	20 765
5. Sécurité civile et sécurité incendie	15 395			14 993	10 212
Permanents 2	26 974			26 663	1 528
6. Éléments de gestion centrale	116 521		10 785	104 843	26 512
Ne nécessitant pas de crédits				4 779	
TOTAL	530 077	3	10 785	521 104	271 359
1	Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18).				
2	Loi sur la sécurité civile, (L.R.Q., S-2.3).				

PROGRAMME 2

Sûreté du Québec

Sommaire : page 1-26

1. Protection de la société, des citoyens et de leurs biens	352 615	87	47	352 170	179 279
Permanents 1	2 545			2 545	2 545
2. Gestion interne et soutien	221 248		15 704	199 661	40 603
Ne nécessitant pas de crédits				11 490	
TOTAL	576 408	87	15 751	565 867	222 427
1	Loi sur la confiscation, l'administration et l'affectation des produits et instruments d'activités illégales, (L.R.Q., c.C-52.2).				

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres
2 928 10		290					88
64 863		215					689
1 228							23
7 183		60 002					558
2 800		1 981					402
1 330		23 804					312
78 332 4 779							893
<u>163 452</u>		<u>86 293</u>					<u>2 964</u>

Ce programme vise à protéger la société, ses citoyens et leurs biens.

16 436			156 455				311
81 079 11 490			77 979				5 883
<u>109 005</u>			<u>234 435</u>				<u>6 194</u>

SÉCURITÉ PUBLIQUE

(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS			RÉMUNÉRATION
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	
PROGRAMME 3					
Sommaire : page 1-26					
Organismes relevant du ministre					
1. Régie des alcools, des courses et des jeux	16 993		200	14 988	11 924
Permanents 1	34			34	
Permanents 2	3				
Ne nécessitant pas de crédits				165	
2. Commission québécoise des libérations conditionnelles	4 730		63	4 555	2 824
3. Bureau du coroner	7 281		69	7 174	3 401
4. Commissaire à la déontologie policière	2 940			2 935	2 435
5. Comité de déontologie policière	2 003		6	1 986	1 439
TOTAL	33 984		337	31 837	22 023
1	Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001).				
2	Loi sur les loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusement, (L.R.Q., c. L-6).				

TOTAL DU PORTEFEUILLE

Votés	1 110 902	90	26 874	1 073 122	511 736
Permanents	29 567			29 251	4 073
Ne nécessitant pas de crédits				16 434	
TOTAL	1 140 469	90	26 874	1 118 807	515 809 ¹

1 Incluant 59 149 à l'égard de 665 administrateurs (sous-ministres, dirigeants d'organisme, personnel cadre et personnel de rang équivalent).

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres

Ce programme vise à financer des interventions en matière de contrôle dans les secteurs de la vente et de la fabrication d'alcool, des jeux de hasard et d'amusement, des courses de chevaux, de même que des sports de combat. Il vise également à protéger la société tout en favorisant la réinsertion sociale de la personne détenue, à intervenir dans les cas de décès survenus en des circonstances obscures ou violentes et à permettre le traitement des plaintes contre des policiers relatives à leurs fonctions.

3 063					202		1 604
	34						3
165							
1 731							111
3 774							37
500							5
547							11
<u>9 780</u>	<u>34</u>				<u>202</u>		<u>1 773</u>

264 463		62 488	234 435		202		10 615
1 340	34	23 804					315
16 434							
<u>282 236</u>	<u>34</u>	<u>86 293</u>	<u>234 435</u>		<u>202</u>		<u>10 930</u>

SÉCURITÉ PUBLIQUE**TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES**

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Dépenses</u>	
		<u>ENTR</u>	<u>SSS</u>
Programme 1 - Sécurité, prévention et gestion interne			
Cadre d'analyse de prévention et d'atténuation des principaux risques naturels	647		
Formation des policiers et des pompiers	7 605		
Gangs de rue	3 905		
Lutte contre le commerce illégal des produits du tabac	3 811		
Prévention de la criminalité, santé et aide aux victimes	21 204		
Schémas de couverture de risques d'incendie	110		
Sécurité civile	23 854	1 160	
Services policiers en milieu autochtone	23 854		
Autres	1 365	5	
Total du programme 1	<u>86 354</u>	<u>1 165</u>	
Total des crédits et dépenses	<u>86 354</u>	<u>1 165</u>	

ENTR - Entreprises
SSS - Établissements de santé et de services sociaux
EDUC - Commissions scolaires et institutions d'enseignement

MUNI - Municipalités
OBNL - Organismes à but non lucratif
PERS - Personnes
ORG - Organismes et entreprises du gouvernement

<u>EDUC</u>	<u>MUNI</u>	<u>OBNL</u>	<u>PERS</u>	<u>ORG</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
500	71	75			646	2 564
				7 605	7 605	8 105
	2 110	1 794			3 904	2 817
	3 763	46			3 809	3 220
	21 026	134		6	21 165	18 530
	90	20			110	1 470
	8 252	197	14 245		23 854	20 657
	23 853				23 853	20 119
19	674	648			1 345	1 025
<u>519</u>	<u>59 839</u>	<u>2 913</u>	<u>14 245</u>	<u>7 611</u>	<u>86 293</u>	<u>78 507</u>
519	59 839	2 913	14 245	7 611	86 293	78 507

SÉCURITÉ PUBLIQUE

DÉPENSES DE TRANSFERT VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES Année financière terminée le 31 mars 2009 (en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Fonctionnement	7 612	7 611	8 105
Capital	368	368	
Support	<u>78 375</u>	<u>78 314</u>	<u>70 402</u>
TOTAL DU PORTEFEUILLE	<u>86 354</u>	<u>86 293</u>	<u>78 507</u>

DÉPENSES D'AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES Année financière terminée le 31 mars 2009 (en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Rémunération	181 524	181 201	163 671
Fonctionnement	47 896	47 609	43 675
Capital	<u>5 668</u>	<u>5 625</u>	<u>5 164</u>
TOTAL DU PORTEFEUILLE	<u>235 088</u>	<u>234 435</u>	<u>212 510</u>

SERVICES GOUVERNEMENTAUX

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Divers 3
Recouvrements		
Dépenses d'années antérieures 3 058 744
	<u>3 058</u>	<u>747</u>
Total des revenus autonomes	<u>3 058</u>	<u>747</u>
Total des revenus	<u><u>3 058</u></u>	<u><u>747</u></u>

SERVICES GOUVERNEMENTAUX

**DÉTAIL DES CRÉDITS AUTORISÉS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS
PAR PROGRAMMES, ÉLÉMENTS ET SUPERCATÉGORIES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)**

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS			RÉMUNÉRATION
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	
PROGRAMME 1					
Sommaire : page 1-28					
Services gouvernementaux					
1. Direction et services au portefeuille ministériel	131 961	1	1	131 959	3 800
Permanents 1	1 359			1 359	
Permanents 2	3			3	
Ne nécessitant pas de crédits				122	
2. Gouvernement en ligne	28 995		9 343	19 652	4 574
Ne nécessitant pas de crédits				6 730	
3. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets reliés au gouvernement en ligne	19 528				
4. Développement des compétences	725			725	
TOTAL	182 571	1	9 345	160 550	8 374
1 Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001).					
2 Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18).					
TOTAL DU PORTEFEUILLE					
Votés	181 210	1	9 345	152 336	8 374
Permanents	1 362			1 362	
Ne nécessitant pas de crédits				6 852	
TOTAL	182 571	1	9 345	160 550	8 374 ¹
1 Incluant 1 843 à l'égard de 16 administrateurs (sous-ministres, dirigeants d'organisme, personnel cadre et personnel de rang équivalent).					

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres

Ce programme regroupe les dépenses visant à offrir des services aux citoyens, aux entreprises, ainsi qu'à l'administration et aux réseaux gouvernementaux. On y retrouve également les sommes afférentes au gouvernement en ligne ainsi qu'une provision pour la réalisation de projets à cet égard.

127 858		300					
	1 359						
3							
122							
11 998		3 080					
6 730							
					2 500		17 028
725							
<u>147 436</u>	<u>1 359</u>	<u>3 380</u>			<u>2 500</u>		<u>17 028</u>

140 581		3 380			2 500		17 028
3	1 359						
6 852							
<u>147 436</u>	<u>1 359</u>	<u>3 380</u>			<u>2 500</u>		<u>17 028</u>

SERVICES GOUVERNEMENTAUX**TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES**

Année financière terminée le 31 mars 2009

(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Dépenses</u>	
		<u>ENTR</u>	<u>SSS</u>
Programme 1 - Services gouvernementaux			
Appui au passage à la société de l'information	3 080		
Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du Trésor, tout crédit pour la réalisation de projets reliés au gouvernement en ligne	2 920		
Autres	<u>300</u>		
Total du programme 1	<u>6 300</u>		
Total des crédits et dépenses	<u>6 300</u>		

ENTR - Entreprises

SSS - Établissements de santé et de services sociaux

EDUC - Commissions scolaires et institutions d'enseignement

MUNI - Municipalités

OBNL - Organismes à but non lucratif

PERS - Personnes

ORG - Organismes et entreprises du gouvernement

<u>EDUC</u>	<u>MUNI</u>	<u>OBNL</u>	<u>PERS</u>	<u>ORG</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
		3 080			3 080	
<u>25</u>	<u>1</u>	<u>273</u>		<u>1</u>	<u>300</u>	<u>311</u>
<u>25</u>	<u>1</u>	<u>3 353</u>		<u>1</u>	<u>3 380</u>	<u>311</u>
<u>25</u>	<u>1</u>	<u>3 353</u>		<u>1</u>	<u>3 380</u>	<u>311</u>

SERVICES GOUVERNEMENTAUX

**DÉPENSES DE TRANSFERT
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)**

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Support	<u>6 300</u>	<u>3 380</u>	<u>311</u>
TOTAL DU PORTEFEUILLE	<u>6 300</u>	<u>3 380</u>	<u>311</u>

TOURISME

**DÉTAIL DES CRÉDITS AUTORISÉS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS
PAR PROGRAMMES, ÉLÉMENTS ET SUPERCATÉGORIES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)**

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS			RÉMUNÉRATION
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	
PROGRAMME 1 Sommaire : page 1-18		Promotion et développement du tourisme			
1. Tourisme Québec	57 533			57 233	
2. Société du Centre des congrès de Québec	15 940			15 440	
3. Société du Palais des congrès de Montréal	39 599			34 399	
4. Régie des installations olympiques	30 240			29 740	
TOTAL	143 312			136 812	
TOTAL DU PORTEFEUILLE					
Votés	143 312			136 812	
TOTAL	143 312			136 812	

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres

Ce programme vise à favoriser l'essor de l'industrie touristique du Québec en orientant et concertant l'action gouvernementale et privée en matière de tourisme, en suscitant et soutenant le développement de l'offre, en assurant la promotion du Québec et de ses expériences touristiques ainsi qu'en aménageant et en exploitant des installations publiques à caractère touristique.

			57 233		300		
		15 440			500		
		34 399			5 200		
		29 740			500		
		79 579	57 233		6 500		

		79 579	57 233		6 500		
		79 579	57 233		6 500		

TOURISME

TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Dépenses</u>	
		<u>ENTR</u>	<u>SSS</u>
Programme 1 - Promotion et développement du tourisme			
Régie des installations olympiques	30 240		
Société du Centre des congrès de Québec	15 940		
Société du Palais des congrès de Montréal	39 599		
Total du programme 1	<u>85 779</u>		
Total des crédits et dépenses	<u>85 779</u>		

ENTR - Entreprises
SSS - Établissements de santé et de services sociaux
EDUC - Commissions scolaires et institutions d'enseignement

MUNI - Municipalités
OBNL - Organismes à but non lucratif
PERS - Personnes
ORG - Organismes et entreprises du gouvernement

<u>EDUC</u>	<u>MUNI</u>	<u>OBNL</u>	<u>PERS</u>	<u>ORG</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
				29 740	29 740	29 832
				15 440	15 440	15 669
				34 399	34 399	39 064
				<u>79 579</u>	<u>79 579</u>	<u>84 565</u>
				<u>79 579</u>	<u>79 579</u>	<u>84 565</u>

TOURISME**DÉPENSES DE TRANSFERT
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)**

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Rémunération	24 530	24 530	24 301
Fonctionnement	29 601	25 653	29 100
Capital	14 314	12 062	11 834
Intérêt	<u>17 334</u>	<u>17 334</u>	<u>19 331</u>
TOTAL DU PORTEFEUILLE	<u>85 779</u>	<u>79 579</u>	<u>84 565</u>

**DÉPENSES D'AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)**

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Rémunération	15 939	15 639	15 949
Fonctionnement	15 909	15 909	18 308
Support	<u>25 684</u>	<u>25 684</u>	<u>25 684</u>
TOTAL DU PORTEFEUILLE	<u>57 533</u>	<u>57 233</u>	<u>59 942</u>

TRANSPORTS

DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES

Année financière terminée le 31 mars 2009

(en milliers de dollars)

	2009	2008
Droits et permis		
Véhicules automobiles		
Immatriculation - droits	680 917	669 033
Conducteurs et chauffeurs	85 645	82 731
Transport commercial public	712	693
Frais d'inscription et de mise à jour - catégorie A1	2 167	2 089
Frais d'inscription et de mise à jour - catégorie A2	2 021	1 954
Frais d'inscription et renouvellement - intermédiaires en services de transport	103	106
	<u>771 564</u>	<u>756 604</u>
Autres		
Transfert de permis	669	760
Divers	15	26
	<u>684</u>	<u>785</u>
	<u>772 249</u>	<u>757 390</u>
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Disposition de surplus	792	610
Terrains et bâtisses	12 663	3 897
Location de terrains et bâtisses	2 342	1 741
Aide technique et soutien	92	116
Frais de publication - demandes de permis	105	102
Analyse en laboratoire	34	81
Frais d'atterrissage	(68)	
Frais de débarcadère	307	317
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	448	27
Divers	74	66
	<u>16 787</u>	<u>6 957</u>
Moins: Montant(s) inscrit(s) au(x) compte(s) à fin déterminée pour:		
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	448	27
	<u>16 339</u>	<u>6 930</u>
Intérêts		
Divers	7	7
Amendes et confiscations		
Dépôts et cautionnements	67	152
Alcofrein	1 091	1 008
Divers	3	3
	<u>1 161</u>	<u>1 164</u>
Recouvrements		
Dépenses d'années antérieures	2 022	1 534
Subventions d'années antérieures	1 770	2 272
Dépenses sous forme d'indemnités	3 687	3 618
	<u>7 479</u>	<u>7 424</u>
	<u>24 986</u>	<u>15 525</u>
Total des revenus autonomes	<u>797 235</u>	<u>772 914</u>

TRANSPORTS**DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES (suite)****Année financière terminée le 31 mars 2009**
(en milliers de dollars)

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Transferts du gouvernement fédéral		
Autres programmes		
Entretien des chemins fédéraux	222	48
Aménagement d'aéroports	201	201
Programme d'infrastructures	7 232 ¹	19 041
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	1 123	723
Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires	2 351	2 279
Financement des infrastructures ferroviaires	320	
Divers	(17)	17
	<u>11 431</u>	<u>22 309</u>
Moins: Montant(s) inscrit(s) au(x) compte(s) à fin déterminée pour:		
Programme d'infrastructures	7 232 ¹	19 041
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	1 123	723
Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires	2 351	2 279
Financement des infrastructures ferroviaires	<u>320</u>	
Total des transferts du gouvernement fédéral	<u>406</u>	<u>266</u>
Total des revenus	<u><u>797 641</u></u>	<u><u>773 180</u></u>

1 La baisse est attribuable à la fin de l'entente pour le programme Travaux d'infrastructures Canada-Québec 2000.

TRANSPORTS

DÉTAIL DES CRÉDITS AUTORISÉS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS PAR PROGRAMMES, ÉLÉMENTS ET SUPERCATÉGORIES Année financière terminée le 31 mars 2009 (en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS			RÉMUNÉRATION
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	
PROGRAMME 1					
Sommaire : page 1-18					
Infrastructures de transport					
1. Construction des infrastructures de transport	1 094 068		13 319	1 080 748	
Permanents 1	8 992			8 992	
Ne nécessitant pas de crédits (amortissement)				100 381	
2. Entretien des infrastructures de transport	537 342	1 172 ²	16 319	519 732	116 321
Permanents 1	919			916	
3. Aide financière au réseau routier local	123 655			123 655	
TOTAL	1 764 975	1 172	29 639	1 834 423	116 321
1	Loi sur l'administration publique, (L.R.Q., c. A-6.01).				
2	Montant relatif pour l'acquisition de stocks.				

PROGRAMME 2					
Sommaire : page 1-18					
Systèmes de transport					
1. Transport terrestre	394 815		1 955	391 421	5 805
2. Transport maritime	80 264			80 261	836
3. Transport aérien	9 597			9 540	585
4. Commission des transports du Québec	14 277		1 879	11 202	8 102
Ne nécessitant pas de crédits (amortissement)				2 027	
TOTAL	498 953		3 834	494 451	15 328

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres

Ce programme vise à assurer l'amélioration, la réfection, de même que l'entretien des infrastructures de transport terrestre, maritime et aérien.

1 238			1 079 510				
			8 992				
100 381							
396 780		3 665	2 966				118
916							4
380		123 275					
499 694		126 940	1 091 468				122

Ce programme vise à établir les politiques et la réglementation relatives aux systèmes de transport de personnes et de marchandises, à apporter une aide financière aux organismes offrant des services de transport, à délivrer des permis de transport ou de location pour différents modes de transport et à gérer le Registre des propriétaires et exploitants de véhicules lourds.

3 742		381 875				2	1 436
10 026		69 398				2	1
935		8 021				57	
3 100						23	1 173
2 027							
19 829		459 294				83	2 610

TRANSPORTS

(en milliers de dollars)

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS			RÉMUNÉRATION
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	
PROGRAMME 3					
Administration et services corporatifs					
Sommaire : page 1-18					
1. Direction	7 169		24	6 926	6 082
Permanents 1	13			12	
2. Services administratifs	67 680		3 520	61 746	44 260
Permanents 2	139			139	
Ne nécessitant pas de crédits (amortissement)				19 824	
3. Planification, recherche et développement	17 289		61	17 006	11 687
TOTAL	92 289		3 604	105 653	62 028
1	Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18).				
2	Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001).				

TOTAL DU PORTEFEUILLE

Votés	2 346 154	1 172	37 078	2 302 237	193 678
Permanents	10 063			10 058	
Ne nécessitant pas de crédits (amortissement)				122 232	
TOTAL	2 356 217	1 172	37 078	2 434 528	193 678 ¹
1	Incluant 19 128 à l'égard de 225 administrateurs (sous-ministres, dirigeants d'organisme, personnel cadre et personnel de rang équivalent).				

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres

Ce programme vise à fournir les divers services de soutien à la gestion des activités du Ministère et à assurer l'élaboration des plans de transport de personnes et de marchandises. Il vise aussi à favoriser l'expertise en soutenant les activités de recherche et de développement.

565		279				173	46
12							1
17 486						149	2 266
19 824	139						
3 782		1 537				153	70
41 670	139	1 816				474	2 382

438 034		588 049	1 082 476			558	5 110
928	139		8 992				5
122 232							
561 193	139	588 049	1 091 468			558	5 115

TRANSPORTS

TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES

Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

	Crédits autorisés	Dépenses	
		ENTR	SSS
Programme 1 - Infrastructures de transport			
Aide financière au réseau routier local	123 275		
Entretien du réseau routier	3 766	192	
Total du programme 1	127 042	192	
Programme 2 - Systèmes de transport			
Aide à l'adaptation des véhicules pour personnes handicapées	8 219		
Société des traversiers du Québec	51 615		
Transport aérien	8 021	2 070	
Transport en commun			
Agence métropolitaine de transport	91 150		
Fonctionnement des organismes municipaux et intermunicipaux	26 290		
Immobilisations et service de la dette	145 278		
Transport adapté aux personnes handicapées	76 514		
Transport ferroviaire	5 800	5 759	
Transport maritime	17 783	10 168	
Transport terrestre	28 625	2 214	
Total du programme 2	459 294	20 211	
Programme 3 - Administration et services corporatifs			
Aide à la recherche et au développement liée aux transports	1 537		
Autres	300		
Total du programme 3	1 837		
Total des crédits et dépenses	588 172	20 404	

ENTR - Entreprises
SSS - Établissements de santé et de services sociaux
EDUC - Commissions scolaires et institutions d'enseignement

MUNI - Municipalités
OBNL - Organismes à but non lucratif
PERS - Personnes
ORG - Organismes et entreprises du gouvernement

EDUC	MUNI	OBNL	PERS	ORG	2009	2008
	123 275				123 275	135 470
	3 472				3 665	4 376
	126 748				126 940	139 846
			8 219		8 219	7 090
				51 615	51 615	48 163
	4 746	280	925		8 021	7 456
				91 150	91 150	82 034
	26 290				26 290	35 979
	145 278				145 278	120 158
	76 064			450	76 514	69 156
	28	12			5 800	3 930
35	7 404	177			17 783	12 857
21	17 155	8 235		1 000	28 625	15 474
56	276 964	8 703	9 144	144 215	459 294	402 298
663		874			1 537	1 464
	10	269			279	243
663	10	1 143			1 816	1 707
719	403 721	9 846	9 144	144 215	588 049	543 851

TRANSPORTS**DÉPENSES DE TRANSFERT
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)**

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Rémunération	19 943	19 943	25 408
Fonctionnement	24 853	24 730	14 165
Capital	195 102	195 102	181 829
Intérêt	97 568	97 568	81 966
Support	<u>250 706</u>	<u>250 706</u>	<u>240 482</u>
TOTAL DU PORTEFEUILLE	<u>588 172</u>	<u>588 049</u>	<u>543 851</u>

**DÉPENSES D'AFFECTION À UN FONDS SPÉCIAL
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)**

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Rémunération	62 915	62 915	68 737
Fonctionnement	109 686	109 669	62 923
Capital	561 237	561 237	452 678
Intérêt	<u>357 647</u>	<u>357 647</u>	<u>316 889</u>
TOTAL DU PORTEFEUILLE	<u>1 091 485</u>	<u>1 091 468</u>	<u>901 228</u>

TRAVAIL**DÉTAIL DES REVENUS PAR CATÉGORIES, SOUS-CATÉGORIES ET SOUS-SOUS-CATÉGORIES****Année financière terminée le 31 mars 2009**
(en milliers de dollars)

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Revenus divers		
Ventes de biens et services		
Formules et documents	23	72
Financement du bureau d'évaluation médicale	2 338	2 243
Divers		<u>1</u>
	<u>2 362</u>	<u>2 316</u>
Moins: Montant(s) inscrit(s) au(x) compte(s) à fin déterminée pour:		
Financement du bureau d'évaluation médicale	<u>2 338</u>	<u>2 243</u>
2373
Intérêts		
Divers2
Recouvrements		
Divers547
	<u>31</u>	<u>120</u>
Total des revenus autonomes	<u>31</u>	<u>120</u>
Total des revenus	<u><u>31</u></u>	<u><u>120</u></u>

TRAVAIL

**DÉTAIL DES CRÉDITS AUTORISÉS, DES DÉPENSES ET DES AUTRES COÛTS
PAR PROGRAMMES, ÉLÉMENTS ET SUPERCATÉGORIES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)**

PROGRAMMES Éléments	CRÉDITS AUTORISÉS	IMPUTATIONS			RÉMUNÉRATION
		Prêts, Placements, Avances et Autres	Immobilisations	Dépenses	
PROGRAMME 1 Sommaire : page 1-28	Travail				
1. Relations du travail	25 707		142	21 935	8 919
Permanents 1	10			10	
Permanents 2	1			1	
Ne nécessitant pas de crédits				748	
2. Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre	740			591	341
Ne nécessitant pas de crédits					
3. Commission de l'équité salariale	5 603		20	4 782	3 571
Ne nécessitant pas de crédits				108	
4. Conseil des services essentiels					
Permanents 2	1				
Permanents 3	3 000		17	2 707	1 992
Ne nécessitant pas de crédits				11	
5. Contribution financière du ministère du Travail à la Commission des relations du travail	7 244			7 244	
TOTAL	42 305		178	38 137	14 824
1 Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18).					
2 Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001).					
3 Code du travail, (L.R.Q., c. C-27).					

TOTAL DU PORTEFEUILLE

Votés	39 294		161	34 553	12 832
Permanents	3 011		17	2 717	1 992
Ne nécessitant pas de crédits				867	
TOTAL	42 305		178	38 137	14 824

1 Incluant 3 156 à l'égard de 27 administrateurs (sous-ministres, dirigeants d'organisme, personnel cadre et personnel de rang équivalent).

FONCTION- NEMENT	CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS	TRANSFERT	AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL	SERVICE DE LA DETTE	CRÉDITS NON UTILISÉS		
					Suspension du droit d'engager	Reports	Autres

Ce programme vise à élaborer, mettre en oeuvre, surveiller l'application et coordonner l'exécution des politiques et des mesures en matière de conditions minimales de travail, de relations du travail et d'équité salariale.

4 658		8 358			927	478	2 226
10							
	1						
748							
250							149
1 212					158	159	484
108							
715							1
11							276
		7 244					
<u>7 711</u>	<u>1</u>	<u>15 603</u>			<u>1 085</u>	<u>636</u>	<u>3 135</u>

6 119		15 603			1 085	636	2 859
725	1						277
867							
<u>7 711</u>	<u>1</u>	<u>15 603</u>			<u>1 085</u>	<u>636</u>	<u>3 135</u>

TRAVAIL**TRANSFERTS - PAR OBJETS D'AIDE ET GENRES DE BÉNÉFICIAIRES****Année financière terminée le 31 mars 2009**
(en milliers de dollars)

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>Dépenses</u>	
		<u>ENTR</u>	<u>SSS</u>
Programme 1 - Travail			
Commission des relations du travail	7 244		
Lutte contre le travail au noir et l'évasion fiscale dans l'industrie de la construction	7 958		
Autres	406	6	1
Total du programme 1	<u>15 608</u>	<u>6</u>	<u>1</u>
Total des crédits et dépenses	<u>15 608</u>	<u>6</u>	<u>1</u>

ENTR - Entreprises
SSS - Établissements de santé et de services sociaux
EDUC - Commissions scolaires et institutions d'enseignementMUNI - Municipalités
OBNL - Organismes à but non lucratif
PERS - Personnes
ORG - Organismes et entreprises du gouvernement

<u>EDUC</u>	<u>MUNI</u>	<u>OBNL</u>	<u>PERS</u>	<u>ORG</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
				7 244	7 244	7 733
				7 958	7 958	7 817
<u>53</u>	<u>10</u>	<u>230</u>		<u>101</u>	<u>401</u>	<u>401</u>
<u>53</u>	<u>10</u>	<u>230</u>		<u>15 303</u>	<u>15 603</u>	<u>15 951</u>
<u>53</u>	<u>10</u>	<u>230</u>		<u>15 303</u>	<u>15 603</u>	<u>15 951</u>

TRAVAIL

**DÉPENSES DE TRANSFERT
VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)**

	<u>Crédits autorisés</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Rémunération	13 233	13 229	13 408
Fonctionnement	2 048	2 048	2 110
Intérêt	27	27	32
Support	<u>300</u>	<u>300</u>	<u>401</u>
TOTAL DU PORTEFEUILLE	<u>15 608</u>	<u>15 603</u>	<u>15 951</u>

**INFORMATIONS FINANCIÈRES
SOMMAIRES SUR LES FONDS
SPÉCIAUX ET LES FONDS
D'AMORTISSEMENT**

SECTION 3

INFORMATIONS FINANCIÈRES SOMMAIRES SUR LES FONDS SPÉCIAUX ET LES FONDS D'AMORTISSEMENT

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

Sommaire des états financiers des fonds spéciaux et des fonds d'amortissement.....3-2

ARRONDISSEMENTS

Dans ce volume, aux fins de présentation, les montants et les totaux indiqués dans les tableaux ont été arrondis aux milliers de dollars. En raison de ces arrondissements, la somme des montants présentés peut ne pas correspondre au total indiqué.

SOMMAIRE DES ÉTATS FINANCIERS DES FONDS SPÉCIAUX ET DES FONDS D'AMORTISSEMENT

Année financière terminée le 31 mars 2009

(en milliers de dollars)

	2009
	Revenus
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	25 480
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	17 484
Fonds d'amortissement afférent à des emprunts de collègues d'enseignement général et professionnel du Québec	6 279
Fonds d'amortissement afférent à des emprunts de commissions scolaires du Québec	6 674
Fonds d'amortissement afférent à des emprunts d'établissements universitaires du Québec	8 658
Fonds d'amortissement afférent à des emprunts d'organismes de santé et de services sociaux du Québec	5 442
Fonds d'amortissement afférent à des emprunts du gouvernement	
Fonds d'amortissement de la Société québécoise d'assainissement des eaux	
Fonds d'amortissement des régimes de retraite	2 176 564
Fonds d'amortissement du Fonds du service aérien gouvernemental	603
Fonds d'assistance financière pour certaines régions sinistrées	3 155
Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier	1 121 575
Fonds de développement du marché du travail	1 075 757
Fonds de développement régional	51 017
Fonds de financement	34 519
Fonds de fourniture de biens ou de services du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	4 784
Fonds de fourniture de biens ou de services du ministère du Revenu	21 039
Fonds de gestion de l'équipement roulant	92 774
Fonds de l'assurance médicaments	3 051 492
Fonds de l'état civil	
Fonds de l'industrie des courses de chevaux	10 310
Fonds de la sécurité routière	
Fonds de partenariat touristique	131 145
Fonds de perception	99 903
Fonds des congés de maladie accumulés	16 089
Fonds des contributions des automobilistes au transport en commun	71 219
Fonds des pensions alimentaires (excluant la partie fiduciaire)	39 591
Fonds des registres du ministère de la Justice	28 476
Fonds des services de police	482 376
Fonds des services de santé	7 224 018
Fonds des technologies de l'information du Conseil du trésor	325
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	17 921
Fonds des technologies de l'information du ministère du Revenu	49 120
Fonds d'information foncière	131 314
Fonds d'information géographique	4 988
Fonds du centre financier de Montréal	1 308
Fonds du patrimoine culturel québécois	10 325
Fonds du patrimoine minier	8 000
Fonds du régime de rentes de survivants	27 873
Fonds du service aérien gouvernemental	63 159
Fonds forestier	262 946
Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie	20 006
Fonds pour la vente de biens et services du ministère des Transports	3 288
Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique	31 106
Fonds québécois d'initiatives sociales	7 319
Fonds relatif à la tempête de verglas	25 935
Fonds vert	355 119

1 Incluant un montant de 157 millions de dollars (146 millions de dollars en 2008), dont 94 millions de dollars (85 millions de dollars en 2008) pour le Fonds d'amortissement des emprunts pour financer les réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et les entreprises du gouvernement.

2 En 2009, le Fonds d'amortissement du Fonds du service aérien gouvernemental a été utilisé afin d'acquitter les obligations financières du Fonds.

3 Les activités du Fonds ont été transférées à Services Québec le 1er avril 2008.

2009					2008 (redressé)	
Dépenses	Excédent des revenus sur les dépenses	Actif	Passif	Solde du fonds	Solde du fonds	
24 345	1 135	4 640	1 061	3 579	2 444	
14 180	3 304	31 626	998	30 628	27 324	
2 754	3 525	72 272	2 751	69 521	82 231	
144	6 530	119 816	138	119 678	171 886	
1 049	7 609	162 503	1 043	161 460	178 289	
1 279	4 163	70 683	1 276	69 407	114 441	
		4 885 844		4 885 844 ¹	4 518 088	
		63 373	351	63 022	60 600	
	2 176 564 (200)	36 025 851		36 025 851 ²	31 764 001	
803					51 869	
3 155		115 471	115 471			
1 121 575		10 651 342	10 651 342			
1 080 018	(4 261)	138 076	99 103	38 973	43 234	
51 017		52 923	52 923			
1 801	32 718	20 284 143	20 088 158	195 985	163 267	
4 954	(170)	1 330	495	835	1 005	
21 039		21 323	21 323			
92 702	72	173 833	173 331	502	430	
3 051 492		779 941	779 941			
					³	
10 310		826	826			
97	(97)	37	134	(97)		
129 929	1 216	36 373	26 548	9 825	8 608	
102 155	(2 252)	33 813	14 986	18 827	21 079	
	16 089	616 089		616 089		
72 564	(1 345)	17 347	56 840	(39 493)	(38 148)	
39 591		46 267	46 267			
21 801	6 675	53 745	2 553	51 192	44 517	
482 376		129 973	129 973			
7 224 018		268 093	268 093			
325		996	996			
17 921		74 855	74 855			
49 120		255 987	255 987			
88 418	42 896	526 006	19 513	506 493	463 597	
5 027	(39)	5 198	3 564	1 634	1 673	
930	378	3 193		3 193	2 815	
2 334	7 991	22 316	193	22 123	14 132	
8 000						
	27 873	439 040		439 040		
61 883	1 276	166 767	112 137	54 630	1 685	
264 341	(1 395)	77 890	66 262	11 628	13 023	
20 002	4	13	1	12	8	
3 360	(72)	15 144	12 734	2 410	2 463	
5 498	25 608	69 968	1 876	68 092	42 484	
9 068	(1 749)	3 149	302	2 847	4 596	
25 935						
142 979	212 140	741 964	437 753	304 211	92 071	

